

Lavoillotte Camille

Master d'Histoire moderne et contemporaine

Histoire, civilisations, Patrimoine

2023-2024



Rencontrer l'Autre

La collection d'objets
polynésiens de Gaston
Rocquemaurel
au Muséum d'histoire naturelle
de Toulouse.

Mémoire de Master
Sous la co-direction
d'Emmanuelle Perez-Tisserant
et Guillaume Gaudin

Illustration de couverture : Bambou gravé, modèle de tatouage, Détail du visage de Tiki,
Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, n° d'inventaire ETH.AC.MA.7, photographie personnelle.

REMERCIEMENTS

Il me paraissait important de commencer ces remerciements par Emmanuelle Perez-Tisserant et Guillaume Gaudin pour leur accompagnement tout au long de ces deux années de master. Si j'ai pu réaliser ce mémoire c'est avant tout grâce à eux.

Par ordre d'apparition ensuite, je tiens à remercier Hélène Guiot, ethnologue, membre associé du CREDO ; l'équipe des archives municipales de Toulouse, dont les membres ont été si disponibles et véritablement aux petits soins ; Sylviane Bonvin-Pochstein, Julia Vila et les autres membres de l'équipe du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse pour leur accueil, leur disponibilité, leur réactivité et leur accompagnement ; Christelle Molinié et Marie-Pierre Chaumet, des musées de Toulouse, ainsi que Claude Stéfani du musée de Rochefort pour leurs informations ; Rachel Amalric, directrice du musée Henri-Martin de Cahors, ainsi que toute son équipe pour leur accueil et leur documentation ; Fabien Ferrer-Joly, directeur, et Laëtitia Leininger, responsable de la documentation, du musée des Amériques d'Auch, pour m'avoir fait confiance et permis d'étudier leur fonds ; Agathe Jagerschmidt-Séguin et François Séguin, conservateurs du musée de Picardie, à Amiens, qui ont pris le temps de répondre à mes questions alors qu'ils étaient en plein montage d'une exposition temporaire.

Enfin je souhaite remercier une fois encore, et ce n'est que le début, Renaud Meltz, directeur de recherches au CNRS et Claire Laux, historienne, spécialiste des îles du Pacifique, pour leur accompagnement dès à présent et à venir.

Pour terminer, merci à mes parents, qui ne s'étonnent plus tellement de voir leur fille se lancer dans un mémoire deux ans après avoir, soi-disant, fini ses études. Merci de m'écouter longuement au téléphone vous raconter tout un tas d'anecdotes qui ne vous seront utiles à ressortir que lors des repas de famille... et encore... Un immense merci pour le lourd travail de relecture qui a été fait, par deux fois. Promis, j'apprendrai un jour à placer mes virgules. Je vous dois beaucoup et j'espère que vous êtes fiers de moi.

Et merci à David Garrandaux, spécialiste de la reproduction des chèvres à Toulouse au XIX^{ème} siècle, paléographe juridique, photographe d'objets muséaux et de cartels, partenaire d'exploration, soutien inconditionnel et probablement le deuxième spécialiste de Gaston Rocquemaurel à force de m'entendre radoter...

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	3
SOMMAIRE	5
TABLE DES ABRÉVIATIONS	9
AVERTISSEMENT	11
LEXIQUE.....	13
INTRODUCTION.....	17
PREMIÈRE PARTIE :.....	43
LA POLYNÉSIE RENCONTRE LES EUROPÉENS	43
I/ Parcourir le Pacifique. Deux civilisations de navigateurs aux antipodes géographiques et chronologiques	44
A. Les peuples de Polynésie avant les Contacts : origine, peuplement, échanges	44
B. Les Européens à la recherche des Terres australes.....	51
C. L'importance de la rivalité franco-anglaise dans la découverte et l'occupation du Pacifique sud.	56
II/ La confrontation de deux mondes : Premiers Contacts	62
A. Vivre le monde en Polynésie	63
B. Jardin d'Éden, Nouvelle-Cythère et Bon Sauvage : les mythes de la rencontre.....	69
C. Les Polynésiens en Europe, une autre histoire des Contacts	75
III/ La Polynésie au temps de Gaston Rocquemaurel.....	83
A. L'intérêt européen pour le Pacifique sud dans la première moitié du XIX ^{ème} siècle : un débat scientifique	83
B. Les Occidentaux en Polynésie, la réalité du terrain dans la première moitié du XIX ^{ème} siècle	90
C. Le désenchantement du Pacifique.....	96
DEUXIÈME PARTIE :.....	102
COLLECTER DES OBJETS POUR LA SCIENCE,.....	102
GASTON ROCQUEMAUREL EN POLYNÉSIE	102
I/ Une collection hétéroclite, reflet du quotidien des sociétés polynésiennes	104
A. Réalités matérielles en Polynésie	104
B. La collection ethnographique polynésienne de Gaston Rocquemaurel	110
C. La collection Roquemaurel entre singularités et similitudes	116
II/ Gaston Rocquemaurel, un marin toulousain.....	121
A. Grande famille, petite fortune.....	122
B. Une vie en mer, entre missions militaires et circumnavigation	126

C. Dix mois passés au ministère : une brève « campagne politico-administrative ».....	132
III/ Gaston Rocquemaurel, un collectionneur ou un collecteur ? Intentions, processus, typologie	136
A. Le rôle du marin-savant.....	137
B. « Mon petit musée » : les intentions de collecte formulées par Gaston Rocquemaurel.....	142
C. Une collecte sous l'influence de circonstances et de préjugés.....	148
TROISIÈME PARTIE :	155
LA POLYNÉSIE EN RÉGION TOULOUSAIN,	155
DÉCOUVERTE, OUBLI ET RECHERCHES.....	155
I/ Naissance et premières années du musée de Toulouse	156
A. La naissance d'une institution révolutionnaire : le musée.....	156
B. La collection particulière : une pratique répandue au service des musées.....	161
C. L'apparition progressive de l'ethnologie à Toulouse	166
II/ Problèmes de stockage. L'évolution des musées toulousains	172
A. Les mouvements de la collection Roquemaurel	172
B. Une question de conservation : la dissociation.....	178
C. Le renouveau du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse	182
III/ Ce qui est fait et ce qu'il reste à faire	188
A. Un problème à grande échelle : l'identification des collections à travers la France.....	188
B. Le don fantôme de Gaston Rocquemaurel à Auch, l'exemple d'une recherche inversée...	193
C. Quel avenir pour la collection ?	199
CONCLUSION	205
SOURCES D'ARCHIVES.....	209
Les voyages de l' <i>Astrolabe</i> et de la <i>Capricieuse</i>	209
Archives nationales	209
État-civils et documents administratifs personnels	209
Archives nationales	209
Archives du Service historique de la Défense	209
Archives départementales de Haute-Garonne	210
Archives municipales de Toulouse	210
Centre de Ressources Historiques de l'École polytechnique	210
Histoire du Muséum de Toulouse et de ses collections	211
Archives municipales de Toulouse	211
Archives du musée des Augustins	213
Archives du musée Saint-Raymond	213
Archives du musée Georges-Labit	213
Histoire du musée d'Auch et de son fonds océanien.....	213
Archives départementales du Gers	213

Correspondance de Gaston Rocquemaurel.....	214
SOURCES ÉDITÉES.....	215
Biographies.....	215
Monographies.....	216
Annales, bulletins et recueils des sociétés savantes	217
Journaux et presse écrite.....	217
BIBLIOGRAPHIE	219
Ouvrages et articles généraux.....	219
Historiographie générale	219
Articles et ouvrages thématiques.....	219
Ouvrages et articles spécialisés	220
Histoire et cultures du Pacifique sud.....	220
L'exploration du Pacifique sud.....	224
L'exploration du monde aux XVIII ^{ème} et XIX ^{ème} siècles	227
Politique, diplomatie et administration au XIX ^{ème} siècle	228
Les musées et des collections muséales	229
Les collections océaniques	232
Articles de presse.....	235
ANNEXES	238

TABLE DES ABRÉVIATIONS

AD :	archives départementales
AM :	archives municipales
ann. :	annexe
art.cit. :	références de l'article déjà citées précédemment
BnF :	Bibliothèque nationale de France
<i>Cf.</i> :	<i>Confer</i> , renvoi
CIRAP :	Centre international de recherche archéologique sur la Polynésie
CNRS :	Centre national de la recherche scientifique
CNRTL :	Centre national des ressources textuelles et linguistiques
coll. :	collection
CREDO :	Centre de recherche et de documentation sur l'Océanie
dir. :	direction d'ouvrage collectif
EHESS :	École des hautes études en science sociale
ENS :	École normale supérieure
<i>et al.</i> :	et autres (auteurs)
ICOM :	<i>International Council Of Museum</i>
<i>Ibid.</i> :	référence bibliographique ou d'archive identique à la précédente
INP :	Institut national du patrimoine
<i>JSO</i> :	<i>Journal de la Société des Océanistes</i>
MNR :	musées nationaux récupération
MSHP :	Maison des sciences de l'Homme - Pacifique
OCIM :	Office de coopération et d'information muséales
<i>op.cit.</i> :	références bibliographiques de l'ouvrage déjà citées précédemment
PSC :	projet scientifique et culturel
PuF :	Presses universitaires de France
SdO :	Société des Océanistes
<i>sic</i> :	signale une citation textuelle avec une particularité orthographique ou typographique
s.a. :	sans auteur (nom de l'auteur non précisé)
s.d. :	sans date
s.l. :	sans lieu
UPF :	Université de Polynésie française
vol. :	volume

AVERTISSEMENT

Avant toute chose, nous souhaitons faire un point sur les toponymes utilisés dans ce mémoire. Les îles et les archipels du Pacifique sud, mais également les zones géographiques, ont connu de nombreux changements de noms au cours des deux siècles écoulés. Au sein même des sources d'archives, plusieurs graphies ou plusieurs noms peuvent cohabiter. Par exemple, les sources du XIX^{ème} siècle emploient sans distinction « Tahiti », « O'Tahiti » ou « Taiti » mais également « Nouvelle Cythère » ainsi que « île du Roi George », pour ne citer que quelques toponymes, pour désigner l'île de Tahiti. Aujourd'hui, pour l'archipel de Tahiti, nous pouvons aussi trouver « îles Sous-le-vent » et « îles Dans-le-vent » en fonction des groupes concernés d'îles. Par souci d'homogénéité, nous utilisons principalement dans le texte le nom polynésien des îles qui, pour leur très grande majorité, est leur nom actuel, quitte à préciser, au besoin, le nom employé auparavant. Seules les citations conservent les anciennes appellations. Pour les archipels, en revanche, nous employons les noms donnés par les navigateurs, quand ils n'ont pas été changés dans leur appellation actuelle, car très peu d'archipels sont nommés dans les langues polynésiennes. Ainsi, par exemple, nous employons l'expression « îles de la Société », pour désigner l'archipel dont Tahiti fait partie ; alors que pour Vanuatu et Samoa, nous utilisons le nom en langue océanienne plutôt que celui de Nouvelles-Hébrides et archipel des Navigateurs. Sauf lorsqu'il s'agira de développer les concepts du XIX^{ème} siècle, nous avons fait le choix de ne pas utiliser les termes « Mélanésie » et « Micronésie », car il est attesté aujourd'hui qu'ils n'ont pas de valeur historique ou archéologique. Au besoin, nous leur préférons les expressions archéologiques « Océanie proche » et « Océanie lointaine », mais nous souhaitons surtout différencier les îles et les archipels de ces zones les uns des autres car la « Mélanésie » et la « Micronésie » ne sont pas des ensembles historiques homogènes à la différence de la Polynésie¹. Enfin, dans la mesure du possible, nous avons fait le choix de limiter l'usage du terme « Océanie », pour lui préférer « Pacifique sud », sauf dans le cas de l'archéologie, où l'expression revêt un sens scientifique précis².

Toujours dans les précisions d'ordre orthographique, nous avons fait le choix, dans ce mémoire, d'écrire le nom de Gaston Rocquemaurel sans particule et avec le -c car c'est l'orthographe qu'employait le principal intéressé. De même pour le nom de famille de son

¹ Voir Première partie, III/A. L'intérêt européen pour le Pacifique sud dans la première moitié du XIX^{ème} siècle : un débat scientifique.

² Voir Première partie, I/A. Les peuples de Polynésie avant les contacts français : origine, peuplement, échanges.

cousin, Théodore, que nous écrivons « de Rocquemaurel ». En revanche, pour la collection muséale, nous avons choisi de maintenir le nom que lui a donné le Muséum d'histoire naturelle : le fonds Roquemaurel, sans le -c. La même graphie est utilisée pour les descendants actuels de la famille. Nous revenons plus en détail sur les motivations de ce choix dans la deuxième partie de ce mémoire³.

³ Voir Deuxième partie, II/A. Grande famille petite fortune.

LEXIQUE

Plusieurs termes polynésiens, principalement issus du *reo maohi* – c’est-à-dire du tahitien – sont employés dans ce mémoire. Lorsque les mots proviennent d’une autre langue, cela est précisé entre parenthèse avant la définition. Pour plus de simplicité, ils sont tous compilés ici avec leur traduction, ou du moins la définition qu’il est possible de leur attribuer lorsque ces termes se rapportent à des concepts particuliers. Ces termes sont issus des différents ouvrages de la bibliographie, leur traduction et leur définition sont personnelles.

- ‘Arioi* : ensemble de prêtres, parfois associé à une secte, consacré au dieu Oro. En temps de paix ils sont des comédiens et des musiciens mais passent pour de redoutables guerriers en temps de guerre.
- Aito* : guerrier, également le nom tahitien du bois de fer.
- Ari’i* : chef.
- Fare* : maison.
- Fenua* : patrie, pays, territoire reliant à la fois la terre à ses habitants passés et futurs, humains, végétaux et animaux.
- Hoe* : pagaie cérémonielle des îles Australes intégralement sculptée.
- Kākahu* : (néo-zélandais) manteau tressé traditionnel de Nouvelle-Zélande.
- Kava* : plante, de la famille du poivrier, endémique des îles du Pacifique sud. La boisson obtenue à partir de cette plante est également nommée *kava*. Malgré de nombreux effets physiques, cette boisson n’est pas alcoolisée, n’a pas d’effet hallucinogène ni psychotrope. Sa préparation et sa consommation était très ritualisées mais a été interdite dans de nombreuses îles par les Occidentaux. Cette interdiction est à l’origine de la disparition de nombreuses sous-espèces de la plante, faute d’être cultivée par l’Homme (elle ne se reproduit que par bouturage).

<i>Kiakavo</i> :	(fidjien) massue en bois dense dont la forme évoque un fusil mais sans que cela ait été l'intention initiale.
<i>Mana</i> :	énergie vitale et spirituelle présente en chaque être vivant.
<i>Manahune</i> :	catégorie sociale, équivalente au commun, au peuple.
<i>Mata'eina'a</i> :	chefferie, unité territoriale de base.
<i>Maohi</i> :	peuple.
<i>Marae</i> :	site cérémoniel permettant autant la tenue du culte que des rassemblements. Les <i>marae</i> reflètent aussi la structure sociale polynésienne et participent à l'ancrage de l'identité de la famille, du groupe et de la chefferie. Ce sont toujours des symboles identitaires, malgré leur grande disparition avec la christianisation.
<i>Mokomokai</i> :	(néo-zélandais) tête momifiée, soit celle d'un ennemi vaincu soit celle d'un ancêtre illustre, conservée comme trophée de guerre comme premier cas (et permettant un retour à la paix lorsqu'elle était restituée à la famille du défunt) comme hommage aux ancêtres dans le second cas. Tradition des maoris de Nouvelle-Zélande.
<i>Parahua</i> :	(marquisien) grande massue, plus liée à l'affirmation d'un statut qu'aux combats, originaire des îles Marquises.
<i>Peue kavi'i</i> :	(marquisien) ornement de tête composé d'un bandeau en plume de coqs et de deux cordes, une de chaque côté de la tête, retombant sur les épaules et ornées de dents de cachalot.
<i>Raatira</i> :	catégorie sociale, sorte de gestionnaire terrien, située entre les <i>ari'i</i> et les <i>manahune</i> .
<i>Rāhui</i> :	interdit de récolte de certaines espèces comestibles pendant une durée déterminée à l'avance. Cet interdit permettait souvent la préservation d'espèces par l'arrêt de leur exploitation. Ce système est toujours employé, notamment pour la pêche dans certains lagons pour permettre à des espèces en danger de se multiplier.

<i>Tabua</i> :	dent de cachalot, porté en ornement de guerrier.
<i>Tahu'a</i> :	spécialiste, désigne aussi un prêtre, ce qui rappelle que l'enseignement était dispensé par les prêtres, mais aussi que certains corps de métier avaient leurs propres cérémonies.
<i>Taio</i> :	traduit par « ami » par les explorateurs européens, mais qui désigne en réalité un système de don et de contre-don, une sorte d'amitié cérémonielle liant deux personnes ou groupes, employé par les Polynésiens.
<i>Taonga</i> :	(néo-zélandais) trésor ancestral
<i>Tapa</i> :	étoffe d'écorce battue.
<i>Tapu</i> :	interdit religieux pouvant s'appliquer sur n'importe quel aspect de la vie quotidienne, y compris des syllabes ou des mots. Le mot a donné « tabou » en français.
<i>Tatu</i> :	tatouage, désigne également l'objet servant de support lors d'un tatouage.
<i>Tiki</i> :	(marquisien) personnage de la mythologie marquisienne, tantôt divinité, tantôt homme selon les versions, dont le nom est devenu un terme générique pour désigner les statuettes et représentations anthropomorphes d'abord des îles Marquises (car c'étaient des représentations de Tiki) puis de toute la Polynésie.
<i>Tokotoko pio'o</i> :	(marquisien) bâton de chef des îles Marquises doté d'une touffe de cheveux à une extrémité et aplati à l'autre.
<i>U'u</i> :	(marquisien) massue des îles Marquises, c'est l'arme de prédilection des guerriers marquisiens. Chaque <i>u'u</i> est unique malgré une similitude des motifs. Les visages sculptés représentent des divinités qui augmentent le <i>mana</i> des guerriers. Elles ont connu un vif succès auprès des Occidentaux, car plus de deux-cent quatre-vingt exemplaires sont répertoriés dans le monde.
<i>Vahine</i> :	femme, le mot a donné « vahiné » en français.

INTRODUCTION

Les collections d'objets polynésiens dans les musées font parties intégrantes du patrimoine français. Formulé de la sorte, ce fait peut paraître incongru. Pourtant c'est une réalité et à plusieurs égards. Tout d'abord, légalement, les objets inscrits à l'inventaire des musées de France appartiennent au domaine public, ils en sont inaliénables et imprescriptibles. Certains de ces objets, à l'image du Rongo du musée de Cahors Henri-Martin, sont même des Trésors nationaux, ce qui signifie qu'ils présentent un intérêt majeur pour le patrimoine français. Culturellement aussi, ces objets ont trouvé leur place dans nos musées, plus personne ne s'étonne de la présence d'œuvres extra-européennes dans une exposition muséale. Historiquement enfin, ces objets sont devenus des témoins de l'exploration du monde et de sa colonisation par les Européens. Ils sont les sources matérielles des regards posés par les Français sur les autres, sur les civilisations et les sociétés qui n'étaient pas comme la leur. La réception des objets polynésiens en France et l'évolution du traitement qu'ils ont reçu sont tout autant des éléments historiques que leur origine. Étudier une collection muséale s'est donc autant s'interroger sur sa provenance, son origine, sur son parcours depuis qu'elle est collection, que découvrir ce qu'elle dit de la société (voire des sociétés) qui l'a collectée, diffusée, conservée, exposée. Ainsi, lorsque nous parlons de « Rencontrer l'Autre », il n'est pas seulement question d'un collecteur face à des étrangers, mais aussi d'un étranger face à des autochtones, de publics face à des objets d'une autre société et de populations face à des éléments de leur histoire.

Nous avons fait le choix de travailler spécifiquement sur le fonds Roquemaurel parmi toutes les collections du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse parce qu'il fut le premier fonds ethnologique des musées de Toulouse. S'il est toujours tentant de donner à son sujet d'étude plus de singularité qu'il n'en a réellement, au moins ce fait là relève-t-il d'une véritable singularité car il ne peut y avoir qu'une seule première fois. Quant au choix d'avoir sélectionné seulement les objets polynésiens du fonds Roquemaurel, et non tout l'ensemble océanien, il est lui le fruit de plusieurs réflexions. En premier lieu, ce serait mentir que de nier un intérêt personnel pour les cultures polynésiennes. Ensuite, les objets polynésiens constituent un ensemble cohérent, collectés en moins d'une quinzaine d'années, issus d'îles avec des sociétés culturellement proches et ayant souvent été déplacés conjointement depuis leur entrée dans les collections. Enfin, parce que ces objets proviennent pour une part de Polynésie française, qui

est un territoire français, la question de leur avenir est elle aussi singulière. Par cette affirmation nous souhaitons non pas entrer dans un débat sur l'indépendance possible de la Polynésie française mais souligner un fait qui a son importance au niveau légal. En effet, vis-à-vis de la loi, ces objets la propriété de l'État français. Or le territoire dont ils sont issus et qui pourrait être amené à les réclamer, est aujourd'hui un territoire français, un morceau de la France, même si ce n'était pas le cas au moment de la collecte. Dès lors, pour le droit, lorsque nous évoquons l'avenir de cette collection, il n'y a pas lieu de parler de restitution, du moins pas au sens de ce qu'il s'est fait avec le Bénin en 2022 d'un État vers un autre. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point dans la troisième partie de ce mémoire⁴.

Puisque nous avons fait le choix de nous intéresser au cas des objets rapportés par Gaston Rocquemaurel, la chronologie se situe entre 1837 et 1854, ce qui correspond à l'intervalle entre le départ de sa première circumnavigation et le retour de sa seconde. Toutefois, certains points du sujet, tels que l'exploration du Pacifique sud, la vie de Gaston Rocquemaurel ou encore le développement des collections muséales en France, nécessitent de dépasser ces bornes initiales. L'exploration du Pacifique sud commence au XVI^{ème} siècle et connaît un important regain d'intérêt à partir de la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle. Gaston Rocquemaurel est né en 1804 et décédé en 1878. Les collections muséales telles que nous les concevons de nos jours trouvent, elles, leur origine dans la Révolution française et la nationalisation des biens de la noblesse et du clergé. Enfin, le fonds Roquemaurel a survécu à son créateur et a connu des évolutions d'intérêt et de perception depuis 1841, date de leur première exposition, jusqu'à nos jours.

En matière de bornes géographiques aussi, notre sujet évolue sur différents plans. En Polynésie, nous nous concentrerons particulièrement sur les îles Gambier, les îles Marquises, Tahiti, Samoa, Fidji et la Nouvelle-Zélande car c'est de là que sont originaires la plupart des éléments du fonds. Mais pour pouvoir traiter de ces îles, il faut aussi aborder la Polynésie dans son ensemble et parfois même tout le Pacifique sud. De la même manière, bien que Gaston Rocquemaurel soit originaire de Toulouse, il n'y a pas passé l'intégralité de sa vie, mais a souvent voyagé dans plusieurs villes de France, notamment Paris. La collection muséale est peut-être celle qui a le moins voyagé, restant à Toulouse une fois qu'elle a été cédée à la ville. Enfin, pour traiter de la question du devenir de la collection, nous allons devoir élargir notre

⁴ Voir Troisième partie : La Polynésie en région toulousaine, découverte, oubli et recherches.

propos à l'ensemble de la France métropolitaine et user d'exemples plus ciblés dans certains musées, comme Cahors, Rochefort ou encore Auch.

Puisque le sujet même de ce travail de recherche est une collection muséale, et avant de dérouler l'historiographie de notre sujet, nous tenions à préciser un élément qui nous paraît important. Depuis le début des années 2000, et dès lors que cela concerne les domaines de leurs collections, les musées sont devenus des acteurs de la recherche. Ces institutions sollicitent régulièrement des chercheurs ou des étudiants pour travailler sur leurs collections lors de la préparation d'expositions. Les musées emploient également des scientifiques et des chercheurs pour écrire des articles dans leurs catalogues d'exposition, comme dans le cas de l'exposition « L'île de Pâques » du Muséum de Toulouse, dont le catalogue est exclusivement composé d'articles spécialisés⁵. En cela, les musées assurent le même rôle que les colloques scientifiques lorsqu'ils réunissent autour d'une même thématique plusieurs spécialistes. De plus, pour ce qui concerne les collections océaniques, il apparaît que les personnels de musées sont souvent aussi des chercheurs spécialistes de leur domaine, participant au même titre que les chercheurs à l'accroissement des connaissances⁶. L'ouverture des musées et l'accessibilité des collections pour les chercheurs entraînent un dialogue entre ceux-ci et les institutions, qui débouche, bien souvent, sur des nouvelles thématiques de recherches. En ce sens, et au même titre que les colloques scientifiques, les musées sont pour nous des acteurs de l'historiographie tandis que les expositions sont des moyens de diffuser auprès du grand public les recherches récentes, à l'image de certaines publications, comme *L'Exploration du monde. Une autre histoire des Grandes Découvertes* de Romain Bertrand⁷. Nous souhaitons inscrire notre travail dans cette ligne : celle où les musées sont des acteurs de la recherche, tel qu'écrit explicitement dans la définition des musées de l'*International Council of Museum (ICOM)*.

Notre sujet, « Rencontrer l'Autre. La collection d'objets polynésiens de Gaston Rocquemaurel au Muséum d'histoire naturelle de Toulouse » se situe au croisement de plusieurs domaines de recherches en histoire, en archéologie, en ethnologie et en muséologie. Il y a tout d'abord la question des musées et de leur histoire, car cette collection est avant tout une collection muséale aujourd'hui. Elle ne nous est parvenue et ne peut être étudiée que parce qu'elle a été conservée au sein d'un musée. Il s'agit aussi de l'histoire de la Polynésie et des

⁵ Anne Blanquer-Maumont, Aurélien Pierre et Céline Ramio (dir.), *L'île de Pâques [catalogue des expositions de Toulouse, Rodez et Figeac]*, Arles-Figeac, Actes Sud & Musée Champollion-Les écritures du monde, 2018.

⁶ Voir Troisième partie, III/ Ce qui est fait et ce qu'il reste à faire.

⁷ Romain Bertrand (dir.), *L'Exploration du monde. Une autre histoire des Grandes Découvertes*, Paris, Le Seuil, 2019.

peuples polynésiens. Cette histoire-ci a été plus souvent retracée par des archéologues et des ethnologues que par des historiens mais elle est absolument nécessaire à l'appréhension de ces objets et à leur valorisation aujourd'hui. Comment en effet exposer une corde à nœud des îles Marquises sans en comprendre sa signification et son importance pour ceux qui l'ont produite ? Enfin, il est question de l'histoire personnelle d'un homme, un officier de marine, et de la manière dont il a évolué et participé au monde de son temps. Par le prisme de ses campagnes d'exploration, c'est de l'exploration du monde au XIX^{ème} siècle par les Européens qui est abordée.

Les musées et leurs collections comme objets d'étude sont un champ de recherche récent, les musées étant eux-mêmes des institutions relativement nouvelles. Le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse est un bon exemple de ce caractère récent, n'ayant ouvert qu'en juillet 1865. Cependant il est issu du premier musée de Toulouse créé, lui, en 1795 avec, comme fonds premier, les saisies de l'État, c'est-à-dire les biens nationalisés après avoir été saisis au clergé, aux émigrés et à la noblesse par le gouvernement et les institutions révolutionnaires⁸. Comme le premier musée de Toulouse, nombreux sont les musées à ouvrir à la suite de la Révolution française et de la loi Chaptal du 31 août 1801⁹. Cette loi, du nom du ministre de l'Intérieur Jean-Antoine Chaptal, est en fait composée d'un arrêté du 13 fructidor de l'an IX qui institue quinze musées dans autant de grandes villes de province française. Dès le lendemain un décret complète l'arrêté, en imposant à ces villes la création, à leurs frais, du lieu accueillant ce musée¹⁰.

C'est dans ces musées révolutionnaires que les institutions muséales, telles que nous les connaissons aujourd'hui, tirent leur origine¹¹. L'existence des musées n'est ainsi que de deux siècles, au mieux¹². Il s'agit, de plus, d'un objet d'étude actuel dans le sens où les musées fonctionnent toujours et évoluent encore avec la société. Les nombreux colloques, tables rondes et journées d'études de l'ICOM France¹³ sont un exemple des réflexions qui animent ces

⁸ AM de Toulouse, 2 R 20 : Musée, collections ; salle des Antiques ; fouilles ; règlement (An XI-1887).

⁹ Krzysztof Pomian, *Le musée, une histoire mondiale*, vol. II, « L'ancrage européen, 1789-1850 », Paris, Gallimard, 2021.

¹⁰ [s.a.], « 31 août 1801, Le décret Chaptal met en place les musées français », sur le webzine *herodote.net* [en ligne], [s.d.], disponible à l'adresse <https://www.herodote.net/almanach-ID-3164.php>, [consulté le 11/05/23].

¹¹ Krzysztof Pomian, *Le musée, une histoire mondiale*, vol. II, *op.cit.*

¹² Le premier musée ouvert en Afrique, plus précisément au Cap, date de 1825. Au Canada, il faut attendre 1852, et au Japon 1872. Pomian Krzysztof, *Le musée, une histoire mondiale*, vol. III, « À la conquête du monde, 1850-2020 », Paris, Gallimard, 2022, p.295 et 315.

¹³ ICOM France est un réseau français des professionnels des musées, section française de l'*International Council Of Museum* (ICOM). C'est une organisation non gouvernementale, fondée en 1946. L'ICOM s'engage à préserver, assurer la continuité et communiquer à la société la valeur du patrimoine culturel et naturel mondial, actuel et futur, tangible et intangible. L'ICOM France œuvre à promouvoir les musées, représenter les professionnels de musées et accompagner chacun dans ses missions au service des publics.

institutions. Il a donc fallu du temps aux chercheurs pour envisager les musées et leurs collections comme des objets d'études au même titre que les œuvres qui les composent.

Du fait de la nature des musées, faire l'histoire des musées c'est aussi faire l'histoire des collections muséales. Musées et collections sont intrinsèquement liés. En septembre 2019, l'ICOM a connu une assemblée générale extraordinaire particulièrement agitée à cause de la nouvelle définition des « musées » qui y était proposée. L'un des principaux points de clivage était justement la disparition de la notion de « collection » dans cette nouvelle définition¹⁴. L'argument à ce changement était d'inclure toutes les nouvelles structures muséales apparues récemment dans le monde. Selon l'ancienne définition, une institution comme le Louvre-Lens n'était pas un musée car elle ne possède pas de collection propre¹⁵. Face à la critique, la commission en charge de la nouvelle définition, commission créée dans le but de moderniser la définition, a fait marche arrière et proposé une nouvelle version¹⁶. Si le terme « collection » n'y figure toujours pas explicitement, cette nouvelle proposition a fait consensus car elle implique tout de même une idée de collecte et de conservation d'un patrimoine matériel. En Europe, berceau des musées modernes, l'idée même d'un musée sans collection reste largement inconcevable : sans collection, un musée n'a pas de raison d'être. Plus spécifiquement, en France, la notion de collection est même au cœur de la législation, car c'est la nécessité de protéger des collections qui a amené à la première loi sur les musées en 1945. Les collections figurent encore aujourd'hui au cœur de la définition des musées de France telle qu'inscrite dans le code du Patrimoine¹⁷. La recherche sur les musées porte donc sur deux axes : les institutions muséales en tant que telles et les collections muséales, les ponts se créant facilement de l'une à l'autre puisque les collections appartiennent à un musée et que ceux-ci ne s'envisagent pas sans collection.

¹⁴ Juliette Raoul-Duval, « Vif débat sur la « définition des musées » à l'Icom ? », *La Lettre de l'OCIM*, n°189, p.12-14, novembre-décembre 2019.

¹⁵ Le Louvre-Lens est de ce point de vue une antenne du musée du Louvre, exposant les collections de celui-ci ou des objets empruntés à d'autres structures (comme le musée du Quai Branly-Jacques-Chirac depuis un peu plus d'un an).

¹⁶ « Un musée est une institution permanente, à but non lucratif et au service de la société, qui se consacre à la recherche, la collecte, la conservation, l'interprétation et l'exposition du patrimoine matériel et immatériel. Ouvert au public, accessible et inclusif, il encourage la diversité et la durabilité. Les musées opèrent et communiquent de manière éthique et professionnelle, avec la participation de diverses communautés. Ils offrent à leurs publics des expériences variées d'éducation, de divertissement, de réflexion et de partage de connaissances. » Définition accessible en ligne sur le site officiel de l'ICOM : <https://icom.museum/fr/ressources/normes-et-lignes-directrices/definition-du-musee/> [consulté le 22/12/23].

¹⁷ Code du Patrimoine, Livre IV : Musées ; et François Mairesse, « Introduction. Après Kyoto, la place de l'objet dans les musées », Cycle soirée-débat déontologie, Paris, ICOM France et l'INP, p.21-28, 29 janvier 2020.

Au sein de cette recherche sur les musées, que ce soit dans l'historiographie des musées ou dans l'histoire des musées et des collections, est apparu récemment un nouveau sous-domaine particulier de recherches : la recherche de provenances. Celle-ci se fait aussi bien directement par les musées et les historiens sur les objets mais aussi dans la réflexion sur la manière d'aborder les collections. Il est rare en Occident de trouver aujourd'hui des collections dont les origines ne soient pas indiquées. La recherche de provenances est définie ainsi par ceux qui la pratiquent :

« [elle] se conçoit comme une approche critique du contexte historique dans lequel furent acquis des œuvres d'art, des artefacts divers et des collections entières. Cela comprend une analyse des acquisitions dans les collections publiques et privées ainsi que des interdépendances transnationales du transfert du patrimoine culturel, en particulier dans le contexte d'injustices liées à la colonisation ou au régime national-socialiste. La recherche de provenance relève du travail des musées, des bibliothèques, des archives et du marché de l'art¹⁸. ».

Cette notion de la provenance est apparue progressivement. Elle trouve son origine dans deux phénomènes distincts ayant eu lieu à la même période. D'une part la restitution des biens spoliés par le régime nazi, qui a ouvert la voie à l'idée de restitution des œuvres, et d'autre part l'accession à l'indépendance des anciennes colonies, qui ont peu à peu demandé le retour dans leur pays d'origine d'œuvres d'art ou d'objets ayant été illégalement collectés ou étant entrés de manière incertaine dans les réserves des musées. Cependant, la recherche de provenances dépendait de chaque institution et était peu encadrée. La situation était plus incertaine encore pour la restitution des œuvres car elle est illégale en France, les collections muséales étant inaliénables¹⁹. En guise d'exemple, la ville de Rouen a été condamnée par la justice pour avoir restitué une tête maorie à la Nouvelle-Zélande sans avoir obtenu de déclassement de celle-ci au préalable²⁰.

L'événement qui permet d'amorcer la mise en place d'un cadre légal tant à la recherche de provenance qu'à la restitution des œuvres, en France mais aussi dans le monde, est le discours d'Emmanuel Macron à Ouagadougou, le 28 novembre 2017. Cette allocution est une

¹⁸ Définition de la recherche de provenance proposée par l'Association Suisse de Recherche en Provenance sur leur site Internet, disponible à l'adresse : <https://provenienzforschung.ch/fr/schweizerischer-arbeitskreis-provenienzforschung-francais/>. [consulté le 04/04/23].

¹⁹ Code du Patrimoine, art. L451-5.

²⁰ Michel Guerrin, « Une proposition de loi visant à restituer des têtes maori inquiète les musées », *Le Monde*, Paris, 01 juillet 2009. Voir Troisième Partie, III/C. Quel avenir pour la collection ?

réponse à la demande officielle du président de la République du Bénin, Patrice Talon, le 27 juillet 2016, portant sur la restitution d'objets pillés par la France et conservés dans les musées français. Cette sollicitation du président béninois avait déjà fait l'objet d'un refus par François Hollande, l'ancien président français. Or, Emmanuel Macron, alors récemment élu, voulut créer une rupture avec son prédécesseur²¹. Le discours a un effet immédiat mais aussi une répercussion qui dépasse largement les frontières françaises. Krzysztof Pomian²² souligne que « de pareils propos n'ont jamais été tenus par une personnalité occidentale de rang comparable²³ ». Le discours d'Ouagadougou, et la restitution des bronzes qui y a fait suite en 2022, est un tournant car il amène les musées à s'interroger sur les collections et sur leur provenance, et, de là, à s'interroger sur eux même comme institution et sur leur histoire²⁴. La restitution des bronzes du Bénin a, par ailleurs, créé un précédent méthodologique à la restitution, incluant une phase de recherche nécessaire pour valider ou invalider une demande officielle²⁵.

Les musées se sont fortement emparés de la question de l'origine et de la légitimité de leurs collections, tel que le souligne le *Journal de la Société des Océanistes* en février 2022 :

« [...] les musées qui conservent des collections extra-européennes inscrivent l'étude de ces dernières dans leurs priorités, selon différentes approches, comme l'a montré la récente journée d'échanges « Grand Département collections extra-européennes » organisée par le musée du quai Branly-Jacques Chirac le 22 septembre 2022. La recherche de provenances est un axe majeur, auquel s'ajoute également un questionnement sur les dénominations et les classifications des objets, préalable incontournable à leur médiation. La volonté de mettre à disposition des corpus muséographiques auprès des populations/communautés sources, d'engager un travail de réflexion avec ces dernières, d'en proposer un récit à plusieurs voix et de valoriser les créations contemporaines produites dans ces contextes collaboratifs, est également

²¹ Krzysztof Pomian, *Le musée, une histoire mondiale*, vol. III, *op.cit.*, p.720.

²² Historien et philosophe, ancien directeur de recherches et professeur émérite au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Spécialiste, pour l'histoire, de la culture européenne, de la construction historique, des collections muséales et des musées.

²³ Krzysztof Pomian, *Le musée, une histoire mondiale*, vol. III, *op.cit.*, p.721.

²⁴ En guise d'exemple, citons les journées professionnelles de l'ICOM France qui avaient pour sujet, en septembre 2022, « À qui appartiennent les collections ? », ainsi que la soirée débat « De quoi « musée » est-il le nom ? » en 2020.

²⁵ Émilie Girard (dir.), *À qui appartiennent les collections ? Journées professionnelles 2022*, Paris, ICOM France et le musée du Quai Branly – Jacques-Chirac, Décembre 2022, p.55.

manifeste au sein des musées répartis sur le territoire métropolitain comme ultramarin²⁶. »

Les postes de chercheurs au sein des musées sont aujourd'hui souvent associés à une mission de recherche de provenances, ce qui donné lieu à une nécessité de formation. Depuis février 2022, l'université de Paris-Nanterre propose une formation dédiée spécifiquement à la recherche de provenances²⁷. Cette formation s'inspire de ce qui existe déjà en Allemagne, depuis une dizaine d'années. Le présent mémoire s'inscrit pleinement dans cette démarche de la recherche de provenance.

Dans l'historiographie des musées, Krzysztof Pomian est l'incontournable figure de proue depuis 2020. Il a entrepris, ces dernières années, la rédaction d'une histoire mondiale des musées, composée de trois volumes, avec l'ambition d'aborder le sujet par l'angle tant économique que politique et social, en s'appuyant sur des exemples précis. Régulièrement invité à participer aux débats de l'ICOM France, il est reconnu par les professionnels des musées comme le premier à s'être intéressé à l'histoire mondiale et générale des musées. Les trois volumes, publiés entre 2020 et 2022 chez Gallimard, de *Le musée, une histoire mondiale* est la référence actuelle sur l'histoire des musées, leur construction et leur évolution. Cette référence, néanmoins, est à considérer comme une première base à étoffer dans les années à venir, non comme une fin en soi.

Avant la publication des travaux de Krzysztof Pomian, les recherches sur l'histoire des musées étaient plus souvent le fait des institutions elles-mêmes qui souhaitaient retracer leur propre histoire, certes à des fins culturelles, mais aussi souvent politiques et financières lorsqu'il était question de la rédaction du Projet scientifique et culturel (PSC)²⁸ de l'établissement, d'une demande de subvention ou d'une candidature pour l'obtention de l'appellation « Musée de France²⁹ ». Hors des musées, les chercheurs étaient rares à s'intéresser à l'histoire de ces

²⁶ Hélène Guiot, « Histoires, matérialités et muséographies des collections océaniques. Étude de cas », *Journal de la Société des Océanistes*, n°155, p.255-256, 2022, p.255.

²⁷ Présentation de la formation « Recherche de provenances des œuvres. Circulations, spoliations, trafics illicites, restitutions » sur le site Internet de cette formation, disponible à l'adresse : <https://rechercheprovenances.fr/>, [consulté le 04/04/23].

²⁸ « Un Projet scientifique et culturel (PSC) est le premier document opérationnel et stratégique qui définit l'identité et les orientations du musée. Il est une référence commune pour l'équipe du musée et la tutelle : il engage l'une comme l'autre sur le devenir de l'établissement. S'il est un document conceptuel qui apporte une vision sur l'histoire de l'institution et son évolution (ses collections, sa politique des publics, la mutation du service dans un cadre administratif plus large...) il n'en est pas moins un document opérationnel qui doit rendre compte des actions à porter à court et moyen termes, ainsi que des moyens qui l'accompagnent. En outre, si aucune mission du musée ne doit être négligée, le PSC est sélectif dans ses propositions et doit dégager des priorités. ». Définition du PSC du ministère de la Culture.

²⁹ « L'Appellation « musée de France » a été créée par la loi du 4 janvier 2002. Ainsi est considéré comme « Musée de France », au sens de cette loi, « toute collection permanente composée de biens dont la conservation et la

institutions comme en témoigne Krzysztof Pomian : « Il y a trente ans, quand je commençais à esquisser les premiers projets de ce livre, [...] les connaissances des rares chercheurs qui s'aventuraient dans l'histoire des collections et des musées comportaient à l'époque d'innombrables lacunes³⁰. ».

Ces dernières années, les chercheurs et les sujets de recherches portant sur les musées et sur les collections muséales se sont multipliés en France mais aussi à l'échelle mondiale³¹. Pour ce qui concerne plus spécifiquement les collections océaniques, l'École du Louvre s'est faite motrice de la recherche en proposant des cours et des sujets de mémoires spécifiquement sur cette thématique depuis une vingtaine d'années³². Cette croissance des chercheurs s'explique, d'une part, par la multiplication des musées dans le monde ces dernières décennies³³, et, d'autre part, par l'apparition de la recherche de provenances, qui demande souvent des connaissances en histoire, histoire de l'art et droit culturel³⁴.

Les professionnels des musées s'emparent également de l'histoire des musées et de leurs collections, hors du cadre des institutions ou des organismes, afin de transmettre des connaissances sur leur cadre de travail. C'est le cas, par exemple, d'Anne-Laure Béatrix³⁵ et de son *Dictionnaire amoureux des musées*³⁶. Son ouvrage est un condensé de ce qu'elle a appris sur le terrain et des cours qu'elle a donné à des étudiants, pendant le confinement, afin de partager son intérêt pour ces institutions, leur histoire, et leurs actualités, dont la recherche de provenances. Ces divers éléments montrent un véritable intérêt du grand public pour l'origine des collections, intérêt qui motive les institutions à travailler sur ces questions.

Il est intéressant, par ailleurs, de souligner la jeunesse des chercheurs se tournant vers cette spécialité. Ainsi, la formation de Paris-Nanterre, évoquée précédemment, a-t-elle, pour sa première promotion, une moyenne d'âge proche de la trentaine³⁷. La recherche sur l'histoire des musées et de leurs collections apparaît, dès lors, comme une thématique jeune, en plein

présentation revêtent un intérêt public et organisée en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public » (Code du patrimoine art. L410-1.). ». Définition de l'Appellation « musée de France » du ministère de la Culture.

³⁰ Krzysztof Pomian, *Le musée, une histoire mondiale*, vol. I, « Du trésor au musée », Paris, Gallimard, 2020, p.25.

³¹ *Ibid.*

³² Roger Boulay, « Les collections extra-européennes : 25 ans après », *La Lettre de l'OCIM*, Dijon, Université de Bourgogne, n°158, p.31-34, 2015.

³³ Krzysztof Pomian, *Le musée, une histoire mondiale*, vol. III, *op.cit.*, chapitre « Le boom des musées ».

³⁴ Présentation de la formation « Recherche de provenances des œuvres. Circulations, spoliations, trafics illicites, restitutions » sur le site Internet de cette formation, disponible à l'adresse : <https://rechercheprovenances.fr/>, [consulté le 04/04/23].

³⁵ Agrégée d'histoire, elle a travaillé au musée du Louvre pendant dix ans, jusqu'en 2022.

³⁶ Anne-Laure Béatrix, *Dictionnaire amoureux des musées*, Paris, Plon, 2022.

³⁷ Présentation de la formation « Recherche de provenances des œuvres. Circulations, spoliations, trafics illicites, restitutions » sur le site Internet de cette formation, disponible à l'adresse : <https://rechercheprovenances.fr/>, [consulté le 04/04/23].

développement et qui connaîtra probablement de nombreux changements dans les années à venir³⁸. La constitution d'un corpus de travaux variés sur l'origine des collections et la naissance des diverses institutions muséales tend à fonder, pour le futur, une matière scientifique pour consolider la connaissance de l'histoire des musées, peut-être avec une part plus importante des contributions de scientifiques et professionnels extra-européens, voire extra-occidentaux. La question de la provenance des collections est en effet pour l'instant limitée par une conception et une histoire occidentales du musée, le moteur professionnel de réflexions sur la thématique des musées étant l'ICOM, composé (en 2020) de 85% de membres européens³⁹.

La Polynésie française a beau être un territoire français depuis près de deux siècles, l'histoire du Pacifique sud, de la Polynésie, et plus largement des explorations et de la colonisation de ces zones, est un sujet à la marge de l'historiographie. Cela s'explique par l'éloignement géographique de la Polynésie par rapport à la métropole. L'être humain est ainsi fait que nous nous intéressons d'abord à ce qui est proche de nous. Peut-être existe-il aujourd'hui aussi, plus qu'avant, une crainte de la critique selon laquelle nous continuons à avoir un comportement colonisateur, en nous appropriant l'histoire de peuples que nous avons soumis, une forme d'appropriation culturelle. De manière générale, l'histoire de la colonisation, de ses conséquences et du regard que nous portons dessus est un sujet sensible depuis la fin des années 1980⁴⁰ et reste un vif débat dans les questions de restitution d'œuvres. Toutefois, le Pacifique sud, pour la France, fait rarement partie des thématiques ciblées par la critique.

Il existe surtout une raison et une logique historique à cet intérêt que nous pourrions qualifier de restreint. Dès le XVIII^{ème} siècle, la connaissance du Pacifique sud relève des savants qui s'y rendent, c'est-à-dire des géographes, des hydrographes, des botanistes, des astronomes et des ethnologues. Ce sont d'abord les scientifiques embarqués sur les navires des explorateurs qui permettent la connaissance, en Occident, de ces terres lointaines⁴¹. Dans la première moitié

³⁸ « Le Diplôme Universitaire « Recherche de provenances des œuvres. Circulations, spoliations, trafics illicites, restitutions » entend répondre par un programme approfondi et une méthodologie rigoureuse à une triple demande : [...] **l'intérêt des étudiants** et des jeunes générations pour ces problématiques qui correspondent à une quête de justice et d'équité sociales et historiques. ». Cf. la présentation de la formation « Recherche de provenances des œuvres. Circulations, spoliations, trafics illicites, restitutions » sur le site Internet de cette formation, disponible à l'adresse : <https://rechercheprovenances.fr/>, [consulté le 04/04/23].

³⁹ Juliette Raoul-Duval (dir.), « Ouverture officielle », dans *De quoi musée est-il le nom ?*, Cycle soirée-débat déontologie, Paris, ICOM France et l'INP, p.13-22, novembre 2020.

⁴⁰ Isabelle Merle et Emmanuelle Sibeud, « Histoire en marge ou histoire en marche ? La colonisation entre repentance et patrimonialisation », dans Maryline Crivello, Patrick Garcia et Nicolas Offenstadt (dir.), *Concurrence des passés : Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2006.

⁴¹ Ambre Genke Lhommeau, *La botanique dans le Pacifique Sud (1766-1804). De la collecte de la nature à la diffusion du savoir en Europe*, Mémoire de master d'Histoire, université de Grenoble, 2021.

du XIX^{ème} siècle, les savants ne font plus partie des expéditions, remplacés par des marins-scientifiques qui ont pour mission de compléter la connaissance géographique de l'espace⁴². Ainsi les premiers à retracer l'histoire de l'exploration du Pacifique sud sont les marins eux-mêmes, dans leur récit de voyage, lorsqu'ils sont de retour de mission. Pour prendre l'exemple de Jules Dumont d'Urville, son *Voyage au pôle Sud et dans l'Océanie* est typique de la production des savoirs après une expédition. Composée de plusieurs volumes thématiques, « Zoologie », « Botanique », « Anthropologie », etc., cette importante publication reprend surtout « l'Histoire du voyage »⁴³. Dans le même temps, les biographes se chargent de retracer la vie des officiers disparus comme un dernier hommage, et narrent leurs exploits reprenant alors le récit de leurs explorations, comme avec l'amiral Courbet ou le contre-amiral Bergasse du Petit-Thouars⁴⁴. Dans la continuité de ces monographies, les historiens de la Marine se sont principalement intéressés aux voyages de circumnavigation et à l'histoire des officiers de marine⁴⁵, laissant l'histoire de l'exploration du Pacifique sud, et plus généralement la connaissance de cet espace, aux géographes, à l'instar de Philippe Bachimon⁴⁶. Aujourd'hui, les travaux de ce dernier sont toujours des références⁴⁷.

Dans la discipline historique, le Pacifique sud reste un sujet peu étudié en France métropolitaine. Trois historiennes font figures de référence. La première, en terme chronologique, est Isabelle Merle⁴⁸ qui a soutenu sa thèse en 1993 : « La Nouvelle-Calédonie. Naissance d'une société coloniale, 1853-1920 »⁴⁹. Elle s'est particulièrement intéressée aux Premiers Contacts⁵⁰, notamment en Nouvelle-Calédonie, et aux questions coloniales et post-

⁴² Hélène Blais, *Voyages au Grand Océan, géographies du Pacifique et colonisation 1815-1845*, Paris, CTHS, coll. Géographie, 2005, p.9.

⁴³ Hélène Blais, « Le temps du retour », dans Hélène Blais et Olivier Loiseaux (dir.), *Visage de l'exploration au XIX^e siècle. Du mythe à l'histoire*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2022.

⁴⁴ Émile Ganneron, *L'amiral Courbet : d'après les papiers de la marine et de la famille*, Paris, Librairie Léopold Cerf, troisième édition, 1886, BnF ; Alcuis Ledieu, *L'Amiral Courbet*, Lille, Librairie de J. Lefort imprimeur éditeur, 1886, BnF ; Félix Dupont, *Le vice-amiral Bergasse du Petit-Thouars, d'après ses notes et sa correspondance, 1832-1890*, Paris, Perrin et Cie libraires-éditeurs, 1906, BnF.

⁴⁵ Hélène Blais, *Voyages au Grand Océan, op.cit.*, p.13.

⁴⁶ Géographe français, professeur de géographie du tourisme à l'université d'Avignon, chercheur au laboratoire Espace-Dev (UMR 228 IRD).

⁴⁷ Philippe Bachimon, *Tahiti entre mythes et réalités. Essai d'histoire géographique*, Paris CTHS, 1990 ; Philippe Bachimon, « Le continentalisme et l'exploration du Pacifique Sud », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 76, n°284-285, p.13-44, 1989.

⁴⁸ Directrice de recherche au CNRS. Elle est historienne de la colonisation, spécialiste de l'histoire du Pacifique et plus particulièrement de la Nouvelle-Calédonie. Membre du CREDO, elle en a été la directrice en 2018.

⁴⁹ Édité en 1995 : Isabelle Merle, *Expériences coloniales. La Nouvelle-Calédonie, 1853-1920*, Paris, Belin, 1995, deuxième édition, Toulouse, Anarcharsis, 2020.

⁵⁰ Période correspondant, pour les études océaniques, à la fin du XVIII^{ème} siècle et au début du XIX^{ème} siècle. La définition précise des bornes chronologiques de cette période est relativement subjective et dépend des événements retenus. Dans ce mémoire, nous entendons « Premiers Contacts » comme allant des années 1760 jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle. Voir Première partie, II/La confrontation de deux mondes : Premiers Contacts.

coloniales. Récemment elle a participé à la réédition de deux récits de voyages du XVIII^{ème} siècle. Au moment de l'arrivée des *Post-colonial studies* en France, elle a été en faveur d'une prise en compte de l'histoire de la colonisation tout en incitant à trouver un juste milieu entre la critique vindicative et la croyance que la colonisation n'est plus qu'un événement passé. Consciente des enjeux politiques et mémoriels, mais aussi de la diversité des sources entre le début et la fin de la colonisation, elle a plaidé pour une étude non pas seulement du début de la colonisation ou de la décolonisation mais de l'ensemble du phénomène, de ses acteurs, de ses enjeux et de ses évolutions⁵¹. C'est d'ailleurs le travail qu'elle a mené, avec Adrian Muckle, sur le système de l'indigénat, un système juridique répressif, mis en place en Nouvelle-Calédonie⁵². C'est aussi l'approche qui se retrouve dans ses articles : Isabelle Merle tend à prendre en compte les deux partis de la colonisation, colonisateurs et colonisés, afin d'éviter de tomber dans un manichéisme simplifié qui effacerait des réalités historiques. C'est le cas notamment dans son article « Les Mondes du Pacifique », dans l'ouvrage collectif *Histoire du Monde au XIX^e siècle*⁵³, où elle souligne la participation active des chefs polynésiens à l'installation européenne puis leurs tentatives de contrer la suprématie occidentale. Il s'agit là d'un élément souvent mis de côté dans les textes antérieurs, qui reporte de beaucoup la responsabilité de la colonisation et de la domination sur les seuls colonisateurs européens, parfois au point de faire passer les chefs polynésiens pour des personnes naïves et aisément manipulables.

Dans la continuité d'Isabelle Merle, figure Claire Laux⁵⁴, l'autrice d'une thèse, *Les théocraties missionnaires en Polynésie au XIX^{ème} siècle*⁵⁵, soutenue en 1998 et publiée en 2000. Son travail de thèse s'est particulièrement intéressé aux îles de la Polynésie et a exploité des sources inédites à l'époque, issues des archives religieuses. Son approche des Premiers Contacts porte ainsi sur l'influence des missionnaires, arrivés dans les archipels plusieurs années avant les agents de la colonisation et sur les prémices des phénomènes d'acculturation et de syncrétisme qui ont pu favoriser la domination occidentale. Par cette approche particulière, les travaux de Claire Laux sont inédits, l'histoire du Pacifique sud s'étant portée principalement sur les grandes figures de la colonisation, c'est-à-dire les officiers européens d'un côté et les chefs polynésiens de l'autre. Plus récemment, elle a obtenu l'habilitation à diriger les

⁵¹ Isabelle Merle et Emmanuelle Sibeud, « Histoire en marge ou histoire en marche ? La colonisation entre repentance et patrimonialisation », dans Maryline Crivello, Patrick Garcia et Nicolas Offenstadt (dir.), *Concurrence des passés : Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, op.cit.

⁵² Isabelle Merle et Adrian Muckle, *L'indigénat. Genèses dans l'empire français. Pratiques en Nouvelle-Calédonie*, Paris, CNRS Éditions, 2019.

⁵³ Pierre Singaravélou et Sylvain Venayre (dir.), *Histoire du monde au XIX^e siècle*, Paris, Éditions Pluriel, 2019.

⁵⁴ Professeure d'histoire contemporaine à Science Po et chargée de cours en histoire moderne à l'Institut catholique de Paris.

⁵⁵ Claire Laux, *Les théocraties missionnaires en Polynésie au XIX^{ème} siècle*, Paris, L'Harmattan, 2000.

recherches, qui a donné lieu à la publication d'un second ouvrage *Les Français et les Anglais dans le Pacifique de 1763 à 1914*⁵⁶ en 2011. Depuis lors, elle a dirigé trois thèses portant sur l'histoire du Pacifique sud. Claire Laux exprime très bien elle-même le manque d'intérêt historique pour cette thématique : « L'histoire des îles du Pacifique a longtemps été le parent pauvre d'une histoire de l'outre-mer réduite déjà en France à la portion congrue. [...] en s'aventurant dans le Pacifique, les historiens marchent sur des terres longtemps laissées à d'autres disciplines⁵⁷. ».

La dernière historienne à faire figure de référence est Hélène Blais⁵⁸ qui a publié une version remaniée de sa thèse de doctorat en 2005, *Voyage au Grand Océan, géographies du Pacifique et colonisation* et a participé à plusieurs ouvrages collectifs dans lesquels elle traite du Pacifique sud. Son approche s'intéresse spécialement à la géographie, en tant qu'objet historique et la manière dont le développement de cette science nouvelle a forgé la colonisation des îles. De ce fait son travail est plus concentré sur les Européens que ne le sont ceux d'Isabelle Merle et Claire Laux, non par européocentrisme mais parce qu'elle se questionne sur la construction d'un savoir en Europe et sur les répercussions de celui-ci. Toutefois, depuis une dizaine d'années, ses recherches portent sur l'Algérie coloniale.

Le développement de la connaissance et la recherche sur le Pacifique sud, et notamment sur la Polynésie française, sont en fait plutôt l'apanage des archéologues. L'archéologie en Océanie ne porte pas exclusivement sur les Premiers Contacts et la colonisation, mais cela en est l'un des axes de recherches encore aujourd'hui⁵⁹. L'archéologie est active depuis une soixantaine d'années dans les archipels, portée par quelques figures comme Éric Conte⁶⁰ pour la Polynésie française, ou encore Christophe Sand⁶¹ pour la Nouvelle Calédonie. Éric Conte a notamment publié en 2000 *L'archéologie en Polynésie française. Esquisse d'un bilan critique*⁶², qui est le premier ouvrage de synthèse ethnoarchéologique portant sur la Polynésie⁶³.

⁵⁶ Claire Laux, *Les Français et les Anglais dans le Pacifique de 1763 à 1914*, Paris, éditions Karthala, 2011.

⁵⁷ Claire Laux, « Acculturation et syncrétisme : la rencontre des approches ethnologique et historique dans le cas océanien », *Histoire et missions chrétiennes*, éditions Karthala, n°5, p.105-120, 2008.

⁵⁸ Agrégée d'Histoire, professeure à l'École normale supérieure depuis 2015 et directrice du département d'histoire de celle-ci.

⁵⁹ Éric Conte, *L'archéologie en Polynésie française. Esquisse d'un bilan critique*, Papeete, Au vent des îles, 2000.

⁶⁰ Directeur de la Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique (UAR 2503 – CNRS – UPF), professeur des universités en ethnoarchéologie océanienne à l'Université de la Polynésie française.

⁶¹ Archéologue, ancien directeur de l'Institut d'archéologie de la Nouvelle-Calédonie, membre de l'UMR SENS – Savoirs, Environnement, Sociétés (ancien UMR GRED - Gouvernance, Risque, Environnement, Développement) de l'université Paul-Valéry Montpellier 3.

⁶² Éric Conte, *L'archéologie en Polynésie française, op.cit.*

⁶³ Anne Di Piazza, « Compte-rendu, Éric Conte, *L'archéologie en Polynésie française. Esquisse d'un bilan critique* », *Journal de la Société des Océanistes*, n°116, p.107-108, 2003.

Ce texte retrace cinquante ans de recherches archéologiques dans les archipels polynésiens et avance les pistes qu'il reste à explorer. Afin de répondre aux questions posées par ces pistes, Éric Conte a également fondé, en 2007, le Centre international de recherche archéologique sur la Polynésie (CIRAP) qui regroupe des chercheurs des universités de la Polynésie française, d'Auckland, de Californie-Berkeley et de Paris I (Panthéon-Sorbonne). Il a dirigé l'ouvrage de référence sur l'histoire de Tahiti : *Une histoire de Tahiti. Des origines à nos jours*⁶⁴, en collaboration avec des enseignants et des chercheurs de l'Université de la Polynésie française (UPF). Il vient de faire éditer un nouvel ouvrage portant cette fois-ci sur la navigation en Polynésie⁶⁵. Quant à Christophe Sand, il a tout récemment publié *Hécatombe océanienne. Histoire de la dépopulation du Pacifique et ses conséquences (XVI^e-XX^e siècle)*⁶⁶, ouvrage qui s'appuie sur cinquante-deux études de cas pour relever l'effet qu'ont eu les Premiers Contacts sur la population du Pacifique sud. Il tend ainsi à mettre un terme à près de soixante-dix ans de débats entre démographes historiques et archéologues quant à la dépopulation, ou non, du Pacifique sud à la suite des Premiers Contacts avec les Européens⁶⁷. Éric Conte et Christophe Sand, par leurs recherches archéologiques, veulent apporter les sources océaniques de l'histoire des Contacts et plus largement de l'histoire du Pacifique sud. En effet, jusqu'aux années 2000, ce sont très majoritairement les sources écrites occidentales qui servaient à cette historiographie, causant des erreurs d'interprétation et présentant des lacunes.

Citons également les travaux d'Aymeric Hermann⁶⁸ qui s'intéresse plus spécifiquement aux objets et à la dimension matérielle des faits sociaux. À la différence des archéologues précédemment cités, qui travaillent plutôt sur les sociétés insulaires et leurs évolutions pendant et après les Contacts avec les Européens, Aymeric Hermann porte ses recherches sur les dynamiques économiques et technologiques de la Polynésie, c'est-à-dire sur les réseaux d'échange de savoirs et de biens, entre et à l'intérieur des archipels. Régulièrement partie prenante d'ouvrages collectifs, il a aussi publié quelques monographies à titre personnel comme *Production des lames d'herminette dans l'île de Tupua'i (Archipel des Australes, Polynésie*

⁶⁴ Éric Conte (dir.), *Une histoire de Tahiti. Des origines à nos jours*, Papeete, Au vent des îles, 2019.

⁶⁵ Éric Conte, *Sur le chemin des étoiles. Navigation traditionnelle et peuplement des îles du Pacifique*, Papeete, Au vent des îles, 2023.

⁶⁶ Christophe Sand, *Hécatombe océanienne. Histoire de la dépopulation du Pacifique et ses conséquences (XVI^e-XX^e siècle)*, Papeete, Au vent des îles, 2023.

⁶⁷ Christophe Sand, « La dépopulation océanienne suite aux premiers contacts européens : réévaluation des chiffres et analyse des conséquences », conférence donnée lors du séminaire du CREDO, le vendredi 19 septembre 2023.

⁶⁸ Chercheur associé du *Department of Linguistic and Cultural Evolution*, Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology et membre de l'UMR 8068 Technologie et Ethnologie des Mondes Préhistoriques de l'université de Nanterre.

française) : *Spécialisation artisanale et évolution des chefferies en Polynésie centrale*⁶⁹. En novembre 2023, il a reçu le prix Science ouverte des données de la recherche décerné par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche pour son projet de reconstitution des voyages interinsulaires grâce à la géochimie.

En plus des archéologues, les ethnologues sont très présents dans la recherche sur le Pacifique sud avec, notamment le Centre de recherche et de documentation sur l'Océanie (CREDO), associé à l'université d'Aix-Marseille, au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Si le CREDO est « un centre de recherche et de documentation pluridisciplinaire spécialisé sur les sociétés du Pacifique sud dans les domaines de l'anthropologie sociale et culturelle, de l'histoire et de l'archéologie, de l'ethnomusicologie et de l'ethnolinguistique⁷⁰ », la majeure partie de ses membres sont des ethnologues. Dans cette discipline les travaux d'Alain Babadzan⁷¹, portant sur les religions et les mythes polynésiens sont des références. Son ouvrage *Les dépouilles des dieux. Essai sur la religion tahitienne à l'époque de la découverte*⁷², notamment, est encore régulièrement cité malgré la date de sa première édition. Serge Tcherkézoff⁷³, un autre ethnologue, exerce une influence certaine sur l'histoire de la construction du mythe polynésien et l'invention des races océaniques par les Européens⁷⁴. Il croise la recherche historique sur les explorations, les explorateurs et les Premiers Contacts. C'est également le cas des travaux d'Hélène Guiot⁷⁵, qui portent sur les collections polynésiennes et océaniques des musées français⁷⁶.

⁶⁹ Aymeric Hermann, « Production des lames d'herminette dans l'île de Tupua'i (Archipel des Australes, Polynésie française) : Spécialisation artisanale et évolution des chefferies en Polynésie centrale », *Journal of Lithic Studies*, vol.4, n°2, p.351-385, septembre 2017.

⁷⁰ Présentation du CREDO sur son site Internet, disponible à l'adresse : <https://www.pacific-credo.fr/index.php/fr/> [consulté le 28/04/23].

⁷¹ Professeur des universités émérite et maître de conférences en ethnologie, affecté à l'université Paul-Valéry Montpellier 3, il était membre du Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative de l'université de Paris X-Nanterre, CNRS UMR 116 en 1993.

⁷² Alain Babadzan, *Les dépouilles des dieux. Essai sur la religion tahitienne à l'époque de la découverte*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1993.

⁷³ Directeur d'études, membre émérite de l'EHESS et professeur honoraire de l'*Australian National University*. Co-fondateur du CREDO, directeur de celui-ci de 1999 à 2007 et membre depuis lors.

⁷⁴ Par exemple : Serge Tcherkézoff, *L'invention française des « races » et des régions de l'Océanie*, Papeete, Au vent des îles, 2008.

⁷⁵ Ethnologue, chercheuse indépendante, chargée de cours à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) et à l'École du Louvre. Chargée de l'inventaire des collections de Polynésie française dans les musées français et européens, pour le ministère de la culture de Polynésie française et pour le musée de Tahiti et des îles, ainsi que de l'inventaire des collections de Wallis et Futuna.

⁷⁶ Par exemple : Hélène Guiot, « Histoires, matérialités et muséographies des collections océaniques. Étude de cas », art.cit.

Les musées sont également des moteurs pour la recherche sur l'exploration du Pacifique sud et par extension des contacts entre Européens et Océaniens et sur l'histoire des peuples du Pacifique sud. Avec le développement de la recherche de provenances, ils sont de plus en plus nombreux à s'intéresser à leur collection océanienne et à communiquer sur le sujet par le biais d'expositions et de publications. Citons en guise d'exemple la triple exposition sur l'île de Pâques qui s'est tenue entre 2018 et 2019 dans trois musées différents : le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, le musée Champollion – Les écritures du monde de Figeac et le musée Fenaille de Rodez. Chacun des musées abordait une thématique différente en fonction de son propre PSC mais les trois expositions étaient liées et ont donné lieu à un unique catalogue d'exposition⁷⁷. Le musée de Tahiti, qui a rouvert ses portes le 4 mars 2023 après quatre années de travaux, sous le nom *Te Fare Iamanaha*, s'est lui aussi engagé dans la recherche sur les populations polynésiennes en consacrant une partie de son parcours permanent aux Premiers Contacts entre Polynésiens et Occidentaux⁷⁸. Preuve de l'impulsion que peut donner un musée à la recherche, ce ne sont pas moins de trois ouvrages scientifiques qui sont parus en 2023 au sujet de l'histoire de la Polynésie : *Ahutoru ou l'envers du voyage de Bougainville à Tahiti*⁷⁹ en mars, *Sur le chemin des étoiles. Navigation traditionnelle et peuplement des îles du Pacifique*⁸⁰ en avril et *Hécatombe océanienne. Histoire de la dépopulation du Pacifique et ses conséquences (XVI^e-XX^e siècle)*⁸¹ en octobre.

En comparaison avec la situation française où l'histoire du Pacifique sud apparaît périodiquement mais « furtivement⁸² », les études sur ce même sujet ont été nombreuses chez les Britanniques, et ce, dès la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'idée motrice était de rompre avec l'histoire impériale, ce qui s'inscrit en parallèle des mouvements d'indépendance dans plusieurs pays de l'empire britannique. La recherche s'est axée sur la dénonciation des préjugés ethnocentriques. L'étude des échanges entre Européens et Océaniens est devenue l'une des voies privilégiées de l'historiographie au Royaume-Uni, mais aussi dans les universités des anciennes colonies du Pacifique, en Australie et en Nouvelle-Zélande, ainsi qu'à Hawaii. Ces études et les échanges qu'ils ont suscité ont donné lieu à de nombreux travaux, avec notamment Oskar Sparte comme chef de file. Ces vingt dernières années, les approches se sont encore

⁷⁷ Anne Blanquer-Maumont, Aurélien Pierre et Céline Ramio (dir.), *L'île de Pâques*, *op.cit.*

⁷⁸ Article « Ouverture de Te Fare Iamanaha » sur le site Internet du musée *Te Fare Iamanaha* de Papeete, disponible à l'adresse : https://www.museetahiti.pf/evenements/ouverture-de-te-fare-iamanaha/?utm_source=substack&utm_medium=email, [consulté le 28/04/23].

⁷⁹ Véronique Dorbe-Larcade, *Ahutoru ou l'envers du voyage de Bougainville à Tahiti*, Papeete, Au vents des îles, 2023.

⁸⁰ Éric Conte, *Sur le chemin des étoiles*, *op.cit.*

⁸¹ Christophe Sand, *Hécatombe océanienne*, *op.cit.*

⁸² Hélène Blais, *Voyages au Grand Océan*, *op.cit.*, p.14.

complexifiées avec l'apparition de nouveaux sujets d'étude très prégnants dans la recherche contemporaine comme le féminisme, les études sur le genre ou encore l'attention aux minorités⁸³.

Ces nouvelles thématiques apparaissent également en France, bien qu'elles y soient moins dominantes. Cela explique en partie que les recherches portant sur la figure d'un seul explorateur français se soient taries. Cela est également le fait de l'abandon progressif de l'image de l'explorateur héroïque. Il est de moins en moins question de faire une biographie que de comprendre des enjeux plus généraux. C'est pourquoi la personnalité de Gaston Rocquemaurel ne fit pas souvent l'objet d'études, d'autant moins que les traces écrites qu'il a pu laisser derrière lui sont peu nombreuses et éparses.

En tant que fonds muséographique, la collection de Gaston Rocquemaurel a fait l'objet de diverses recherches depuis quelques années. Toutefois ces recherches n'ont pas toujours été rendues accessibles au public car elles relèvent bien souvent des documents de travail du Muséum de Toulouse. Ainsi, depuis 2009, Hélène Guiot étudie régulièrement des ensembles choisis des collections océaniques du Muséum, corpus dans lesquels figurent souvent des objets du fonds Roquemaurel⁸⁴. Encore en 2021, Sylviane Bonvin Pochstein, conservatrice au Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, soulignait la nécessité de ces recherches tant pour la connaissance des collections que pour une question de rigueur scientifique. Il y a pour elle une nécessité de retravailler, de « repenser » les collections océaniques du Muséum, y compris celle de Gaston Rocquemaurel⁸⁵.

Avant même la publication de cet article, deux mémoires universitaires avaient déjà été réalisés en intégrant la collection dans leur objet d'étude. D'une part « Les collections fidjiennes françaises : l'exemple des collectes Dumont d'Urville »⁸⁶ de Stéphanie Leclerc-Caffarel⁸⁷ en 2008 ; et, d'autre part, « Regards sur les collections océaniques du Muséum d'histoire naturelle

⁸³ Hélène Blais, *Voyages au Grand Océan*, op.cit., p.15.

⁸⁴ En guise d'exemple : Hélène Guiot, *La collection de pagaies océaniques du Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse*, Rapport d'étude, Toulouse, 2016 ; Hélène Guiot, *La collection d'hameçons océaniques du Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse*, Rapport d'étude, Toulouse, 2019.

⁸⁵ Sylviane Bonvin Pochstein, Magali Dufau et Lành Granier, « Repenser les collections océaniques du muséum de Toulouse : entre histoire et nouvelle éthique », *Journal de la Société des Océanistes*, n°152, p.49-60, 2021.

⁸⁶ Stéphanie Leclerc-Caffarel, *Les collections fidjiennes françaises : l'exemple des collectes Dumont d'Urville*, Mémoire de master d'Histoire de l'Art, École du Louvre, Paris, 2008.

⁸⁷ Docteure en histoire de l'art, responsable des collections du Pacifique au musée du Quai Branly – Jacques Chirac.

de Toulouse » de Lành Granier⁸⁸ en 2017⁸⁹. Le stage de Stéphanie Leclerc-Caffarel au Muséum d'histoire naturelle de Toulouse a également débouché sur deux articles publiés en anglais. D'une part « *The oceanic collections of Gaston de Rocquemaurel* »⁹⁰, est la version revue et éditée d'une communication lors d'un colloque⁹¹ proposant une description et une analyse de la collection Roquemaurel ainsi que des motivations du marin. D'autre part « *A disillusioned explorer: Gaston de Rocquemaurel or the culture of French naval scholars during the first part of the 19th century* »⁹², rédigé conjointement avec Jean-Philippe Zanco⁹³. Ce dernier article traite de la collection du navigateur mais aussi de sa personnalité et de son parcours, proposant ainsi une synthèse tant de l'article précédent que des recherches de Jean-Philippe Zanco sur Gaston Rocquemaurel.

Comme marin, explorateur et comme donateur de la ville de Toulouse, Gaston Rocquemaurel a parfois fait l'objet de travaux de recherches et de publications à part entière, sans que le point d'entrée du sujet ne soit sa collection ethnographique. Le premier, et principal, chercheur à s'être intéressé à Gaston Rocquemaurel est Jean-Philippe Zanco, cité précédemment. Il a publié *Le ministère de la Marine sous le Second Empire*⁹⁴, qui est issu de sa thèse et qui a probablement constitué sa première rencontre, dans les archives, avec Gaston Rocquemaurel. En 2008, Jean-Philippe Zanco participe au colloque « Lapérouse et les explorateurs français du Pacifique, espaces de découvertes et savoirs scientifiques (1760-1840) » organisé au musée de la Marine. Dans sa présentation, il retrace le parcours de Gaston Rocquemaurel, permettant la découverte de ce navigateur. Jean-Philippe Zanco traite de la figure de Gaston Rocquemaurel comme exemple de marin-savant, légèrement en décalage avec les attentes de son temps. Il inscrit le personnage par rapport à son époque mais sans pousser la recherche sur les motivations et les sentiments personnels de l'explorateur. Deux ans plus tard, une étudiante en master d'Histoire à Toulouse II Jean-Jaurès, Chloé Della Via, réalise un

⁸⁸ Alors en master d'histoire de l'art à l'université de Toulouse II Jean-Jaurès.

⁸⁹ Lành Granier, *Regards sur les collections océaniques du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse*, Mémoire de master d'Histoire de l'art, Toulouse II Jean-Jaurès, 2017.

⁹⁰ Stéphanie Leclerc-Caffarel, « *The Oceanic Collections of Gaston de Rocquemaurel* », *Journal of Museum Ethnography*, n°26, p.120-137, 2013.

⁹¹ Sue Giles et Lisa Graves, « *Amateur Passions/Professional Practice : Ethnography Collectors and Collections – An introduction* », *Journal of Museum Ethnography*, n°23, p.3-6, 2009.

⁹² Stéphanie Leclerc-Caffarel et Jean-Philippe Zanco, « *A disillusioned explorer: Gaston de Rocquemaurel or the culture of French naval scholars during the first part of the 19th century* », *Terrae Incognitae*, vol. 45, n°2, p.113-127, octobre 2013.

⁹³ Docteur en histoire du droit, agrégé en sciences économiques et sociales et chercheur indépendant en histoire maritime.

⁹⁴ Jean-Philippe Zanco, *Le ministère de la Marine sous le Second Empire*, Vincennes, Service historique de la Marine, 2003.

mémoire sur Gaston Rocquemaurel, en s'attachant particulièrement, cette fois-ci, à sa figure de donateur de la ville de Toulouse⁹⁵.

L'article de Stéphanie Leclerc-Caffarel et Jean-Philippe Zanco, de 2013, était ainsi le travail le plus récent portant à la fois sur Gaston Rocquemaurel et sur sa collection ethnologique, ce qui explique la volonté, presque dix ans plus tard, de Sylviane Bonvin Pochstein de retravailler sur ce fonds. Réflexion apportée par le travail de recherche de Lành Granier en 2017, sur les collections océaniques en général, ce qui explique aussi sa participation à la rédaction de l'article « Repenser les collections océaniques du muséum de Toulouse : entre histoire et nouvelle éthique ».

Enfin, travailler sur Gaston Rocquemaurel, officier de marine du XIX^{ème} siècle, implique d'aborder l'historiographie de l'exploration du monde et de la marine. Sur cette thématique, les travaux et les recherches ne manquent pas. Les productions ont été abondantes au fil des décennies. Les explorateurs apparaissent comme les premiers historiens, au sens de ceux qui écrivent l'histoire, de l'exploration. Dès lors, et pendant de nombreuses décennies, l'historiographie de l'exploration est dominée par des grands hommes et leurs exploits, par la notion de « grandes découvertes » et par une vision européenne des explorations⁹⁶. Au XIX^{ème}, cette historiographie permet même de « forger un discours sur l'exceptionnalité de l'Europe et sur l'universalisme. [Ces récits ont] contribué à justifier de facto l'expansion coloniale de cette même Europe⁹⁷ ». Si les historiens se sont progressivement détachés de ces discours idéologiques et politiques, la démarche a été longue⁹⁸. L'historiographe se trouvait souvent privée de sources opposables à celles produites par les Européens, car quasiment inexistantes, mais aussi parce que celles qui existaient avaient tendance à être noyées dans la masse des fonds⁹⁹. Il fallut attendre le début des années 1980 pour qu'émerge un nouveau courant de réflexions, notamment avec Michel Mollat du Jourdain¹⁰⁰, afin d'imposer une idée de « rencontre », entre des sociétés qui s'ignoraient, à celle de « découverte » d'un territoire par

⁹⁵ Chloé Della Via, *Gaston Roquemaurel (1804-1878) : un navigateur au service de sa ville*, Mémoire de master d'Histoire, Toulouse – Le Mirail, 2010.

⁹⁶ Romain Bertrand (dir.), *L'Exploration du monde*, *op.cit.*, introduction.

⁹⁷ Sonya Faure et Thibaut Sardier, « L'histoire dont vous n'êtes plus vraiment le héros [entretien avec Hélène Blais et Romain Bertrand] », *Libération*, Paris, 26 novembre 2019.

⁹⁸ Romain Bertrand (dir.), *L'Exploration du monde*, *op.cit.*, p.16.

⁹⁹ Hélène Blais et Serge Weber, « Montrer les invisibles de l'histoire de l'exploration. Recherche académique et muséographie », *EchoGéo*, n°62, 2022.

¹⁰⁰ Historien, médiéviste, spécialiste de l'histoire maritime. Agrégé d'histoire et de géographie, professeur à l'Université de la Sorbonne, élu en 1978 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et membre de l'Académie de Marine.

une société¹⁰¹. Il s'agit ici d'un changement de regard car l'idée de la « découverte » sous-entendait que le territoire découvert n'avait pas d'histoire avant ce moment-là, que la découverte le faisait rentrer dans l'histoire. Tandis que l'idée de « rencontre » implique le croisement et l'imbrication de plusieurs histoires.

Aujourd'hui, l'historiographie de l'exploration tend à s'ouvrir au monde, à ne plus être autant centrée sur l'Europe et à reconnaître que l'exploration n'est pas l'apanage des Européens. Elle met aussi en avant d'autres figures que celles des explorateurs. L'une des figures importantes de ce nouveau courant est Romain Bertrand¹⁰². Cet historien est spécialiste de la domination européenne en Asie pendant la période coloniale. Il est considéré comme l'un des représentants français du courant de l'histoire connectée. Il a dirigé la publication, en 2019, de *L'Exploration du monde. Une autre histoire des Grandes Découvertes*¹⁰³, qui démontre cette volonté de quitter l'eurocentrisme et d'élargir tant la chronologie que les bornes spatiales de l'exploration.

Une autre figure de cette nouvelle historiographie de l'exploration est Hélène Blais, déjà citée pour ses recherches sur le Pacifique sud. Elle a contribué à l'ouvrage collectif de Romain Bertrand mais a surtout été co-commissaire de l'exposition « Visages de l'exploration au XIX^e siècle » à la Bibliothèque nationale de France (BnF) de mai à août 2022. Le parti pris de cette exposition était de « saisir le prétexte de la mise à disposition de toutes ces pièces fascinantes pour montrer qu'on pouvait interroger aujourd'hui autrement l'histoire de l'exploration. L'enjeu étant de déconstruire la mythologie de l'exploration, il fallait revenir aux traces, mais en les montrant autrement¹⁰⁴ ». Hélène Blais inscrit elle-même son travail dans un nouveau courant de l'historiographie : « Plus largement, le projet [de l'exposition à la BnF] s'inscrit dans la lignée des histoires globales qui abordent la question coloniale en s'efforçant de décentrer les regards, pour sortir des récits héroïques et "provincialiser l'Europe" selon l'expression de l'historien Dipesh Chakrabarty¹⁰⁵. »

Les sources concernant la Polynésie avant les Contacts, pendant et dans les quelques années qui ont suivies sont parcellaires car elles sont exclusivement de la main des Européens.

¹⁰¹ Michel Mollat, *Les Explorateurs du XIII^e au XVI^e siècle. Premiers regards sur les mondes nouveaux*, Paris, CTHS, 2005, première édition 1984, p.6.

¹⁰² Membre du Centre de recherches internationales (CERI) de l'Institut d'études politiques de Paris.

¹⁰³ Romain Bertrand (dir.), *L'Exploration du monde*, op.cit.

¹⁰⁴ Hélène Blais et Serge Weber, « Montrer les invisibles de l'histoire de l'exploration. Recherche académique et muséographie », art.cit.

¹⁰⁵ Sébastien Magro, « Visages de l'exploration au XIX^e siècle, du mythe à l'histoire, à la BnF (Paris) », [entretien avec Hélène Blais], dans *La botte de Champollion* [en ligne], n°2, 29 septembre 2022, disponible à l'adresse : <https://bottedechampollion.substack.com/p/2-des-visages-photographies-une-expo>, [consulté le 29/09/22].

Nous avons tenté de pallier ce regard unilatéral en nous appuyant le plus possible sur les travaux d'archéologie et les recherches récentes menées par chercheurs océanistes, dans plusieurs domaines. Toutefois, concernant les sources, nous avons utilisé les récits des voyageurs européens. Parmi ceux-ci, il y a les écrits de Gaston Rocquemaurel, mais aussi ceux compilés par Jean-Jo Scemla dans *Le Voyage en Polynésie, anthropologie des voyageurs occidentaux de Cook à Segalen*¹⁰⁶, ceux de René-Primevère Lesson, que nous avons extrait de l'article de Claude Stéfani « La collection Lesson du musée Hèbre de Rochefort : essai d'une reconstitution historique »¹⁰⁷ ou des textes d'autres marins dont nous avons trouvé des citations au fil de nos lectures. Nous avons également beaucoup utilisé l'ouvrage *État de la société tahitienne à l'arrivée des Européens*¹⁰⁸ d'Edmond de Bovis, afin d'avoir le regard d'un marin français quelques années après Gaston Rocquemaurel.

C'est sur le marin toulousain et le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse que les archives sont les plus nombreuses et les plus variées tant dans leur support que dans leur contenu. La difficulté a été de parvenir à les identifier et à les réunir. Il est ainsi probable que de nouvelles sources soient découvertes au fil des recherches mais aussi des éventuelles acquisitions. En effet, nous avons découvert que certains documents, comme des lettres, avaient été vendues aux enchères ces dernières années. Il existe donc des sources dans des fonds privés qui nous sont, pour l'instant, inaccessibles.

Puisque Gaston Rocquemaurel fit don, à deux reprises, de sa collection personnelle d'objets ethnologiques et de sciences naturelles à la ville de Toulouse, les archives les plus facilement identifiables sont celles de la ville. Les délibérations municipales gardent la trace du don, qui a dû être accepté par la municipalité et peut ainsi permettre d'avoir une première idée de la réception de la collection¹⁰⁹. De plus, le muséum de Toulouse étant une institution municipale depuis sa création, ses archives figurent également au catalogue des archives municipales de Toulouse. En étudiant ces sources, nous avons trouvé des informations tant sur le muséum lui-même, son histoire, ses objectifs scientifiques, que sur le parcours des objets rapportés par Gaston Rocquemaurel en tant que collection muséale¹¹⁰. Par ailleurs, au sein du

¹⁰⁶ Jean-Jo Scemla, *Le Voyage en Polynésie, anthropologie des voyageurs occidentaux de Cook à Segalen*, Paris, Robert Laffont, 1994.

¹⁰⁷ Claude Stéfani, « La collection Lesson du musée Hèbre de Rochefort : essai d'une reconstitution historique », dans *Journal de la Société des Océanistes*, n°152, p.61-76, 2021.

¹⁰⁸ Edmond de Bovis, *État de la société tahitienne à l'arrivée des Européens*, Papeete, réédition dans le *Journal de la Société des études océaniques*, n°4, 1978, première édition 1855.

¹⁰⁹ AM de Toulouse, sous-série 1 D : Administration générale de la commune - Conseil Municipal - 1776 – 1923.

¹¹⁰ AM de Toulouse, sous-série 3 D : Administration générale de la commune et sous-série 2 R : Instruction publique, Sciences, Lettres et Arts.

catalogue des archives, nous avons découvert un catalogue des collections ethnologiques du muséum de Toulouse¹¹¹. Celui-ci est particulièrement instructif car il dresse la liste des objets ethnologiques possédés par le muséum depuis 1841 jusqu'à 1858, ce qui recouvre les deux dons de Gaston Rocquemaurel.

Dans le catalogue des archives municipales, nous avons également découvert un discours de Gaston Rocquemaurel à l'Académie des Jeux Floraux, dans son recueil de 1865-1866¹¹² de celle-ci. Le capitaine de marine alors à la retraite y remercie les membres de l'Académie à la suite de son intégration parmi eux. Les archives municipales ne possèdent malheureusement pas tous les recueils de l'Académie des Jeux floraux, mais ceux-ci ont été numérisés et sont à présent disponibles sur Gallica¹¹³. Cette accessibilité numérique et le concours de l'archiviste de l'Académie des Jeux Floraux ; Guillaume Delvolvé, nous ont permis d'identifier deux discours, des récits de voyages, donnés par Gaston Rocquemaurel lors des séances de l'Académie¹¹⁴. Au-delà de l'attrait qu'ont ces deux récits en tant que sources primaires, il est intrigant de les comparer au seul autre récit de ses voyages connu écrit de la main de l'officier de marine. En effet, la *Gazette du Languedoc* a publié, à la manière d'un feuilleton, des lettres de Gaston Rocquemaurel alors qu'il était sur l'*Astrolabe*¹¹⁵. L'un des événements racontés dans ces lettres a été repris par lui, plus de vingt ans plus tard, dans l'un de ses discours¹¹⁶. Les ressemblances entre ces deux récits, mais surtout leurs différences, fournissent ainsi une piste à explorer.

La recherche d'archives publiques s'est poursuivie aux archives départementales de Haute-Garonne. Nous avons découvert dans une autre source¹¹⁷ qu'un jugement avait été rendu par la première chambre du tribunal civil de Toulouse à la demande de Gaston Rocquemaurel en 1848. Il a été difficile de retrouver le jugement en question, bien que nous connussions sa date, ses protagonistes et la chambre judiciaire concernée car le fonds de classement relatif aux documents judiciaires de la période moderne est en cours de modification. Il est donc

¹¹¹ *Musée de Toulouse. Notice des objets dont se compose la galerie ethnographique*, Toulouse, Typographie Veuve Dieulafoy et Cie, 1858, AM de Toulouse, Cote 2224.

¹¹² *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux : 1865-1866*, Toulouse, éd. Douladoure, 1866, AM de Toulouse, Cote BH561.

¹¹³ Disponible en ligne à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb34440191v/date> [consulté le 06/04/23].

¹¹⁴ Gaston Rocquemaurel, « Souvenirs de voyage - Nouvelle Zélande », dans *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux : 1868-1869*, Toulouse, éd. Douladoure, 1869, Bibliothèque nationale de France, p. 379-412. Et Gaston Rocquemaurel, « Souvenirs de voyage - Mission française aux îles Gambier (Océanie) », dans *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux : 1871-1872*, Toulouse, éd. Douladoure, 1872, BnF, p.303-336.

¹¹⁵ *Gazette du Languedoc (Mémorial de Toulouse), Journal des intérêts provinciaux*, Toulouse, [sans éditeur], 9 février 1840, BnF.

¹¹⁶ Gaston Rocquemaurel, « Souvenirs de voyage - Mission française aux îles Gambier (Océanie) », *op.cit.*

¹¹⁷ *Bulletin de la Société de Géographie de Toulouse*, Toulouse, E.Privat Libraire-éditeur, 1907, Archives régionales de Midi-Pyrénées, p.8-9.

envisageable que la cote annoncée dans ce mémoire¹¹⁸ soit modifiée à l'avenir. En plus des documents judiciaires, les archives départementales conservent les registres de l'état civil des petites communes de Haute-Garonne. Si nombre des membres de la famille de Gaston Rocquemaurel, y compris lui-même, sont nés et morts à Toulouse, ses frères ont seulement vécu à Merville. Nous avons pu en retrouver la trace dans les registres numérisés des archives départementales¹¹⁹.

Nous avons aussi consulté les archives de la Marine, conservées au Service historique de la Défense et aux archives nationales, tel que le dossier personnel de Gaston Rocquemaurel¹²⁰. Quelques documents épars traitent de l'officier toulousain et de ses expéditions. Le document le plus intéressant à ce propos est le journal de bord de l'*Astrolabe*, tenu par Gaston Rocquemaurel, en sa qualité de second. Ce journal, composé de trois volumineux ouvrages reliés, est enrichi de longues descriptions des paysages, de l'artisanat, des personnes rencontrées, ainsi que de croquis. Malheureusement, dans le cadre de ce mémoire, le temps nous a manqué pour déchiffrer les pages du journal, dont l'encre a transpercé.

Pour tenter de brosser un portrait de Gaston Rocquemaurel, nous avons souhaité le voir à travers ceux qui l'ont connu. Si lui-même n'a pas fait l'objet d'une biographie de son vivant ou peu après sa mort¹²¹, il a fréquenté amiraux et vice-amiraux ayant fait, eux, l'objet de plusieurs récits biographiques, notamment l'amiral Amédée Courbet et le vice-amiral Abel Bergasse Du Petit-Thouars, mais aussi l'amiral François de Plas. Certains de ces récits s'appuient sur la correspondance de leur sujet d'étude, dans laquelle Gaston Rocquemaurel apparaît, tantôt sous le titre de « capitaine »¹²², tantôt sous celui d'« ami »¹²³. Ces écrits sont révélateurs du caractère de Gaston Rocquemaurel, à la fois mentor, enseignant, compagnon de voyage et ami. Ils dévoilent des informations sur ses sentiments, ses pensées, mais aussi sur des éléments de sa

¹¹⁸ AD de Haute-Garonne 224 U 148 : Jugements civils 1 semestre 1848, [Jugement du tribunal de Toulouse portant rectification du nom Rocquemaurel].

¹¹⁹ AD de Haute-Garonne 2 E IM 270 : Registre de l'État civil de la commune de Merville.

¹²⁰ Archives nationales, série MV CC : Personnel, MV CC7 2172 : Dossiers individuels de Robion à Rose. Dossier individuel personnel de ROCQUEMAUREL Louis François Gaston Marie Auguste.

¹²¹ Signalons toutefois avoir lu la mention d'un biographe officiel de Gaston Rocquemaurel, Martial de Pradel de Lamase, sans être parvenu à mettre la main sur une monographie du capitaine de vaisseau dont il serait l'auteur. Il a en revanche publié un ouvrage sur Jules Dumont d'Urville. Il n'est pas impossible que cet ouvrage mentionne Gaston Rocquemaurel, d'où une éventuelle confusion sur le rôle de Martial de Pradel de Lamase. Par ailleurs, ce dernier était apparenté à Gaston Rocquemaurel car il a épousé la petite-fille du cousin germain de Gaston Rocquemaurel.

¹²² Émile Ganneron, *L'amiral Courbet : d'après les papiers de la marine et de la famille*, op.cit. ; Alcuis Ledieu, *L'Amiral Courbet*, op.cit. ; Félix Dupont, *Le vice-amiral Bergasse Du Petit-Thouars...*, op.cit.

¹²³ Victor Mercier, *Marin et jésuite : vie et voyages de François de Plas, ancien capitaine de vaisseau, prêtre de la Compagnie de Jésus*, Paris, Retraux-Bray Libraire-éditeur, 1890, BnF.

vie, comme la maladie qui l'a emporté¹²⁴, que ne révèlent pas les autres sources souvent plus formelles.

À ce corpus s'ajoutent quelques documents et ouvrages épars découverts dans différents fonds. Cela a été le cas du dossier de Gaston Rocquemaurel dans la base Léonore, regroupant les dossiers des membres de la Légion d'Honneur. Il est malheureusement pauvre en éléments car il ne comporte que deux documents : la reconstitution des matricules et la promotion au grade de commandeur de la Légion d'Honneur¹²⁵. Le bureau des recherches généalogiques de la Grande chancellerie de la Légion d'Honneur nous a confirmé qu'il n'existait pas d'autres archives non-numérisées dans leurs fonds. Gaston Rocquemaurel ayant été élève de l'École polytechnique nous avons également parcouru leurs archives. Un rapport, de la main de l'officier de marine alors qu'il était délégué du personnel au sein du ministère de la Marine, en est ressorti. Document relativement commun vis-à-vis des attributions de sa fonction, ce rapport est tout de même intéressant car il confirme deux choses : d'une part sa fonction au sein du ministère et d'autre part la manière qu'il avait d'orthographier son nom de famille, manière qui lui est propre¹²⁶. Les rédacteurs du *Journal de Toulouse* ne manquaient pas de connaître ce notable toulousain, avant même qu'il n'entre à l'Académie des Jeux floraux. Ainsi, divers articles le mentionnent au fil des années. Tant pour le porter sur la scène politique¹²⁷ que pour lui rendre un dernier hommage quelques jours après son décès¹²⁸. Source plus récente, un volume des annales de la Société de géographie évoque la reconnaissance posthume de Gaston Rocquemaurel, les membres de celle-ci considérant qu'elle n'est pas à la hauteur de ses mérites¹²⁹. Cette source apporte des éléments inédits. D'une part il y figure le lieu de la sépulture du capitaine de vaisseau, ainsi que quelques détails concernant son décès.

Pour terminer sur Gaston Rocquemaurel, nous souhaitons citer un fonds d'archives privé qui s'est révélé particulièrement riche pour la connaissance de l'homme et de ses motivations, mais aussi sur ses contacts avec les peuples d'Océanie. Il s'agit d'un ensemble de lettres envoyées par Gaston Rocquemaurel à son cousin germain, Théodore, dont il est proche. Ces lettres ont été écrites pendant ses études, jusqu'à la période des élections de l'Assemblée constituante en 1848. Rédigées sur le vif et envoyées lorsque la situation le permettait, elles

¹²⁴ Victor Mercier, *Marin et jésuite : vie et voyages de François de Plas, ... op.cit.*

¹²⁵ Disponible en ligne à l'adresse : <https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/> [consulté le 06/04/23].

¹²⁶ Cf. I/ A. Grande famille petite fortune.

¹²⁷ *Journal de Toulouse : politique et littéraire*, Toulouse, [sans éditeur], 21 mars 1848 et 1^{er} mai 1849, Bibliothèque municipale de Toulouse, Cote P 018.

¹²⁸ *Journal de Toulouse : politique et littéraire, op.cit.*, 4 mars 1879.

¹²⁹ *Bulletin de la Société de Géographie de Toulouse, op.cit.*

permettent de suivre le parcours de Gaston Rocquemaurel au fur et à mesure de son évolution. Ces lettres sont la propriété d'un descendant de Théodore de Rocquemaurel, Jacques de Roquemaurel, qui les a retranscrites et numérisées. Contacté en février 2023, il nous a transmis le fichier numérique regroupant l'ensemble des lettres, quelques semaines plus tard. L'absence du support original est une limite à ces documents, il faut faire confiance à la retranscription tant pour ce qui a pu être décrypté que pour les passages manquants ou indiqués comme « illisibles ». Néanmoins, l'apport de ces lettres pour la compréhension de la mentalité de Gaston Rocquemaurel et de son parcours de vie est trop important pour être négligé. Le risque d'un faux subsiste avec un document numérique, puisqu'il ne s'agit ni des originaux ni d'une photographie de ceux-ci, mais le fait que ces lettres concordent avec des éléments trouvés dans d'autres sources, tend à démontrer leur authenticité. Par ailleurs, d'autres chercheurs ont également eu accès à ce fonds, comme Jean-Philippe Zanco, mais surtout Sylviane Bonvin Pochstein, conservatrice des collections du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, et Stéphanie Leclerc-Caffarel lorsqu'elle travaillait sur les collections toulousaines d'ethnographie.

Enfin, pour ce qui est des sources du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse et ses collections, outre les archives municipales déjà évoquées, nous avons eu accès à la documentation interne du Muséum, notamment les deux ouvrages de Gaston Astre¹³⁰, ancien conservateur. Ces documents retracent l'histoire du musée, depuis les intentions de création, jusqu'en 1950. Les responsables de la documentation du musée des Augustins, du musée Saint-Raymond et du musée Georges-Labit ont aussi mis à notre disposition les archives conservées dans leur structure et ayant trait aux déplacements de la collection Rocquemaurel.

La recherche de provenance est un enjeu clé de l'évolution des musées, dès à présent et pour les années à venir. Le discours d'Ouagadougou a mis en lumière cette thématique, y intéressant le public. La restitution effective de certains objets a fait augmenter les demandes, créant une nécessité à la recherche de provenance afin de répondre aux sollicitations. C'est pour cette raison que nous avons jugé notre travail pertinent au regard de la situation muséale actuelle. Faire de la recherche de provenance revient à démystifier les collections. Les grands mythes historiques ne résistent pas. Il n'est plus question de découverte de terres par les Européens, de sauvages cannibales et de femmes peu vêtues dansant sur la plage ; il n'est plus

¹³⁰ Gaston Astre, *Le Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse. Son histoire*, Toulouse, édition Douladoure, coll. Les Livres du Muséum, 1949 ; Gaston Astre, *Le Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse. Ses galeries*, Toulouse, éditions Douladoure, coll. Les Livres du Muséum, 1950.

question non plus d'explorateurs intrépides, sorte d'Indiana Jones du XIX^{ème} siècle, partant seuls pour une aventure synonyme d'inconnu ; il n'est, enfin, plus question d'une dévalorisation des objets extra-européens face à l'Art occidental. La recherche de provenance amène les chercheurs à se poser une question : de quoi ces objets sont-ils les témoins ?

Dans le cas de la collection polynésienne de Gaston Rocquemaurel, cela signifie de s'interroger tout d'abord sur l'origine de ces objets, l'histoire des sociétés qui les a conçus, ses particularités, ses croyances, les matériaux à sa disposition. Tous ces éléments forment une situation de départ dans laquelle apparaissent les objets ; si l'un des paramètres de cette situation avait été autre, il en aurait été de même pour les objets. C'est, d'ailleurs, ce qui crée la diversité des collections muséales. Si les particularismes des sociétés productrices n'avaient pas d'effet sur les biens produits, tous les objets de musée seraient identiques. Dans un deuxième temps, il s'agira de s'interroger sur l'homme à l'origine de la collection, car sans lui, elle n'existerait pas en tant que fonds muséal. Nous avons voulu comprendre le parcours, la carrière, mais surtout la mentalité de Gaston Rocquemaurel. Retracer sa vie, au-delà de ses deux campagnes, celle de l'*Astrolabe* et celle de la *Capricieuse*, permet d'appréhender les milieux intellectuels et professionnels dans lesquels il a évolué, ainsi que ses motivations. Enfin, dans un troisième temps, nous nous interrogerons sur le parcours de cette collection une fois qu'elle est devenue publique, sur le regard posé par les conservateurs et par les visiteurs sur ses objets venus de si loin. Être un objet muséal ne signifie pas forcément être exposé en permanence, la collection Roquemaurel en est un bon exemple. Le discours porté sur ces objets et la manière de les exposer, ou pas, sont révélateurs de la perception que notre société a sur celles polynésiennes, depuis le milieu du XIX^{ème} jusqu'à nos jours, ainsi que de nos espoirs pour l'avenir.

PREMIÈRE PARTIE :

LA POLYNÉSIE RENCONTRE LES EUROPÉENS

En 1767 et 1768, à dix mois d'intervalle, l'Anglais Samuel Wallis puis le Français Louis-Antoine de Bougainville abordent l'île de Tahiti. Pour la première fois, les Tahitiens rencontrent des Européens. Formulé de cette manière, l'événement semble tout à fait exceptionnel et apparaît comme un repère marquant dans l'histoire tant polynésienne qu'européenne. Cependant, le recul que permettent aujourd'hui l'archéologie, l'ethnographie et l'histoire, montre une autre réalité. Les Européens n'étaient pas totalement ignorants sur le Pacifique sud, malgré de grandes lacunes géographiques, et avaient connaissance de l'existence de peuples dans cette région du monde. D'un autre côté, les Polynésiens avaient déjà été confrontés à des Européens, surtout des Espagnols et des Hollandais, et avaient eux-mêmes longuement navigué dans le Pacifique sud, ce qui rompt avec l'image européenne d'insulaires isolés du monde. Ainsi, si les Français et les Anglais découvrent les Tahitiens, ceux-ci rencontrent des peuples dont ils connaissent déjà l'existence.

Ces Premiers Contacts, qui caractérisent la fin du XVIII^{ème} siècle et les premières années du XIX^{ème} siècle, sont la rencontre de deux mondes, non seulement opposés géographiquement mais aussi culturellement et matériellement. Les langues mêmes n'ont aucun référentiel commun, rendant les échanges complexes. Dès lors, les Européens, avec le prisme de leur propre culture, se créent un imaginaire fantasmé des Polynésiens, de leurs coutumes et de leurs comportements. La confrontation directe avec les réalités polynésiennes et avec des ressortissants de ces peuples insulaires, confrontation qui a pourtant lieu dès les débuts, n'entrave en rien la propagation de mythes et de stéréotypes. Les mythes qui naissent en Europe à la suite de la découverte de Tahiti puis des autres îles polynésiennes, conditionnent les événements du XIX^{ème} siècle et la manière dont se déroule la colonisation du Pacifique sud pendant cette période.

Le cadre dans lequel Gaston Rocquemaurel collecte les objets de la collection polynésienne du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, est la conséquence directe des Premiers Contacts et des mythes qui en sont nés. Le Pacifique sud déçoit parce qu'il n'a pas les richesses minières espérées. Son éloignement en fait une destination coûteuse en hommes, en vivres et en matériel. Toutefois, il suscite l'intérêt et la curiosité des élites intellectuelles. La Polynésie, objet de fantasme des Lumières, devient le cadre de l'expérimentation des théories

de l'évolution humaine. Si les gouvernements ne perçoivent que peu, à distance, les attraits de ces terres lointaines, d'autres Occidentaux, par initiative personnelle, y voient des possibilités de richesses matérielles, grâce au développement de certaines productions ou certains commerces, ou spirituelles par la christianisation. Sur le terrain, face à l'augmentation constante de la présence européenne, la Polynésie connaît, au long du XIX^{ème} siècle, un grand bouleversement aux conséquences toujours actuelles.

I/ Parcourir le Pacifique. Deux civilisations de navigateurs aux antipodes géographiques et chronologiques

Il peut être tentant de considérer les Premiers Contacts comme un point de départ à l'histoire de la Polynésie, principalement parce que cette vision a longtemps été dominante. Les Européens ont, pendant plus d'un siècle, fait commencer l'histoire du Pacifique sud au moment où ils le découvrent. Mais si la Polynésie a connu de nombreux bouleversements à la suite de ces Contacts, ils s'inscrivent dans une histoire bien plus ancienne. En prenant le point de vue inverse, il est également possible d'imaginer que l'exploration du Pacifique sud par les Européens est un hasard, un événement parfaitement involontaire, une véritable découverte n'ayant connu aucun précédent. Il n'en est rien, ici non plus. Les Européens et les Polynésiens ne se sont pas soudainement découverts les uns les autres et leur histoire commune est en réalité la conséquence de leurs histoires propres. Toutefois, ces histoires individuelles ne sont pas directement perceptibles dans les collections muséales, il nous paraît donc nécessaire de les resituer dans un premier temps.

A. Les peuples de Polynésie avant les Contacts : origine, peuplement, échanges

En 1855, Edmond de Bovis¹, un Français installé pendant dix ans à Tahiti, compile dans un ouvrage intitulé *État de la société tahitienne à l'arrivée des Européens*² les connaissances qu'il a recueillies auprès des anciens de Tahiti. Il avait déjà alors le sentiment d'une perte du savoir oral, des traditions et des légendes tahitiennes et souhaitait les consigner par écrit avant

¹ Officier de marine et hydrographe.

² Edmond de Bovis, *État de la société tahitienne à l'arrivée des Européens*, Papeete, réédition dans le *Journal de la Société des études océaniques*, n°4, 1978, première édition 1855.

que les anciens, qui possédaient les connaissances, ne disparaissent eux-aussi. Sa démarche est celle non d'un historien cherchant à retracer l'histoire d'un peuple, mais plutôt celle d'un ethnologue recueillant des légendes, des mythes³. Le texte d'Edmond de Bovis nous éclaire sur les théories de son époque concernant le peuplement de la Polynésie. Il indique ainsi que les habitants d'Hawaï disent descendre de ceux de Bora Bora. Il émet également l'hypothèse que ces peuples polynésiens seraient arrivés par l'ouest avec, comme argument, les vents forts propices à la navigation qui vont d'ouest en est dans cette région. Edmond de Bovis a conscience que sa théorie est contraire à celles formulées par ses contemporains au sujet de l'origine des populations du Pacifique sud. Les scientifiques du XIX^{ème} siècle envisagent plutôt que les Polynésiens soient arrivés par l'est ou le nord, en se basant sur des comparaisons physiques avec les Amérindiens ou avec des peuples asiatiques comme les Japonais ou les Chinois⁴. Il y a là presque deux conceptions du monde qui s'opposent : d'un côté Edmond de Bovis, hydrographe et marin, qui s'appuie sur la réalité naturelle que sont les vents dans la navigation, et de l'autre les savants, dit de cabinet, qui utilisent des théories raciales⁵ formulées par les naturalistes comme Georges Cuvier. L'existence de plusieurs théories démontre l'intérêt scientifique porté par les Européens aux peuples du Pacifique sud pendant la première moitié du XIX^{ème} siècle.

Aujourd'hui, l'archéologie, combiné à la linguistique comparée, a permis de déterminer bien plus précisément le peuplement du Pacifique sud et ses différentes étapes, et ce depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle⁶, mettant un terme aux débats précédant. Le peuplement du Pacifique sud commence entre 60 000 et 30 000 avant J.-C. dans ce que les archéologues appellent l'Océanie proche⁷, c'est-à-dire la Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'Australie et les îles Salomon (ann. 17). Ces terres sont alors occupées par des populations descendant des premiers groupes paléolithiques. Entre 2000 et 1600 avant J.-C., des vagues migratoires austronésiennes, venues principalement de Taiwan et de la Chine méridionale, se mélangent à la population locale. Ce déplacement est rendu possible grâce à un développement important des savoir-faire et des technologies de navigation, permettant le voyage en haute-mer. L'arrivée austronésienne

³ Patrick O'Reilly, « Introduction à l'état de la société tahitienne à l'arrivée des Européens », *Journal de la Société des études océaniques*, n°4, p.5-13, 1978.

⁴ Serge Tchekézo, *L'invention française des « races » et des régions de l'Océanie*, op.cit.

⁵ Aymeric Hermann, « Dynamique de peuplement et évolution des réseaux d'échange à longue distance en Océanie », communication dans le cadre des XXXV^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, Antibes, Éditions APDCA, 2015.

⁶ *Ibid.*

⁷ De l'anglais « *near Oceania* », terme proposé par Roger Green et Andrew Pawley, en 1973, complété par son pendant « *remote Oceania* », traduit en français par Océanie lointaine. Les expressions « Océanie orientale » et « Océanie occidentale » existent également en français mais semblent toutefois moins employées.

en Océanie proche se caractérise notamment par l'introduction de l'horticulture⁸ et de la céramique à partir de 1500 avant J.-C. L'apparition de cette céramique « correspond vraisemblablement à la combinaison de traits culturels austronésiens et autochtones dans un processus impliquant à la fois emprunts et innovations⁹ ». Cette céramique très particulière caractérise la période s'étendant de 1500 à 500 avant J.-C., dite période Lapita. Ce millénaire est marqué par l'exploration et la colonisation progressive de l'Océanie lointaine, en commençant par l'archipel Santa Cruz, puis Vanuatu, la Nouvelle-Calédonie, Fidji, Tonga et Samoa, les Austronésiens n'ayant pas abandonné leur pratique de la navigation.

L'Océanie proche a donc connu un développement long, une évolution de population sur une trentaine de millénaires, bouleversée par une arrivée austronésienne, quand l'Océanie lointaine, hors Polynésie, a été peuplée en une quinzaine de générations, sur une zone géographique de plus de 4 000 km². Ce peuplement long de l'Océanie proche a favorisé une diversité culturelle importante. Plus de huit cents langues non austronésiennes ont été référencées en Papouasie-Nouvelle-Guinée par exemple¹⁰. À partir de 500 avant J.-C., les populations Lapita, pourtant homogènes et entretenant de nombreux échanges malgré la distance, s'isolent progressivement et se différencient. Dans les archipels Samoa, Tonga et Wallis-et-Futuna se forme une société qualifiée de polynésienne ancestrale, ou proto-polynésienne, cette région devenant le noyau de la culture polynésienne. C'est de là, vers 900 après J.-C., que partent les ancêtres des Polynésiens. L'unité polynésienne résulte ainsi de la longue période de développement dans le foyer initial puis d'un peuplement très rapide de 900 à 1300 après J.-C. environ¹¹. Cette homogénéité a donné lieu à ce que les archéologues appellent le « triangle polynésien », allant d'Hawaï au nord, à la Nouvelle-Zélande au sud et jusqu'à Rapa Nui (l'île de Pâques) à l'est¹². Si Samoa et Tonga sont toujours inclus dans ce triangle polynésien, comme Jules Dumont d'Urville en a exclu les Fidji dans son découpage géographique de la Polynésie¹³, selon les sources, les Fidji sont inclus ou non dans ce triangle polynésien (ann. 1).

⁸ Isabelle Merle, « Les Mondes du Pacifique », dans Pierre Singaravélou et Sylvain Venayre (dir.), *Histoire du monde au XIX^e siècle*, op.cit.

⁹ Aymeric Hermann, « Dynamique de peuplement et évolution des réseaux d'échange à longue distance en Océanie », art.cit., p.113.

¹⁰ Isabelle Merle, « Les Mondes du Pacifique », dans Pierre Singaravélou et Sylvain Venayre (dir.), *Histoire du monde au XIX^e siècle*, op.cit.

¹¹ La datation du peuplement des diverses îles ne fait toujours pas consensus.

¹² Éric Conte, *L'archéologie en Polynésie française*, op.cit. ; et Aymeric Hermann, « Dynamique de peuplement et évolution des réseaux d'échange à longue distance en Océanie », art.cit.

¹³ Voir Première partie, III/A. L'intérêt européen pour le Pacifique sud dans la première moitié du XIX^{ème} siècle : un débat scientifique.

De leur installation en Polynésie à leurs contacts avec les Français et les Anglais, il est difficile d'imaginer qu'un peuple de navigateurs ayant colonisé tous les archipels sur plus de 6 000 km² n'ait eu absolument aucune relation avec d'autres peuples. L'archéologie et l'analyse génétique permettent d'affirmer, depuis une vingtaine d'année, l'existence d'échanges entre l'Amérique latine, essentiellement le Chili, et la Polynésie, principalement par le biais de Rapa Nui. En effet, des patates douces et des Calebasses, endémiques d'Amérique du Sud, ont été retrouvées parmi les cultures de la Polynésie orientale. Différents voyageurs, au premier rang desquels Gaston Rocquemaurel, témoignent ainsi de la présence de patates douces en Polynésie¹⁴. À l'inverse, des reliquats de poulets polynésiens, race elle aussi endémique, ont été découverts sur le site chilien d'El Arenal. Enfin, le patrimoine génétique pascuan démontre un métissage polynésien et sud-américain¹⁵. Edmond de Bovis, en 1855, rapportait déjà que la langue de Rapa Nui avait des termes proches et des ressemblances avec celle des Incas, tout en regrettant de n'avoir pu lui-même étudier ce point¹⁶. Les archéologues sont en revanche bien en peine de dater ces échanges entre l'Amérique latine et la Polynésie, si ce n'est pour dire qu'ils ont eu lieu entre le XI^{ème} siècle, période d'installation des sociétés en Polynésie, et la fin du XV^{ème} siècle, période de la conquête de l'Amérique latine par les Espagnols et les Portugais.

Enfin, au cours de nos recherches, nous avons découvert l'existence d'une légende mangarevienne à propos d'un roi Tupa venu de l'est, et qui, d'après José Antonio del Busto¹⁷, serait Túpac Yupanqui¹⁸. Celui-ci est l'un des souverains de l'empire inca, ayant régné pendant la fin du XV^{ème} siècle. Le propre père de Túpac Yupanqui était un conquérant ayant annexé plusieurs territoires et il aurait mené une expédition maritime jusqu'aux Galapagos. Comme son père, Túpac Yupanqui est reconnu comme étant un conquérant et un explorateur¹⁹, ayant participé à l'expansion de l'empire inca avant même son accession au pouvoir. L'hypothèse de José Antonio del Busto est que Túpac Yupanqui, encore prince, aie exploré le Pacifique pendant quatre-vingt-dix jours environ, passant notamment à Mangareva (dans l'archipel des Gambier)

¹⁴ Gaston Rocquemaurel, « Souvenirs de voyage – Nouvelle-Zélande », *op.cit.* ; et Gaston Rocquemaurel, « Souvenirs de voyage - Mission française aux îles Gambier (Océanie) », *op.cit.*

¹⁵ Aymeric Hermann, « Dynamique de peuplement et évolution des réseaux d'échange à longue distance en Océanie », *art.cit.*

¹⁶ Edmond de Bovis, *État de la société tahitienne à l'arrivée des Européens*, *op.cit.*

¹⁷ Docteur péruvien en Histoire, spécialisé, entre autres, sur la conquête et la vice-royauté du Pérou. Il a été président de l'Institut de recherche en sciences humaines de l'Université de Piura, et membre de plusieurs académies et instituts scientifiques jusqu'à son décès en 2006. Plusieurs de ses textes ont été publiés à titre posthume.

¹⁸ José Antonio Del Busto, *Túpac Yupanqui, descubridor de Oceanía. Nuku Hiva, Mangareva, Rapa Nui*, Lima, Fondo Editorial del Congreso del Perú, 2006.

¹⁹ Rossella Martin, « Tupac Yupanqui ou le modèle du prince parfait. Étude de l'autre protagoniste d'Ollantay », *Bulletin de l'Institut français d'études andines*, n°40, p.123-146, 2011.

et à Rapa Nui où des membres de la garde personnelle du prince se seraient mélangés à la population. Ces événements se seraient déroulés en 1465. Ce sont des chroniques espagnols de Pedro Sarmiento de Gamboa, Miguel Cabello de Balboa et Martín de Murúa, étudiées par José Antonio del Busto, qui sont à l'origine de sa théorie. Il s'est également rendu sur le terrain en 1967, à la recherche de traces archéologiques validant son hypothèse²⁰. L'hypothèse de José Antonio del Busto a ses détracteurs, notamment parce qu'il appuie sa théorie sur des similitudes architecturales et sculpturales qui n'ont pas forcément lieu d'être. Ainsi, il soutient que les moaï, les statues monumentales de Rapa Nui, auraient été sculptés par les incas. Or l'archéologie atteste que ces sculptures sont antérieures à la venue supposée de Túpac Yupanqui. La mort d'Antonio del Busto, peu après la publication de son ouvrage et son absence de traduction ont probablement étouffés les débats possibles sur le sujet. La théorie d'Antonio del Busto n'est aujourd'hui pas beaucoup reprise dans la communauté scientifique qui travaille sur le Pacifique sud, mais elle a le mérite de mettre en lumière les relations et les échanges vraisemblables de la Polynésie avec l'Amérique du Sud.

D'après les études archéologiques, il semble que les Polynésiens se soient sédentarisés et établis vers 1200, 1300 au plus tard, limitant de plus en plus leurs grandes explorations, la navigation ne servant alors plus que pour les échanges entre les archipels²¹. Cela explique la raréfaction des contacts car seuls des peuples navigants pouvaient accéder aux îles polynésiennes. Fernand de Magellan est le premier Européen à traverser l'océan Pacifique en 1520. La route qu'il emprunte alors ne croise que deux atolls polynésiens. Inhabités, inhospitaliers et dépourvus d'eau douce, ils sont une grande déception pour l'équipage qui les appelle les îles Infortunées. Par la suite, les Espagnols revendiquent peu à peu le contrôle du Pacifique, qu'ils considèrent comme leur zone exclusive, et cherchent à créer des voies commerciales pour le commerce des épices. Trois expéditions espagnoles, parmi la vingtaine effectuée au XVI^{ème}, aboutissent à une rencontre longue avec les peuples insulaires du Pacifique sud²². Ce faible nombre s'explique par les courants marins. En partant des côtes de l'Amérique latine, les bateaux empruntent des couloirs maritimes qui passent plus au nord de la Polynésie²³.

²⁰ Gonzalo Pajares Cruzado, « *Entrevista a José Antonio del Busto: Los incas fueron quienes descubrieron Oceanía* », dans *Libros peruanos* [en ligne], 2 mai 2006, disponible à l'adresse : <https://web.archive.org/web/20070321013731/http://www.librosperuanos.com/autores/del-busto2.html>, [consulté le : 13/06/24].

²¹ Aymeric Hermann, « Dynamique de peuplement et évolution des réseaux d'échange à longue distance en Océanie », art.cit.

²² Christophe Sand, *Hécatombe océanienne*, op.cit.

²³ Philippe Bachimon, « Le continentalisme et l'exploration du Pacifique Sud », art.cit.

Il y a aussi un inculte du secret sur ses expéditions ce qui les rendent peu connues et peu documentées, même si certains écrits laissent peu de doutes sur des brefs contacts, notamment en donnant le nom d'îles auparavant inconnues²⁴.

La première expédition, en 1567, et la deuxième, en 1595, sont toutes les deux menées par Alvaro de Mendaña, depuis les côtes péruviennes et avec le soutien du vice-roi du Pérou. La première aboutit à la découverte par l'explorateur des îles Salomon, mais est un fiasco tant humain que financier, les Espagnols se confrontant à une population hostile. Les détails du voyage sont gardés secrets par les autorités, ce qui propage des rumeurs sur la découverte d'un pays empli de richesse. Le parallèle est fait avec le pays mythique d'Ophir d'où le roi Salomon revint avec quantité d'or et de pierres précieuses. L'archipel abordé par Alvaro de Mendaña prend alors son nom d'îles Salomon pour cette raison. Mal repérées par le navigateur, les îles sont mal indiquées sur les cartes, leur position varie selon les versions, et elles sont, par la suite, souvent cherchées en vain. La deuxième expédition d'Alvaro de Mendaña avait, cette fois-ci, l'objectif de coloniser les fameuses îles découvertes vingt ans plus tôt. La flotte de quatre navires accoste en Polynésie, en juillet 1595, dans un archipel que le navigateur nomme Marquesas de Mendoza, en l'honneur du vice-roi du Pérou García Hurtado de Mendoza. Aujourd'hui cet archipel a conservé le nom donné par Alvaro de Mendaña : les îles Marquises. L'expédition repart au bout de quelques jours avant d'accoster sur une île que l'explorateur espagnol baptise Santa Cruz (aux îles Salomon). Là, ils établissent une petite colonie de peuplement mais, de nouveau, la situation dégénère. Alvaro de Mendaña décède en octobre 1595, juste avant que l'expédition ne reprenne la mer, abandonnant le projet de colonie. Une dernière expédition espagnole est menée en 1605 par Pedro Fernandes de Quirós, qui était présent sur la précédente expédition. Lui aussi passe par la Polynésie. Il accoste dans les Tuamotu, traverse les îles Cook, puis il gagne Vanuatu. Pedro Fernandes de Quirós échoue également à installer une colonie sur l'île qu'il a baptisée Espiritu Santo (Saint-Esprit, souvent appelé simplement Santo) principalement à cause des mauvaises relations avec les peuples locaux²⁵. Les Hollandais qui prennent le contrôle de l'Indonésie à la fin du XVI^{ème} siècle accostent à quelques occasions dans divers archipels du Pacifique sud mais ils sont presque systématiquement confrontés à de l'hostilité. Très vite, ils abandonnent l'idée d'aborder les îles du Pacifique, préférant se concentrer sur les voies commerciales²⁶.

²⁴ Christophe Sand, *Hécatombe océanienne*, op.cit.

²⁵ Jean-Jo Scemla, *Le Voyage en Polynésie, anthropologie des voyageurs occidentaux de Cook à Segalen*, op.cit.

²⁶ *Ibid.*

Ces premières rencontres, quoique brèves, ont possiblement eu des effets sur le long terme pour les sociétés océaniques. Christophe Sand, archéologue de Nouvelle-Calédonie, après avoir travaillé sur le dépeuplement du Pacifique sud par suite des Contacts, a récemment émis l'hypothèse que ces rencontres, notamment avec les Espagnols, ont désorganisé les sociétés des îles Salomon et de Vanuatu, mais aussi des îles Marquises²⁷. En tuant la population lors d'affrontements au cours de leurs escales et en propageant des maladies, les Espagnols ont fragilisé les systèmes sociaux. Alvaro de Mendaña estimait, par exemple, à deux cents le nombre d'autochtones tués par ses hommes aux îles Marquises²⁸. Des chefs ont été assassinés et des lignées ont été détruites, dans des systèmes hiérarchiques où la position du chef est particulièrement importante²⁹. La disparition des figures d'autorité a pu entraîner une dislocation des sociétés et leur appauvrissement, l'archéologie relevant une chute de la population en Océanie proche pendant le XVII^{ème} siècle³⁰.

Une autre hypothèse fait peut-être émise quant aux conséquences de ces rencontres : les divers peuples du Pacifique sud, et notamment de Polynésie, ont communiqué entre eux sur ces événements. En effet, et bien que différenciées les unes des autres, les sociétés océaniques échangent en permanence. Que ce soient pour des denrées de première nécessité, des matériaux, mais aussi des objets honorifiques ainsi que des populations, il y a un flux constant entre les îles et les archipels. Par exemple, la plupart de ces sociétés pratiquent l'exogamie, ce qui rend absolument nécessaire le contact avec les autres sociétés³¹. Les informations circulent donc de la même manière par ces échanges récurrents. Il est envisageable que la nouvelle des massacres commis aux îles Salomon, puis aux Marquises et à Vanuatu, ait rendu les populations méfiantes vis-à-vis des Européens à la fin du XVI^{ème} siècle et ait entraîné l'hostilité perçue par les Hollandais à la suite des Espagnols. De plus, la deuxième expédition d'Alvaro de Mendaña abandonna l'un de ses navires aux îles Marquises. Le bâtiment fut démembré et les éléments en fer récupérés par les habitants de l'archipel. Les planches de bois, dans lesquelles étaient encore fichés des clous circulèrent d'archipel en archipel. Vingt ans plus tard, en 1616, le navigateur hollandais Jacob Le Maire, constate que les habitants de Takaroa, qu'il a fait monter sur son

²⁷ Christophe Sand, « La dépopulation océanique suite aux premiers contacts européens : réévaluation des chiffres et analyse des conséquences », *op.cit.*

²⁸ Jean-Jo Scemla, *Le Voyage en Polynésie, anthropologie des voyageurs occidentaux de Cook à Segalen*, *op.cit.*

²⁹ Aymeric Hermann, « Dynamique de peuplement et évolution des réseaux d'échange à longue distance en Océanie », *art.cit.*

³⁰ Christophe Sand, « La dépopulation océanique suite aux premiers contacts européens : réévaluation des chiffres et analyse des conséquences », *op.cit.*

³¹ Aymeric Hermann, « Dynamique de peuplement et évolution des réseaux d'échange à longue distance en Océanie », *art.cit.*

bateau récoltent tous les objets en fer qu'ils trouvent³². Ce qui tend à démontrer l'échange d'information entre les sociétés. Cette connaissance du fer a, par la suite, des conséquences lors de la venue des marins français et anglais.

À l'inverse de la Polynésie, où l'information de la venue d'étrangers circule, en Europe la volonté de garder secrètes les expéditions ayant échoué les rendent peu connues du grand public. Les cartes établies par les marchands restent assez confidentielles, laissant le Pacifique largement inconnu malgré ces premiers contacts. Enfin, là où les sociétés polynésiennes pouvaient présenter des planches garnies de clous en fer comme témoins du passage des Espagnols, les Européens sont dépourvus de traces matérielles relatives à ces expéditions. La brièveté et la violence des échanges n'ont pas favorisé les échanges de biens, ce qui participe au désintérêt européen pour le Pacifique. Ce dernier point explique aussi pourquoi les musées actuels ne conservent ainsi aucune trace matérielle de ces premiers rapports et pourquoi la plupart des objets océaniens et polynésiens des musées sont datés du XIX^{ème} siècle, non des siècles précédents.

B. Les Européens à la recherche des Terres australes

À la période où les Polynésiens parcourent et explorent le Pacifique sud, parfois sur des distances de plus de 4 000 km, le développement de la marine en Europe ne permet pas de naviguer aussi loin en haute mer. Progressivement, l'amélioration des techniques de navigation offrent la possibilité à Fernand de Magellan d'être le premier Européen à traverser le Pacifique mais au prix d'un voyage extrêmement difficile à cause de la famine et des épidémies. Les Espagnols, les Portugais et les Hollandais fréquentent de plus en plus cet océan et en revendique tour à tour la possession, ils occupent des terres à proximité (en Indonésie et en Amérique du Sud) ce qui réduit la durée des voyages et leur assure un retour facile au besoin³³. Les Français disposent également de comptoirs en Indes durant le XVII^{ème} siècle et réalisent la première circumnavigation française en 1711-1713. Cependant, le commerce prime alors sur les explorations, ce qui n'incite pas les explorateurs à s'aventurer dans le Pacifique au nom de la découverte géographique³⁴, tandis que les commerçants qui naviguent en ces eaux ne laissent ni compte-rendu de voyage ni cartes publiques. Ce sont tout de même plus de cent cinquante

³² Jean-Jo Scemla, *Le Voyage en Polynésie, anthropologie des voyageurs occidentaux de Cook à Segalen*, op.cit.

³³ Philippe Bachimon, « Le continentalisme et l'exploration du Pacifique Sud », art.cit.

³⁴ Hélène Blais, *Voyages au Grand Océan*, op.cit.

navires français qui fréquentèrent les mers du Sud pour le commerce³⁵. Mais, à partir de 1715, les Espagnols, qui considèrent l'océan Pacifique comme leur zone exclusive, interdisent l'accès aux navires français de commerce³⁶.

L'attrait des découvertes géographiques n'apparaît que dans la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle. Cela s'explique tant par les fluctuations des politiques de conquêtes que par l'inadaptation des techniques de navigation³⁷. Or, au XVIII^{ème} siècle, celles-ci ont connu de nombreuses avancées, tant pour la construction des bateaux, que pour les outils de navigation³⁸ mais aussi pour l'hygiène à bord³⁹.

La possibilité de parcourir le globe fait naître une curiosité chez les Européens du XVIII^{ème} siècle, notamment Français et Anglais, en parallèle d'un intérêt croissant pour la géographie qui, pour la première fois, tend à être considérée comme une science⁴⁰. Cette curiosité commence à se porter particulièrement sur les cartes, ou plutôt sur les blancs laissés dans celles-ci, qui excitent l'envie d'aventure. Il faut dire que, jusqu'au XVIII^{ème} siècle, l'absence de connaissance n'apparaissait pas visuellement sur les cartes. Là où les données étaient manquantes des éléments de décors venaient combler le vide, par exemple des éléphants et d'autres animaux exotiques sur les cartes africaines. Ce n'est qu'avec la philosophie des Lumières qu'est apparue l'idée de rendre compte de la réalité scientifique sur les cartes, donc en ne laissant que ce qui est vrai, mesuré, et en laissant blanc l'inconnu. Il devient alors évident pour les Européens que deux grandes zones demeurent largement inexploitées : l'intérieur du continent africain et l'océan Pacifique⁴¹.

Un ouvrage, en particulier, est déterminant pour l'exploration de ce qui est alors souvent appelé « les mers du Sud » : *Histoire des navigations aux Terres australes* par Charles de Brosses, paru en 1756⁴². Charles de Brosses n'est ni un géographe, ni un navigateur, ni même un scientifique mais c'est un magistrat de Dijon. C'est surtout un lettré, propriétaire d'une vaste

³⁵ Christian Huetz de Lemp, « Pacifique. Histoire de l'Océan », sur *Encyclopædia Universalis* [en ligne], disponible à l'adresse <https://www.universalis.fr/encyclopedie/histoire-de-l-ocean-pacifique/>, [consulté le 05/12/23].

³⁶ Éliane Grandin, *Le voyage dans le Pacifique de Bougainville à Giraudoux*, Paris, L'Harmattan, 1998.

³⁷ Catherine Hofmann, « L'émergence de l'Océanie dans la cartographie, XVI^e-XVIII^e siècle », dans Annick Notter (dir.), *La découverte du paradis Océanie. Curieux, navigateurs et savants*, [catalogue d'exposition], Paris, Somogy, 1997.

³⁸ Michel Mollat du Jourdin, « Navigation maritime », sur *Encyclopædia Universalis* [en ligne], disponible à l'adresse : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/navigation-maritime/>, [consulté le 24/10/23].

³⁹ Bruno Lecoquierre, *Parcourir la Terre. Le voyage, de l'exploration au tourisme*, Paris, L'Harmattan, coll. Là-Bas, 2008.

⁴⁰ Isabelle Laboulais-Lesage (dir.), *Comblant les blancs de la carte : mobilités et enjeux de la construction des savoirs géographiques, XVI^e-XX^e siècle*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2004, chapitres 3, 4, 7 et 8.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² Serge Tcherkézoff, *L'invention française des « races » et des régions de l'Océanie*, *op.cit.*

bibliothèque aux thèmes variés et correspondant avec d'importantes figures de son temps, comme Georges-Louis Leclerc de Buffon ou encore Voltaire. En 1750, il a déjà publié un premier ouvrage, *Lettres sur l'état actuel de la ville d'Herculée*, mais c'est bien son *Histoire des navigations aux Terres australes* qui lui vaut une grande renommée. À la fois compilation inédite des différents récits de voyage dans les territoires australs et un plaidoyer pour l'exploration de ces espaces inconnus, le texte de Charles de Brosses repose pourtant sur l'un des principaux mythes géographiques de son temps : l'existence d'un continent austral⁴³. L'existence de terres australes faisant contre-poids aux terres boréales connues est un présupposé ancien de la géographie, attesté dès 350 avant J.-C. dans les écrits de Théopompe⁴⁴. D'après cette théorie, ce continent, de même poids que les terres connues, doit forcément exister de manière à maintenir l'équilibre terrestre. Donc, rapidement, le continent austral figure sur les cartes antiques, bien que ses côtes, ses limites, ses frontières soient extrêmement variables et reposent uniquement sur des présupposés. Les terres australes figurent également sur certaines cartes de la Renaissance⁴⁵. Le mythe de la terre australe s'associe aussi à l'idée que cet endroit est un lieu paradisiaque, où tout pousse en abondance⁴⁶.

La première remise en question des frontières de ce continent inexploré date du XVI^{ème} siècle, lorsque Fernand de Magellan, puis les Espagnols, commencent à parcourir le Pacifique. Toutefois, Fernand de Magellan associe au continent austral les côtes qu'il relève durant sa traversée. Ce qu'il remet en question n'est pas tant son existence réelle que son tracé⁴⁷. Il faut attendre les expéditions hollandaises, notamment celle de Jacob Roggeven, en 1722⁴⁸, pour commencer à réduire la taille de ce continent mythique, car là où les Hollandais pensaient trouver des terres ils ne rencontrent que l'océan⁴⁹.

Quand Charles de Brosses compile les récits des voyages dans l'océan Pacifique, il tient compte des constats des navigateurs et propose une division supposée des terres australes en trois. D'une part il y aurait la Magellanie, située dans l'océan Atlantique et que Fernand de Magellan dit avoir vue, d'autre part il y aurait l'Australasie, dans l'océan Indien, territoire issu directement des cartes de l'Antiquité, et enfin, la Polynésie dans le Pacifique sud dont la multitude d'îles ne serait que l'avant-poste d'une terre plus vaste⁵⁰. C'est Charles de Brosses

⁴³ Philippe Bachimon, « Le continentalisme et l'exploration du Pacifique Sud », art.cit.

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ Ambre Genke Lhommeau, *La botanique dans le Pacifique Sud (1766-1804)*, op.cit.

⁴⁶ Sylvian Jacquemin, « La découverte du paradis », dans Annick Notter (dir.), *La découverte du paradis Océanie. Curieux, navigateurs et savants*, op.cit.

⁴⁷ Ambre Genke Lhommeau, *La botanique dans le Pacifique Sud (1766-1804)*, op.cit.

⁴⁸ Hélène Blais, *Voyages au Grand Océan*, op.cit.

⁴⁹ Philippe Bachimon, « Le continentalisme et l'exploration du Pacifique Sud », art.cit.

⁵⁰ *Ibid.*

qui invente le terme de Polynésie, mais, pour lui, ce toponyme recouvre l'ensemble des îles et des archipels du Pacifique sud, y compris donc l'Océanie proche et l'Océanie lointaine, et pas seulement le triangle polynésien actuel⁵¹. Un an après sa parution en France, le texte est traduit et diffusé en Angleterre où il connaît un succès comparable à l'engouement dont il est l'objet dans son pays d'origine⁵².

Outre la proposition d'une nomenclature, Charles de Brosses incite le gouvernement français à envoyer de grandes expéditions maritimes dans le Pacifique, à la recherche des terres australes, en émettant notamment l'hypothèse qu'il y a là-bas des richesses et des curiosités, comme de nouvelles espèces botaniques ou animales, aussi importantes qu'en Amérique au moment de sa découverte⁵³. Il reprend en cela les croyances à la fois de l'Antiquité grecque, mais aussi celles espagnoles du XVII^{ème} siècle sur lesquelles sont fondées le nom donné aux îles Salomon⁵⁴. Cette perspective de richesse retient tout particulièrement l'attention du gouvernement français et du gouvernement britannique. En effet, les deux pays sont en conflits depuis deux ans en Amérique du Nord⁵⁵. À ces rivalités territoriales s'ajoutent, à l'été 1756, le début de la guerre de Sept Ans. Souvent considéré comme la première des guerres mondiales, du fait de sa multitude de fronts à la fois en Europe mais aussi dans les colonies, en Amérique du Nord et dans les Indes, ce conflit oppose initialement la Prusse à l'Autriche mais, du fait des alliances, la France, l'Angleterre et la Russie s'y trouvent impliquées. La guerre de Sept Ans est une défaite importante pour la France qui perd presque tous ses territoires d'outre-mer⁵⁶. Presque l'intégralité de la Nouvelle-France, par exemple, échoient aux Anglais avec la ratification du traité de Paris en 1763, ce qui fait perdre à la France presque tous ses territoires américains. Aux Indes, la France ne conserve plus que cinq comptoirs, les autres devant revenir eux aussi aux Anglais. Au sortir de la guerre de Sept Ans, la France cherche donc à redorer son image, à regagner du prestige par l'exploration mais aussi à récupérer de nouveaux territoires pour compenser ceux qui ont été perdus⁵⁷. Le plaidoyer de Charles de Brosses pour l'exploration des terres australes trouve ainsi un accueil positif. Ce schéma se répètera après la

⁵¹ Serge Tchekézo, *L'invention française des « races » et des régions de l'Océanie*, op.cit.

⁵² Philippe Bachimon, « Le continentalisme et l'exploration du Pacifique Sud », art.cit.

⁵³ Jean-Jo Scemla, *Le Voyage en Polynésie, anthropologie des voyageurs occidentaux de Cook à Segalen*, op.cit.

⁵⁴ Claire Laux, « La construction d'une géographie de l'Océanie par les explorateurs, les missionnaires, les colonisateurs... », dans Pierre Singaravélou (dir.), *L'Empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Belin, 2008. Voir Première partie, I/A. Les peuples de Polynésie avant les contacts français : origine, peuplement, échanges.

⁵⁵ Edmond Dziembowski, *La guerre de Sept Ans, 1756-1763*, Paris, Perrin, coll. « Pour l'Histoire », 2015.

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ Philippe Bachimon, « Le continentalisme et l'exploration du Pacifique Sud », art.cit. ; et Éliane Grandin, *Le voyage dans le Pacifique de Bougainville à Giraudoux*, op.cit.

défaite de 1870 contre la Prusse, qui correspondra à un second élan de développement français dans le Pacifique⁵⁸.

La France et l'Angleterre organisent, à quelques mois d'intervalle, de grandes explorations dans le Pacifique sud à la recherche des terres australes. Du côté anglais, il s'agit des expéditions de Samuel Wallis en 1766 à bord du *Dolphin* et de James Cook en 1768 avec l'*Endeavour* ; en France c'est celle de Louis-Antoine de Bougainville à la fin de l'année 1766 à bord de la *Boudeuse* et accompagné de l'*Étoile*⁵⁹. Ces trois expéditions ont le même objectif : explorer le Pacifique sud à la recherche du continent austral et en définir la position ainsi que le tracé. La taille du continent austral avait déjà été en partie réduite à la suite des expéditions hollandaises du XVII^{ème} siècle, forçant les explorateurs français et anglais à diriger leurs recherches vers le centre du Pacifique sud, dans ce que Charles de Brosses nomme la Polynésie⁶⁰.

Toutes trois, associées au deuxième voyage de James Cook, démontrent progressivement que le continent austral est un mythe. Les trois explorateurs, à la différence de leurs prédécesseurs espagnols du XVI^{ème} siècle, entrent dans le Pacifique en passant par le cap Horn. De ce fait, les courants marins les entraînent vers des latitudes plus hautes que celles explorées auparavant, ce qui leur permet de découvrir de nombreuses îles. Surtout, ils constatent que le Pacifique sud n'abrite aucun continent. En 1769, Jean-François de Surville, en traversant le Pacifique après avoir longé la Nouvelle-Zélande et l'Australie, démontre une première fois que si le continent austral existe, il est bien plus réduit que ce qui avait été envisagé. Quant à James Cook, il confirme que l'Australie est une vaste île, non une avancée d'un continent plus grand⁶¹. Enfin, le deuxième voyage de James Cook, en 1772, achève de convaincre la communauté scientifique de l'inexistence du continent austral, une conviction définitivement établie par les deuxième et troisième voyages de Jules Dumont d'Urville qui explora le cercle polaire antarctique⁶².

Il est intéressant de constater que le mythe du continent austral ne disparaît pas pour autant. Rapidement, l'hypothèse qui se développe est que ce continent a bien existé mais qu'il a été détruit par les eaux, comme une Atlantide des mers du Sud. Les îles de l'Océanie seraient

⁵⁸ Éliane Grandin, *Le voyage dans le Pacifique de Bougainville à Giraudoux*, op.cit. Cette période se situe hors des bornes chronologiques de cette partie, nous ne la développerons donc pas, mais il nous semblait important de le préciser.

⁵⁹ Jean-Jo Scemla, *Le Voyage en Polynésie, anthropologie des voyageurs occidentaux de Cook à Segalen*, op.cit.

⁶⁰ Philippe Bachimon, « Le continentalisme et l'exploration du Pacifique Sud », art.cit.

⁶¹ Ambre Genke Lhommeau, *La botanique dans le Pacifique Sud (1766-1804)*, op.cit.

⁶² Philippe Bachimon, « Le continentalisme et l'exploration du Pacifique Sud », art.cit.

alors les points culminants de ce continent immergé. Cette hypothèse séduit notamment parce qu'elle s'accorde à la fois aux idées antiques si précieuses aux Lumières et aux préceptes bibliques puisque cela viendrait confirmer le déluge de l'Ancien Testament. Il fallut attendre le XX^{ème} siècle pour que cette hypothèse d'un continent austral immergé soit définitivement réfutée⁶³. Philippe Bachimon conclut qu'en cela « le mythe de la terre australe est d'abord un européocentrisme⁶⁴ » car, pendant longtemps, il s'agissait pour la communauté scientifique de faire correspondre une réalité géographique à leurs idées.

Lorsqu'ils entreprennent leurs grandes expéditions dans le Pacifique, dans la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle, les Européens ont ainsi de nombreux espoirs relatifs à la terre australe. Ils espèrent y trouver des richesses, notamment des minerais, et des ressources exploitables. Ils sont aussi pleins d'une volonté de découverte et d'accroissement des savoirs, portés par les idées des Lumières. Ces idées préconçues ont leur importance dans leur rencontre avec les Polynésiens et dans le regard porté, dès le début et pour longtemps, sur ces nouveaux peuples. Au-delà de leurs espoirs de terres australes, les Français et les Anglais, principaux participants à la course au Pacifique, sont également poussés dans cette voie par une rivalité forte. Celle-ci trouve son origine dans l'un des plus grands conflits de son temps : la guerre de Sept ans.

C. L'importance de la rivalité franco-anglaise dans la découverte et l'occupation du Pacifique sud.

Samuel Wallis, James Cook et Louis-Antoine de Bougainville ont, pour ainsi dire, ouvert la voie scientifique du Pacifique sud dans la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle. Ces trois voyages ont une aura particulièrement prestigieuse, ce qui se traduit aujourd'hui par une importante documentation, voire à une forme de figure mythique de ces explorateurs⁶⁵.

Après Louis-Antoine de Bougainville, ce ne sont pas moins de sept expéditions françaises qui sont menées dans le Pacifique sud⁶⁶ avant le XIX^{ème} siècle. Parmi celles-ci, il y a notamment celle de Jean-François de La Pérouse, entre 1785 et 1788, dont l'issue tragique a grandement

⁶³ Philippe Bachimon, « Le continentalisme et l'exploration du Pacifique Sud », art.cit.

⁶⁴ *Ibid.*, p.41.

⁶⁵ Les noms de Cook et Bougainville suffisent à déclencher un imaginaire de voyage et d'exploration, au point qu'un opérateur de voyage s'appelle James Cook. Christophe Sand, *Hécatombe océanienne*, op.cit.

⁶⁶ Hélène Blais, *Voyages au Grand Océan*, op.cit.

contribué à la célébrité⁶⁷, tout comme la mort de James Cook a participé à forger sa réputation dans le temps. Pour reprendre les mots d'André Malraux : « La tragédie de la mort est en ceci qu'elle transforme la vie en destin⁶⁸ ». Ces expéditions de la fin du XVIII^{ème} siècle acquièrent un grand prestige dans les sociétés françaises et anglaises car elles ont pour objectif de servir la science, ce qui, dans l'esprit des Lumières, est la plus noble tâche qu'il puisse être⁶⁹. L'attrait particulier du Pacifique sud influe aussi beaucoup sur la perception de ces expéditions. Les cartes étant imprécises, les savoirs incomplets, l'océan Pacifique apparaît comme une nouvelle Amérique : un nouveau monde, vierge de la présence européenne, ouvert aux explorations. La difficulté d'y accéder et de le traverser a également suffi à le rendre mythique, un sentiment renforcé par l'extrême insularité et l'imprécision géographique⁷⁰.

L'attrait national est aussi souvent doublé d'un attrait personnel pour les capitaines de marine, envoyés dans le Pacifique. Louis-Antoine de Bougainville est en cela un excellent exemple. Il était l'aide de camp du marquis de Montcalm, général de l'armée française en Nouvelle-France, lors du siège de Québec. Il avait l'intention d'installer des établissements commerciaux en Louisiane, territoire perdu à la fin de la guerre de Sept ans et a dû céder aux Espagnols, dans le même temps, le comptoir qu'il avait établi aux Moluques⁷¹. L'expédition dans le Pacifique sud est pour lui un moyen de se refaire une réputation mais aussi de découvrir de nouvelles terres pour y investir après avoir beaucoup perdu pendant la guerre de Sept ans. À l'inverse, James Cook est dans les bonnes grâces du gouvernement anglais car ses travaux de cartographie de l'embouchure du Saint-Laurent ont joué un rôle important lors du siège de Québec. L'expédition dans le Pacifique sud, après plusieurs années à dresser des relevés hydrographiques en Amérique du Nord, est une marque importante de confiance en ses travaux et en ses capacités⁷².

Malgré un intérêt croissant en France à la fin du XVIII^{ème} siècle pour le Pacifique sud, la Révolution française vient interrompre les grandes expéditions. L'attention se concentre sur une situation politique tendue en Europe, bien moins propice à l'exploration lointaine. L'intérêt

⁶⁷ Vincent Guigueno, « Nous ne sommes pas des nouveaux venus dans ces mers », acte du colloque *Lapérouse et les explorateurs français du Pacifique, espaces de découvertes et savoirs scientifiques (1760-1840)*, Paris, Musée de la Marine, 17 et 18 octobre 2008.

⁶⁸ André Malraux, *L'Espoir*, Paris, Gallimard, 1937.

⁶⁹ Hélène Blais, *Voyages au Grand Océan, op.cit.* ; À ce propos, voir Deuxième partie, III/A. Le rôle du marin-savant.

⁷⁰ Éliane Grandin, *Le voyage dans le Pacifique de Bougainville à Giraudoux, op.cit.*

⁷¹ *Ibid.*

⁷² Glyndwr Williams, « Cook, James », sur *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne], vol.4, [s.d.], disponible à l'adresse : http://www.biographi.ca/fr/bio/cook_james_4F.html, [consulté le 27/11/23].

mythique du Pacifique s'estompe, au profit de l'Orient. Ce changement s'explique principalement par la campagne d'Égypte de Napoléon Bonaparte en 1798. En effet, bien qu'étant un échec militaire, cette campagne est souvent perçue comme une réussite scientifique et culturelle, avec la redécouverte de l'Égypte antique⁷³. De plus, le Pacifique n'est plus si inconnu que cela à la fin du XVIII^{ème} siècle. Les tracés généraux et les positions des îles, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande sont connus. Les diverses expéditions ont bien rempli leur rôle scientifique et comblé de nombreuses lacunes, cela aussi grâce aux améliorations techniques qui facilitent les mesures⁷⁴. En comparaison, l'Égypte offre un plus grand terrain de découverte, permettant un prestige scientifique, prestige qui a son incidence sur la scène politique internationale, toujours dans un cadre de rivalité avec l'Angleterre⁷⁵. Par ailleurs, la flotte française, après avoir été délaissée par Napoléon et défaite à la fin de l'Empire, est en mauvais état. Les équipages sont bloqués dans les ports jusqu'en 1814, ce qui fait que pour les plus jeunes marins, la connaissance de la mer est très théorique⁷⁶.

Si au début du XIX^{ème} siècle la France se désintéresse du Pacifique, ce n'est pas le cas de l'Angleterre, bien au contraire. Disposant de comptoirs dans les Indes, les Britanniques ont eux-aussi parcouru le Pacifique sud à la recherche de nouvelles voies maritimes au cours des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles. Parmi les navigateurs, le cas de William Dampier est particulièrement connu en Angleterre pour ses voyages et ses relevés cartographiques entre 1683 et 1711⁷⁷. Le trafic maritime anglais diminue pendant la guerre de Sept ans et l'instabilité politique empêche les grandes expéditions d'exploration mais les Anglais n'abandonnent pas la région pour autant, leurs comptoirs dans les Indes leur servant de point de départ. À la toute fin du XVIII^{ème} siècle et au début du XIX^{ème} siècle, l'Angleterre maintient sa politique d'exploration entamée avec James Cook, mais commence aussi à prendre possession des terres. Ainsi, en 1788, l'Angleterre établit le port de Sydney et fonde la colonie de la Nouvelles-Galles du Sud sous la direction d'Arthur Phillip. Cela est rendu possible par la prise de possession d'une partie de la côte orientale de l'Australie par James Cook en 1770⁷⁸. L'établissement de cette colonie est motivé par la crainte de voir la France fonder sa propre colonie en Australie, inquiétude écartée pour

⁷³ Charles-Eloi Vial, « Campagne d'Égypte », sur le site *Héritage BnF* [en ligne], disponible à l'adresse : [Campagne d'Égypte | Patrimoines Partagés - Bibliothèques d'Orient \(bnf.fr\)](#) [consulté le 15/11/23] ; et Vincent Rondot, *Champollion, La voie des hiéroglyphes*, [catalogue d'exposition], Paris, El Viso, 2022.

⁷⁴ Hélène Blais, « Du croquis à la carte : les îles des voyageurs dans le Pacifique au XIX^e siècle et le blanc des mers du sud », dans Isabelle Laboulais-Lesage (dir.), *Comblant les blancs de la carte*, *op.cit.*

⁷⁵ Charles-Eloi Vial, « Campagne d'Égypte », *art.cit.*

⁷⁶ Hélène Blais, *Voyages au Grand Océan*, *op.cit.*

⁷⁷ Christian Huetz de Lemp, « Pacifique. Histoire de l'Océan », *art.cit.*

⁷⁸ Jean Boissière, *et al.*, « Australie », sur *Encyclopædia Universalis* [en ligne], disponible à l'adresse : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/australie/>, [consulté le 22/11/23].

un temps par la Révolution française. Cette première colonie anglaise est seulement pénitentiaire, dotée dès ses débuts d'environ huit cents forçats, ou *convicts* en anglais⁷⁹. L'objectif britannique était non pas d'en faire une colonie de peuplement, mais uniquement d'y envoyer le trop plein de prisonniers anglais. Mais les quelques civils de la colonie prennent peu à peu possession des terres avoisinantes pour l'élevage et font valider leurs annexions par le gouvernement britannique, justifiant leur démarche par une inoccupation supposée du territoire. Au début du XIX^{ème} siècle, la logique colonisatrice européenne est que si une terre est vide d'occupation et sans document légaux attestant d'une possession quelconque, cette terre est libre, donc peut-être revendiquée par des colons⁸⁰. L'Angleterre acquière, par ce biais, la Tasmanie en 1803, l'Australie-Occidentale en 1830, le Victoria en 1835 et l'Australie-Méridionale en 1836⁸¹. L'annexion de ces territoires et l'établissement de nouvelles colonies sur ces terres répondaient toujours à la même inquiétude : empêcher l'établissement français sur les côtes australiennes⁸². Puisque la motivation première au rattachement est la crainte d'une prise de possession française, les années auxquelles ces annexions ont lieu sont de bons indicateurs de l'intérêt français sur le Pacifique. La rivalité franco-anglaise est une réalité à la fin du XVIII^{ème} siècle et encore un peu dans les toutes premières années du XIX^{ème} siècle, avant de s'effacer pendant plus de vingt ans.

En France, à partir de 1814 et passée la défaite napoléonienne, l'esprit est à la revanche et le Pacifique regagne un intérêt aux yeux des décideurs politiques et militaires. Il s'agit de retrouver de l'honneur par des victoires scientifiques ou militaires. Puisque ces dernières sont risquées en Europe, surtout face à un ennemi puissant, les terres lointaines, peu disputées, apparaissent comme un moyen moins périlleux de victoire. Le prestige des grandes circumnavigations d'exploration de la fin du siècle précédent est un moteur puissant pour la Marine française du XIX^{ème} siècle qui espère redorer son image après un abandon sous l'empire napoléonien. Toutefois, à la différence du XVIII^{ème} siècle, les intérêts économique et colonial prennent progressivement le pas sur l'aspect scientifiques des expéditions. La Marine est mise sous l'égide du ministère de la Marine et des Colonies et doit collaborer avec le ministère des Affaires étrangères, en charge du volet diplomatique des expéditions. C'est ce dernier qui rédige les parcours de navigation.

⁷⁹ Christian Huetz de Lemp, « Pacifique. Histoire de l'Océan », art.cit.

⁸⁰ Clément Thibaud, « Qu'est-ce que le méridien impérial atlantique peut nous dire de la question coloniale en Océanie ? », conférence donnée lors du séminaire *Pasifika : des îles dans la mondialisation*, organisé par la Maison des sciences de l'Homme du Pacifique (MSHP) et le CREDO, le vendredi 9 février 2024.

⁸¹ Jean Boissière, *et al.*, « Australie », art.cit.

⁸² Adrien Rodd, « Le désengagement britannique dans le Pacifique : aspects et conséquences », *Cahiers Charles V*, n°49, p.161-189, 2010.

Ces deux ministères n'ont pas toujours les mêmes ambitions, le ministère des Affaires étrangères étant très soucieux de préserver la paix en Europe, surtout vis-à-vis de l'Angleterre. La mission première officielle de ces explorations est donc d'ordre géographique, bien plus que belliqueuse⁸³. Les officiers qui les dirigent ont pour consignes d'améliorer les connaissances en affinant les cartes et les tracés. Il s'agit de préciser, dans le détail, ce qui est déjà connu, grâce à des relevés hydrographiques⁸⁴. Le fait que cette mission de relevés prédomine ne convient pas toujours aux ambitions du ministère de la Marine et des Colonies⁸⁵.

Le retour de la monarchie est caractérisé, pour le ministère de la Marine et des colonies, par une grande instabilité des ministres, vingt-cinq en tout entre 1816 et 1848 mais une stabilité plus forte dans les bureaux, notamment des secrétaires généraux, qui assurent la continuité de la politique. Cela permet l'envoi de onze circumnavigations entre 1817 et 1837, dont huit à partir de 1828⁸⁶. Il est ainsi aisé de comprendre les craintes des colons et officiers britanniques du Pacifique sud, à la vue de l'augmentation du nombre d'explorations françaises près de leurs côtes, menées par des officiers de marine. Même si les instructions du gouvernement français ne vont pas dans le sens d'un conflit avec l'Angleterre, ces citoyens britanniques ne peuvent avoir connaissance des motivations métropolitaines.

Ce sont d'ailleurs ces craintes envers l'augmentation de la présence française qui poussent le gouvernement anglais à accepter l'annexion de la Nouvelle-Zélande par Edward Gibbon Wakefield, homme d'affaire anglais. Avec sa société, la *New Zealand Company*, il élabora un projet de colonisation de la Nouvelle-Zélande, qu'il mit à exécution sans attendre l'aval de son gouvernement⁸⁷. Il acheta des terres aux autochtones, sans que ceux-ci ne comprennent la notion de propriété terrienne. Le 6 février 1840 Edward Gibbon Wakefield fit ratifier le traité de Waitangi, au capitaine William Hobson, représentant du gouvernement britannique, mis devant les faits accomplis. Signé par une quarantaine de chefs maoris, ce traité cédait à la reine d'Angleterre tous les droits de souveraineté sur la Nouvelle-Zélande qui leur avait pourtant été reconnu en 1834⁸⁸. Se faisant, Edward Gibbon prend de court une compagnie nanto-bordelaise,

⁸³ Hélène Blais, *Voyages au Grand Océan*, op.cit.

⁸⁴ Hélène Blais, « Du croquis à la carte : les îles des voyageurs dans le Pacifique au XIX^e siècle et le blanc des mers du sud », dans Isabelle Laboulais-Lesage (dir.), *Comblant les blancs de la carte*, op.cit.

⁸⁵ Hélène Blais, *Voyages au Grand Océan*, op.cit.

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ Adrien Rodd, « Le désengagement britannique dans le Pacifique : aspects et conséquences », art.cit.

⁸⁸ Claire Laux, « Traité de Waitangi », dans Pierre Singaravélou et Sylvain Venayre (dir.), *Histoire du monde au XIX^e siècle*, op.cit. ; et Louis Henri Courte, *La Nouvelle-Zélande*, Paris, Hachette, 1904, chapitre II.

fondé en novembre 1839, qui avait les mêmes ambitions de colonisation de la Nouvelle-Zélande⁸⁹

Si la colonisation de l'Australie était une volonté du gouvernement métropolitain, celle de la Nouvelle-Zélande est qualifiée de « développement associé⁹⁰ » par Claire Laux, au sens où le gouvernement s'est vu associé aux actions de ses représentants sur place. Ce qui est plus étonnant, c'est la réaction française à l'annexion de la Nouvelle-Zélande. Le gouvernement français, qui n'avait pas spécialement de velléité de contrôle territorial dans le Pacifique sud, comme nous l'avons vu, annexe les îles Marquises, en 1842⁹¹, en réaction à la prise de possession de la Nouvelle-Zélande, et par extension la perte de la petite colonie française⁹² à Akaroa⁹³. Il apparaît dès lors que la présence française dans le Pacifique sud relève surtout d'un enchaînement de circonstances et d'une rivalité avec l'Angleterre, bien plus que d'une décision politique et scientifique réfléchie et élaborée sur le long terme⁹⁴. Cette situation crée une sorte de flottement politique vis-à-vis du Pacifique, perceptible dans toute la première moitié du XIX^{ème} siècle et même sur quelques décennies supplémentaires.

Ainsi, lorsque les Européens, notamment Français et Anglais, reviennent en Polynésie deux siècles après leurs premiers passages, leur équipement, leur nationalité et surtout leurs motivations ne sont plus du tout les mêmes. Les deux nations européennes les plus présentes dans le Pacifique cherchent principalement à rivaliser l'une avec l'autre dans les domaines militaire, économique et culturel, sur un terrain plus neutre que l'Europe. À l'opposé, les sociétés polynésiennes ont appris à se méfier de ces étrangers qui ont déjà causé des bouleversements sociétaux et massacrés leurs ancêtres. Mais ils savent aussi que le troc est possible afin d'obtenir des matériaux qu'ils ne produisaient pas et des armes qui peuvent leur permettre de modifier l'ordre établi.

⁸⁹ Gaston Rocquemaurel, « Souvenirs de voyage – Nouvelle-Zélande », *op.cit.* ; A. H. McLintock (dir.), *An encyclopaedia of New Zealand*, R. E. Owen Government Printer, 1966, article « Akaroa, French settlement at » ; et H. C. Jacobson, *Tales of Banks Peninsula*, Akaroa, Akaroa Mail Office, 1914.

⁹⁰ Claire Laux, « Traité de Waitangi », dans Pierre Singaravélou et Sylvain Venayre (dir.), *Histoire du monde au XIX^e siècle*, *op.cit.*, p.382.

⁹¹ Éliane Grandin, *Le voyage dans le Pacifique de Bougainville à Giraudoux*, *op.cit.*

⁹² Claire Laux, « Traité de Waitangi », dans Pierre Singaravélou et Sylvain Venayre (dir.), *Histoire du monde au XIX^e siècle*, *op.cit.*

⁹³ Située sur l'île sud de la Nouvelle-Zélande, la colonie a été fondée par des baleiniers qui voulaient avoir un port d'attache dans la zone.

⁹⁴ Bruno Saura, *Histoire et mémoire des temps coloniaux en Polynésie française*, Papeete, Au vent des îles, 2015.

II/ La confrontation de deux mondes : Premiers Contacts

En 2008, dans la préface de l'ouvrage *L'Empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation, XIX^e-XX^e siècle*¹, le géographe Paul Claval donne une définition de la notion de contact en géographie coloniale : « Exploration et colonisation ne sont pas des entreprises abstraites, intellectuelles. Elles impliquent des contacts. Ceux-ci s'établissent entre individus ; ils appartiennent à des groupes différents et généralement inégaux. [...] c'est une occasion de découvrir l'autre, de le sonder, d'apprécier ce par quoi il s'oppose à nous et ce par quoi il nous ressemble². ». Cette définition permet de mieux saisir l'expression « Contacts » ou « Premiers Contacts » à propos de l'arrivée des Européens en Polynésie, et plus largement dans le Pacifique sud, entre la fin des années 1760 et le tout début du XIX^e siècle, bien que Paul Claval ne définisse pas ici cette période chronologique spécifique. Parfois les expéditions espagnoles du XVI^e siècle sont elles aussi intégrées dans cette expression, mais c'est moins fréquent. Nous restreindrons donc ici l'expression de « Premiers Contacts » à la période entre les premières expéditions anglaises et françaises (donc vers 1760) jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Le début de la présence européenne dans les îles polynésiennes suppose des contacts entre deux groupes différents. La compréhension mutuelle de ces deux civilisations, européenne et polynésienne, a été extrêmement balbutiante lors des premiers échanges, notamment parce qu'elles n'avaient pas de repères communs. Les sociétés traditionnelles polynésiennes sont très codifiées, comme les sociétés européennes du XVIII^e siècle, et reposent sur des systèmes de valeurs totalement étrangers aux Européens. Ces différences et ces clivages ont prêté à confusion et à de mauvaises interprétations des volontés et valeurs respectives entraînant le « malentendu Pacifique³ ». Les collections muséales européennes sont issues de cette image de l'« ailleurs », de ce « là-bas » lointain, étrange et sauvage, image développée lors des Premiers Contacts. Ce n'est pas tant l'Autre qui fascine que les fantasmes projetés sur lui et sur l'endroit

¹ Pierre Singaravélou (dir.), *L'Empire des géographes, op.cit.*

² Paul Claval, « Préface. Réflexions sur la géographie de la découverte, la géographie coloniale et la géographie tropicale », dans Pierre Singaravélou (dir.), *L'Empire des géographes, op.cit.*, p.23.

³ Expression empruntée au titre de l'ouvrage de l'ethnologue Jean-François Baré, qui rappelle que le mode de communication au moment des Premiers Contacts était surtout celui du malentendu. Si l'expression elle-même est empruntée, d'après l'auteur, à Jean-Paul Enthoven, nous ne savons si le jeu de mot avec le double sens de « pacifique » est volontaire (à la fois zone géographique et adjectif désignant quelque chose d'opposé à la guerre) mais nous trouvons ici intéressant de souligner que ce malentendu entre deux peuples, quoique fondé sur une bonne volonté (et donc pacifique) a eu des conséquences à l'opposé de la volonté initiale. Jean-François Baré, *Le malentendu Pacifique. Des premières rencontres entre Polynésiens et Anglais et de ce qui s'ensuit avec les Français jusqu'à nos jours*, Paris, Hachette, 1985.

où il vit, ce que révèlent les clichés développés rapidement en France sur Tahiti ainsi que les exemples de Polynésiens en Europe.

A. Vivre le monde en Polynésie

Les explorateurs européens, en arrivant dans les archipels de Polynésie, ne sont pas seulement allés de l'autre côté du globe mais ont pu avoir le sentiment d'arriver dans un autre monde tant les mentalités y étaient différentes. Les explorateurs ont pourtant tenté de trouver des référentiels communs, notamment dans les structures sociales. Par exemple, Samuel Wallis dit avoir rencontré une reine locale, Parea, non parce qu'elle lui a été désigné ainsi (la communication alors ne permettait pas ce niveau de compréhension) mais en raison du comportement des autres envers elle. Elle semble ordonner, gouverner la population, et tous lui témoignent un grand respect⁴. Plusieurs récits, par la suite, rapportent une structure sociale rigide et très perceptible. Certains explorateurs ou savants du XIX^{ème} siècle ont même émis l'hypothèse de l'existence de deux races, l'une ayant dominée et asservie l'autre⁵, tant la hiérarchisation des rapports est importante. Or, si la hiérarchisation de la société est une réalité en Polynésie, elle n'est en rien comparable au système européen de la royauté.

Les sociétés polynésiennes sont différentes d'une île à l'autre mais il est possible de définir des caractéristiques communes du fait de leur proximité socio-culturelle. Parmi ces éléments se trouvent les structures sociales. Pour développer notre propos, nous utilisons ici l'exemple de la société tahitienne. En haut de la hiérarchie se trouvent les *ari'i*⁶, suivis des *raatira* puis des *manahune*. Leur statut définit leurs droits et leurs pouvoirs. Ainsi les *ari'i* gouvernent, ou du moins assument des fonctions de gestion, sur un territoire lui-même fragmenté entre les *raatira*. Ces derniers, qui peuvent être assimilés à des vassaux gestionnaires de terre, administrent les parcelles sur lesquels vivent les *manahune*, le peuple, le commun. Les Européens ont parfois associé ces derniers à des esclaves, car ils sont assignés à un ensemble de tâches et d'obligations principalement envers les *ari'i*, mais la comparaison est incorrecte. S'il fallait comparer avec un système occidental, le servage serait peut-être plus adapté. Les

⁴ Jean-Jo Scemla, *Le Voyage en Polynésie, anthropologie des voyageurs occidentaux de Cook à Segalen*, op.cit.

⁵ Edmond de Bovis, *État de la société tahitienne à l'arrivée des Européens*, op.cit. ; et Serge Tcherkézoff, *L'invention française des « races » et des régions de l'Océanie*, op.cit.

⁶ La langue utilisée est le tahitien car c'est la société tahitienne qui est la mieux documentée. Toutefois, les termes varient selon les îles et les archipels : '*eiki* à Tonga, '*haka'iki* aux Marquises, '*ali'i* à Hawaï. Toutes ces variations proviennent de la racine proto-polynésienne *ariki*. Bruno Saura, *Histoire et mémoire des temps coloniaux en Polynésie française*, op.cit.

manahune sont libres mais corvéables. Ils doivent par exemple confectionner des *tapa*⁷ pour les *ari'i* ou participer à l'édification des bâtiments de ceux-ci. Certaines fonctions, particulièrement en sein du culte, leur sont interdites. Le changement de statut est impossible, même par mariage, par ailleurs, ceux-ci se pratiquent rarement en dehors de la classe sociale⁸. C'est la lignée, par l'intermédiaire des parents, qui transmet le statut⁹. Dans le cas où un enfant serait issu de parents de statuts différents, c'est celui de la mère qui prime car c'est elle qui transmet la plus grande part de *mana*, l'énergie spirituelle et vitale de chaque être. Comme l'enfant grandit dans le ventre de la mère et est lié à elle par le cordon ombilical, la transmission de *mana* est plus importante¹⁰. La notion d'enfant illégitime est inexistante, car un enfant appartient forcément à une lignée par sa mère, et il peut être adopté par un père qui ne serait pas son géniteur. Les Européens ont également eu le sentiment que la notion de fidélité dans le mariage était elle-aussi inexistante et que les hommes pouvaient être polygames¹¹. Cette impression a participé au développement du mythe du paradis sexuel¹², les relations sexuelles semblant ne pas avoir été restreintes aux liens conjugaux, ou seulement dans une mesure plus lâche qu'en Europe à la même période. Toutefois, les sources sur ce point étant exclusivement européennes et masculines, et les pratiques sexuelles et maritales ayant été beaucoup contraintes par la christianisation, il est impossible de savoir formellement de nos jours ce qu'il en était réellement à l'époque des Contacts et avant cela.

Les *ari'i* ont pu être assimilés à des rois, du moins à des seigneurs, par les Européens car ils gouvernent un territoire et surtout les habitants de celui-ci. Toutefois, rares sont ceux qui administraient un vaste territoire unifié, comme à Tonga où la comparaison avec un roi avait plus de sens¹³. Il convient plutôt d'apparenter les *ari'i* à des chefs, et leur territoire (*mata'eina'a*¹⁴) à des chefferies. En effet, la notion de roi renvoie à une idée de souveraineté, donc d'un pouvoir qui n'est limité par celui d'aucun autre. Or, dans de nombreuses îles, il y a plusieurs chefs, à la tête d'un territoire, et des rivalités entre eux. La notion de roi est également

⁷ Voir Deuxième partie, I/A. Réalités matérielles en Polynésie.

⁸ Christine Langevin-Duval, « Condition et statut des femmes dans l'ancienne société maohi (îles de la Société) », *Journal de la Société des Océanistes*, n°64, p.185-194, 1979.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Serge Tcherkézoff, « La Polynésie des vahinés et la nature des femmes : une utopie occidentale masculine », *Clio Femmes, Genre, Histoire*, n°22, dossier Utopies sexuelles, p.63-82, 2005 ; Edmond de Bovis, *État de la société tahitienne à l'arrivée des Européens*, *op.cit.*

¹² Voir Première partie, II/B. Jardin d'Éden, Nouvelle-Cythère et Bon Sauvage : les mythes de la rencontre.

¹³ Bruno Saura, *Histoire et mémoire des temps coloniaux en Polynésie française*, *op.cit.*

¹⁴ *Ibid.*

apparentée à celle d'État et donc de pouvoir institutionnalisé, ce qui ne semble pas avoir été le cas dans les îles polynésiennes avant les Contacts¹⁵.

Le caractère qui fait des *ari'i* des êtres supérieurs est un trait divin, une essence. Selon la croyance, les *ari'i* ont une part de divinité en eux, ils sont les descendants des dieux. Cette part de divinité se transmet par le sang, donc par la lignée. Le premier né d'un couple *ari'i* est celui qui récupère le caractère sacré, donc la direction de la lignée, et ce dès la naissance et peu importe son sexe. Le parent est alors une sorte de régent, en attendant que son enfant soit en âge de diriger par lui-même¹⁶. Le sort des cadets, dépourvu du trait divin mais tout de même affilié à celui-ci, est plus difficile à définir. Il semble qu'ils aient pu, dans certains cas, rester des *ari'i* et dans d'autres cas ils sont devenus des *raatira*, ce qui serait alors l'exception à l'imperméabilité des statuts¹⁷. La primogéniture ainsi que la hiérarchisation des aînés par rapport aux cadets et l'organisation par lignage sont des éléments structurants des sociétés polynésiennes. Ces systèmes ont favorisé le développement d'une logique de départ pour les lignées cadettes, les poussant à s'installer sur des nouveaux territoires afin d'en devenir la lignée aînée. Ces principes expliquent le processus de peuplement d'île en île mais aussi l'attachement des Polynésiens à leur terre et à celle où ils sont nés¹⁸.

Liées entre elles par les liens de parentés, les sociétés polynésiennes échangent constamment. C'est une nécessité pour ces peuples insulaires. L'isolement qui peut venir à l'esprit quand nous parlons d'île est ici très relatif car les échanges d'île en île et d'archipel en archipel sont nombreux. Les échanges portent sur tout type de ressources matérielles mais aussi sur les populations. Cela a permis de maintenir la diversité génétique au sein des peuples. Il y a donc aussi chez les Polynésiens une habitude des contacts avec d'autres peuples, certes partageant des valeurs, des coutumes ou des traditions mais ayant tout de même une langue et une culture différentes. Cette habitude du contact peut expliquer, en partie, les tentatives d'assimilation et d'échange qui ont rapidement succédé aux premiers affrontements avec les Européens¹⁹.

Le caractère divin qui fait des *ari'i* des chefs leur interdit aussi certaines actions. Par exemple, certains *ari'i* ne peuvent toucher le sol n'importe où, car ils le rendraient sacré, ou

¹⁵ Évidemment, déterminer si une société est institutionnalisée ou non revient à porter un regard occidental sur une société qui ne l'est pas, mais c'est le problème de tenter de mettre des mots relevant de concepts européens (chefs, rois) sur des sociétés extra-européennes afin d'expliquer celles-ci.

¹⁶ Christine Langevin-Duval, « Condition et statut des femmes dans l'ancienne société maohi (îles de la Société) », art.cit.

¹⁷ Edmond de Bovis, *État de la société tahitienne à l'arrivée des Européens*, op.cit.

¹⁸ Isabelle Merle, « Les Mondes du Pacifique », dans Pierre Singaravélou et Sylvain Venayre (dir.), *Histoire du monde au XIX^e siècle*, op.cit.

¹⁹ *Ibid.*

tapu, interdisant aux autres de le fouler à leur tour. La vision d'*ari'i* porté sur le dos d'autres Polynésiens a beaucoup marqué certains des Européens, étonnés d'un tel spectacle. Le *tapu*, qui a donné « tabou » en français, est une notion complexe des sociétés polynésiennes. C'est un interdit, lié à un caractère divin, qui peut frapper des éléments tant matériels qu'immatériels. Ainsi, le nom de certains *ari'i* peut devenir *tapu* après leur décès, les syllabes qui composent leur nom ne peuvent plus être prononcées, nécessitant parfois d'abandonner l'emploi d'un mot et de le remplacer par un autre afin de correspondre au *tapu*. Ainsi le mot *toa* qui désigne un arbre a été remplacé par le mot '*aito* (guerrier) à la suite d'un *tapu* sur le nom de la famille royale des Pōmare : *Vaira'a-toa*²⁰. De manière générale, et à l'image du *tapu*, la vie quotidienne polynésienne est extrêmement marquée par les rites et la croyance. Leur foi s'inscrit non pas dans un système légal mais surtout dans la coutume et dans l'usage²¹.

Les sociétés polynésiennes sont des sociétés aux traditions orales. Il n'existe pas d'écrit en Polynésie avant l'arrivée des Européens, à l'exception du rongorongo²². Les Européens se sont chargés de recueillir les récits, les mythes et l'histoire des archipels, en fonction de leurs propres intérêts et sensibilités, ce qui implique des biais de perception dans les sources écrites qui nous sont parvenues ainsi que des lacunes. Même les lexiques et les transcriptions sont l'œuvre des Européens. Ce point explique la difficulté des historiens à intégrer le point de vue polynésien dans l'historiographie, les sources étant exclusivement de la main d'Européens.

Les langues polynésiennes sont assez proches les unes des autres²³, avec la même proximité que celle que partagent les langues latines, leur permettant d'échanger facilement avec les archipels proches. Les langues polynésiennes ont deux caractéristiques communes : une grande simplicité, dénuée de syntaxe et de conjugaison, et un système phonologique restreint. Ce dernier point signifie qu'elles se composent d'assez peu de consonnes, entre huit et dix dans la plupart des cas²⁴. Gaston Rocquemaurel n'en dénombrerait que huit dans l'archipel des Gambier par exemple²⁵. Cela a pu constituer un handicap pour les Polynésiens, rencontrant des difficultés à prononcer certains mots occidentaux qui sont bien plus pourvus en consonnes.

²⁰ [s.a.], « Aito, le bois de fer de Tahiti », sur *Tahiti Heritage*, encyclopédie collaborative du patrimoine polynésien, [en ligne], disponible à l'adresse : <https://www.tahitiheritage.pf/aito-bois-fer/>, [consulté le 14/05/24].

²¹ Claire Laux, « Acculturation et syncretisme : la rencontre des approches ethnologique et historique dans le cas océanien », art.cit.

²² Écriture de Rapa Nui, conservée sur seulement vingt-six tablettes dans le monde et qui n'a toujours pas été déchiffrée. Konstantin Pozdniakov, « Les bases du déchiffrement de l'écriture de l'île de Pâques », *Journal de la Société des Océanistes*, n°103, p.289-303, 1996.

²³ En guise d'exemple, le mot tahitien *ari'i* déjà évoqué, apparaît dans d'autres langues polynésiennes sous la forme *ariki* ; le mot *maohi* tahitien donne le *maori* néo-zélandais, etc.

²⁴ Henri Lavondès, « La langue et les traditions orales », dans Michel Panoff (dir.), *Trésors des îles Marquises*, Paris, Réunion des Musées nationaux, 1995.

²⁵ Gaston Rocquemaurel, « Souvenirs de voyage - Mission française aux îles Gambier (Océanie) », *op.cit.*

L'incompatibilité des langues a aussi entraîné des incompréhensions sur des notions particulières. Antoine Lilti souligne ainsi l'exemple du mot *taio* traduit en « ami » par les marins, qui a pu être source de tensions entre les deux partis, non à cause du mot lui-même mais à cause de la signification que chacun associait à cette notion. En effet, il semble que les Français et les Anglais mettaient derrière ce mot de *taio*/ami une relation affective et désintéressée alors que les Tahitiens le percevaient plutôt comme une alliance reposant sur le principe de don et contre-don. Source d'ambiguïté, la mauvaise interprétation du mot a entraîné de la colère de la part des Européens face à ces « amis » qui leur dérobaient régulièrement des objets et de l'incompréhension révoltée pour les Tahitiens qui assistaient à des violences de la part de leurs « alliés »²⁶.

Les différences vont bien au-delà de l'organisation sociale, des structures sociétales et de la linguistique (bien que nous rejoignons la thèse selon laquelle les langues sont le reflet d'une vision du monde, et particulièrement les langues polynésiennes²⁷). Même des concepts plus abstraits, comme les représentations spatio-temporelles sont différents en Polynésie par rapport aux concepts et représentations en Europe. La carte dite de Tupaia est un excellent exemple de ces divergences conceptuelles. Les Polynésiens sont d'excellents navigateurs mais ils n'utilisent ni carte, ni boussole, ni aucun des autres objets apportés par les marins occidentaux. La notion même de carte leur est inconnue et difficile à appréhender. La première carte connue d'origine polynésienne est celle dessinée par James Cook sur les indications de Tupaia. Celui-ci est *tahu'a*, c'est-à-dire un spécialiste, de la navigation. Il a reçu une formation poussée dans ce domaine. Il est originaire de Raiatea mais se trouve dans l'entourage de Parea, une cheffe de Tahiti, lorsque Samuel Wallis, puis Louis-Antoine de Bougainville et enfin James Cook, y abordent. Cette carte (ann. 3) se différencie des conceptions occidentales car les îles sont positionnées non par rapport à des longitudes et des latitudes mais par rapport à leur distance avec un point central (ici Tahiti). Elle démontre la pensée polynésienne : la pirogue du navigateur est un point central autour duquel évolue le reste du monde²⁸. Ce n'est pas l'homme et sa pirogue qui avancent mais c'est le monde qui se déplace autour d'eux. Il est étonnant de constater que cette perception du monde et cette difficulté d'appréhension de la carte existent

²⁶ Antoine Lilti, « Un monde nouveau : Tahiti et l'Europe des Lumières », séance 3 « *Tayo Maté !* », cours du Collège de France, 23 janvier 2023.

²⁷ Bruno Saura, « Langue, représentation du temps – mua/muri – et vision du monde à Tahiti », *Bulletin de la Société des études océaniques*, n°269-270, p.18-49, mars-juin 1996.

²⁸ Hélène Guiot, « Cartographie d'une rencontre historique : la carte dite de Tupaia », dans Nathalie Kouamé, Éric P. Meyer et Anne Viguière (dir.), *Encyclopédie des historiographies : Afrique, Amériques, Asies*, vol. 1, « Sources et genres historique », Paris, Presses de l'Inalco, 2020.

toujours en Polynésie, et ce, malgré l'occidentalisation des sociétés polynésiennes. C'est ce que rapportait Teriitutea Quesnot²⁹, géographe, dans sa conférence « Cultures océaniques et approche critique de la cartographie conventionnelle »³⁰. À la suite d'une enquête réalisée à Tahiti et Moorea, il a constaté que l'outil même de la carte était un obstacle pour les pêcheurs car ils ne l'appréhendent pas de la même manière que les Européens. Lorsque les enquêteurs leur demandent de dessiner une carte, ils se représentent toujours, eux et leur embarcation, comme le point autour duquel évolue l'océan.

De la même manière, la perception du temps en Polynésie serait différente. L'historienne hawaïenne Lilikala Kame'eleihiwa écrit :

« Il est intéressant de noter que, dans la langue hawaïenne, le passé est désigné par *Ka wa mamua*, « le temps devant, ou avant ». En revanche, le futur, quand il est pensé, est *Ka wa mahope*, « le temps qui vient après, ou derrière ». C'est comme si l'Hawaïen se tient fermement dans le présent, tournant son dos au futur, et ses yeux fixés sur le passé, cherchant des réponses historiques aux dilemmes du jour présent. Une telle orientation est, pour l'Hawaïen, éminemment pratique, car le futur est toujours inconnu, alors que le passé est riche de gloire et de savoir³¹. ».

Si la citation présentée relève spécifiquement le cas d'Hawaii, elle renvoie à un phénomène polynésien, voire océanien, plus général³². Il ne s'agit, en réalité, pas tant de situer spatialement le futur derrière et le passé devant soi, car cela induit trop facilement l'idée que les Polynésiens ne sont pas aptes au changement et au progrès³³. Il faut plutôt concevoir cette perception du temps qui passe comme une succession d'accomplissements personnels ou collectifs, connus et valorisés, non comme un enchaînement de dates ayant eu lieu³⁴, le tout rythmé par les généalogies, non par les années³⁵. En soulignant cette particularité de conception du temps, nous souhaitons surtout montrer les divergences de conceptions mentales entre les deux peuples (Polynésiens et Européens) au moment des contacts. Les Européens percevaient nettement ce

²⁹ Maître de conférences au département de géographie de l'Université de Bretagne Occidentale.

³⁰ Teriitutea Quesnot, « Cultures océaniques et approche critique de la cartographie conventionnelle », séminaire du CREDO, Université d'Aix-Marseille, vendredi 29 septembre 2023.

³¹ Citation extraite de Sophie Chave-Dartoen, *Royauté, chefferie et monde socio-cosmique à Wallis ('Uvea)*, Marseille, Pacific-CREDO publications, coll. Monographies, 2017, première page de l'introduction.

³² Sophie Chave-Dartoen, *Royauté, chefferie et monde socio-cosmique à Wallis ('Uvea)*, op.cit.

³³ Bruno Saura, « Langue, représentation du temps – mua/muri – et vision du monde à Tahiti », art.cit.

³⁴ Bruno Saura, *Histoire et mémoire des temps coloniaux en Polynésie française*, op.cit. Sur ce point, il s'agit non seulement de la thèse de Bruno Saura mais aussi des avis de Serge Tcherkézoff et d'Isabelle Merle, rappelés dans l'ouvrage cité en référence.

³⁵ Bruno Saura, « Langue, représentation du temps – mua/muri – et vision du monde à Tahiti », art.cit.

décalage, les sources en témoignent ; il est donc vraisemblable de penser que le sentiment était identique chez les Polynésiens, même sans en avoir de trace. Dans le quatorzième volume de sa *Nouvelle géographie universelle*, Élisé Reclus écrit, à propos des Polynésiens, qu'ils sont « pris entre leurs traditions nationales et les enseignements des instituteurs étrangers, cherchant à se reconnaître entre deux morales différentes, entre deux conceptions générales des choses³⁶ ». Le géographe décrit ici une situation postérieure aux Premiers Contacts, puisque Tahiti est alors une colonie française, mais cette citation démontre bien le fossé qu'il y a entre les mentalités européenne, française au cas présent, et polynésienne.

Ces différences de conceptions mentales sont visibles en creux dans les collections muséales, y compris dans celle du Muséum de Toulouse : les textes écrits, omniprésents dans les fonds de certaines civilisations, font ici défaut, tout comme les objets d'ingénierie, les outils de navigation ou encore les objets d'art, purement décoratifs. À l'inverse, les éléments liés à la filiation, aux ancêtres et au monde divin, même sur des objets du quotidien, comme les vêtements et la parure, sont particulièrement représentés.

Ce sont donc des sociétés très différentes des leurs avec des conceptions parfois diamétralement opposées que les Européens découvrent en Polynésie. Plus habitués à des sociétés ayant des similitudes avec eux, les Occidentaux tentent de faire des rapprochements avec ce qu'ils connaissent, comme lorsqu'ils qualifient les *ari'i* de roi ou de reine. Si les civilisations asiatiques ou orientales sont connues des voyageurs, au moins par les textes, depuis de nombreuses décennies, les îles de Polynésie apparaissent aux marins comme un autre monde totalement inconnu. Ils essayent ainsi de comprendre ces sociétés polynésiennes au prisme de la leur. Il n'est pas étonnant, dès lors, de voir émerger des clichés et des mythes sur ces archipels, véhiculés en Europe par les marins de retour.

B. Jardin d'Éden, Nouvelle-Cythère et Bon Sauvage : les mythes de la rencontre

Lorsque les premiers équipages anglais et français, notamment ceux de Samuel Wallis et Louis-Antoine de Bougainville, accostent à la fin du XVIII^{ème} siècle sur les rivages de Tahiti, le lieu leur paraît tout de suite paradisiaque. Il faut dire qu'après plusieurs jours de navigation sans rien apercevoir d'autre que l'océan, alors que les produits frais disparaissent de

³⁶ Élisé Reclus, *Nouvelle géographie universelle*, vol. XIV « Océans et terres océaniques », Paris, Hachette, 1889, cité par Jean-François Staszak, « Que savait-on de Tahiti en 1890 ? Paul Gauguin et la géographie coloniale », dans Pierre Singaravélou (dir.), *L'Empire des géographes*, op.cit., p.165.

l'alimentation et que l'eau commence à manquer depuis le dernier ravitaillement en Amérique du Sud, la vue d'une île où les fruits et légumes poussent en abondance et où l'eau douce est présente partout a un effet immédiat sur la perception de Tahiti³⁷.

Pour l'équipage de Louis-Antoine de Bougainville, ce sentiment de paradis sur terre est rapidement renforcé par le comportement des Tahitiens. Ils se montrent curieux, amicaux, et entrent rapidement dans une logique de troc, offrant des vivres, des provisions fraîches et des cochons, en échanges de verroterie, de quelques vêtements ou encore d'objets en fer³⁸. Il ne faut que deux jours à Louis-Antoine de Bougainville pour qualifier l'île de « Jardin d'Éden³⁹ ». Toutefois, le capitaine français ignore alors qu'il doit l'accueil bienveillant des Tahitiens au passage de Samuel Wallis dix mois plutôt. En effet, l'équipage anglais du *Dolphin* a fait usage des canons et des mousquets face aux insulaires. Il y a eu plusieurs morts tahitiens avant que des relations plus pacifiques ne s'établissent, s'achevant même par les larmes de la cheffe locale au moment du départ des Anglais⁴⁰. Le souvenir de ces violences resta vif dans les mémoires tahitiennes. Dix mois plus tard, quand les Français accostent pour la première fois à Tahiti, les insulaires n'ont pas oublié le contact précédent et agissent en conséquence. Mais cela, Louis-Antoine de Bougainville ne l'apprend que plus tard. Son équipage et lui mettent sur le compte d'une hospitalité bienveillante naturelle le comportement des Tahitiens à leur égard.

Un deuxième élément vient s'ajouter à l'hospitalité de l'île : l'apparente liberté sexuelle à laquelle les hommes d'équipage assistent. Comme pour l'aspect paradisiaque de l'île, les conditions dans lesquels se trouvent les Français ont une incidence très forte sur la perception des événements. Les équipages sont exclusivement masculins et il s'est écoulé de nombreuses semaines depuis la dernière escale. La rencontre avec des femmes centralise particulièrement leur attention. Cela d'autant plus que les femmes tahitiennes, au regard des codes vestimentaires européens de la fin du XVIII^{ème} siècle, sont particulièrement dénudées⁴¹. Les journaux des officiers, ainsi que les récits publiés par la suite, témoignent des nombreuses relations sexuelles que les marins ont eues avec les femmes tahitiennes. Bien vite, l'île est associée au domaine de l'amour, où le culte est rendu par l'acte sexuel, et où les femmes sont comparées à Vénus. Louis-Antoine de Bougainville nomme Tahiti « Nouvelle-Cythère », en référence à l'île grecque de

³⁷ Antoine Lilti, « Un monde nouveau : Tahiti et l'Europe des Lumières », séance 3 « Tayo Maté ! », *op.cit.*

³⁸ Jean-Jo Scemla, *Le Voyage en Polynésie, anthropologie des voyageurs occidentaux de Cook à Segalen*, *op.cit.*

³⁹ Serge Tcherkézoff, *Tahiti 1768. Jeunes filles en pleurs : La face cachée des premiers contacts et la naissance du mythe occidental*, Papeete, Au vent des îles, 2008.

⁴⁰ Jean-Jo Scemla, *Le Voyage en Polynésie, anthropologie des voyageurs occidentaux de Cook à Segalen*, *op.cit.*

⁴¹ Véronique Dorbe-Larcade, *Ahutoru, ou l'envers du voyage de Bougainville à Tahiti*, *op.cit.*

Cythère, lieu de résidence d'Aphrodite et où lui est voué un culte particulier. L'île avait récemment été remise au goût du jour par un tableau d'Antoine Watteau⁴².

Un passage, en particulier, du récit de voyage de Louis-Antoine de Bougainville ancre Tahiti dans le mythe de l'hospitalité sexuelle :

« Chaque jour nos gens se promenaient dans le pays, sans armes, seuls ou par petites bandes. On les invitait à entrer dans les maisons, on leur y donnait à manger ; mais ce n'est pas à une collation légère que se borne ici la civilité des maîtres de maison ; ils leur offraient des jeunes filles ; la case se remplissait à l'instant d'une foule curieuse d'hommes et de femmes qui faisaient un cercle autour de l'hôte et de la jeune victime du devoir hospitalier ; la terre se jonchait de feuillage et de fleurs, et des musiciens chantaient aux accords de la flûte un hymne à la jouissance. Vénus est ici la déesse de l'hospitalité, son culte n'y admet point de mystères, et chaque jouissance est une fête pour la nation⁴³. »

Louis-Antoine de Bougainville n'a pas assisté personnellement à ce qu'il décrit, il rapporte ici les propos de ses hommes. Quant aux journaux personnels des officiers, s'ils témoignent tous d'actes sexuels facilement accessibles, ils rendent compte aussi d'une autre réalité. Les femmes avec qu'ils peuvent avoir des rapports sont souvent des jeunes filles et, comme l'indique le terme « victime » employé par Louis-Antoine de Bougainville, plusieurs indices textuels laissent supposer qu'elles n'étaient pas toujours consentantes⁴⁴. Il y a lieu de penser que, dans un premier temps, ces jeunes femmes étaient offertes, comme la nourriture et l'eau, à l'équipage français afin de se prémunir d'une attaque⁴⁵. Dix mois plus tôt, les hommes de Samuel Wallis ont en effet bénéficié du même traitement après avoir affronté et vaincu les Tahitiens⁴⁶. Progressivement, cette forme d'offrande pour garantir la paix devient un troc à part entière, comme pour l'équipage anglais auparavant. Constatant que les femmes reçoivent des présents en retour de leurs faveurs sexuelles, un véritable commerce sexuel se met en place, souvent payé par les marins avec du fer, notamment des clous⁴⁷. Serge Tcherkézoff indique que la mise

⁴² Véronique Dorbe-Larcade, *Ahutoru, ou l'envers du voyage de Bougainville à Tahiti*, op.cit. ; Le tableau est intitulé *L'Embarquement pour l'île de Cythère* ou *Pèlerinage à l'île de Cythère* et est exposé au Louvre, au département de peintures.

⁴³ Louis-Antoine de Bougainville, *Voyage autour du monde*, Paris, 1771, cité dans Serge Tcherkézoff, *Tahiti 1768. Jeunes filles en pleurs*, op.cit., p.120.

⁴⁴ Serge Tcherkézoff, *Tahiti 1768. Jeunes filles en pleurs*, op.cit.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ Jean-Jo Scemla, *Le Voyage en Polynésie, anthropologie des voyageurs occidentaux de Cook à Segalen*, op.cit.

⁴⁷ *Ibid.*

en place de cette prostitution est le fait des hommes tahitiens, qui exerçaient un contrôle très fort, à ce sujet, sur les femmes⁴⁸. Il émet également la théorie d'un sens religieux à l'offrande de jeunes filles aux marins. Pour lui, les Tahitiens auraient cherché à s'emparer du *mana*, sorte d'énergie spirituelle présente en chaque être humain, des étrangers en les faisant procréer. En effet, selon la croyance polynésienne, le *mana* se transmet du parent à l'enfant. En faisant s'accoupler des jeunes filles vierges à des hommes qui avaient démontré leur puissance, les Tahitiens espéraient créer une nouvelle génération d'hommes puissants sur leur île. Serge Tcherkézoff souligne aussi que, pour les Tahitiens, les Européens qu'ils rencontrent sont des figures presque divines, des esprits venus d'un autre monde⁴⁹. Si nous n'abondons pas forcément en ce sens, la théorie est intéressante et mérite d'être mentionnée. Toutefois nous rejoignons plutôt l'opinion d'Antoine Lilti sur ce point : les Tahitiens ont déjà connaissance de l'existence des Européens lorsque Samuel Wallis, puis Louis-Antoine de Bougainville, accoste à Tahiti, même s'ils n'en ont jamais rencontré par eux-mêmes. Par ailleurs, ils ont déjà été confrontés à des étrangers. Peut-être est-ce leur attribuer une vision du monde un peu candide que de penser qu'ils aient pris les Européens pour des esprits venus d'un autre monde⁵⁰ ? En revanche, il est possible que les Polynésiens aient eu conscience de la nécessité de procréer en dehors des lignages des îles afin de diversifier les patrimoines génétiques, sans forcément l'exprimer ainsi. Ce point expliquerait aussi pourquoi, contrairement à l'Europe, la notion d'enfant illégitime, car hors-mariage, n'existe pas en Polynésie : la nécessité de varier les patrimoines génétiques supplante des questions morales de fidélité dans le mariage. Ainsi, les Polynésiens ont pu voir l'arrivée des Européens comme une occasion de renouveler leurs patrimoines génétiques. Les sollicitations à avoir des relations sexuelles ont donc été nombreuses envers les Français, créant même des déceptions lorsqu'elles n'aboutissaient pas⁵¹ et développant toujours plus le malentendu français vis-à-vis de la liberté sexuelle.

En tout état de cause, les Français se sont fourvoyés sur les raisons de cette hospitalité sexuelle et, bien qu'ils relèvent eux-mêmes une soumission des femmes et des jeunes filles aux hommes dans ce domaine, ont considéré que les Tahitiennes bénéficiaient d'une liberté sexuelle absolue tant qu'elles étaient célibataires. Cette croyance, qui se répand rapidement dès la publication du récit de voyage de Louis-Antoine de Bougainville, donne naissance à un autre mythe sur l'île de Tahiti, qui s'étend assez vite à toute la Polynésie : la *vahine*, transposé

⁴⁸ Serge Tcherkézoff, *Tahiti 1768. Jeunes filles en pleurs*, *op.cit.*

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ Antoine Lilti, « Un monde nouveau : Tahiti et l'Europe des Lumières », séance 3 « *Tayo Maté !* », *op.cit.*

⁵¹ Véronique Dorbe-Larcade, *Ahutoru, ou l'envers du voyage de Bougainville à Tahiti*, *op.cit.*

« vahiné » en français (qui signifie simplement « femme » en tahitien) sexuellement libre et au désir à fleur de peau.

En parallèle du personnage de la *vahine* se développe aussi l'image du « bon sauvage ». Il s'agit d'une théorie des Lumières, largement inspirée des écrits de Jean-Jacques Rousseau bien que lui-même n'ait pas formulée cette théorie⁵², imaginant l'Homme à l'état de nature, celui des origines, comme un être primitif, fondamentalement bon et vivant en symbiose avec la nature. Cette théorie s'oppose au monde occidental et à la société européenne, considérée dès lors comme décadente⁵³. Louis-Antoine de Bougainville est pétri des idées des Lumières, il les connaît bien et y fait régulièrement référence dans son récit de voyage. Il est extrêmement enthousiaste de sa rencontre avec les Polynésiens, car il a le sentiment d'avoir trouvé en eux l'Homme des origines. Le voyage de Louis-Antoine de Bougainville, et le récit qu'il en fait, « permet la rencontre entre la représentation idéale de l'homme [*sic*] de l'origine, forgée par les penseurs du siècle des Lumières et le sauvage découvert dans le Pacifique, à Tahiti, vivant dans la simplicité et le bonheur⁵⁴. ». Cette figure du bon sauvage est renforcée en Polynésie par la comparaison avec l'Amérique du Nord, où les Occidentaux ont été confrontés à des relations compliquées avec les Amérindiens⁵⁵. Il s'agit pourtant bien là d'une vision tronquée, européo-centrée. Le Tahitien intéresse les Européens non pas pour lui-même, mais pour ce qu'il renvoie des origines de l'Homme⁵⁶. Louis-Antoine de Bougainville et les explorateurs à sa suite participent au développement de cette vision en minimisant, dans leurs récits, les éléments qui n'entrent pas dans les standards du bon sauvage. Car ancrer son ouvrage dans les idées des Lumières, c'est se garantir le succès lors de la publication et, donc, la renommée. Même les événements violents sont racontés comme des tragédies grecques, à l'image de la mort de James Cook, ce qui augmente l'intérêt pour la région et efface, d'une certaine manière, la violence réelle des faits⁵⁷. C'est peut-être cette minimisation de la violence en Polynésie qui explique, pour partie, l'une des caractéristiques principales de la collection Roquemaurel au Muséum d'histoire naturelle de Toulouse : le peu d'arme dans le corpus face, notamment, à la surreprésentation des éléments de parures⁵⁸.

⁵² Véronique Dorbe-Larcade, *Ahutoru, ou l'envers du voyage de Bougainville à Tahiti*, *op.cit.*

⁵³ Philippe Bachimon, « Le continentalisme et l'exploration du Pacifique Sud », *art.cit.*

⁵⁴ Éliane Grandin, *Le voyage dans le Pacifique de Bougainville à Giraudoux*, *op.cit.*, p.22

⁵⁵ Sylvian Jacquemin, « La découverte du paradis », dans Annick Notter (dir.), *La découverte du paradis Océanie. Curieux, navigateurs et savants*, *op.cit.*

⁵⁶ Éliane Grandin, *Le voyage dans le Pacifique de Bougainville à Giraudoux*, *op.cit.*

⁵⁷ Sylvian Jacquemin, « La découverte du paradis », dans Annick Notter (dir.), *La découverte du paradis Océanie. Curieux, navigateurs et savants*, *op.cit.*

⁵⁸ Voir Deuxième partie, I/ B. La collection ethnographique polynésienne de Gaston Roquemaurel.

Ce mythe du bon sauvage n'est pas sans incidence. D'une part pour les voyageurs qui embarquent à la suite de Louis-Antoine de Bougainville et qui s'attendent à trouver, en Polynésie, une sorte de paradis tropical, dépourvu de violence. C'est la raison de l'indignation de Jean-François de La Pérouse, par exemple, après la mort de l'un de ces hommes : « Je suis mille fois plus en colère contre les philosophes qui exaltent tant les sauvages que contre les sauvages eux-mêmes. Ce malheureux Lamanon, qu'ils ont massacré, me disait la veille de sa mort que ces hommes valaient mieux que nous⁵⁹. ». D'autre part, le regard que portent les Européens sur les Polynésiens est très paternaliste. Puisque les Polynésiens sont des Hommes à l'état de nature, ils sont à un stade primitif de la civilisation, donc plus naïfs sur le monde que les Européens. En parallèle, bien que plus primitifs, ils sont supérieurs en pureté, face à des Européens corrompus. Ce regard paternaliste explique, en partie, qu'il n'y ait pas eu immédiatement de velléité de domination, comme il y a pu en avoir en Amérique ou plus tard en Afrique. Il y a plutôt une tentative de cohabitation. Cela entraîne ensuite l'établissement de protectorats, avant l'annexion⁶⁰. Bien que ce ne soit pas la seule raison.

Progressivement, dans la première moitié du XIX^{ème} siècle, les Européens prennent conscience qu'ils se sont leurrés sur l'image du bon sauvage. Ils considèrent alors que les Polynésiens appartiennent à une société décadente en manque de repères et de savoirs, considération renforcée par l'image de la liberté sexuelle. Si le comportement paternaliste se maintient, ce qui est très clair dans les textes de l'époque comme avec le témoignage d'Edmond de Bovis⁶¹, c'est uniquement parce que les Polynésiens sont toujours considérés comme primitifs. L'idée d'une pureté supérieure disparaît ainsi que le sentiment de devoir les protéger⁶². Nous retrouvons aussi ici la survivance du mythe des Terres australes sous la forme d'une Atlantide du Pacifique : si les îles ne sont plus que les sommets d'un continent perdu c'est parce que la population s'est corrompue entraînant la punition divine, le Déluge, ou dans ce cas précis, l'immersion.

Il est intéressant de souligner le rôle joué par Louis-Antoine de Bougainville dans le développement des mythes de l'hospitalité sexuelle et du bon sauvage à Tahiti, et par extension en Polynésie. En effet, les premières occurrences de ces croyances apparaissent dans son récit *Voyage autour du monde*, publié en 1771, qui connaît dès sa parution un immense succès dans

⁵⁹ Citation de Jean-François de La Pérouse, tirée d'Annick Notter (dir.), *La découverte du paradis Océanie. Curieux, navigateurs et savants*, op.cit., p.24.

⁶⁰ Philippe Bachimon, « Le continentalisme et l'exploration du Pacifique Sud », art.cit.

⁶¹ Edmond de Bovis, *État de la société tahitienne à l'arrivée des Européens*, op.cit.

⁶² Philippe Bachimon, « Le continentalisme et l'exploration du Pacifique Sud », art.cit.

les salons littéraires et dans les communautés savantes. Le texte est aussitôt traduit en anglais et diffusé outre-Manche. Il arrive alors entre les mains de John Hawkesworth, auteur anglais, à qui l'Amirauté britannique confie, un an plus tard, la réécriture des récits de voyages de Samuel Wallis et James Cook pour leur donner un style littéraire. Ainsi, John Hawkesworth a-t-il lu le récit de Louis-Antoine de Bougainville avant de réécrire ceux de ses compatriotes, ce qui se retrouve dans son traitement des événements⁶³. Si, en Angleterre, le puritanisme religieux vient mettre un terme, au cours du XIX^{ème} siècle, au fantasme d'une sexualité tahitienne libérée, en France celle-ci perdure encore jusqu'au XX^{ème} siècle⁶⁴. L'ensemble des mythes développés au XVIII^{ème} siècle sur la Polynésie s'est d'ailleurs maintenu jusqu'à nos jours. Lors de l'installation du Centre d'expérimentation du Pacifique dans les années 1960, les défenseurs, comme les opposants, au projet employaient encore l'expression « paradis perdu » pour désigner Tahiti et les îles de la Polynésie française, preuve de la persistance de ces mythes⁶⁵.

C. Les Polynésiens en Europe, une autre histoire des Contacts

Les Européens, ont certes, été à la rencontre des Polynésiens, mais la relation n'a pas été aussi unilatérale que les récits, puis l'historiographie du Pacifique, ont longtemps laissé supposer. Il a fallu attendre les travaux d'Anne Salmond⁶⁶ dans les années 1990 pour que soit souligné d'une part le rôle, des Polynésiens dans les contacts avec les Européens, et d'autre part, les cas de contacts de Polynésiens en Europe. Plusieurs exemples de Polynésiens ayant fait le voyage jusqu'en Europe sont pourtant connus, et ce depuis la fin du XVIII^{ème} siècle, mais ils n'ont pas été particulièrement étudiés.

En Angleterre, les figures de Tupaia, qui embarqua avec James Cook lors du deuxième voyage de celui-ci mais qui n'atteignit jamais l'Europe, et d'Omai/Mai⁶⁷, qui rejoignit l'*Adventure* sous le commandement de Tobias Furneaux, font l'objet de recherches depuis une

⁶³ Serge Tchekézo, *Tahiti 1768. Jeunes filles en pleurs*, op.cit.

⁶⁴ Éliane Grandin, *Le voyage dans le Pacifique de Bougainville à Giraudoux*, op.cit.

⁶⁵ Renaud Meltz et Florence Mury, « Les refus du 2e contact : le CEP et le projet modernisateur », conférence donnée lors du séminaire *Pasifika : des îles dans la mondialisation*, organisé par la Maison des sciences de l'Homme du Pacifique (MSHP) et le CREDO, le mercredi 24 janvier 2024.

⁶⁶ *Distinguished professor* en études maori et anthropologie à l'université d'Auckland.

⁶⁷ Les deux graphies du nom existent. Mai est préférée par les Océanistes, tandis qu'Omai est utilisé en Europe. Nous utiliserons ici Mai, tout comme nous employons la graphie Ahutoru pour celui qui est connu en France comme Aotourou, car c'est l'écriture la plus proche de l'écriture polynésienne telle que fixée par les règles orthographiques aujourd'hui en vigueur.

dizaine d'années⁶⁸. En France, une autre figure polynésienne bénéficie aujourd'hui d'un travail approfondi de recherches par Véronique Dorbe-Larcade, professeure à l'université de Polynésie française⁶⁹ : Ahutoru. Ce Polynésien, compagnon de voyage de Louis-Antoine de Bougainville, a participé à de nombreux salons et rencontré plusieurs érudits et auteurs lors de son séjour en France mais il a ensuite été très vite oublié après son départ⁷⁰. Précédemment au travail de Véronique Dorbe-Larcade, seuls deux articles⁷¹ ont été publiés sur Ahutoru, et uniquement à partir des récits de Louis-Antoine de Bougainville et ses contemporains. Cet oubli peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Tout d'abord, le Pacifique sud est une thématique peu abordée par la recherche en France, nous avons déjà eu l'occasion de le souligner dans notre introduction. Ensuite, les sources pour retracer la vie et le parcours d'Ahutoru font défaut, car tout ce qui existe a été écrit par des Français qui l'ont plus ou moins côtoyé et compris⁷². Enfin, dès son époque, Ahutoru suscitait plus d'intérêt pour ce qu'il représentait que pour lui-même. Ainsi Nicolas Bricaire de la Dixmerie et Denis Diderot, qui ont connu et échangé avec Ahutoru, n'ont gardé que ce qui leur convenait des récits d'Ahutoru sur Tahiti et ont sciemment écarté le reste⁷³. Denis Diderot a même préféré faire parler des Polynésiens fictifs dans son *Supplément au voyage de Bougainville* pour exprimer ses opinions et théories personnelles sur Tahiti plutôt que d'utiliser le témoignage d'Ahutoru⁷⁴, entraînant progressivement celui-ci dans l'oubli.

Comme l'exprime Antoine Lilti : « Pendant les deux siècles qui suivirent [leur venue en Europe], la mémoire de Mai et d'Ahutoru, et plus encore celle de Tupaia, a été recouverte par le prestige des grands explorateurs européens du Pacifique et par les mythes suscités par leur vision idéalisée des sociétés polynésiennes⁷⁵. » Pourtant, avec les quelques éléments qui subsistent d'eux, ces Polynésiens en Europe apportent un regard différent sur les contacts, il s'agit non plus d'une découverte des Européens, mais bien d'échanges et de curiosité mutuelle⁷⁶.

⁶⁸ Tupaia a surtout été redécouvert par les scientifiques néo-zélandais, tandis que Mai est plutôt étudié en Angleterre. Antoine Lilti, « Pacifique. Des Tahitiens en Europe », *L'Histoire*, n°514, p.32-41, décembre 2023.

⁶⁹ Véronique Dorbe-Larcade, *Ahutoru, ou l'envers du voyage de Bougainville à Tahiti*, *op.cit.*

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ Denis Escudier, « Aotourou, le « Tahitien des Lumières », compagnon de voyage de Bougainville », dans *Mémoires de l'Académie d'Orléans, Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts*, Orléans, VI^e série, tome 20, 2011 ; et Didier Ferrand, « Un Tahitien à la cour de Louis XV », *La Revue des deux mondes*, avril 1964.

⁷² Véronique Dorbe-Larcade, *Ahutoru, ou l'envers du voyage de Bougainville à Tahiti*, *op.cit.*

⁷³ Éliane Grandin, *Le voyage dans le Pacifique de Bougainville à Giraudoux*, *op.cit.*

⁷⁴ Antoine Lilti, « Un monde nouveau : Tahiti et l'Europe des Lumières », séance 1 « Introduction », *op.cit.*

⁷⁵ Antoine Lilti, « Pacifique. Des Tahitiens en Europe », *art.cit.*, p.41.

⁷⁶ *Ibid.*

Le 4 avril 1768, alors que l'*Étoile* et la *Boudeuse* approchent des côtes tahitiennes, qui sont en vue depuis deux jours, de nombreuses pirogues, occupées par des hommes et des adolescents désarmés, les abordent. Rapidement, les Français obtiennent des vivres par le troc de mouchoirs et d'autres menus objets. Un peu plus tard dans l'après-midi, une grande pirogue s'avance, avec à son bord une adolescente et un homme plus âgé. La jeune femme est peu vêtue, ce qui frappe particulièrement les marins occidentaux, d'autant plus que c'est la première femme tahitienne qu'ils voient⁷⁷. L'homme, lui, est habillé de plusieurs manteaux sans couture en *tapa* blanc. En montant sur le pont de l'*Étoile*, il devient le premier Tahitien à rencontrer des Français.

Cet homme s'appelle Ahutoru, et c'est sous ce nom mais parfois avec des graphies différentes, telle qu'Aotourou, qu'il est connu en France⁷⁸. Par souci de clarté, c'est ce nom que nous utiliserons nous aussi. Toutefois, en devenant le *taio*, c'est-à-dire ami cérémoniel⁷⁹, de Louis-Antoine de Bougainville, il échange son nom avec celui-ci. C'est-à-dire qu'il prend le nom de Bougainville, prononcé à la tahitienne puis orthographié à la française : Poutavéri. Le principe de l'échange de nom se retrouve dans plusieurs archipels de Polynésie. Il vient marquer formellement le lien d'amitié-*taio* contracté entre deux parties, qui échangent alors leurs noms.

Les noms ne sont pas fixes dans les traditions polynésiennes et une même personne peut s'appeler de différentes manières au cours de sa vie. Ahutoru, qui s'appela aussi Poutavéri et demanda à se faire appeler Mayoa dans les derniers jours de son existence⁸⁰ en est un exemple. La reine Pōmare IV de Tahiti également, puisqu'elle s'appelait 'Aimata⁸¹ avant sa prise de pouvoir.

Ahutoru est issu d'un haut lignage, ce qui se traduit chez lui par sa peau claire et sa haute stature, mais aussi par ses vêtements en *tapa* blanc, considérés comme sacrés car la couleur est difficile à obtenir. Il est également probable qu'il ait été un '*arioi*, un prêtre du dieu Oro. Ils étaient réputés pour être de féroces guerriers en temps de guerre et des troubadours, porteurs de festivités, pendant la saison de l'abondance. Ahutoru jouissait donc d'une position élevée et respectée dans sa société et maîtrisait aussi une part des connaissances religieuses et mystiques dévolues aux prêtres. Il jouait également un rôle d'émissaire d'île en île, en tant qu'*'arioi*, ce qui peut expliquer qu'il soit le premier à monter à bord d'un de ces navires étrangers⁸².

⁷⁷ Serge Tcherkézoff, *Tahiti 1768. Jeunes filles en pleurs*, op.cit.

⁷⁸ Véronique Dorbe-Larcade, *Ahutoru, ou l'envers du voyage de Bougainville à Tahiti*, op.cit.

⁷⁹ Les mots manquent en français pour exprimer ce concept polynésien. La définition « ami cérémoniel » ou « compagnon d'honneur » est proposée par Véronique Dorbe-Larcade.

⁸⁰ Véronique Dorbe-Larcade, *Ahutoru, ou l'envers du voyage de Bougainville à Tahiti*, op.cit.

⁸¹ Jean-Jo Scemla, *Le Voyage en Polynésie, anthropologie des voyageurs occidentaux de Cook à Segalen*, op.cit.

⁸² Véronique Dorbe-Larcade, *Ahutoru, ou l'envers du voyage de Bougainville à Tahiti*, op.cit.

Ahutoru offre des présents au capitaine à bord, participe au repas des matelots et à celui des officiers, où il goûte de tout. Il surprend les marins en sachant visiblement ce qu'est un mousquet et en ayant connaissance de la dangerosité de l'arme. Curieux, et malgré une réticence française⁸³, il reste sur l'*Étoile* jusqu'à ce que le navire s'ancre dans la baie d'Hitia le 6 avril⁸⁴. Ahutoru passe plus de temps à bord de l'*Étoile* et de la *Boudeuse* que n'importe quel autre Tahitien, notamment en compagnie de l'assistante de Philibert Commerson, Jeanne Baret⁸⁵. En revanche, si Ahutoru est curieux des Français, il ne participe pas aux différents conseils qui se tiennent à terre parmi l'élite dirigeante tahitienne à propos du comportement à adopter avec les marins⁸⁶. Nous pouvons supposer que son rôle n'était pas décisionnaire et que s'il pouvait se targuer d'un haut rang, il n'avait pas de pouvoir sur les affaires courantes et l'administration de la société.

Le 17 avril, alors que les navires de l'expédition s'appêtent à lever l'ancre, le chef local, Hereiti, avec qui Louis-Antoine de Bougainville et ses hommes ont principalement été en relation, demande au capitaine d'emmener avec lui Ahutoru. Les différents récits et témoignages de l'expédition ne permettent pas de savoir s'il s'agit d'une décision d'Ahutoru lui-même ou d'Hereiti. En revanche, la demande très tardive, alors que les navires sont sur le départ, permet de formuler deux hypothèses : soit la décision a été prise de manière impromptue, presque sur un coup de tête, soit elle a été le fruit de longues tractations et de nombreux débats jusqu'au dernier moment. Dans tous les cas, Louis-Antoine de Bougainville n'eut pas vraiment la possibilité de refuser un tel invité et, le jour même, Ahutoru quitte définitivement Tahiti. C'est à ce moment-là qu'il déclare s'appeler Poutavéri, car il se place en *taio* de Louis-Antoine de Bougainville. En retour, celui-ci le baptise du nom de Louis, comme un parrain donnerait son nom à un enfant lors d'un baptême. C'est sous le nom de Louis Poutavéri qu'Ahutoru est connu dans plusieurs archives et récits.

Après une longue traversée de dix mois, rendue plus éprouvante encore par des maladies et des épisodes de disette, Ahutoru gagne la France. Si, en dehors des conditions de navigation, la manière dont se déroula le voyage pour le Polynésien n'est pas connue, le trajet permit toutefois à Louis-Antoine de Bougainville de découvrir quelques rudiments de tahitien et à Ahutoru d'apprendre le français. Véronique Dorbe-Larcade souligne un passage du journal du capitaine français, dans lequel celui-ci indique la difficulté mutuelle d'apprentissage de ces

⁸³ Antoine Lilti, « Pacifique. Des Tahitiens en Europe », art.cit.

⁸⁴ Véronique Dorbe-Larcade, *Ahutoru, ou l'envers du voyage de Bougainville à Tahiti*, op.cit.

⁸⁵ Ou Barret, selon les textes.

⁸⁶ Véronique Dorbe-Larcade, *Ahutoru, ou l'envers du voyage de Bougainville à Tahiti*, op.cit.

deux langues⁸⁷. Il est l'un des rares français à témoigner de cette difficulté. Les autres récits et mémoires, notamment postérieurs, tendent plutôt à souligner la mollesse des langues polynésiennes sans évoquer le fait qu'elles soient ardues à maîtriser.

Le séjour que passe Ahutoru en France dure onze mois, c'est-à-dire à peine plus que son voyage pour y venir. Il est alors le premier Polynésien en Europe, mais son arrivée n'a pas de réel effet. Louis-Antoine de Bougainville n'a pas publié de relation de voyage et son récit n'est pas encore édité. L'intérêt pour Tahiti est donc encore très limité et, en dehors des cercles mondains que fréquente le capitaine français, le Polynésien reste grandement ignoré. Au moment de la parution du récit de voyage de Louis-Antoine de Bougainville, Ahutoru est déjà décédé à Madagascar, sur le chemin du retour ; il ne connut donc jamais l'intérêt que portèrent les élites françaises à Tahiti. Sa présentation à la cour passe également plutôt inaperçue, parce qu'il est un homme, parce que les tendances politiques ne sont plus les mêmes qu'au départ de l'expédition de Louis-Antoine de Bougainville, mais aussi parce que cette présentation est éclipsée par celle de Madame du Barry, la nouvelle favorite du roi, quinze jours plus tôt. Enfin, Ahutoru semble décevoir⁸⁸. Nous supposons que c'est parce qu'il n'est ni assez sauvage pour attirer la curiosité, ni assez raffiné pour susciter l'admiration. Pendant les différentes escales de la *Boudeuse*, Ahutoru avait toujours pris soin de copier les manières des officiers, afin de ne pas commettre d'impair⁸⁹, mais ce ne sont pas des codes sociaux acquis avec lesquels il peut jouer à la cour. Son comportement n'est donc pas à la hauteur de la haute lignée dont il se revendique, aux yeux de la cour de Versailles. Mais de ce fait, puisqu'il sait se tenir, parler, quoique difficilement, et qu'il démontre des connaissances dans certains domaines, dont l'astronomie, il ne peut prétendre à la classification du sauvage. Ainsi, Ahutoru n'entre dans aucune des catégories que les notables, les aristocrates et les lettrés français veulent bien lui attribuer. C'est également l'hypothèse d'Antoine Lilti, qui qualifie Ahutoru de « ni assez exotique, ni assez familier⁹⁰ ». C'est probablement en partie pour cela que sa venue en France resta peu connue et peu documentée et donc, par la suite, peu sujet à des recherches. Ahutoru quitta trop tôt la France pour profiter des retombées de la publication du *Voyage autour du monde* de Louis-Antoine de Bougainville et de « la fable de Tahiti », nom donné par Denis Diderot à l'enthousiasme littéraire pour la société tahitienne⁹¹.

⁸⁷ Véronique Dorbe-Larcade, *Ahutoru, ou l'envers du voyage de Bougainville à Tahiti*, op.cit.

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁰ Antoine Lilti, « Pacifique. Des Tahitiens en Europe », art.cit.

⁹¹ *Ibid.*

Mai, Polynésien originaire de Raiatea, profita, lui, bien plus de l'engouement pour la Polynésie lorsqu'il arriva à Londres cinq ans après l'arrivée d'Ahutoru à Paris. Mai, tout comme Tupaia, a été chassé de Raiatea par des guerriers de Bora Bora lors d'une guerre entre chefferies et s'était installé à Tahiti. C'est là qu'il se trouvait lorsque le navigateur anglais Tobias Furneaux, capitaine du second bateau de l'expédition de James Cook, y fit escale. Le Polynésien obtint d'être embarqué pour partir en Angleterre. Comme Ahutoru, il s'agit bien d'une volonté polynésienne, non d'un embarquement forcé, ce qui a parfois été avancé. Il a un objectif clair : revenir à Tahiti avec l'appui militaire anglais et des armes à feu, afin de reprendre Raiatea à ceux qui l'en avait expulsé. À son arrivée à Londres, le *Voyage autour du monde* de Louis-Antoine de Bougainville a été publié et traduit. Les élites de la société se passionnent pour le paradis fantasmé. La venue de Mai eut ainsi bien plus de retentissements en Angleterre que la présence d'Ahutoru en France. La situation politique n'était pas la même non plus : la Couronne britannique souhaitait poursuivre ses expéditions dans le Pacifique et fit de Mai un objectif à ces explorations. En effet, l'une des missions de James Cook lors de son troisième voyage était de ramener le Polynésien chez lui⁹². En France, lorsque Louis-Antoine de Bougainville revient avec Ahutoru, il n'est plus dans une situation aussi favorable à la cour que lors de son départ⁹³. Charles de Brosses regrette d'ailleurs que le gouvernement français ne profite pas de la venue d'Ahutoru pour organiser une nouvelle grande expédition qui servirait de voyage retour au jeune homme⁹⁴.

Deux éléments sont les témoins de l'intérêt plus important dont bénéficia Mai par rapport à Ahutoru : ses portraits, peints par William Parry et Joshua Reynolds, entre 1774 et 1776⁹⁵. L'œuvre de Joshua Reynolds, achetée dans les années 1790 par la famille des comtes de Carlisle et exposée depuis dans leur demeure, le château Howard, a été vendue aux enchères en 2001 et acquise par un marchand d'art. À cette occasion, elle avait déjà atteint une somme exceptionnelle pour l'époque⁹⁶. En 2023, la toile est remise aux enchères et fait alors l'objet d'un partenariat entre plusieurs institutions à la fois londoniennes et américaines. Elle est aujourd'hui classée comme un trésor national par le gouvernement anglais, en tant que pièce importante à la compréhension du passé d'exploration et de colonisation du pays, et elle est exposée à la *National Portrait Gallery*⁹⁷. La vente de cette toile, la somme à laquelle elle a été

⁹² Antoine Lilti, « Pacifique. Des Tahitiens en Europe », art.cit.

⁹³ Véronique Dorbe-Larcade, *Ahutoru, ou l'envers du voyage de Bougainville à Tahiti*, op.cit.

⁹⁴ Antoine Lilti, « Pacifique. Des Tahitiens en Europe », art.cit.

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ Véronique Dorbe-Larcade, *Ahutoru, ou l'envers du voyage de Bougainville à Tahiti*, op.cit.

⁹⁷ [s.a.], « Le « Portrait d'Omai » du peintre Reynolds, qui représente un Polynésien, rachetée par la National Portrait Gallery », sur Le portail des Outre-mer [en ligne], en partenariat avec l'AFP, 25 avril 2023, disponible

adjudée (vingt-cinq mille livres)⁹⁸ et les questions relatives à son exposition⁹⁹, ont remis en valeur la figure de Mai outre-Manche¹⁰⁰. En 2002, le portrait réalisé par William Parry a connu un sort un peu semblable : mis aux enchères, il a été adjudé à un groupement de musées, mais cette fois-ci uniquement britanniques et sans que l'affaire ne fasse grand bruit¹⁰¹. Toutefois, comme Ahutoru, et malgré un vif enthousiasme sur sa personne pendant son séjour à Londres, Mai fut rapidement oublié en Europe. Toujours comme Ahutoru, il connut un certain succès littéraire, des auteurs s'emparant de son nom mais pour servir leurs propos, non pour réellement témoigner de sa vie et de sa société¹⁰². Cet oubli a encore des conséquences visibles aujourd'hui dans les articles de presse, où les informations dispensées sur Mai sont souvent fausses ou confondues avec celles de Tupaia¹⁰³.

Ce dernier, qui embarqua avec James Cook lors du deuxième passage du navigateur à Tahiti n'atteignit jamais l'Europe car il décéda de maladie pendant une escale à Batavia¹⁰⁴. Il laissa toutefois deux témoignages des Contacts : une carte des îles polynésiennes, réalisée par James Cook sur ses indications¹⁰⁵, et quelques dessins, après avoir appris l'utilisation de la gouache¹⁰⁶.

Ahutoru, Mai et Tupaia ne sont pas les seuls à s'être embarqués sur des navires occidentaux à partir des Contacts. Il y a aussi les Polynésiens embauchés sur les baleiniers, pour la pêche à la baleine¹⁰⁷, qui s'est très rapidement développée dans le Pacifique, ainsi que le cas plus tardif, et quasiment pas documenté de Temoana (chef de Nuku Hiva aux îles Marquises).

à l'adresse : <https://la1ere.francetvinfo.fr/le-portrait-d-omai-du-peintre-reynolds-qui-represente-un-polynesien-rachetee-par-la-national-portrait-gallery-1389034.html>, [consulté le 22/04/24].

⁹⁸ *Ibid.*

⁹⁹ Puisqu'elle a été achetée par un groupe d'institutions culturelles anglaises et américaines, la question de son déplacement aux États-Unis a soulevé un certain débat, surtout après son classement comme trésor national par le gouvernement.

¹⁰⁰ Didier Rykner, « Omai sera-t-il partagé entre Londres et Los Angeles ? », *La Tribune de l'Art* [en ligne], 4 avril 2023, disponible à l'adresse <https://www.latribunedelart.com/omai-sera-t-il-partage-entre-londres-et-los-angeles>, [consulté le 23/04/24] ; et Jade Pillaudin, « Omai, trésor national britannique en sursis ? », *Le Quotidien de l'art*, Paris, n°2563, 8 mars 2023.

¹⁰¹ Didier Rykner, « Omai sera-t-il partagé entre Londres et Los Angeles ? », art.cit.

¹⁰² Antoine Lilti, « Pacifique. Des Tahitiens en Europe », art.cit.

¹⁰³ L'exemple le plus parlant de cette confusion et des informations erronées que nous avons trouvé est un article du magazine économique suisse *Bilan* : Etienne Dumont, « Londres ne fête pas les 300 ans de Joshua Reynolds », *Bilan*, Genève, 29 août 2023.

¹⁰⁴ Antoine Lilti, « Pacifique. Des Tahitiens en Europe », art.cit.

¹⁰⁵ Voir Première partie, II/A. Vivre le monde en Polynésie.

¹⁰⁶ Cécile Baquey, « Tupaia : les dessins du navigateur polynésien qui s'est embarqué avec Cook exposés à Londres », sur Le portail des Outre-Mer [en ligne], 24 juillet 2018 et mis à jour le 30 septembre 2019, disponible à l'adresse : <https://la1ere.francetvinfo.fr/tupaia-dessins-du-navigateur-polynesien-qui-s-est-embarque-cook-exposes-londres-611025.html>, [consulté le 22/04/24].

¹⁰⁷ Anne Salmond, *Two Worlds. First Meetings Between Maori and Europeans (1642-1772)*, London, Penguin, 1990 ; Anne Salmond, *Between Worlds. Early Exchanges Between Maori and Europeans, 1773-1815*, Auckland, Viking/Penguin, 1997.

Malheureusement, à l'inverse des navigateurs occidentaux qui ont beaucoup témoigné de leurs expéditions et qui en ont rapporté de nombreux objets, l'histoire de ces explorateurs et navigateurs polynésiens en Europe reste largement méconnue faute de sources, qu'elles soient écrites ou matérielles, et faute de recherches sur le sujet. Les cas d'Ahutoru, Mai et Tupaia, objets de recherches scientifiques ces dernières années, montrent que, même avec des sources réduites, il est possible d'en savoir plus sur ces personnages. Peut-être aussi qu'un manque d'intérêt mutuel à l'époque de Contacts a contribué à cet oubli. Certes, Ahutoru n'a pas suscité beaucoup de réactions en France, mais le retour de Mai en Polynésie se déroula lui-aussi dans l'indifférence¹⁰⁸. Les Anglais lui laissèrent un certain nombre d'objets, que les Polynésiens, nullement impressionnés, s'empressèrent de leur troquer contre d'autres biens qu'ils jugeaient plus utiles¹⁰⁹. Ce manque d'intérêt, au-delà de la simple curiosité, pour les Européens lors des Contacts¹¹⁰ ne permit pas de développer un patrimoine matériel des Contacts en Polynésie comme ce fut le cas en Europe, la notion de musées et de patrimoine étant, de plus, des concepts alors méconnus dans le Pacifique et qui y restent toujours aujourd'hui relativement abstraits¹¹¹.

¹⁰⁸ Antoine Lilti, « Pacifique. Des Tahitiens en Europe », art.cit.

¹⁰⁹ Véronique Dorbe-Larcade, *Ahutoru, ou l'envers du voyage de Bougainville à Tahiti*, op.cit.

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ Nous y reviendrons, voir Troisième partie, III/C. Quel avenir pour la collection ?

III/ La Polynésie au temps de Gaston Rocquemaurel

En 1838, lorsque Gaston Rocquemaurel arrive pour la première fois en Polynésie, puis en 1851 lors de son second passage, les sociétés polynésiennes sont en plein bouleversement. Elles connaissent alors les changements les plus rapides de leur histoire, alors que la colonisation n'a même pas réellement commencé. En effet, la première annexion française en Polynésie n'a lieu qu'en 1842, avec les îles Marquises puis Tahiti. Il est alors question non pas de colonisation pour le gouvernement français mais plutôt d'une réaction aux agissements anglais. Ces derniers, en dehors de l'Australie, n'ont pas de colonie jusqu'en 1840 et se sont vu forcer la main par les colons australiens. Dans les faits, le Vieux continent ne s'intéresse que peu aux affaires du Pacifique. Les débats sur le sujet se bornent bien souvent à des questions scientifiques et morales. Alors que sur le terrain, divers intérêts s'opposent déjà : les occidentaux s'installent peu à peu, sans attendre de décision gouvernementale, pour de nombreuses raisons, tandis que les Polynésiens tentent de tirer parti de cette présence étrangère dans leurs jeux de pouvoir et d'influence.

A. L'intérêt européen pour le Pacifique sud dans la première moitié du XIX^{ème} siècle : un débat scientifique

Lors de son passage à Tahiti, peu avant son départ à la mi-avril, seul sur la plage, Louis-Antoine de Bougainville rédige un acte de possession de l'île qu'il enfouit dans le sable¹. La France n'a pas connaissance de l'existence de cette île et de l'archipel qui l'entoure. Le gouvernement français ne tient que peu compte de l'acte du capitaine et ne revendique pas la possession de Tahiti. Ses intérêts ne sont pas encore dans la possession d'un territoire aussi éloigné et isolé de la métropole, dont les richesses éventuelles ne sont pas connues. Les objectifs français sont alors d'accroître les connaissances scientifiques afin de concurrencer l'Angleterre sur le domaine intellectuel, non d'entrer dans une rivalité territoriale. Progressivement, avec les explorations de la fin du XVIII^{ème} siècle et du début du XIX^{ème} siècle, l'absence de ressources minières combinée aux mythes du paradis perdu et du bon sauvage, détourne l'attention du gouvernement de la Polynésie. Aucune politique de colonisation ou même de commerce n'est

¹ Samuel Wallis prit également possession de l'île quelques mois plus tôt, le 26 juin 1767, en faisant planter un drapeau rouge. Le résultat fut similaire. Bruno Saura, *Histoire et mémoire des temps coloniaux en Polynésie française*.

mise en place dans les îles polynésiennes par la France au début du XIX^{ème} siècle², comme en témoigne cette phrase du député Séverin Ayliès : « je ne veux pas faire de géographie ; cependant, je me permets de vous montrer que, s'il y a un point au monde où rien de commercial ne puisse être tenté de favorable à la France, c'est Tahiti³ ».

En réalité, le Pacifique sud agite bien plus les débats scientifiques que politiques. Deux questions surtout apparaissent et se retrouvent rapidement liées : quels noms donner à ces nouvelles aires géographiques, faute d'avoir trouvé un continent austral, et comment classer les peuples rencontrés. Le terme de « Polynésie » a été inventé par Charles de Brosses, dans son ouvrage *Histoire des navigations aux Terres australes*, pour désigner l'ensemble des îles et archipels du Pacifique sud. Dès le départ, il sépare l'Australie de cette Polynésie, considérant qu'il s'agit d'un avant-poste du continent austral. Dès lors, les débats sur la nomenclature du Pacifique sud excluent l'Australie, même une fois attesté le fait qu'elle n'est pas une avancée du continent austral. Face à la déception de l'inexistence des terres australes, Conrad Malte-Brun, géographe français et premier secrétaire de la Société de géographie, est à l'initiative de l'expression de « terres océaniques » pour désigner les archipels. Il emploie ces termes dans son *Précis de la géographie universelle*, en 1813. L'expression est teintée d'un aspect négatif, et utilisée avec une forme de dépit : il y a plus d'océan que de terre dans cet endroit du monde, alors que tous espéraient y trouver de grands espaces. La formule est rapidement reprise par les contemporains de Conrad Malte-Brun, qui l'adaptent sur les cartes et dans les textes en « Océanie »⁴. Toutefois, elle n'est pas pleinement satisfaisante car elle désigne un espace encore trop vaste.

Les archipels et les îles sont progressivement nommés par les explorateurs, mais il n'y a pas encore de terme pour désigner des zones au sein de cette vaste « Océanie ». La question est suffisamment importante pour être intégrée à un sujet de concours de la Société de géographie en 1822. Le sujet, de manière plus vaste, portait sur les divers peuples d'Océanie et leurs origines. Car dans son ouvrage, Conrad Malte-Brun ne se contente pas de créer l'expression « terres océaniques », il réduit aussi l'espace désigné par Charles de Brosses comme étant la Polynésie. Pour lui, la Polynésie ne doit pas inclure la Nouvelle-Guinée, les îles Salomon, les Vanuatu, les Fidji et la Nouvelle-Calédonie car, d'une part, les explorateurs n'y ont pas retrouvé

² Bruno Saura, *Histoire et mémoire des temps coloniaux en Polynésie française*, op.cit.

³ Séverin Ayliès, débats à l'Assemblée nationale, le 29 avril 1849, cité dans Jean-Philippe Zanco, « L'héritage oublié de Dumont d'Urville et des explorateurs du Pacifique : les voyages de Gaston de Rocquemaurel, 1837-1854 », acte du colloque *Lapérouse et les explorateurs français du Pacifique, espaces de découvertes et savoirs scientifiques (1760-1840)*, Paris, Musée de la Marine, 17 et 18 octobre 2008, p.2.

⁴ Serge Tcherkézoff, *L'invention française des « races » et des régions de l'Océanie*, op.cit.

l'uniformité de langue relevée dans le reste de l'Océanie, mais d'autre part, ces îles sont peuplées de « nègres »⁵.

Pour comprendre le développement de cette idée au début du XIX^{ème} siècle, il faut revenir quelques décennies en arrière. En effet, sous l'influence des Lumières, les idées naturalistes de Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon⁶, ont connu un grand succès. Il propose notamment un système de classement des espèces animales. Le passage à une société laïque avec la Révolution entraîne une rupture dans l'idée de l'unité humaine. Celle-ci n'est plus un tout créé par Dieu, l'humanité n'est qu'un maillon dans le règne du Vivant. Dès lors, les scientifiques de la fin du XVIII^{ème} siècle envisagent un système de classement de l'humanité selon les préceptes du comte de Buffon⁷. Cette rupture est très importante dans les rapports des Européens avec les autres peuples, et, dans le cas qui nous intéresse, avec les insulaires du Pacifique sud. En perdant l'unité humaine encore présente dans les textes du comte de Buffon, les scientifiques commencent à définir plusieurs races humaines et à établir des gradations entre elles selon leur proximité supposée avec les animaux⁸. Ainsi, si le comte de Buffon qualifiait les Hottentots, peuple d'Afrique du Sud, comme étant les plus simiesques des Hommes, les naturalistes du XIX^{ème} siècle les perçoivent comme le maillon entre l'Homme et l'animal, les excluant ainsi de l'humanité⁹. Parmi les naturalistes les plus influents auprès des explorateurs, le nombre de races humaines est en débat, allant de trois pour Georges Cuvier¹⁰, qui s'occupe à partir de 1800 de rédiger les instructions naturalistes aux explorateurs¹¹, à quinze pour Jean-Baptiste Bory de Saint-Vincent¹², officier de marine et naturaliste. Ainsi les scientifiques qui explorent le Pacifique sud à la fin du XVIII^{ème} siècle, et surtout au début du XIX^{ème} siècle, sont-ils pétris des idées naturalistes de leur temps, et, par extension, des premières idées anthropologiques qui en découlent¹³.

⁵ Serge Tchekézo, *L'invention française des « races » et des régions de l'Océanie*, op.cit.

⁶ Jacques Roger, « Buffon Georges Louis Leclerc comte de (1707-1788) », sur *Encyclopaedia Universalis* [en ligne], disponible à l'adresse : <https://www-universalis-edu-com.gorgone.univ-toulouse.fr/encyclopedia/georges-louis-buffon/>, [consulté le 25/01/24].

⁷ Serge Tchekézo, *L'invention française des « races » et des régions de l'Océanie*, op.cit.

⁸ Marc Renneville, « Un terrain phrénologique dans le Grand Océan (autour du voyage de Dumoutier sur l'*Astrolabe* en 1837-1840) », dans Claude Blanckaert (dir.), *Le terrain des sciences humaines (Instructions et enquêtes. XVIIe-XXe siècles)*, Paris, L'Harmattan, 1996.

⁹ Serge Tchekézo, *L'invention française des « races » et des régions de l'Océanie*, op.cit.

¹⁰ Marc Renneville, « Un terrain phrénologique dans le Grand Océan (autour du voyage de Dumoutier sur l'*Astrolabe* en 1837-1840) », dans Claude Blanckaert (dir.), *Le terrain des sciences humaines*, op.cit.

¹¹ Serge Tchekézo, *L'invention française des « races » et des régions de l'Océanie*, op.cit.

¹² Marc Renneville, « Un terrain phrénologique dans le Grand Océan (autour du voyage de Dumoutier sur l'*Astrolabe* en 1837-1840) », dans Claude Blanckaert (dir.), *Le terrain des sciences humaines*, op.cit.

¹³ *Ibid.*

La confrontation avec les insulaires du Pacifique pose un souci de classification de ces peuples. Au début du XIX^{ème} siècle, les Européens associent à chaque continent une couleur de peau. La découverte de peuples plus « noirs » du côté des îles Salomon, des Vanuatu ou encore de la Nouvelle-Calédonie, et d'autres plus « blancs », en Polynésie, est une surprise et un nouveau défi scientifique. Si l'hypothèse d'une immigration asiatique en Polynésie est rapidement émise pour expliquer la pâleur des Polynésiens, la présence de « noirs » dans le Pacifique entraîne pendant de nombreuses années l'emploi de l'expression « nègres des mers du Sud ». La couleur de peau est aussi à l'origine du nom donné au territoire de la Nouvelle-Guinée : il s'agit d'une référence à la couleur de peau des autochtones, supposée aussi foncée que celle des Guinéens. Il faut également souligner que les premiers Polynésiens rencontrés par les Européens sont des *ari'i*, des chefs, qui conservent la blancheur de leur peau en limitant leur exposition au soleil. La comparaison est donc particulièrement marquée. Ce dualisme est renforcé par les différents récits de voyages des explorateurs, créant une nécessité pour le corps scientifique européen de distinguer au moins deux espaces séparés en Océanie, ce que fait Conrad Malte-Brun dans son *Précis de géographie universelle*. D'un côté se trouve donc la Polynésie, l'expression de Charles de Brosses étant conservée quoique réduite dans sa réalité géographique, occupée par des peuples plutôt blancs ou cuivrés de peau, et de l'autre côté les territoires des « nègres des mers du Sud », pour lequel il faut encore trouver un nom¹⁴.

C'est dans ce cadre qu'est lancé le concours de la Société de géographie en 1822 portant sur l'origine des divers peuples « répandus dans l'Océanie ou les îles du Grand-Océan situés au sud-est du continent d'Asie¹⁵ ». Si le concours n'est remporté par personne, faute de dossiers rendus dans les temps impartis, il suscite la rédaction de nombreux travaux. Jules Dumont d'Urville est souvent désigné comme l'inventeur de l'expression « Mélanésie », littéralement « îles noires ». Il propose ce terme en 1832 pour séparer les territoires des « nègres des mers du Sud » du reste de la Polynésie, considérant qu'il s'agit inévitablement d'une autre race humaine. Il se contente, en fait, de reprendre la proposition de Jean-Baptiste Bory de Saint-Vincent d'appeler ces populations noires les « mélanien » pour les distinguer des populations noires africaines. Jules Dumont d'Urville ne se cache pas de cette reprise au naturaliste qu'il connaît personnellement et le cite dans son mémoire de 1832. De la même manière, Jules Dumont

¹⁴ Serge Tchekézo, *L'invention française des « races » et des régions de l'Océanie*, op.cit.

¹⁵ Détail du concours de la Société de géographie, repris dans René-Primevère Lesson et Prosper Garnot, 1826-1830, *Voyage autour du monde exécuté par ordre du roi sur la corvette de Sa Majesté La Coquille pendant les années 1822, 1823, 1824 et 1825*, publié par Louis-Isidore Duperrey, Zoologie, tome I, 1826, cité dans l'article Marc Renneville, « Un terrain phrénologique dans le Grand Océan (autour du voyage de Dumoutier sur l'*Astrolabe* en 1837-1840) », dans Claude Blanckaert (dir.), *Le terrain des sciences humaines*, op.cit., p.6.

d'Urville n'est pas non plus l'inventeur du terme « Micronésie », en 1831, mais sa réputation est alors bien plus grande que celle de Grégoire-Louis Domeny de Rienzi à qui il emprunte l'idée. Jules Dumont d'Urville justifie la nécessité d'une troisième zone par l'existence supposée d'une autre race ni vraiment blanche ni vraiment noire, mais plutôt cuivrée, et qui aurait des mœurs la distinguant indubitablement des « nègres du Pacifique » mais aussi des Polynésiens¹⁶. Ainsi la division du Pacifique relève plus de discussions physiologiques, botaniques et naturaliste que d'un découpage géographique ou culturel.

L'existence d'une continuité culturelle entre l'Océanie lointaine et la Polynésie, notamment entre Fidji, Tonga, Samoa et Wallis-et-Futuna, est avérée¹⁷. Cette particularité a souvent posé des problèmes aux explorateurs, savants de cabinets et géographes lorsqu'il s'agissait de découper la carte du Pacifique sud. Isabelle Merle le souligne très bien :

« Les distinctions savantes que Dumont d'Urville ou De Rienzi ont voulu faire dans la première moitié du XIX^{ème} siècle entre Mélanésie, Polynésie et Micronésie (petites îles dans le Pacifique nord), parce que très imprécises, traduisent surtout de leur incapacité à décrire la complexité des univers sociaux du Pacifique dont on ne peut que souligner ici quelques traits saillants et communs d'ouest en est¹⁸. »

Enfin, à une méconnaissance anthropologique des peuples du Pacifique et à la création d'un dualisme forcé entre deux « races » océaniques, les Mélanésien face aux Polynésien, s'ajoute dans les débats scientifiques l'idée du cannibale. Les scientifiques européens voient dans l'anthropophagie l'expression du caractère sauvage et animal par excellence. Elle est l'expression de la « déchéance humaine¹⁹ ». Les peuples pratiquant l'anthropophagie ne peuvent accéder à la civilisation car ils ne répondent qu'à leurs instincts et se trouvent à la frontière entre l'Homme et l'animal²⁰. Cette figure du cannibale connaît un grand succès depuis le XVI^{ème} siècle et les récits des explorateurs en Amérique²¹. Ce succès dépasse largement les cercles scientifiques et d'explorateurs, avec, au XIX^{ème} siècle, l'attrait des récits d'aventure et

¹⁶ Serge Tchekézo, *L'invention française des « races » et des régions de l'Océanie*, *op.cit.*

¹⁷ Aymeric Hermann, « Dynamique de peuplement et évolution des réseaux d'échange à longue distance en Océanie », *art.cit.*

¹⁸ Isabelle Merle, « Les Mondes du Pacifique », dans Pierre Singaravélou et Sylvain Venayre (dir.), *Histoire du monde au XIX^e siècle*, *op.cit.*, p.784.

¹⁹ Jean-Marie Kohler, « Identité canaque et intégration coloniale », *Journal de la Société des Océanistes*, n°92-93, p.47-51, 1991, p.47.

²⁰ Marc Renneville, « Un terrain phrénologique dans le Grand Océan (autour du voyage de Dumoutier sur l'*Astrolabe* en 1837-1840) », dans Claude Blanckaert (dir.), *Le terrain des sciences humaines*, *op.cit.*

²¹ Roger Boulay (dir.), *Kannibals et Vahinés : imageries des mers du sud*, [catalogue d'exposition], Paris, Éditions de la Réunion des musées nationaux, 2001.

le développement de la littérature de voyage qui favorisent un goût pour la dangerosité de la nature sauvage. Le Pacifique sud, souvent comparé à un monde nouveau, et donc au Nouveau Monde, subit ici une nouvelle comparaison : celle de la découverte de l'Amérique par les Européens. De fait, le présupposé selon lequel ce nouveau monde lui-aussi se doit d'avoir des cannibales vient s'ajouter à la vision fantasmée du Pacifique. Certains scientifiques regrettent même l'engouement pour cette figure du cannibale, tel que Pierre Marie Dumoutier qui l'exprime à propos de l'analyse portée par l'Académie des sciences sur les Charruas :

« je dois dire que nos sauvages ne sont point anthropophages. Je sais que cette circonstance leur ôte beaucoup de leur prix, que le bourgeois de Paris et de la banlieue auraient beaucoup de plaisir à voir un cannibale, et qu'un sauvage qui n'est pas anthropophage est un être fort ennuyeux²² ».

Dans le Pacifique sud, l'image du cannibale se développe principalement dans les îles dites de la Mélanésie, alimentée par les récits des explorateurs et par la mort de Lapérouse, au large de Vanikoro. Cela se traduit dans les collections muséales par de nombreux trophées guerriers, comme celui en dents humaines rapporté par Gaston Rocquemaurel, ou par des objets en os humain, provenant exclusivement de Mélanésie²³. La dangerosité du cannibale est une façon de valoriser les Européens explorateurs qui y font face²⁴. Dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, cette image du cannibale servit aussi à justifier la colonisation, notamment en Mélanésie²⁵. Ce qui est intéressant dans le témoignage de Gaston Rocquemaurel, c'est que, lors de l'expédition de l'*Astrolabe*, et même de la *Capricieuse*, il emploie le terme de « cannibales²⁶ » alors même que la colonisation n'a pas commencé. L'image du cannibale s'est donc bien implantée auparavant, bien qu'elle ait été ensuite très utile au discours colonialiste.

²² L. P., « Les Charruas », *Le National*, n° 185, jeudi 4 juillet 1833, citée dans Marc Renneville, « Un terrain phrénologique dans le Grand Océan (autour du voyage de Dumoutier sur l'*Astrolabe* en 1837-1840) », dans Claude Blanckaert (dir.), *Le terrain des sciences humaines*, *op.cit.*, p.13.

²³ Le trophée de guerre de Gaston Rocquemaurel est originaire de Fidji, un archipel qui pose souvent question lorsqu'il s'agit de le placer dans une zone géographique ou une autre. Il est en effet très proche de Tonga et Samoa, qui sont considérés comme des archipels polynésiens, et est, au même titre que ces deux archipels, le foyer de la civilisation proto-polynésienne. Mais la couleur de peau de ses habitants et leur réputation de cannibales ont souvent amené les scientifiques du XIX^{ème} siècle à classer Fidji en Mélanésie.

²⁴ Sylvain Venayre, « Qu'est-ce que l'éloignement ? L'aventure, l'ethnographie et les blancs de la carte (1850-1940) », dans Isabelle Laboulais-Lesage (dir.), *Comblant les blancs de la carte*, *op.cit.*

²⁵ Roger Boulay (dir.), *Kannibals et Vahinés : imageries des mers du sud*, *op.cit.*

²⁶ Gaston Rocquemaurel, « Souvenirs de voyage – Nouvelle-Zélande », *op.cit.* ; Gaston Rocquemaurel, « Souvenirs de voyage - Mission française aux îles Gambier (Océanie) », *op.cit.* ; et lettres de Gaston Rocquemaurel à son cousin Théodore de Rocquemaurel entre le 24 septembre 1839 et le 10 avril 1840.

En Polynésie, l'image du cannibale est tempérée par l'idée encore parfois présente du bon sauvage et par la reconnaissance d'une forme de civilisation polynésienne. Puisque les peuples de Polynésie sont civilisés, ils ne peuvent être anthropophages, ou s'ils l'ont été, c'était dans des temps anciens. Le débat est d'ailleurs toujours ouvert aujourd'hui entre les scientifiques, historiens et ethnologues, pour tenter de déterminer si l'anthropophagie a été pratiquée dans le Pacifique sud et à quelle échelle, ou si elle n'a été qu'une invention des Occidentaux²⁷. Certaines sources signalent toutefois que Tupaia, qui accompagnait James Cook en Nouvelle-Zélande, a été très choqué d'apprendre que les Maoris pratiquaient l'anthropophagie, ce qui laisse à penser que cette pratique a pu exister mais pas forcément partout et qu'elle n'était pas admise dans toutes les sociétés polynésiennes²⁸.

En revanche, cette attirance pour une forme de dangerosité au XIX^{ème} siècle se traduit, en Polynésie, par un intérêt croissant pour les *'arioi*, un groupement de prêtres voués au dieu Oro, parfois qualifié de secte, originaire de Raiatea. Ils étaient réputés pour être autant des artistes que des guerriers et surtout pour pratiquer l'infanticide, ce qui les place à mi-chemin entre les sauvages et les êtres civilisés.

Gaston Rocquemaurel ne fait pas exception à son époque. Les descriptions anatomiques qu'il fait des peuples rencontrés inclues systématiquement la couleur de peau, mais aussi, souvent, une description des crânes, bien qu'il ne semble pas adhérer aux idées de la phrénologie. Il utilise les termes « sauvages » ou « naturels », parfois même « pauvres créatures » pour désigner les insulaires, les qualifie souvent de peuple naïf et dépourvu de civilisation. Ce qui revient surtout, tant dans ses lettres que dans ces récits de voyages, c'est qu'il considère que l'intégralité des peuples du Pacifique sud sont anthropophages. Là où ses contemporains effectuent souvent une distinction entre les Mélanésien et les Polynésien, Gaston Rocquemaurel les situe tous au même stade de l'évolution : il leur refuse la civilisation parce qu'ils sont cannibales²⁹.

Ainsi, sur le continent européen, l'intérêt pour la Polynésie, développé par les premiers explorateurs, est très vite tempérée au début du XIX^{ème} siècle une fois les archipels connus. Le gouvernement n'y voit alors aucune raison de s'y établir et l'opinion publique, de manière générale, ne s'attache qu'aux figures idéalisées du bon sauvage, de la *vahine* et du cannibale.

²⁷ Claire Laux, « Acculturation et syncrétisme : la rencontre des approches ethnologique et historique dans le cas océanien », art.cit.

²⁸ Véronique Dorbe-Larcade, *Ahutoru, ou l'envers du voyage de Bougainville à Tahiti*, op.cit.

²⁹ Gaston Rocquemaurel, « Souvenirs de voyage – Nouvelle-Zélande », op.cit. ; Gaston Rocquemaurel, « Souvenirs de voyage - Mission française aux îles Gambier (Océanie) », op.cit. ; et lettres de Gaston Rocquemaurel à son cousin Théodore de Rocquemaurel entre le 24 septembre 1839 et le 10 avril 1840.

Même au sein de la communauté scientifique française, le débat porte plus sur des questions d'origine et de classement des peuples, que sur la connaissance de ceux-ci. Toutefois, cette idée n'est pas forcément partagée par tous les scientifiques, à l'image de Jules Dumont d'Urville, qui regrette le peu d'intérêt porté aux mœurs et coutumes des peuples du Pacifique³⁰. Bien éloigné de ces débats scientifiques, en Polynésie, divers intérêts occidentaux commencent à prendre place, soumis, malgré l'éloignement de la métropole, aux clichés qui s'y propagent.

B. Les Occidentaux en Polynésie, la réalité du terrain dans la première moitié du XIX^{ème} siècle

Si en France, les Contacts avec la Polynésie n'ont pas une grande incidence dans la politique ou la science, dans le Pacifique sud la situation n'est pas la même. Les Polynésiens, notamment les Tahitiens, n'ont pas considéré les arrivées de Samuel Wallis puis de Louis-Antoine de Bougainville comme de grands événements méritant d'être gardés en mémoire³¹. En revanche, la position de ces îles est maintenant connue et référencée sur les cartes. À partir de 1767, les passages de marins occidentaux en Polynésie se font de plus en plus nombreux. Les îles polynésiennes offrent en effet des perspectives de relâche avant ou après la traversée de l'océan Pacifique, permettant de reconstituer les réserves de vivres et d'eau fraîche.

Dans la première moitié du XIX^{ème} siècle, la présence occidentale dans les îles polynésiennes prend plusieurs formes. Il y a tout d'abord les voyageurs de passage, les explorateurs qui ne relâchent que quelques jours, tout au plus quelques semaines. Il y a également les marchands qui, sur des navires de commerce, profitent de l'escale et participent au développement d'une économie de l'exportation, à l'image de Jacques-Antoine de Moerenhout qui est le premier à installer un véritable comptoir de négoce à Tahiti et qui s'essaya à plusieurs commerces avec la Polynésie³². Diverses plantations furent introduites dans les îles, avec plus ou moins de succès, comme la canne à sucre, l'arrow-root, ou encore le bois de santal³³, augmentant ainsi considérablement la présence occidentale (européenne et américaine)

³⁰ Marc Renneville, « Un terrain phrénologique dans le Grand Océan (autour du voyage de Dumoutier sur l'*Astrolabe* en 1837-1840) », dans Claude Blanckaert (dir.), *Le terrain des sciences humaines*, op.cit.

³¹ Jean-Jo Scemla, *Le Voyage en Polynésie, anthropologie des voyageurs occidentaux de Cook à Segalen*. ; et Véronique Dorbe-Larcade, *Ahutoru, ou l'envers du voyage de Bougainville à Tahiti*.

³² Commerce des perles et de la nacre, tentative d'implantation de la canne à sucre et de l'arrow-root. Paul de Deckker, *Jacques-Antoine Moerenhout. 1797-1879 Ethnologue et Consul*, Papeete, Au vent des îles, 1997.

³³ Isabelle Merle, « Les Mondes du Pacifique », dans Pierre Singaravélou et Sylvain Venayre (dir.), *Histoire du monde au XIX^e siècle*, op.cit.

dans les îles ainsi que la navigation entre le Pacifique sud et le Chili, qui devient une plaque tournante du commerce³⁴.

Un autre commerce se développe également dans l'océan Pacifique : la pêche à la baleine. D'abord porté par les Anglais, puis par les Américains une fois l'indépendance des États-Unis acquise, la pêche à la baleine se déploie dans le Pacifique tout au long du XIX^{ème} siècle, jusqu'aux années 1860-1870³⁵. Plusieurs Polynésiens sont recrutés sur les bateaux des baleiniers, soit comme simples guides entre les îles, soit comme marins à part entière³⁶ tandis que les pêcheurs s'installent dans des baies et se construisent des ports de fortune. L'archipel d'Hawaii devient progressivement un stationnement récurrent pour les baleiniers, situé judicieusement entre le continent américain et les îles polynésiennes³⁷. Gaston Rocquemaurel a d'ailleurs observé plusieurs de ces ports de fortune au cours de ces expéditions, qu'il décrit dans son discours sur la Nouvelle-Zélande à l'Académie des Jeux Floraux :

« Le havre d'Otago³⁸ [*sic*], formant une des meilleures stations de pêche ne pouvait manquer d'attirer les marins anglais et américains, toujours si entreprenants, et même quelques-uns de nos compatriotes trop souvent retardataires. Les pêcheries s'établissent d'ailleurs ici à peu de frais. Un solide appareil de poteaux et de cordages érigé sur les escarpements de la côte pour échouer et dépecer la baleine, un vaste fourneau avec quatre chaudières en fonte pour fondre le lard, un bassin d'épuration et quelques tonneaux pour recevoir l'huile précieuse mais infecte, et rien de plus. Mais, pour compléter l'établissement, on a soin de construire à sa portée une case en planches qui doit servir de taverne ou *gorg-shop*. C'est là qu'un matelot spéculateur débite jour et nuit à ses compagnons toujours altérés les boissons les plus incendiaires³⁹. »

La pêche et le commerce de la baleine dans le Pacifique sont un enjeu économique important dans la région. Lors de sa première mission dans le Pacifique à bord de la *Vénus*, entre 1836 et 1839, Abel Aubert du Petit-Thouars prend conscience de l'importance de la chasse à la baleine,

³⁴ Paul de Deckker, *Jacques-Antoine Moerenhout*, *op.cit.*

³⁵ Claire Laux, « Les missionnaires et les autres : les acteurs de la première évangélisation de l'Océanie face aux autres Occidentaux », *Histoire et missions chrétiennes*, éditions Karthala, n°20, p.25-41, 2011.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ Hélène Blais, *Voyages au Grand Océan*, *op.cit.*

³⁸ Otago, région de l'île sud de la Nouvelle-Zélande, dont la ville principale est Dunedin. Celle-ci possède un port, appelé port d'Otago. Lorsque Gaston Rocquemaurel y aborda en 1840, la ville de Dunedin n'existait pas encore.

³⁹ Gaston Rocquemaurel, « Souvenirs de voyage – Nouvelle-Zélande », *op.cit.*, p.390.

suffisamment pour que l'une de ses missions, en tant que commandant en chef de la station navale du Pacifique en 1842, soit de préserver les intérêts français dans cette pratique⁴⁰.

Outre les baleiniers et les marchands, de nombreux occidentaux s'installent progressivement dans les îles de Polynésie. Dans les années 1850, alors que la colonisation s'amorce tout juste, environ deux mille *beachcombers*, en français batteurs de grève ou écumeurs de plage, sont recensés dans le Pacifique⁴¹. Ce sont des occidentaux qui cherchent à faire fortune dans les îles, écumant la plage dans l'attente de la moindre occasion. Parmi eux, environ vingt-cinq pourcent, sont des bagnards qui sont parvenus à s'échapper de la colonie pénitentiaire anglaise d'Australie, et bon nombre sont des déserteurs des différentes expéditions, toutes nationalités confondues⁴². Certains de ces déserteurs se mêlent même aux populations locales, prenant épouse et devenant des interprètes précieux pour les expéditions suivantes. Aux îles Marquises, il y a ainsi eu le cas du Français Cabri, qui s'intégra suffisamment pour avoir une femme et des enfants, et qui fut représenté coiffé, habillé et tatoué à la manière marquisienne⁴³, vers 1804, par Georg Heinrich von Langsdorff⁴⁴.

Aux îles Gambier, Gaston Rocquemaurel fit lui aussi la connaissance d'anciens marins intégrés à la population locale :

« Les matelots Guillou et Marion, ces vieux forbans convertis, [...]. Mariés dans les formes à deux filles du pays, nos deux écumeurs de mer devenus ermites à la façon du rat de Lafontaine, mènent ici une vie assez rangée, en attendant que par le trafic avec les naturels, ils aient ramassé un petit butin qui leur permettra bientôt de se lancer de nouveau dans la carrière des aventures⁴⁵. »

Le descriptif que fait Gaston Rocquemaurel de ces deux hommes laissent à penser qu'il s'agissait bien de *beachcombers*.

Enfin, la présence occidentale se fait particulièrement sentir en Polynésie par l'arrivée des missionnaires. Ils s'installent durablement dans les îles polynésiennes bien avant les autres

⁴⁰ Bruno Saura, *Histoire et mémoire des temps coloniaux en Polynésie française*, *op.cit.*

⁴¹ Claire Laux, « Les missionnaires et les autres : les acteurs de la première évangélisation de l'Océanie face aux autres Occidentaux », *art.cit.*

⁴² *Ibid.*

⁴³ Michel Panoff, *Trésors des îles Marquises*, *op.cit.*

⁴⁴ Georg Heinrich von Langsdorff était naturaliste et médecin lors de l'expédition scientifique russe de Johann Adam von Krusenstern de 1803 à 1806. Il visita les îles Marquises, les Kiribati, Hawaï et gagna le Kamtchatka avant de quitter l'expédition.

⁴⁵ Gaston Rocquemaurel, « Souvenir de voyage – Mission française aux îles Gambier (Océanie) », *op.cit.*, p.307.

organisations, et précèdent ainsi la colonisation de plusieurs décennies⁴⁶. Nous parlons ici de colonisation au sens d'un projet politique et gouvernemental. S'il est vrai que par l'apport et la tentative d'installation d'une culture, de valeurs et de croyances autres, l'évangélisation eut s'apparenter à de la colonisation, dans le cas des îles polynésiennes, il convient plutôt de parler d'un mélange d'inculturation, d'acculturation et de syncrétisme⁴⁷. Bien qu'envoyés par un ordre, avec une mission et, dans le cas des catholiques, sous la surveillance d'une institution puissante européenne, les missionnaires n'ont pas tenté de prise de pouvoir et d'appropriation des ressources en contraignant les populations locales. Certaines situations ont donné lieu à l'appellation « théocratie missionnaire », notamment aux îles Gambier, pour critiquer l'influence des religieux sur place⁴⁸, mais en exacerbant le rôle des missionnaires dans les îles et leur influence sur les populations⁴⁹. Pour notre part, nous ne considérons pas que les missionnaires aient joué un rôle de colonisateurs, même si leur présence et leurs actions ont pu servir, par la suite, aux projets de colonisation.

Les premiers missionnaires en Polynésie sont les anglicans. En 1796-1798, puis en 1800-1801, le capitaine James Wilson transporte deux contingents de missionnaires anglicans dépêchés par la *London Missionary Society* dans les nouveaux territoires récemment découverts⁵⁰, notamment à Tahiti. La présence catholique n'intervient que trente ans après. En effet, l'Église romaine a été fragilisée par une crise au XVIII^{ème} siècle. Toutefois elle profite, en France, du Premier Empire pour se réorganiser et participer, elle-aussi, aux missions d'évangélisation, jusqu'alors très largement organisées par les pays protestants. L'Église catholique connaît ainsi un renouveau de la mission à partir de 1830, et retrouve l'entrain des grandes opérations déployées en Amérique hispanique ou en Amérique du Nord au cours des siècles précédents⁵¹.

Au XIX^{ème} siècle, ces missions, catholiques ou protestantes, se concentrent sur les nouveaux territoires, dont le Pacifique. Peu d'archipels échappent à cette présence missionnaire. Entre 1800 et 1835, les catholiques s'installent aux îles Gambier, aux îles Marquises et à Wallis-et-Futuna, et les anglicans ou protestants à Tahiti (et aux îles de la Société), en Nouvelle-

⁴⁶ Bruno Saura, *Histoire et mémoire des temps coloniaux en Polynésie française*, op.cit.

⁴⁷ Inculturation : « transformation au contact d'une culture étrangère et adaptation à cette culture du christianisme ». Acculturation : « dépossession progressive de la culture d'origine ». Syncrétisme : « forme de survivance, voire de résistance, des cultures traditionnelles à l'acculturation ». Claire Laux, « Acculturation et syncrétisme : la rencontre des approches ethnologique et historique dans le cas océanien », art.cit., p.105

⁴⁸ Claire Laux, *Les théocraties missionnaires en Polynésie au XIX^{ème} siècle*, op.cit.

⁴⁹ Claire Laux, « Les missionnaires et les autres : les acteurs de la première évangélisation de l'Océanie face aux autres Occidentaux », art.cit.

⁵⁰ Christian Huetz de Lemp, « Pacifique. Histoire de l'Océan », art.cit.

⁵¹ Pierre Singaravélou et Sylvain Venayre (dir.), *Histoire du monde au XIX^e siècle*, op.cit.

Zélande, à Tonga et à Hawaïi⁵². De plus, la présence dominante d'un groupe de missionnaires n'empêche pas la coexistence de religieux d'une autre confession. Ainsi aux îles de la Société les anglicans sont confrontés à l'arrivée des catholiques dans les années 1830, entraînant des conflits d'intérêt souvent désignés comme la raison de l'installation du protectorat français de Tahiti en 1842. Tandis qu'aux îles Marquises, les protestants ont, en vain, tenté de s'intégrer, avant d'abandonner, laissant le champ libre aux catholiques⁵³.

Malgré leur nombre, les missions d'évangélisation connaissent des succès variables selon les îles. Ainsi, les pères catholiques des Sacrés Cœurs de Jésus et Marie, couramment appelés Picpuciens⁵⁴, qui s'installent aux îles Gambier en 1834, christianisent l'ensemble de l'archipel en quelques années, sans connaître d'opposition particulière au sein de la population⁵⁵. Gaston Rocquemaurel, qui fait escale à Mangareva⁵⁶ en 1838, rapporte un récit élogieux de cette population tout juste évangélisée :

« Ces bons insulaires, dans toute la ferveur d'une récente conversion, ne manquaient jamais de faire un signe de croix avant de porter un morceau à leur bouche ; mais, ne voyant parmi nous aucune de ces pratiques extérieures qui leurs étaient familières, ils semblaient douter que la religion que l'on venait de leur enseigner fût la nôtre. Aussi, demandaient-ils souvent si nous étions chrétiens ; une réponse affirmative comblait de joie nos amis basanés, qui déclaraient aussitôt qu'eux aussi étaient chrétiens (kritiano-katolico), et ils nous montraient à l'envi les petites croix ou médaillons suspendus à leur cou⁵⁷ ».

Si ce témoignage est à prendre avec une certaine retenue, Gaston Rocquemaurel défendant dans ce texte le bien-fondé de l'enseignement religieux face à l'enseignement laïc⁵⁸, il fait écho à ses lettres⁵⁹ et au journal de bord de l'*Astrolabe*⁶⁰ au sujet de la conversion des insulaires des îles Gambier. Leur foi est peut-être superficielle, plus attachée aux rites qu'au message du

⁵² Claire Laux, *Les théocraties missionnaires en Polynésie au XIX^{ème} siècle*, *op.cit.*

⁵³ Pierre-Yves Toullelan, « L'implantation d'une mission chrétienne. Les picpuciens aux îles Marquises, de 1838 à 1914 », dans Michel Panoff, *Trésors des îles Marquises*, *op.cit.*

⁵⁴ En raison de l'installation de la maison-mère au 35 rue de Picpus à Paris.

⁵⁵ Claire Laux, *Les théocraties missionnaires en Polynésie au XIX^{ème} siècle*, *op.cit.*

⁵⁶ L'île principale de l'archipel des Gambier.

⁵⁷ Gaston Rocquemaurel, « Souvenir de voyage – Mission française aux îles Gambier (Océanie) », *op.cit.*, p.307.

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ Lettres de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel entre le 24 septembre 1839 et le 10 avril 1840.

⁶⁰ Archives nationales, MAR/5JJ/144 : (1837-1840) Journal historique de la campagne, par Roquemaurel, commandant en second de l'« Astrolabe ».

christianisme, et empreinte d'inculturation⁶¹, il n'en demeure pas moins que, pour les missionnaires et pour Gaston Rocquemaurel, la conversion des îles Gambier est un succès.

À l'inverse du cas des îles Gambier, se trouve celui des îles Marquises. Là aussi, ce sont des frères picpuciens qui y sont envoyés, en 1838. Il faut souligner que le pape avait confié, en 1834, l'évangélisation de l'Océanie à l'ordre des Sacrés Cœurs de Jésus et Marie, ce qui explique qu'ils soient les principaux représentants de l'église catholique en Polynésie dans le courant du XIX^{ème} siècle⁶². Aux îles Marquises, la population resta très largement insensible à la christianisation, voire hostile aux religieux sur place. Si ceux-ci n'ont à déplorer aucune victime, à la différence des soldats français, ils subirent toutefois des menaces et des attaques, envers eux et envers leurs quelques possessions⁶³. La nomination du père Caret, qui était auparavant missionnaire aux îles Gambier, comme préfet apostolique aux îles Marquises en 1840⁶⁴ n'eut aucune incidence sur la situation⁶⁵. Ces deux exemples, pourtant très proches en dates et avec des religieux de la même congrégation, démontrent bien la diversité des situations d'évangélisation en Polynésie.

Si, dans le monde, notamment dans les pays d'Asie et d'Afrique, la proportion de prêtres missionnaires vis-à-vis de la population locale est faible, la situation est différente dans le Pacifique. L'insularité et l'isolement, relatif, réduisent en effet les territoires et les populations associés à un seul prêtre⁶⁶. Les missionnaires peuvent également compter sur des auxiliaires locaux, qui permettent l'enracinement⁶⁷. Finalement, malgré des succès variables, les missionnaires ne quittèrent pas le Pacifique sud une fois qu'ils y furent implantés et devinrent de véritables acteurs locaux dans les évolutions du XIX^{ème} siècle en Polynésie, tout comme les autres occidentaux ayant précédé la colonisation.

⁶¹ Claire Laux, « Acculturation et syncrétisme : la rencontre des approches ethnologique et historique dans le cas océanien », art.cit.

⁶² Histoire de la congrégation sur le site internet officiel de celle-ci, disponible à l'adresse : <https://www.ssccpicpus.com/fr/histoire-de-la-congregation> [consulté le 06/05/24].

⁶³ Pierre-Yves Toullelan, « L'implantation d'une mission chrétienne. Les picpuciens aux îles Marquises, de 1838 à 1914 », dans Michel Panoff (dir.), *Trésors des îles Marquises*, op.cit.

⁶⁴ Histoire de la congrégation sur le site internet officiel de celle-ci, disponible à l'adresse : <https://www.ssccpicpus.com/fr/histoire-de-la-congregation> [consulté le 06/05/24].

⁶⁵ Pierre-Yves Toullelan, « L'implantation d'une mission chrétienne. Les picpuciens aux îles Marquises, de 1838 à 1914 », dans Michel Panoff (dir.), *Trésors des îles Marquises*, op.cit.

⁶⁶ Claire Laux, « Acculturation et syncrétisme : la rencontre des approches ethnologique et historique dans le cas océanien », art.cit.

⁶⁷ Claude Prudhomme, « Missions, internationalisation du christianisme, interactions des croyances », dans Pierre Singaravélou et Sylvain Venayre (dir.), *Histoire du monde au XIX^e siècle*, op.cit.

C. Le désenchantement du Pacifique

Gaston Rocquemaurel ne connaît pas, de son vivant, la colonisation française de la Polynésie. Celle-ci eu officiellement lieu en juin 1880, lors de l'annexion de Tahiti et des îles Sous-le-Vent (déjà sous la coupe du pouvoir tahitien) par la France, soit deux ans après le décès de l'officier de marine toulousain. Cependant, la situation qu'il découvre en Polynésie en 1838 et en 1851 n'est plus celle des Contacts. C'est une situation ambivalente, où les Polynésiens sont toujours souverains de leurs terres mais commencent à subir les effets de la présence occidentale, et marquée, entre les deux passages, par la mise sous protectorat de Tahiti et l'annexion des îles Marquises en 1842. Cette situation particulière conditionne en partie les objets et les typologies d'objets collectés par Gaston Rocquemaurel et nécessite donc d'être explicitée. Parce que chaque archipel, voire chaque île, de Polynésie connaît des situations variables, quoiqu'avec des similitudes, nous allons plus particulièrement revenir sur les territoires visités par Gaston Rocquemaurel.

La première relâche de l'*Astrolabe* et de la *Zélée* en Polynésie est Mangareva, île principale de l'archipel des Gambier, en mai 1838⁶⁸. Cet archipel a été assez peu visité par les différentes expéditions européennes des décennies précédentes⁶⁹. En revanche, depuis 1834, les pères de Picpus y sont installés et ont amorcé la christianisation de l'archipel. Celle-ci est d'ailleurs quasiment achevée lors du passage de Gaston Rocquemaurel⁷⁰. Les missionnaires n'installent pas un pouvoir gouvernemental sur ces îles, quoique cela ait pu leur être reproché, mais se font les conseillers du chef de Mangareva, devenu roi des îles Gambier⁷¹. Par ce biais, ils ont obtenu un contrôle du commerce de la nacre et des perles avec les marchands occidentaux, au profit des Polynésiens⁷². Ils entament également une occidentalisation des infrastructures de Mangareva, par la création de routes et de chemins, de places et d'un village réuni autour de la première église. Du fait de l'isolement de l'archipel, celui-ci reste peu fréquenté des Occidentaux et relativement épargné par les conflits entre chefferies, bien que Gaston Rocquemaurel rapporte des altercations avec les habitants des Tuamotu, qui sont les plus proches voisins des îles Gambier⁷³.

⁶⁸ Archives nationales, MAR/5JJ/144 : (1837-1840) Journal historique de la campagne, par Roquemaurel, commandant en second de l'« *Astrolabe* ».

⁶⁹ Hélène Blais, *Voyages au Grand Océan*, *op.cit.*

⁷⁰ Gaston Rocquemaurel, « Souvenir de voyage – Mission française aux îles Gambier (Océanie) », *op.cit.*

⁷¹ Claire Laux, *Les théocraties missionnaires en Polynésie au XIX^{ème} siècle*.

⁷² Claire Laux, « Les missionnaires et les autres : les acteurs de la première évangélisation de l'Océanie face aux autres Occidentaux », *art.cit.*

⁷³ Gaston Rocquemaurel, « Souvenir de voyage – Mission française aux îles Gambier (Océanie) », *op.cit.*

L'*Astrolabe* et la *Zélée* passent ensuite par les îles Marquises, sur lesquelles nous reviendrons plus tard, puis par Tahiti où la situation a très nettement évolué depuis le passage de Louis-Antoine de Bougainville. Les Premiers Contacts ont eu lieu dans un cadre de fortes rivalités entre les chefferies de Polynésie⁷⁴. Tupaia et Mai, cités précédemment, en sont de bons exemples car ils ont été chassés de Raiatea par Puni, chef de Bora Bora, lors de conflits entre les deux îles⁷⁵. Les chefs polynésiens voient les Occidentaux comme des moyens de prendre l'ascendant sur les autres. C'est le cas à Tahiti avec Tu, devenu par la suite Pōmare I^{er}, qui profite des passages de James Cook pour obtenir une alliance avec lui, ainsi que des cadeaux, notamment des armes. De même, il accueille les mutins de la *Bounty*⁷⁶, en leur offrant de s'installer sur son territoire, en échange de leurs armes et de leur soutien militaire. Cet arrangement permet à Pōmare d'étendre sa suprématie sur les autres chefferies de Tahiti alors qu'il n'avait que peu d'influence auparavant⁷⁷. Son arrangement avec les mutins ne l'empêcha toutefois pas de les livrer à l'expédition venue les rechercher⁷⁸, ce qui démontre bien l'intérêt militaire qu'il y trouvait tout en faisant peu de cas de leur situation. Par la suite, la lignée de Pōmare multiplie les alliances et les accords avec les Britanniques, principalement avec les colons d'Australie, afin de garantir sa souveraineté. Pōmare II, le fils de Pōmare I^{er}, après avoir subi une rébellion et avoir été exilé, se fait baptiser en 1812. Il parvient à unifier Tahiti et les îles voisines sous son pouvoir en 1815⁷⁹. Cela lui permet de modifier les rapports de force : rallié par les élites tahitiennes, les *ari'i*, qui deviennent en quelque sorte ses vassaux ou

⁷⁴ Isabelle Merle, « Les Mondes du Pacifique », dans Pierre Singaravélou et Sylvain Venayre (dir.), *Histoire du monde au XIX^e siècle*, op.cit.

⁷⁵ Voir Première partie, II/C. Les Polynésiens en Europe, une autre histoire des Contacts.

⁷⁶ « La *Bounty*, vaisseau britannique commandé par un ancien officier de Cook, le lieutenant William Bligh, était venue chercher à Tahiti en 1789 des plants d'arbre à pain pour les colonies anglaises des Antilles. Le 29 avril, une mutinerie éclata à bord. [...] L'un [des officiers], Fletcher Christian, suivi de quelques autres, se débarrassa de Bligh et de dix-huit de ses hommes en les abandonnant en pleine mer à bord d'une chaloupe. Après une traversée de plus de 5 000 kilomètres, la chaloupe réussit à gagner l'île de Timor le 12 juin, tandis que Fletcher Christian ramenait la *Bounty* à Tahiti, espérant s'y établir avec les mutins. Le projet échoua en partie puisque seulement seize mutins restèrent à Tahiti ; les autres, au nombre de vingt-sept Européens et dix-huit Tahitiens et Tahitiennes, Fletcher en tête, durent repartir pour atteindre une île, inconnue des cartes maritimes de l'époque, celle de Pitcairn, dans laquelle ils établirent une colonie. En 1791, Bligh ayant survécu, la frégate *Pandora* commandée par le capitaine Edward est envoyée dans les mers du Sud à la recherche des mutins. Ceux qui étaient restés à Tahiti, vivant dans l'entourage du roi Pomaré I^{er}, sont livrés par celui-ci. [...] Parmi les survivants, arrivés en Angleterre et traduits en justice, cinq seront acquittés, deux bénéficieront des circonstances atténuantes, et les trois derniers seront pendus. Quant à Fletcher Christian et à ses compagnons, ils s'entretuèrent et il ne resta qu'un survivant mâle, Alexander Smith, sur l'île de Pitcairn. La colonie demeura dans l'île jusqu'en 1831, date à laquelle elle fut ramenée à Tahiti. ». Claude Robineau, « Bounty mutinerie de la », sur *Encyclopædia Universalis* [en ligne], disponible à l'adresse : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/mutinerie-de-la-bounty/>, [consulté le 13/05/24].

⁷⁷ Isabelle Merle, « Les Mondes du Pacifique », dans Pierre Singaravélou et Sylvain Venayre (dir.), *Histoire du monde au XIX^e siècle*, op.cit.

⁷⁸ Véronique Dorbe-Larcade, *Ahutoru, ou l'envers du voyage de Bougainville à Tahiti*, op.cit.

⁷⁹ Cedric A. Sampson, « Tahiti, George Pritchard et le « mythe » du « royaume missionnaire » », traduction de Colette de Buyer, *Journal de la Société des Océanistes*, Paris, n°38, p.57-68, 1973.

conseillers, il est reconnu par les Anglais comme *paramount chief*, littéralement le chef suprême des îles Sous-le-Vent. En 1819, Pōmare II rédige, avec le missionnaire anglican Nott, le « code Pōmare », appliquant une nouvelle morale, une nouvelle forme politique et un nouveau système pénal sur l'ensemble des îles dont il a le contrôle⁸⁰. Avec ce nouveau système sociétal, la lignée des Pōmare est établie dans sa succession monarchique, tandis que les missionnaires influent sur les nouvelles valeurs et sur la propagation du christianisme avec l'accord de Pōmare II⁸¹. Le mythe de la Nouvelle-Cythère disparaît sous le puritanisme des missionnaires anglicans⁸². Lorsque Gaston Rocquemaurel passe par Tahiti, Pōmare IV, la petite-fille de Pōmare I^{er}, règne depuis janvier 1827, soit depuis douze ans⁸³. Contrairement à son père, elle peine à asseoir son autorité sur les chefs de lignée. Les dissensions se forment dès les débuts de son règne, alors qu'elle apporte son soutien à la secte *Mamaia*⁸⁴, et une seconde rébellion éclate dans certaines îles lorsqu'elle finit par désavouer cette même secte. Quant aux missionnaires anglais, Pōmare IV semble avoir eu des partisans autant que des opposants, jusqu'à ce que George Pritchard, dirigeant de la mission, ne parvienne à s'imposer comme son conseiller, sans pour autant parvenir à s'imposer à elle. Ainsi, le règne de Pōmare IV est mouvementé, secoué par des dissensions de toute part et par des oppositions de pouvoir, créant une certaine instabilité politique et sociale, à un moment où le flux occidental ne cesse de croître.

Bien que Gaston Rocquemaurel gagne ensuite les Fidji, nous ne nous étendrons pas sur cet archipel. Au milieu du XIX^{ème} siècle, les Fidji ne font l'objet d'aucune présence européenne pérenne ni d'aucune velléité de colonisation ou de christianisation. Les îles fidjiennes servent de lieu de relâche et le troc est fréquent entre les Européens et les Fidjiens, mais l'hostilité de ces derniers se fait souvent ressentir. Si les Fidji subissent les conséquences des Contacts (maladies, dépopulation, affrontements, troubles sociétaux), ceux-ci restent moindres en comparaison avec les îles polynésiennes.

À la fin du mois de février 1840, après une dernière tentative de gagner le pôle Sud, l'*Astrolabe* et la *Zélée* atteignent les côtes néo-zélandaises pour la première fois. Les deux navires français restent dans ses parages pendant deux mois environ⁸⁵. La Nouvelle-Zélande est

⁸⁰ Isabelle Merle, « Les Mondes du Pacifique », dans Pierre Singaravélou et Sylvain Venayre (dir.), *Histoire du monde au XIX^e siècle*, op.cit.

⁸¹ Cedric A. Sampson, « Tahiti, George Pritchard et le « mythe » du « royaume missionnaire » », art.cit.

⁸² Éliane Grandin, *Le voyage dans le Pacifique de Bougainville à Giraudoux*, op.cit.

⁸³ Teuira Henry, *Tahiti aux temps anciens*, Paris, Société des Océanistes, 2004, première édition 1915.

⁸⁴ Secte hostile aux lois chrétiennes instaurées par Pōmare II et usant des croyances chrétiennes pour revenir aux pratiques païennes.

⁸⁵ Archives nationales, MAR/5JJ/144 : (1837-1840) Journal historique de la campagne, par Roquemaurel, commandant en second de l'« Astrolabe ».

très fréquentée jusqu'à sa colonisation anglaise : « Les circumnavigations françaises, quel que soit leur sens de rotation, explorent moins les zones méconnues qu'elles n'affirment la présence française dans les ports les plus fréquentés : à Sydney, en Nouvelle-Zélande, à Tahiti et à Honolulu⁸⁶ ». Il s'agit donc de se montrer en Nouvelle-Zélande, d'autant plus qu'une compagnie nantaise tente d'obtenir sa colonisation par le gouvernement français et qu'un petit port français s'y est installé, à Akaroa⁸⁷. Les peuples maoris de Nouvelle-Zélande semblent être ceux ayant le plus souffert, en Polynésie, des contacts avec les Européens. Les diverses chefferies, en conflits presque permanents avant l'arrivée occidentale, ont toutes tenté d'obtenir des armes à feu auprès des différents navires, contre toute sorte d'objets traditionnels⁸⁸. La violence, déjà prégnante dans l'archipel, a été largement renforcée par l'introduction des armes à feu mais aussi par l'alcool⁸⁹. Celui-ci provient en grande partie des baleiniers, qui installent des ports de fortune le long des côtes néo-zélandaises. La Nouvelle-Zélande connaît une très forte dépopulation due à l'augmentation de la violence, mais aussi par l'introduction de maladie et l'enrôlement de jeunes hommes dans les équipages des baleiniers⁹⁰. Les missionnaires, pourtant présents, ne parviennent pas à établir d'ordre, comme ils ont pu le faire à Tahiti (dans une certaine mesure) ou aux îles Gambier. La baie des îles, la baie la plus fréquentée par les Occidentaux, est, en 1840, une sorte de port franc, où les différents navires, y compris militaires, qui croisent dans le Pacifique sud peuvent venir faire relâche et commercer. Toutefois, l'Angleterre et la France commencent à développer une rivalité de présence, ayant toutes deux des compagnies militant pour la colonisation de ce territoire. À l'été 1840, c'est finalement l'Angleterre qui ratifie l'acte de possession de la Nouvelle-Zélande, devançant la France⁹¹ et provoquant, dès les mois suivants, de nouveaux conflits avec les maoris⁹².

Pour terminer, il reste le cas des îles Marquises. Gaston Rocquemaurel y fait escale à deux reprises, d'abord en 1838, même s'il n'y collecte aucun objet, puis en 1851, alors qu'il est le capitaine de la *Capricieuse*. Du fait de leur éloignement, les îles Marquises ont été globalement moins visitées par les Européens que Tahiti ou la Nouvelle-Zélande. Les Européens ne s'y

⁸⁶ Hélène Blais, *Voyages au Grand Océan*, op.cit., p.58.

⁸⁷ Gaston Rocquemaurel, « Souvenirs de voyage – Nouvelle-Zélande », op.cit.

⁸⁸ Claude Stéfani, « La collection Lesson du musée Hébre de Rochefort : essai d'une reconstitution historique », art.cit.

⁸⁹ Claire Laux, « Les missionnaires et les autres : les acteurs de la première évangélisation de l'Océanie face aux autres Occidentaux », art.cit.

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ Voir Première partie, I/C. L'importance de la rivalité franco-anglaise dans la découverte et l'occupation du Pacifique sud.

⁹² Claire Laux, « Traité de Waitangi », dans Pierre Singaravélou et Sylvain Venayre (dir.), *Histoire du monde au XIX^e siècle*, op.cit.

installent pas tout de suite mais y relâchent régulièrement depuis leur repérage par James Cook en avril 1774, pour les Anglais, et Etienne Marchand, en juin 1791, pour les Français. Les Russes également y passent occasionnellement⁹³. Les baleiniers y sont aussi présents mais uniquement pour de la relâche. À la différence de la Nouvelle-Zélande, ils n'y établissent pas de port. Ainsi, lors du premier passage de Gaston Rocquemaurel, si les Marquisiens sont habitués à la fréquentation européenne, la situation n'a pas encore beaucoup évolué pour eux.

En revanche, lors de son second passage, les choses sont bien différentes. Abel du Petit-Thouars, envoyé sur place garantir les intérêts français dans la pêche à la baleine⁹⁴, a profité d'un conflit entre le principal chef des îles du Sud, Iotete, avec des baleiniers américains, pour négocier la prise de possession française du groupe sud des îles Marquises, sous la forme d'une annexion, au début du mois de mai 1842. Le groupe nord est également annexé le 31 mai 1842, soit quelques jours plus tard. Cette fois-ci Abel du Petit-Thouars a tiré parti de la discorde entre les différents chefs pour assurer protection et soutien à l'un d'entre eux : Temoana, le chef contesté de Nuku Hiva. Des heurts éclatent en septembre entre les militaires français installés dans le groupe sud et la population locale, mais la résistance marquisienne est écrasée par les troupes françaises et des guerriers de Nuku Hiva. L'intervention de ceux-ci est la preuve de l'alliance nouée entre Temoana et les forces françaises⁹⁵. Avant la prise de possession française, et aussi par la suite, les îles Marquises sont propices au troc. Les équipages récupèrent donc différents objets assez facilement, particulièrement armes et ornements, échangés contre des biens occidentaux. Si bien que, passé 1850, les ressources locales en art traditionnel s'épuisent. Dans le groupe sud, les objets décorés destinés uniquement à la vente, se développent fortement, sous la houlette des missionnaires qui ont commencé à christianiser la population et donc à interdire les motifs et usages païens⁹⁶. À l'opposé, les armes en métal et les armes à feu se propagent très rapidement dans l'archipel.

De manière plus générale, la fréquentation accrue du Pacifique sud par les Européens entraîne une dépopulation massive qui déstabilise les sociétés insulaires. Les maladies ravagent les îles, générant des conflits sociaux et de la violence. La Polynésie connaît des guerres civiles presque permanentes tout au long du XIX^{ème} siècle⁹⁷. Les sociétés insulaires sont totalement bouleversées par l'introduction brutale du fer, des armes à feu et de l'alcool, entraînant

⁹³ Michel Panoff, *Trésors des îles Marquises*, op.cit.

⁹⁴ Laurent Nerich, *Les New Zealand Wars : la culture guerrière maorie face à l'impérialisme britannique*, Thèse d'Histoire, Université de Lorraine, 2020.

⁹⁵ Bruno Saura, *Histoire et mémoire des temps coloniaux en Polynésie française*, op.cit.

⁹⁶ Michel Panoff, *Trésors des îles Marquises*, op.cit.

⁹⁷ Christophe Sand, « La dépopulation océanienne suite aux premiers contacts européens : réévaluation des chiffres et analyse des conséquences », op.cit.

l'apparition de figures d'autorité qui ne sont plus nécessairement issues des classes supérieures, ce qui déstabilise ces sociétés traditionnelles⁹⁸. Une perte de foi est également observée⁹⁹ ainsi qu'un renversement du culte par ces nouvelles figures d'autorité afin de convenir aux Européens et donc d'asseoir leur pouvoir sur de nouvelles bases, tout en ayant un appui extérieur. Cette christianisation peut aussi être perçue comme un moyen de contrôler les Européens de passage en leur imposant leur propre code moral¹⁰⁰. L'introduction de nouveaux commerces et de nouvelles productions, comme celle du bois de santal, entre 1810 et 1860, affermit l'autorité des chefs, en les enrichissant, mais met une pression supplémentaire aux basses classes sociales qui se retrouvent prises dans un système de production intensive. La première moitié du XIX^{ème} siècle est marquée par une volonté de maintenir une certaine forme d'autonomie politique, ce qui est vraisemblablement un effet secondaire de l'image du bon sauvage. Les Occidentaux ont l'impression qu'ils doivent préserver les coutumes, sauver les races en déclin, protéger ces peuples traditionnels. Ce sentiment s'efface dans la seconde moitié du siècle, quoiqu'une certaine nuance soit à apporter pour les îles et les archipels éloignés. En effet, loin des centres de pouvoir, hormis pour ce qui est de la religion, la vie quotidienne ne connaît pas encore de grands changements¹⁰¹. Malgré tout, le milieu du XIX^{ème} siècle représente pour la Polynésie une période de violences, de dépopulation et de bouleversements sociétaux sans précédent. C'est pourtant dans ce bref laps de temps qu'ont été collectés la plupart des objets polynésiens aujourd'hui conservés dans les musées français.

⁹⁸ Isabelle Merle, « Les Mondes du Pacifique », dans Pierre Singaravélou et Sylvain Venayre (dir.), *Histoire du monde au XIX^e siècle*, *op.cit.*

⁹⁹ Christophe Sand, « La dépopulation océanienne suite aux premiers contacts européens : réévaluation des chiffres et analyse des conséquences », *op.cit.*

¹⁰⁰ Isabelle Merle, « Les Mondes du Pacifique », dans Pierre Singaravélou et Sylvain Venayre (dir.), *Histoire du monde au XIX^e siècle*, *op.cit.*

¹⁰¹ *Ibid.*

DEUXIÈME PARTIE :

COLLECTER DES OBJETS POUR LA SCIENCE,

GASTON ROCQUEMAUREL EN POLYNÉSIE

Rocquemaurel, ou Roquemaurel, est un nom connu à Toulouse. Plusieurs collections muséales portent son nom : un fonds d'objets océaniques et un fonds d'histoire naturelle, composé principalement de roches¹ et de coquillages, tous deux conservés au Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, et un fonds d'objets asiatiques, en la possession du musée Georges-Labit². La ville a nommé l'une de ses rues³ en son honneur, ainsi que la première galerie d'ethnographie de Toulouse. Dans celle-ci ont été exposés les deux dons ethnologiques de Gaston Rocquemaurel : celui de 1841 et celui de 1854. Face à des objets asiatiques, les visiteurs toulousains pouvaient donc contempler pour la première fois les arts d'Océanie.

La collection d'objets polynésiens que Gaston Rocquemaurel cède à la ville de Toulouse est hétéroclite, composés d'items de toute la Polynésie, d'une grande variété tant de matériaux que de techniques et d'usages. La variété se retrouve aussi dans la valeur des biens rapportés. Des objets relativement communs, faciles à se procurer pour les Occidentaux, comme des hameçons ou des armes, côtoient des raretés, à l'image d'un manteau maori⁴. Certains de ces objets ont augmenté de valeur car il n'en reste plus que quelques exemplaires. Ce sont les derniers témoins de pratiques disparues avec la colonisation et la christianisation des sociétés polynésiennes.

Gaston Rocquemaurel a considéré que ces objets valaient la peine d'être rapportés, exposés, connus. Sa collection est le fruit de ses propres réflexions sur les peuples rencontrés et de sa conception de son rôle d'explorateur. Ainsi, au-delà d'un nom attribué à une collection, et pour comprendre l'origine de celle-ci, il nous paraît important de revenir sur l'homme qui l'a composée. Malgré la présence de son nom dans différentes institutions de Toulouse, Gaston

¹ Jean-Philippe Augeyrolle, « Les roches Gaston de Roquemaurel », sur *L'Écho des réserves* [en ligne], webzine du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, 24 février 2021, disponible à l'adresse : [Les roches Gaston de Roquemaurel - L'Écho des réserves, Muséum de Toulouse \(museumtoulouse-collections.fr\)](https://www.museumtoulouse-collections.fr/roques-gaston-de-roquemaurel), [consulté le 21/09/22].

² Stéphanie Leclerc-Caffarel, « *The Oceanic Collections of Gaston de Rocquemaurel* », art.cit.

³ Située entre le quartier Bourrassol et le quartier Saint-Cyprien, l'ancien chemin de Tournefeuille reçu le nom « Roquemaurel » en 1947. La municipalité lui ajouta l'impasse attenante en 1987. Pierre Saliès, *Dictionnaire des rues de Toulouse*, Toulouse, Éditions Milan, 1989.

⁴ De Nouvelle-Zélande.

Rocquemaurel est peu connu de nos jours⁵. Il ne subsiste qu'un seul portrait de lui, exposé à l'hôtel d'Assézat, dans les locaux de l'Académie des Jeux Floraux (ann. 4) et reproduit sur l'une des fenêtres de la bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle. Désigné comme un bienfaiteur de la ville⁶, « marin-savant héritier des grands explorateurs humanistes des XVIII^e et XIX^e siècles⁷ », il est avant tout un Toulousain très attaché à sa ville natale⁸. Issu de la petite noblesse occitane, il est orphelin de père très tôt et vit ses premières années dans un certain désœuvrement. C'est grâce à l'intervention de son oncle maternel, et au soutien de sa famille paternelle (ann. 5), qu'il parvient à entrer à l'École polytechnique. De sa vie, ce sont bien souvent ses deux circumnavigations, à bord de l'*Astrolabe* puis de la *Capricieuse*, qui sont retenues, donnant l'image d'un explorateur. Toutefois, elles ne représentent qu'un quart des quarante ans de sa carrière. Celle-ci, il la passa autant en mer, dans des campagnes militaires, lui qui se disait pacifiste, qu'à terre dans sa cabine lorsque son navire était en rade, ou dans des bureaux, lorsqu'il fut appelé au ministère de la Marine. Travailleur infatigable, il rédigea quelques rapports lorsque ses missions lui en laissaient le loisir et participa, comme tant d'autres officiers de marine, à l'élaboration des cartes géographiques⁹.

Gaston Rocquemaurel n'a cessé d'approfondir ses connaissances scientifiques et encourage la recherche de la connaissance et l'amour des sciences chez ceux qui l'entourent, aussi bien dans sa famille que dans le milieu professionnel. Il est un exemple de « marin-savant » du XIX^{ème} siècle : à la fois officier de marine et scientifique participant aux progrès de son temps. Il est aussi parfois considéré comme le dernier de son époque, car il évolue à une période où l'exploration dans le Pacifique fait progressivement place au colonialisme. C'est cette mentalité de marin-savant et sa curiosité naturelle qui poussent Gaston Rocquemaurel à la collecte, encouragé dans cette voie par ses contemporains et par les institutions officielles. Tandis que sur place, ce sont les échanges, les situations et les nécessités qui forgent la collection.

⁵ Stéphanie Leclerc-Caffarel, « *The Oceanic Collections of Gaston de Rocquemaurel* », art.cit.

⁶ « When he is remembered, it is as a city benefactor ». Stéphanie Leclerc-Caffarel, « *The Oceanic Collections of Gaston de Rocquemaurel* », art.cit, p.120.

⁷ Jean-Philippe Zanco, « L'héritage oublié de Dumont d'Urville et des explorateurs du Pacifique : les voyages de Gaston de Rocquemaurel, 1837-1854 », art.cit., p.2.

⁸ Lettres de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel.

⁹ Archives nationales, MAR/5JJ/365 : (1817-1871) Campagnes et travaux divers. Routes de la corvette la *Capricieuse* en Océanie, 1853.

I/ Une collection hétéroclite, reflet du quotidien des sociétés polynésiennes

Avant d'aborder la figure de Gaston Rocquemaurel et sa démarche de collecte, il nous est apparu comme important de dresser l'état des lieux du fonds Roquemaurel aujourd'hui. C'est en effet l'existence de ce fonds qui justifie de parler de Gaston Rocquemaurel. D'autant plus que ces objets ne sont pas seulement des biens patrimoniaux et muséaux, ils avaient tous une destination différente au moment de leur création, qu'ils ont perdu en entrant dans les collections françaises. Ces objets ont donc une signification différente dans la société dont ils sont issus que celle qu'ils ont aujourd'hui. Ils sont ainsi les témoins des différents regards qui ont été portés sur eux : le regard des *maohi*, celui de Gaston Rocquemaurel et celui des visiteurs toulousains depuis leur première exposition. Comprendre leur valeur dans leur société d'origine est nécessaire pour estimer les relations qui se sont ensuite nouées autour d'eux, et pour comprendre leurs conditions de collecte.

A. Réalités matérielles en Polynésie

Nous l'avons évoqué précédemment¹⁰, les Polynésiens ont de nombreux concepts différents de ceux des Occidentaux. D'un point de vue matériel également, les Polynésiens ont des vies très opposées à celles des Européens. Tout comme pour les éléments culturels et sociaux, il est possible de parler d'une homogénéité polynésienne pour de nombreux ustensiles et matériaux car les populations de Polynésie sont issues de la même culture matérielle. De plus, avant les Contacts, les échanges entre les îles et les archipels étaient constants, permettant l'usage de matériaux spécifiques dans l'ensemble du triangle polynésien¹¹.

Le climat tempéré permet des récoltes importantes et régulières, tout au long de l'année, sans avoir à fournir un effort important, ce qui exclut une production intensive. Plusieurs observateurs français et anglais utilisèrent cet argument de façon négative, considérant que ne pas avoir à travailler la terre quotidiennement a rendu les Polynésiens paresseux¹². Cette vision est restrictive car si les Polynésiens ne sont pas des agriculteurs, ce sont, et depuis plusieurs siècles, des horticulteurs. L'étude des espèces végétales de Polynésie a permis de démontrer

¹⁰ Voir Première partie, II/ A. Appréhender et vivre le monde en Polynésie.

¹¹ Aymeric Hermann, « Dynamique de peuplement et évolution des réseaux d'échange à longue distance en Océanie », art.cit.

¹² Claire Laux, « La construction d'une géographie de l'Océanie par les explorateurs, les missionnaires, les colonisateurs... », art.cit.

que la plupart des plantes n'ont pas pu être introduites par le vent, la mer ou les animaux. Les îles étaient presque exclusivement recouvertes de cocotiers avant l'arrivée humaine, car il s'agit de la seule espèce végétale capable de se reproduire d'île en île grâce à l'océan. Les proto-polynésiens, arrivés de Tonga, Samoa, 'Uvea et Fidji ont apporté avec eux toutes les plantes nécessaires à leur survie, conservées vivantes sur leurs pirogues dans des jardins aménagés. Ils ont ensuite cultivé et propagé toutes les espèces végétales nourricières des îles¹³. À Rapa Nui, les insulaires ont également dû développer un système d'irrigation pour compenser l'absence de cours d'eau sur l'île¹⁴. Les espèces animales étaient peu nombreuses en Polynésie : chiens, porcs et coqs constituaient la majorité de la faune, en plus des variétés d'oiseaux tropicaux. Les chiens n'y sont pas domestiqués et les cochons, élevés par la population, servaient plus souvent aux sacrifices qu'à l'alimentation. Lorsqu'il y avait des animaux vivants à bord des navires, tel que des chèvres, ils ont systématiquement attisé la curiosité des Polynésiens. Ceux-ci ne consommaient que très peu de viande, même s'il existe des variations selon les archipels et les sociétés. Leur alimentation était composée principalement de fruits, notamment celui de l'arbre à pain, de légumes, de racines et des produits issus de la pêche. Les sociétés polynésiennes privilégiaient les grands repas communautaires où chacun apportait sa contribution. Le partage des denrées permettait à tous de se nourrir convenablement. De la même manière, les interdits alimentaires, ou plutôt de récolte, appelés *rāhui*, étaient imposés à toute la société, pendant une durée identique pour tous, allant de quelques jours à plusieurs années¹⁵. Ce système participait à la préservation des ressources. Il est encore aujourd'hui appliqué dans plusieurs îles, notamment en ce qui concerne la pêche, de manière à maintenir les espèces aquatiques des côtes et des lagons.

Les matières ordinaires européennes pour l'habillement n'existent pas dans les archipels. Le coton, présent en faible proportion à l'état sauvage, n'y est pas cultivé, quant au lin, il est tout simplement absent de Polynésie. Enfin, les animaux ne sont pas exploités pour leur cuir. Pour obtenir des étoffes, les Polynésiens battent de la pulpe d'écorce. Ils obtiennent par ce procédé de grandes étoffes, nommées *tapa*, qui servent aussi bien à se vêtir qu'à délimiter les espaces dans les habitations. Le terme *tapa* est devenu générique pour désigner ce type d'étoffes en Océanie mais il était confectionné de manière différente selon les îles. Les motifs qui les ornent, lorsqu'il y en a, varient aussi selon les lieux de production. Le *tapa* est également

¹³ Vincent Lebot, « L'histoire du kava commence par sa découverte », *Journal de la Société des Océanistes*, n°88-89, p.89-114, 1989.

¹⁴ Anne Blanquer-Maumont, Aurélien Pierre et Céline Ramio (dir.), *L'île de Pâques*, *op.cit.*

¹⁵ Bruno Saura, *Histoire et mémoire des temps coloniaux en Polynésie française*, *op.cit.*

employé dans de nombreux rituels en relation avec la vie quotidienne, du linge de naissance au linceul. Ces étoffes étaient aussi utilisées pour envelopper des sculptures de divinités ou, directement, pour confectionner des objets rituels¹⁶. En dehors du *tapa*, l'habillement est composé de fibres végétales, tressées ou non. Quant à la parure, elle se compose de plumes, de cordes en fibres tressées, de *tapa*, de nacre, de bois, de perles naturelles, de coquillages, d'os ou d'arêtes sculptées ou taillées, de dents d'animaux, etc.

Le métal, à la déception des explorateurs européens, est absent de la Polynésie. Les clous deviennent ainsi rapidement une monnaie d'échange et les outils en fer, tout comme les fusils, des cadeaux pour les chefs. L'absence du métal n'a pas empêché le développement d'outils efficaces. Beaucoup de ceux-ci sont en bois. Parmi les essences les plus communes se trouvent, selon les usages, le ficus, l'hibiscus, le palmier pour sa légèreté ou encore le filao ou bois de fer¹⁷. Celui-ci doit son nom en français à sa densité et à son poids. En tahitien il est appelé '*aito*', soit le même mot qui désigne un guerrier. Le bambou est également exploité pour des boîtes, des flûtes ou des rangements divers grâce à ses cavités naturelles. Les cordes sont composées de fibres végétales tressées, assemblées les unes aux autres jusqu'à obtenir l'épaisseur et la résistance voulues. La pierre, particulièrement la roche volcanique très présente dans certains archipels, est aussi exploitée, par exemple pour servir de tête à des herminettes. Les harpons de pêche sont en nacre, en écaille ou en os, parfois associé à du bois selon l'usage. Du côté des armes, qu'elles servent à la chasse ou au combat, la plupart sont en bois, qu'il s'agisse de lance ou de massue. La densité du bois de fer est ici redoutable. Les armes sont parfois agrémentées de dents ou d'éclats d'os ou d'obsidienne, selon les îles et les matériaux disponibles. Il existe aussi des frondes en fibres végétales tressées.

La plupart des habitations, *fare*, semblent avoir été construites en bois, d'après les récits des voyageurs occidentaux¹⁸ et séparées à l'intérieur par des cloisons en *tapa*¹⁹. La pierre, les roches volcaniques et le corail, matériaux imputrescibles, semblent avoir été réservés aux *marae*²⁰, c'est-à-dire aux espaces de culte. Cela représente donc une difficulté pour

¹⁶ Hélène Guiot, « *Tapa* (étoffes d'écorce), relais de l'histoire des sociétés polynésiennes », dans Nathalie Kouamé, Éric P. Meyer et Anne Viguier (dir.), *Encyclopédie des historiographies : Afrique, Amérique, Asie*, vol. I, *op.cit.*

¹⁷ *Casuarina equisetifolia*, arbre indigène en Polynésie orientale.

¹⁸ Jean-Jo Scemla, *Le Voyage en Polynésie, anthropologie des voyageurs occidentaux de Cook à Segalen*, *op.cit.*

¹⁹ Hélène Guiot, « *Tapa* (étoffes d'écorce), relais de l'histoire des sociétés polynésiennes » dans Nathalie Kouamé, Éric P. Meyer et Anne Viguier (dir.), *Encyclopédie des historiographies : Afrique, Amérique, Asie*, vol. I, *op.cit.*

²⁰ Tamara Maric et Guillaume Molle, « *Marae* polynésien », dans Nathalie Kouamé, Éric P. Meyer et Anne Viguier (dir.), *Encyclopédie des historiographies : Afrique, Amérique, Asie*, vol. I, *op.cit.*

l'archéologie, même si les outils actuels, comme le LIDAR²¹, viennent progressivement pallier ce problème. La disparition des habitations, ou du moins leur dégradation rapide du fait de l'absence d'entretien à cause de la chute démographique a marqué les voyageurs occidentaux, surtout ceux qui avaient la possibilité de revenir, à l'image de James Cook.

Si le troc se répand aussi facilement entre les Européens et les Polynésiens²², c'est aussi parce que la Polynésie n'a pas de système monétaire. Le commerce, au sens de l'obtention d'un objet par la cession d'un autre ayant une valeur monétaire, n'existe pas. Il y a bien des échanges importants de savoir-faire, de techniques et de matériaux, voire d'objets, mais ces échanges relèvent d'un système de troc, de cadeaux rituels ou plus généralement d'un système de don et contre-don²³. En Océanie proche, quelques exemples de monnaies peuvent être relevés, mais à la marge, et associés à des situations bien particulières, ce qui en fait généralement des paléomonnaies, c'est-à-dire des monnaies circonscrites à des zones et des usages spécifiques, fabriquées à partir de matériaux naturels et dont la valeur est proportionnelle au temps de fabrication²⁴. C'est le cas, par exemple, du *tevau* (ann. 2) des îles Santa Cruz (îles Salomon), l'un des cas les plus connus de monnaie océanienne, composé de deux rouleaux de plumes, offert lors de cérémonies ou échangé contre des objets de grande valeur²⁵.

Les contacts avec les Européens, puis l'installation de ceux-ci dans les îles polynésiennes, ont entraîné de nombreux changements matériels au sein des sociétés insulaires. Tout d'abord les clous, et plus généralement les objets en métal, ont commencé à servir de monnaie, instaurant un système monétaire avec les Occidentaux avant même que ceux-ci n'introduisent leur propre monnaie²⁶. Les armes à feu se sont également propagées, initialement comme des cadeaux aux chefs²⁷ puis progressivement à travers toutes les îles du fait de l'augmentation des contacts avec les Européens. En moins d'un siècle, elles deviennent aussi présentes que dans

²¹ Christophe Sand, « La dépopulation océanienne suite aux premiers contacts européens : réévaluation des chiffres et analyse des conséquences », *op.cit.*

²² Voir Première partie, II/B. Jardin d'Éden, Nouvelle-Cythère et Bon Sauvage : les mythes de la rencontre.

²³ Aymeric Hermann, « Dynamique de peuplement et évolution des réseaux d'échange à longue distance en Océanie », art.cit. Pour aller plus loin sur le système du don et du contre-don, et ses fondements mythologiques : Hélène Guiot, « Mythes océaniens de création du monde », dans Nathalie Kouamé, Éric P. Meyer et Anne Viguié (dir.), *Encyclopédie des historiographies : Afrique, Amériques, Asies*, vol. I, *op.cit.*

²⁴ Collectif, *Paléomonnaies d'Afrique et d'Océanie* [en ligne], publication du département de biologie de l'ENS de Lyon, 2017, disponible à l'adresse : <https://biologie.ens-lyon.fr/ressources/ue-museologie/paleomonnaies-dafrique-et-doceanie/essaye-pas-de-me-plumer/double-rouleau-en-plumes-rouges-tevau>, [consulté le 03/01/24].

²⁵ Sarah Jones, Philomène Senez, Hugo Le Jalu, « Double rouleau en plumes rouges, *tevau* », dans *Paléomonnaies d'Afrique et d'Océanie*, *op.cit.*

²⁶ Claire Laux, « Les missionnaires et les autres : les acteurs de la première évangélisation de l'Océanie face aux autres Occidentaux », art.cit.

²⁷ Gaston Rocquemaurel, « Souvenirs de voyage - Mission française aux îles Gambier (Océanie) », *op.cit.*

les pays occidentaux, notamment dans les ports, au grand dam des missionnaires et des autorités européennes locales²⁸. L'alcool, auparavant inexistant, se propage tout aussi vite, créant un véritable problème de société, surtout sur des populations qui n'y avaient jamais été exposées jusqu'alors²⁹.

Les changements ne se traduisent pas seulement par l'introduction d'éléments nouveaux. Ainsi, les éléments existants connaissent également de nombreuses évolutions, notamment sous l'impulsion de la christianisation. Le changement de culte a en effet désacralisé de nombreux objets qui, en perdant de leur aspect cérémoniel, sont devenus des objets de troc. C'est le cas par exemple des *hoe* dans les îles Australes. Les *hoe* étaient des pagaies cérémonielles en bois, intégralement sculptées, généralement à l'aide de dents d'animaux. D'abord offertes aux Occidentaux, elles perdent peu à peu leur valeur religieuse pour les insulaires. À l'inverse, elles deviennent de véritables objets de curiosité pour les Européens de passage³⁰. Progressivement la demande des Occidentaux augmente et un véritable marché d'objets rapportés du Pacifique émerge, parfois même à l'initiative des missionnaires qui trouvent là un moyen de se financer³¹. Puisqu'elles ne sont plus liées au culte, le soin porté aux décorations des *hoe* diminue, d'autant plus que ce sont les missionnaires dans les îles Australes qui supervisent leur fabrication, limitant donc l'usage de motifs païens³². Ainsi, les *hoe* acquises par des voyageurs à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} sont nettement moins décorées³³. La désacralisation des objets de culte a aussi facilité l'acquisition de ceux-ci par les Occidentaux, ce qui explique la présence de plusieurs statuettes de divinités, souvent englobées sous le terme de *tiki*, qui proviennent des îles Marquises, dans les musées français à la suite de dons d'officiers de marine. Ce schéma est particulièrement marqué dans l'archipel des Gambier, à l'est de la Polynésie, où les missionnaires ont incité à des autodafés³⁴ pour détruire les objets liés au culte mais ont permis à des explorateurs d'emporter certaines idoles. Les Picupuciens ont eux-mêmes procédé à l'envoi d'une caisse de onze idoles à leur maison-mère à Braine-le-Comte (Belgique) comme

²⁸ Claire Laux, « Les missionnaires et les autres : les acteurs de la première évangélisation de l'Océanie face aux autres Occidentaux », art.cit.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Documentation de l'association Arts et Culture, Fondation Daniel Palacz, Papeete.

³¹ Gilles Bounoure, « Quelques vues sur les *faux* dans les arts anciens d'Océanie », *Raison présente*, n°208, p.59-70, 2018.

³² *Ibid.*

³³ La comparaison peut être faite au musée de Cahors Henri-Martin, entre les *hoe* du fonds Bonafous-Murat, exposées dans le parcours permanent, et les *hoe* du fonds Rignault, conservées dans les réserves. Les premières ont été acquises avant 1837 (date tardive du don au musée) tandis que les secondes datent de la première décennie du XX^{ème} siècle.

³⁴ « Destruction par le feu d'un objet (en particulier des livres) que l'on désavoue, que l'on condamne ». Définition du Larousse.

preuve de la christianisation de l'île³⁵. Aujourd'hui il ne subsiste plus rien à Mangareva (l'île principale des Gambier) du culte ancien.

Les *tapa*, également, connaissent de nombreux changements. Les vêtements occidentaux sont introduits dans les îles, la mode occidentale s'impose et les missionnaires, là encore, participent à ces évolutions au nom de la décence. Il n'est ainsi plus envisageable que les femmes soient seins nus par exemple. Le *tapa* perd progressivement son usage d'habillement, au profit de vêtements importés ou produits sur place³⁶, et leurs motifs évoluent. Avant l'arrivée des Occidentaux, les motifs étaient des éléments traditionnels, géométriques, soit purement décoratifs soit symboliques, qui se transmettaient de génération en génération. Dans des sociétés exclusivement orales, les *tapa* et leurs motifs constituaient des supports de communication d'une île à l'autre, avec une forte portée identitaire. Avec la christianisation, les *tapa* sont employés pour décorer les premières églises, comme ils décoraient auparavant les habitations. Cela coïncide avec l'apparition de motifs végétaux et floraux, selon la tradition des décors liturgiques, au détriment des motifs traditionnels³⁷. Il existe un exemple très rare de ces deux importants changements vécus par le *tapa* dans les collections du musée de Picardie à Amiens. Il s'agit d'une redingote en *tapa* blanc décorée, après fabrication, de motifs évoquant à la fois des tatouages tahitiens et des brandebourgs, ces passements de cordes très présents sur les uniformes militaires du XIX^{ème} siècle. Cet objet a été offert au musée de Picardie en août 1897 par Arthur Mollet. Comme les autres objets polynésiens offerts par celui-ci, la redingote provient de la collection du contre-amiral Bonard, originaire d'Amiens et ayant vécu une partie de sa vie à Tahiti, notamment au moment de la colonisation de l'île³⁸. Bien qu'il s'agisse, à ce jour, du seul objet de ce type dans les collections françaises, cette redingote donne un aperçu des évolutions qu'ont pu connaître les artisanats occidentaux et polynésiens au contact l'un de l'autre.

³⁵ Collectif, *Atoga No Mangareva, histoire mangaréviennne. Regards croisés sur le Rongo de Cahors*, Laval, Université Toulouse-Le Mirail, musée de Cahors Henri-Martin, 2009.

³⁶ Jean-Jo Scemla, *Le Voyage en Polynésie, anthropologie des voyageurs occidentaux de Cook à Segalen*, op.cit.

³⁷ Hélène Guiot, « *Tapa* (étoffes d'écorce), relais de l'histoire des sociétés polynésiennes » dans Nathalie Kouamé, Éric P. Meyer et Anne Viguier (dir.), *Encyclopédie des historiographies : Afrique, Amériques, Asies*, vol. I, op.cit.

³⁸ Publication d'Agathe Jagerschmidt-Séguin, conservatrice du patrimoine au musée de Picardie, sur le réseau social X/Twitter datée de janvier 2023, dans laquelle elle annonçait la découverte de la redingote dans les réserves du musée et l'avancée des premières recherches sur cet objet. D'après François Séguin, conservateur du patrimoine au musée de Picardie, avec qui nous avons été en contact, cette redingote ne dispose pas de numéro d'inventaire. Un numéro lui sera donné *a posteriori* dans les mois à venir. La date de collecte de cet objet n'est pas certaine, mais se situe entre 1844 et 1852, soit au tout début de la colonisation française à Tahiti. De même que pour la date précise, les circonstances de la collecte ne sont pas connues.

Aujourd'hui les collections muséales témoignent aussi bien de la vie matérielle en Polynésie avant les contacts que des évolutions de celle-ci au fur et à mesure des échanges avec les Européens. Elles sont elles-mêmes le fruit de ces échanges. La collection Roquemaurel ne fait pas exception.

B. La collection ethnographique polynésienne de Gaston Rocquemaurel

Les objets rapportés par Gaston Rocquemaurel, ayant été collectés entre 1838-1840 et 1851-1852, ne reflètent que peu les évolutions matérielles de Polynésie. Ils sont en revanche des exemples de ce qui se faisait avant les Contacts et dans les premiers temps de ceux-ci. Par ailleurs, Gaston Rocquemaurel ne s'est pas contenté de rapporter des objets de Polynésie. Il a collecté et documenté de nombreuses roches, notamment en Terre Adélie, au cours de sa première circumnavigation, et en Chine, au cours de la seconde³⁹. Il a également récupéré un important ensemble de coquillages pendant ses deux expéditions. La Société d'horticulture de Toulouse a elle-aussi bénéficié de ses voyages car au retour de la *Capricieuse* il lui fait don de nombreuses graines et plantes, principalement issues de Chine et de quelques spécimens des îles du Pacifique. En plus de fournir ces graines, il s'est documenté sur la manière de les cultiver, les faire germer, les multiplier, et sur les usages de la plante. Il a, par la suite de son don, continué à échanger avec la Société d'horticulture afin de répondre à leurs questions⁴⁰. Sur le plan ethnologique, Gaston Rocquemaurel ne s'est pas restreint aux îles de la Polynésie puisque ses dons se composent d'une centaine d'objets du Pacifique⁴¹ et d'autant de Chine⁴². De ce fait, il se peut que nous utilisions l'expression « collection de Gaston Rocquemaurel » pour désigner l'ensemble de ses dons, celle de « collection ethnologique » pour parler uniquement des objets d'ethnologie, celle de « collection océanienne » qui renvoie alors à la collection ethnologique moins les objets asiatiques et celle de « collection polynésienne » pour ne se référer qu'aux objets ethnologiques polynésiens.

³⁹ Jean-Philippe Augeyrolle, « Les roches Gaston de Roquemaurel », art.cit.

⁴⁰ *Annales de la Société d'horticulture de la Haute-Garonne*, Toulouse, Typographie de Bonnal et Gibrac, 1854 et 1859, BnF.

⁴¹ Au moment de l'ouverture de la galerie ethnographique, cent dix-sept objets sont référencés comme venant d'Océanie. [Ernest Roschach], *Musée de Toulouse. Notice des objets dont se compose la galerie ethnographique*, Toulouse, Typographie Veuve Dieulafoy et Cie, 1858, Archives municipales de Toulouse, Cote 2224.

⁴² *Ibid.*

Le fonds Roquemaurel, pour ce qui concerne la Polynésie est assez hétéroclite, tant pour ce qui est de l'origine que des matériaux et des types d'objets. Nous avons, par ailleurs, choisi d'inclure dans ce fonds les objets originaires des Fidji, bien que ces îles soient souvent dissociées du triangle polynésien. Nous avons fait ce choix, d'une part parce qu'il y a une cohérence culturelle et historique entre les Fidji et la Polynésie, et d'autre part parce que les éléments originaires des Fidji sont assez représentatifs des pratiques polynésiennes.

Les divers objets polynésiens du fonds Roquemaurel peuvent être réunis en plusieurs catégories. Il y a tout d'abord les outils et ustensiles du quotidien. Le fonds se compose de trois plats à *kava* des Fidji. Le terme *kava* désigne aussi bien la plante que la boisson préparée à partir des racines de celle-ci. Cette boisson a des effets presque immédiats de relâchement musculaire, de relaxation et d'euphorie. Bien qu'elle ne soit pas alcoolisée, dénuée d'effets stupéfiants ou hallucinogènes, plusieurs missionnaires et autorités européennes en interdirent l'usage dans les îles à cause de ses effets, ce qui explique la disparition de cette boisson (et de la plante) dans plusieurs îles de nos jours⁴³. Les plats qui permettent la préparation du *kava* sont à la fois des objets communs mais aussi cérémoniels, la fabrication du *kava* étant ritualisée et codifiée, tout comme sa consommation⁴⁴. Malgré l'aspect rituel du *kava*, Gaston Rocquemaurel n'a probablement pas eu trop de mal à se procurer ces plats, sinon il n'y en aurait pas eu plusieurs exemplaires dans la collection. Il s'agit de plus d'objets communs, dont la fabrication est facile et qui peuvent donc être produits au besoin.

Il en va de même pour les harpons, eux-aussi présents en plusieurs exemplaires, tous différents. La plupart sont en nacre, dotés parfois d'un morceau de bois en renfort et servaient dans ce cas à la pêche aux petits poissons dans les lagons. Les plus grands harpons, en bois, étaient utilisés pour les requins et les poissons des grandes profondeurs. Gaston Rocquemaurel s'est également procuré deux leurres pour la pêche à la bonite, l'un en écaille de tortue, l'autre en nacre. À partir de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, il est devenu de plus en plus difficile de se procurer des leurres dans ces matières naturelles car ceux en métal les ont supplantés. Il est possible qu'à l'origine chacun de ces harpons était associé à une corde en fibre tressée mais aujourd'hui certains ensembles se sont désolidarisés.

Deux battoirs à poterie fidjiens ont été identifiés dans la collection. Les différents inventaires⁴⁵ et Gaston Rocquemaurel les désignaient comme des « *patou patou* » servant aux

⁴³ Vincent Lebot, « L'histoire du kava commence par sa découverte », art.cit.

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ Registre d'inventaire du musée des Augustins, 1831 et inventaire actuel du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse.

cérémonies. Les *patu* (prononcés et parfois orthographiés « patou ») sont des massues, généralement en basalte, originaires principalement de Nouvelle-Zélande. Toutefois les objets du Muséum n'ont pas la forme caractéristique des *patu* et sont en bois. Il est donc assez peu probable que ce soit des *patu*. Ce sont les travaux d'Hélène Guiot, en 2019, qui ont permis de les identifier comme des battoirs. Leur facture est d'ailleurs assez semblable à celle des plats à *kava*, ce qui est cohérent dès lors que ces deux ensembles sont considérés comme des outils. À ces deux battoirs s'ajoutent aussi deux poteries fidjiennes. Dans l'inventaire, un commentaire de Gaston Rocquemaurel a été laissé en marge de l'entrée d'une des poteries : « les îles Viti [Fidji] sont la seule partie de l'Océanie où nous ayons rencontré de la poterie⁴⁶ ». C'est le reliquat, aux Fidji, de la culture Lapita, caractérisée par un type particulier de céramique⁴⁷. Peu après la colonisation des îles de Polynésie par les proto-polynésiens, la poterie semble avoir disparue des pratiques insulaires à l'est des Fidji⁴⁸. C'est ici une des particularités des Fidji : considérée comme faisant partie de la Polynésie, elle est alors le seul cas connu où se pratique encore la poterie au XIX^{ème} siècle, alors qu'incluse dans l'Océanie lointaine, elle n'est plus une exception.

À l'inverse de ces quatre types d'objets du quotidien, que Gaston Rocquemaurel a pu rapporter en plusieurs exemplaires, une herminette est l'unique représentante de cet outil. Contrairement à certaines herminettes cérémonielles⁴⁹ celle-ci ne présente pas le moindre ornement. Toutefois, il est possible que Gaston Rocquemaurel ait eu plus de mal à se la procurer. Le basalte, qui compose la tête, est un produit d'importation : toutes les îles du Pacifique n'en ont pas, ce qui en fait un produit plus rare qu'un plat à *kava*. Par ailleurs, ce genre d'outil étaient souvent réservé à des artisans, des spécialistes. Dans certaines îles, les herminettes pouvaient être disposées dans un *marae* pendant la nuit afin de se charger en *mana*, l'énergie divine. Cela devait rendre le travail plus efficace ou donner une meilleure facture à l'ouvrage réalisé⁵⁰. Il y a donc une capacité particulière des herminettes, en tant qu'outil d'artisan, à recueillir l'énergie sacrée que n'ont pas d'autres objets du commun.

⁴⁶ Registre d'inventaire du musée des Augustins, 1831.

⁴⁷ Jean-Christophe Galipaud et Arnaud Noury, *Les Lapita, nomades du Pacifique*, Marseille, IRD Éditions, coll. Focus, 2011.

⁴⁸ Hélène Guiot, « Céramique Lapita », », sur *Encyclopaedia Universalis* [en ligne], disponible à l'adresse : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/ceramique-lapita/>, [consulté le 22/02/24].

⁴⁹ Aymeric Hermann, « Production des lames d'herminette dans l'île de Tupua'i (Archipel des Australes, Polynésie française) : Spécialisation artisanale et évolution des chefferies en Polynésie centrale », art.cit.

⁵⁰ Tamara Maric et Guillaume Molle, « *Marae* polynésiens », dans Nathalie Kouamé, Éric P. Meyer et Anne Viguier (dir.), *Encyclopédie des historiographies : Afrique, Amériques, Asies*, vol. I, op.cit.

Enfin, Gaston Rocquemaurel a aussi rapporté de Samoa ce qu'il a qualifié d'« oreiller en bambou » dans son inventaire, c'est-à-dire un appuie-tête, qui a peu d'équivalent dans les collections muséales.

Les armes sont le deuxième type d'objets présents dans le fonds Roquemaurel. De manière générale, sur l'ensemble des deux dons de Gaston Rocquemaurel, les armes sont peu présentes. Elles composent 26% du fonds océanien d'après Stéphanie Leclerc-Caffarel⁵¹, mais plusieurs éléments ont été perdus⁵². Seules deux armes originaires de Polynésie ont pu nous être présentées, et l'une des deux est purement symbolique. Il s'agit d'une *parahua*, surnommée « massue-pagaie », originaire des îles Marquises (ann. 6). Ces massues sont particulièrement longues, celle donnée par Gaston Rocquemaurel fait un peu plus de deux mètres cinquante, et possèdent une extrémité en forme de palle de pagaie, d'où leur surnom. En revanche, c'est un objet très peu maniable du fait de sa taille mais aussi de son poids, le bois utilisé étant dense. Il est peu probable que ce genre de massue ait réellement servi au combat, elle aurait surtout désavantagé son porteur. Pour les mêmes raisons, et malgré sa forme, il est impossible que cet objet ait été employé comme une pagaie, malgré son surnom. Il s'agit en réalité d'une arme symbolique, rappelant le statut de chef de celui qui la possède. Le bois est lisse, poli, sans ornement, mais le manche est garni d'un tressage en fibres végétales dans lequel sont glissés ce qui semble être des poils de chien blancs. Peut-être parce qu'elle a été faite d'un seul tenant dans un morceau de bois, la *parahua* n'est pas parfaitement droite : son manche est incurvé. Bien que cet objet soit aujourd'hui identifié comme appartenant au fonds Roquemaurel, nous émettons une réserve sur ce point, car il n'en est pas mention dans le registre d'inventaire du musée des Augustins, qui est le premier inventaire écrit où sont recensés les dons de l'officier.

La deuxième arme de la collection polynésienne de Gaston Rocquemaurel est une fronde intégralement tressée en fibres végétales. Elle est identifiée dans l'inventaire actuel comme provenant de Samoa, c'est pourquoi nous la présentons ici, mais un doute subsiste sur son origine⁵³. L'objet se compose d'au moins trois tressages différents selon les besoins. Le panier de la fronde se compose d'un ensemble de petits nœuds resserrés qui devaient être, à l'origine, assez souples et mobiles pour loger facilement une pierre. Les lanières se composent, elles, de deux tressages différents : le premier en épi, permettant une bonne résistance, et le second en boudins tressés, probablement là où se posait la main de l'utilisateur, afin de garantir une bonne

⁵¹ Stéphanie Leclerc-Caffarel, « *The Oceanic Collections of Gaston de Rocquemaurel* », art.cit.

⁵² Voir Troisième partie, II/Problème de stockage. L'évolution des musées toulousains.

⁵³ Voir Troisième partie, II/B. Une question de conservation : la dissociation.

prise. Si cette fronde a pu servir dans des combats, elle était sûrement aussi employée à la chasse, pour les oiseaux, ce qui en faisait probablement un outil, plus qu'une arme, aux yeux de Gaston Rocquemaurel.

Le corpus le plus important est tout ce qui relève de la parure. Le fonds Rocquemaurel, pour les éléments polynésiens, est composé pour près de la moitié de bijoux, éléments d'apparat et vêtements. Le Muséum de Toulouse dispose ainsi de trois colliers, un en dents d'animal, un en coquillages, et le dernier pourvu de treize *tabua*, des dents de cachalots. Il y a également une *tabua* unique, percée de deux trous pour permettre de l'utiliser en pendentif. Toujours en matière de bijoux, la collection comporte trois ornements d'oreilles en dent sculptée de cachalot. Il s'agit de parures féminines, les divinités représentées sur ce type d'ornement étant liées au monde et aux mythes de la féminité⁵⁴. À cela s'ajoute un bâton de chef des îles Marquises, dit *tokotoko pio'o*, en bois, orné d'un tressage représentant des lézards et d'une boule de cheveux à l'extrémité. Tout comme la *parahua*, et pour les mêmes motifs, nous doutons que cet objet appartienne réellement au fonds Rocquemaurel. Du côté de l'habillement, les réserves conservent trois pagnes dont les fibres végétales sont rattachées à une ceinture tressée multicolore ainsi qu'un manteau tressé maori⁵⁵, dit *kākahu* (ann. 7). Enfin, il y a deux *peue kavi'i* (ann. 9), des ornements de tête portés sur les tempes ou sur le front aux îles Marquises. Cet ornement particulier était réservé aux chefs lors des occasions importantes. Doté de dents de cachalot aux extrémités, qui reposaient sur le torse du porteur, de perles de verre et de plumes de coq, cet objet avait une forte valeur symbolique. Tous ces éléments de parure sont d'une grande variété et démontrent les nombreuses techniques de l'artisanat polynésien.

Pour terminer, il reste encore quelques objets que nous n'avons pas évoqués car ils sont inclassables pour une raison ou pour une autre. Il y a tout d'abord la corde à nœuds des îles Marquises (ann. 10). Ces cordes permettaient aux prêtres de décompter la généalogie du clan mais aussi de se souvenir des chants et des événements marquants. Dans un système social où la généalogie sert aussi bien de repère temporel que hiérarchique, ces cordes avaient une valeur très importante. Elles étaient en général pourvues d'un support de forme cylindrique, qui n'est pas présent dans la collection Rocquemaurel. La raison de l'absence de ce cylindre est inconnue. Soit Gaston Rocquemaurel n'en a jamais fait l'acquisition, soit, plus vraisemblablement, il a été perdu dans le transport ou dans les nombreux mouvements de la collection.

⁵⁴ Michel Panoff (dir.), *Trésor des îles Marquises*, op.cit.

⁵⁵ De Nouvelle-Zélande.

Il y a également deux étrières des îles Marquises. Ce sont des morceaux de bois sculptés de *tiki*, qui étaient accrochés par des cordes aux échasses des hommes lors des cérémonies funéraires⁵⁶. Avec les ornements d'oreille en dent de cachalot, il s'agit des seuls objets représentant des divinités. Le fonds Roquemaurel ne comprend en effet aucune idole polynésienne, alors qu'il y a plusieurs représentations bouddhistes dans le fonds asiatique. Il ne semble pas non plus que Gaston Roquemaurel ait manqué d'occasion pour en obtenir, puisqu'il indique lui-même avoir embarqué des idoles des îles Gambier à bord de l'*Astrolabe* au printemps 1838⁵⁷. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce manque. Gaston Roquemaurel n'a peut-être pas pu se procurer des idoles pour sa collecte personnelle, devant les laisser à Jules Dumont d'Urville. Ou bien peut-être n'a-t-il pas considéré que les idoles pouvaient être intéressantes ou représentatives des sociétés polynésiennes puisque celles-ci étaient toutes en voie de christianisation.

Le fonds Roquemaurel comporte également un bambou gravé (ann. 11), lui aussi originaire des îles Marquises. Il a longtemps été considéré et inventorié comme une flûte nasale, car la forme en est assez semblable, d'autant plus que parmi les objets conservés par le Muséum se trouvent également trois flûtes nasales gravées en bambou, dont une pourrait provenir de la collection Roquemaurel. Il s'agit en réalité d'un modèle présentant divers tatouages, un peu à la manière d'un panneau publicitaire ou de ce que les tatoueurs actuels appellent « un *book* ». Le bambou a été coupé de façon à être fermé à une extrémité et ouvert à l'autre, il permettait donc peut-être de ranger des instruments de tatouage. Quelques annotations, peu visibles à l'œil nu, accompagnent les dessins : « jambe », « genoux », etc. Ces inscriptions ont été faites au crayon de bois, entre certains motifs, probablement par Gaston Roquemaurel lui-même, afin de renseigner les emplacements de tel ou tel motif.

Deux *tapa* composent également le fonds Roquemaurel. Nous ne les avons pas référencés comme de la parure car ils n'en sont probablement pas. Les travaux d'Hélène Guiot en 2017 ont révélé qu'il s'agissait plutôt de *tapa* cérémoniels, liés à la présentation d'offrandes. Ces *tapa* particuliers étaient extrêmement longs, pouvant atteindre près de cent mètres, et pouvaient être découpés sur ordre du chef pour être distribués. Les morceaux étaient ensuite offerts et conservés comme des richesses par leurs nouveaux propriétaires, mais jamais utilisés à des fins

⁵⁶ Michel Panoff (dir.), *Trésor des îles Marquises*, op.cit.

⁵⁷ Gaston Roquemaurel, « Souvenirs de voyage - Mission française aux îles Gambier (Océanie) », op.cit. ; et *Gazette du Languedoc (Mémorial de Toulouse)*, *Journal des intérêts provinciaux*, Toulouse, [sans éditeur], 9 février 1840, n°1585, *Retronews*.

décoratives ou vestimentaires. L'un des *tapa*, le plus long, est orné de motifs typiques des Fidji, le second, qui porte des marques de découpe, provient de Tonga, archipel voisin des Fidji.

Enfin, un collier en dents humaines, originaire des Fidji, compose le dernier élément du fonds. Il s'agit non d'un objet de parure, mais d'un trophée de guerre. Les dents sont attachées ensemble par une cordelette en fibres végétales qui passe dans un trou creusé dans chaque racine dentaire. Dans la collection polynésienne de Gaston Rocquemaurel cet objet est le seul trophée guerrier.

La collection polynésienne de Gaston Rocquemaurel apparaît comme un corpus très hétérogène. Même les origines sont multiples, car si les îles Marquises et les Fidji prédominent, certains objets sont originaires de Samoa, de Tonga, voire de Tahiti ou de Nouvelle-Zélande. Mais pour comprendre la valeur de cette collection, il est important de la comparer avec d'autres collections muséales existantes.

C. La collection Roquemaurel entre singularités et similitudes

En 2007, le nombre d'objets muséaux océaniens s'élevait à soixante-cinq mille⁵⁸, répartis dans cent vingt-neuf musées⁵⁹. Ce chiffre nécessiterait d'être réévalué aujourd'hui, car le premier récolement décennal de 2010 a vraisemblablement permis la découverte de nouvelles pièces ou au contraire le retrait de certaines car mal identifiées. Cela signifie toutefois que les collections muséales océaniques, et donc pour certaines polynésiennes, sont nombreuses. Établir une comparaison du fonds Roquemaurel avec toutes les collections françaises n'aurait pas beaucoup de sens, mais réduire la comparaison avec une seule autre collection serait également peu représentatif. Nous avons donc choisi de comparer le fonds Roquemaurel avec deux collections muséales : le fonds Bonafous-Murat du musée de Cahors Henri-Martin et le fonds Lesson du musée Hèbre de Rochefort. Nous souhaitons aussi comparer des éléments particuliers de la collection de Gaston Rocquemaurel avec les mêmes types d'objets disséminés en France.

⁵⁸ Magali Mélandri et Hélène Guiot, « Introduction. Pour un inventaire des collections océaniques en France : regard rétrospectif en 2021 », *Journal de la Société des Océanistes*, n°152, p.5-20, 2021.

⁵⁹ Chiffre établi en 2021. Claire Bosc-Tiessé et Emilie Salaberry-Duhoux (dir.), *Le monde en musée. Cartographie des collections d'objets d'Afrique et d'Océanie en France* [en ligne], avec la collaboration de Camille Ambrosino, Roger Boulay, Coline Desportes, Hélène Guiot, Sarah Lakhel, Floriane Philippe, Louise-Elisabeth Queyrel, Jacopo Ranzani, Yongsong Zheng, Paris, INHA, mise en ligne le 28 septembre 2021, disponible à l'adresse : <https://monde-en-musee.inha.fr/>, [consulté le 15/02/24].

La collection polynésienne du musée de Cahors Henri-Martin est composée d'un seul fonds, donné par le capitaine de vaisseau Joseph Bonafous-Murat entre 1835 et 1838, et doté de seulement neuf objets. Comparer le fonds Roquemaurel avec le fonds Bonafous-Murat permet surtout de voir tout ce que le fonds Roquemaurel n'est pas, afin de souligner la richesse et la diversité des collections muséales existantes. Joseph Bonafous-Murat est l'un des premiers donateurs de ce qui est alors le « Muséum de Cahors ». Son don est très hétéroclite car il cède aussi bien des minéraux et des objets zoologiques que des éléments d'ethnographie, tous originaires de Polynésie. À la différence du don de Gaston Roquemaurel, que celui-ci avait enrichi d'un inventaire documenté, les objets offerts par Joseph Bonafous-Murat sont dépourvus d'information, si bien que dans l'inventaire de 1883, un Rongo⁶⁰ de Mangareva est identifié comme une divinité néo-calédonienne. En 2000, l'ensemble de ce don est entreposé dans l'une des parties du musée, non exposé et totalement inconnu du public. Le fonds est aujourd'hui exposé dans une salle dédiée du musée Henri-Martin et ce depuis sa rénovation en 2022. Le don de Joseph Bonafous-Murat se compose, outre du Rongo des îles Gambier, de trois pagaies *hoe* et de deux lances des îles Australes, ainsi que d'une lance barbelée et de deux massues *kiakavo* typiques des Fidji⁶¹. Il est probable que Joseph Bonafous-Murat se soit procuré ces objets par le commerce, lorsqu'il était capitaine de la *Thisbé* entre 1833 et 1836⁶². En effet, sa mission l'a conduit en Amérique du Sud, principalement à Rio de Janeiro, mais aussi au Chili, notamment à Valparaíso. Les objets qui composent sa collection sont des exemples de ceux qui ont suscité beaucoup d'intérêt chez les Européens, notamment les *hoe*⁶³. Les Fidjiens ont également souvent commercé avec les Occidentaux et les *kiakavo*, par leur forme particulière rappelant un fusil, ont attiré la curiosité de ceux-ci. Ainsi, Joseph Bonafous-Murat aurait bénéficié d'une occasion d'acquérir des objets alors à la mode et les aurait donnés au musée de Cahors dès son retour en France afin d'enrichir la toute jeune collection⁶⁴. Le fonds Bonafous-Murat, par sa taille, les objets qu'il renferme, mais aussi par sa provenance, est donc totalement à l'opposé de la collection Roquemaurel. Il démontre, toutefois, qu'il n'existe pas une seule typologie de collection.

C'est pourtant le sentiment qui pourrait se dégager de la comparaison avec le fonds Lesson. Celui-ci est conservé au musée Hèbre à Rochefort et a bénéficié d'un important travail

⁶⁰ Idole des îles Gambier dont il ne subsiste plus que six exemplaires connus à travers le monde.

⁶¹ Documentation interne du service de la conservation du musée de Cahors Henri-Martin.

⁶² Hervé Savoie, « Du labour à la haute mer. Le capitaine de vaisseau Joseph Bonafous-Murat (1788-1864) », *La Baille, revue de l'AEN et des Associations d'officiers de la Marine*, n°362, p.32-36, janvier 2024.

⁶³ Voir Deuxième partie, I/A. Réalités matérielles en Polynésie.

⁶⁴ Ce qui est alors le « Muséum de Cahors » a été créé en 1833.

de recherche à la faveur de la reconstruction du musée en 2006. La collection océanienne est la plus importante du musée Hèbre et le fonds Lesson en compose la majeure partie. Pendant longtemps le fonds a été considéré comme le résultat des collectes des deux frères Lesson, tous deux médecins de la Marine. Les travaux effectués depuis 2006 démontrent, au contraire, qu'il s'agit seulement des objets récupérés par Pierre-Adolphe Lesson, le cadet. Cette collection est particulièrement intéressante par rapport à celle de Gaston Rocquemaurel car elle a été, en partie, obtenue lors de la deuxième circumnavigation de Jules Dumont d'Urville (1826-1829), Pierre-Adolphe Lesson étant le médecin de bord de l'*Astrolabe*. Les deux hommes ont donc servi sous les ordres du même capitaine, bien que sur des campagnes différentes. Pierre-Adolphe a ensuite complété sa collection lors d'un deuxième voyage dans le Pacifique, entre 1839 et 1842, puis d'un troisième entre 1843 et 1849, ce qui est très proche des dates de collecte de Gaston Rocquemaurel. Par ailleurs, tous deux sont passés par les mêmes îles : Marquises, Sociétés, Fidji, Tonga, Samoa, et par la Nouvelle-Zélande. Ils ont donc eu accès à des objets semblables. Ce sont également tous les deux des marins-savant, Pierre-Adolphe Lesson s'étant beaucoup intéressé à l'ethnologie, à la linguistique et à l'histoire des îles du Pacifique en plus de ses travaux initiaux de botanique et de médecine, bien qu'il ait peu publié sur ces sujets. Ainsi les objets collectés par Pierre-Adolphe Lesson sont, eux-aussi, très hétéroclites. Il y a beaucoup d'éléments de parure dans sa collection, ainsi que des *tapa* et quelques objets du quotidien, comme des peignes et des paniers. Il s'y trouve aussi des armes, notamment des massues, principal point de divergence entre les deux fonds. Les objets collectés lors de l'expédition de l'*Astrolabe*, entre 1826 et 1829, font partie des objets les plus anciens connus en France, ce qui est une autre singularité du fonds Lesson⁶⁵.

Ainsi, même si, dans son ensemble, le fonds Rocquemaurel est assez singulier pour ce qui est de la faible présence des armes et de la forte représentation d'outils du quotidien, elle est assez semblable à d'autres pour son aspect hétéroclite. La période de collecte du fonds Rocquemaurel correspond aussi à une époque assez intense d'enrichissement des collections muséales avec des objets océaniens. Dans leur typologie, certains objets sont également assez communs, comme les *tapa*, les plats à *kava* ou encore les étriers des îles Marquises. À l'inverse, parce qu'ils sont relativement rares dans les collections muséales françaises, certains objets de la collection de Gaston Rocquemaurel méritent une attention particulière.

C'est le cas par exemple du manteau maori, *kākahu* (ann.7). Cet objet est unique dans la collection, c'est également le seul élément de Nouvelle-Zélande, avec un hameçon, rapporté

⁶⁵ Claude Stéfani, « La collection Lesson du musée Hèbre de Rochefort : essai d'une reconstitution historique », art.cit.

par Gaston Rocquemaurel. Mais surtout il s'agit d'un trésor ancestral, un *taonga*, dans la culture maorie. Les *kākahu* sont rares dans les collections muséales françaises et la majorité d'entre eux sont réunis et exposés au musée du Quai Branly – Jacques Chirac. Ces manteaux considérés comme prestigieux, sont tissés au doigt, ils nécessitent deux années de travail au minimum, plusieurs heures par jour, tous les jours, pour être confectionnés. Ces manteaux sont des éléments importants de la société maorie en Nouvelle-Zélande, toujours tissés aujourd'hui car ils sont vecteurs d'une identité et de tradition. Or le style particulier de tissage de celui de la collection Rocquemaurel ne se pratique plus depuis le XX^{ème} siècle. Il n'est plus possible d'en voir en dehors des musées du fait de leur fragilité⁶⁶. Cette rareté est un premier point qui en fait un élément singulier, mais ce n'est pas tout. Le manteau maori de la collection Rocquemaurel est incomplet. Normalement le tissage de ce manteau devrait être doté d'une bordure géométrique sur chacune de ses extrémités latérales, ce qui permettrait de le désigner comme étant un *kaitaka*⁶⁷. Toutefois, le manteau rapporté par Gaston Rocquemaurel est dépourvu de bordures géométriques latérales, comme s'il était inachevé. C'est d'autant plus visible lorsqu'il est comparé au *kaitaka* rapporté par Jules Dumont d'Urville et conservé au musée du Quai Branly – Jacques Chirac. Les deux manteaux sont de la même période, confectionnés avec le même type de tissage vertical, portent les mêmes lignes teintées, mais celui de Jules Dumont d'Urville a des bordures géométriques (ann. 8). Gaston Rocquemaurel n'évoquant pas du tout les objets qu'il collecte dans ses lettres à son cousin, il est à ce jour impossible de savoir pourquoi le *kākahu* qu'il a récupéré est dépourvu de ses bordures géométriques. Elles semblent avoir été découpées, les bordures latérales étant parfaitement nettes (pas comme s'il y avait eu un déchirement), mais irrégulières, avec des accrocs, comme si quelqu'un avait donné des coup de couteau dans la fibre pour en retirer les bordures (ann. 7bis). Dépourvu de ses bordures, l'identification de l'objet est délicate car cela fait que ce *kākahu* est inclassable dans le tableau proposé par Lisa Renaud pour en déterminer le type⁶⁸, rendant cet objet encore plus particulier.

La *parahua*, la « massue-pagaie », originaire des îles Marquises, est, elle-aussi, assez remarquable par sa rareté dans les collections françaises. D'autres massues des îles Marquises sont connues et davantage présentes dans les collections muséales, les *u'u*, mais il s'agit là d'armes de guerre. Ces *u'u* fascinaient par la sculpture de visage sur leur extrémité et elles ont

⁶⁶ Lisa Renard, « Deux manteaux maori à bordures géométriques (*kākahu*) de Nouvelle-Zélande Aotearoa du XIX^e siècle au musée du Quai Branly – Jacques Chirac », *Journal de la Société des Océanistes*, n°152, p.137-154, 2021

⁶⁷ Le *kaitaka* est un type de *kākahu*, reconnaissable à son tissage et à ses larges bordures géométriques.

⁶⁸ Lisa Renard, « Deux manteaux maori à bordures géométriques (*kākahu*) de Nouvelle-Zélande Aotearoa du XIX^e siècle au musée du Quai Branly – Jacques Chirac », art.cit.

été, de fait, plus souvent collectées par les Européens. Si les *parahua* sont moins représentées dans les collections, c'est peut-être parce qu'elles étaient des objets symboliques du statut du porteur, elles ne pouvaient donc pas s'échanger, se monnayer aussi facilement qu'une arme. Il en va de même pour les *peue kavi'i*, ces ornements de tête, réservés aux chefs ou aux personnes de haut-rang. Celles du fonds Rocquemaurel ont été offertes par un chef marquisien, Temoana. D'autres musées, notamment celui d'Angoulême, en possèdent un exemplaire mais cela reste des exceptions. La possession, non pas d'un *peue kavi'i* mais de deux, participe à la richesse de la collection.

Un dernier objet mérite d'être signalé, tout comme il a été porté à notre attention au cours de nos recherches. Il s'agit d'un *tatu*, un support en bois léger, en forme de T, enroulé dans du *tapa* blanc et ligaturé de cordes végétales noires et rouges. Le fonds Lesson du musée Hébreu de Rochefort en possède un également, ce qui a permis de l'identifier. Cet objet servait de support lors d'une séance de tatouage. Le fait qu'il soit enroulé dans un *tapa* blanc, souvent réservé aux actes ayant une portée rituelle ou cérémonielle, démontre l'importance de l'acte du tatouage. Ce *tatu* (ann. 12) est originaire des îles Marquises, où les tatouages étaient très présents. Plusieurs voyageurs décrivent les Marquisiens en soulignant l'importance de ces ornements sur leur peau. Gaston Rocquemaurel ne fait pas exception :

« Mais nous avons auparavant fait une petite pointe vers le N pour aller aux îles Marquises ou Noukahiva [*sic.*]. Ces terres couvertes de la plus belle végétation sont peuplées d'une race d'hommes dont les traits rappellent les plus beaux types européens. Mais ces malheureux se défigurent par un horrible tatouage qui, de la tête aux pieds, les couvre d'une sorte de mosaïque. Plusieurs sont même complètement noircis par cette bizarre décoration qui est ineffaçable ⁶⁹. »

Par ailleurs, même s'il a vu des tatouages en dehors des îles Marquises, il n'en parle que pour cet archipel en particulier, signe que cela l'a particulièrement marqué. Le *tatu* du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse n'est pas formellement associé à la collection Rocquemaurel, notamment parce qu'il n'apparaît nulle part dans l'inventaire de 1831, ni dans le catalogue de la galerie ethnographique de 1858⁷⁰. La provenance de cet objet est en réalité inconnue. Deux éléments permettent de supposer un rattachement avec la collection Rocquemaurel. Tout d'abord, pendant plusieurs années, ce *tatu* a été exposé au Muséum en étant attaché, avec du fil

⁶⁹ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel, datée du 24 septembre 1839.

⁷⁰ [Ernest Roschach], *Musée de Toulouse. Notice des objets dont se compose la galerie ethnographique*, op.cit.

de fer, à d'autres éléments originaires des îles Marquises, notamment les *peue kavi'i*. Ensuite, les autres dons d'objets polynésiens sont plus récents que les dons de Gaston Rocquemaurel. Avec l'importante chute démographique et la christianisation des îles Marquises, ce genre d'objet, associé à des pratiques païennes désapprouvées par l'Église, a perdu son usage et a peu à peu disparu. La probabilité de trouver un *tatu* pour les Européens s'est donc réduite au fil des ans, faisant de Gaston Rocquemaurel le navigateur avec le plus de probabilité d'obtenir un tel objet. D'ailleurs Pierre-Adolphe Lesson, qui a légué le sien au musée de Rochefort, s'est procuré son *tatu* vers 1841-1842, soit quelques années seulement après le premier passage de Gaston Rocquemaurel aux îles Marquises. Si les recherches ultérieures permettent un jour de confirmer l'appartenance de ce *tatu* au fonds Roquemaurel, celui-ci serait doté de plusieurs objets remarquables et relativement rares de nos jours.

La collection Roquemaurel du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse est représentative des réalités matérielles polynésiennes d'avant les contacts. Les matériaux qui s'y retrouvent sont ceux des îles polynésiennes : fibres végétales, bois de fer, bois de palmier, bambou, plumes, nacre, coquillages, basalte, etc. Ces objets sont les témoins des techniques, de l'artisanat et des échanges aux seins des îles polynésiennes. Ils offrent aux visiteurs de toutes les époques un aperçu matériel d'une autre culture. Mis en comparaison avec les collections muséales françaises, ils offrent aussi des indices sur la valeur de certaines pièces. La question est à présent de savoir qui était l'homme qui les a collectés. En effet, tout autant que les sociétés d'origine, le collecteur a sa place dans la recherche de provenance d'une collection. Le collecteur ne se contente pas de rapporter des objets, il fait des choix, sur place, parmi ce qui lui est possible d'obtenir. Et ces choix, ainsi que le regard que porte le collecteur sur les objets, sont le résultat d'une éducation, d'une carrière, d'un milieu social.

II/ Gaston Rocquemaurel, un marin toulousain

Lorsque Gaston Rocquemaurel fait un premier don à la municipalité toulousaine, il a déjà presque quarante ans. Il a dix ans de plus lors de son second don. Dès lors, il est difficile de le réduire au seul statut de donateur car, bien que les collections cédées soient importantes, elles ne représentent que deux instants dans toute une vie consacrée à la Marine et à l'étude. Or ce sont bien les années qui précèdent ces deux dons qui forgent tout à la fois les objets, qui constituent la collection, et la donation.

La correspondance privée de Gaston Rocquemaurel avec sa famille, notamment son cousin Théodore de Rocquemaurel, représente ici une source importante car elle aborde régulièrement des points qui ne sont pas soulevés dans les archives officielles, notamment les sentiments et les opinions de ce « marin-savant ».

A. Grande famille, petite fortune

Gaston Rocquemaurel est né à Toulouse le quatrième jour complémentaire de l'an XII de la République⁷¹, c'est-à-dire le 21 septembre 1804. Il existe une confusion quant à sa ville de naissance. En effet, Jean-Philippe Zanco, dans son article « L'héritage oublié de Dumont d'Urville et des explorateurs du Pacifique : les voyages de Gaston de Rocquemaurel, 1837-1854 »⁷² indique que l'homme est né à Auriac, « près de Caraman, en Haute-Garonne⁷³ ». Il reprend en cela l'éloge fait par le comte Raymond de Toulouse-Lautrec lors d'une séance publique de l'Académie des Jeux Floraux⁷⁴ après le décès de Gaston Rocquemaurel. L'acte de décès de ce dernier ajoute à la confusion en indiquant Grenade-sur-Garonne comme lieu de naissance⁷⁵. Gaston Rocquemaurel vécut une partie de son enfance à Grenade-sur-Garonne⁷⁶, expliquant probablement l'erreur dans l'état civil de Toulouse. Quant à celle du comte de Toulouse-Lautrec, elle reste difficile à expliquer. Le président de la Société de Géographie de Toulouse évoque, lors d'une allocution, la possibilité d'une confusion avec l'un des frères de Gaston Rocquemaurel qui serait né à Auriac⁷⁷, en Haute-Garonne. Néanmoins, ses deux frères sont nés à Merville⁷⁸. Quant à Gaston Rocquemaurel, son acte de naissance précise bien Toulouse comme lieu de naissance, précisément rue Sainte-Scarbes où résidaient alors ses parents⁷⁹.

⁷¹ AM de Toulouse, 1 E 229 : 1803-1804 - ÉTAT CIVIL : Naissances. 3 vendémiaire an XII – 5^e jour complémentaire an XII, [acte de naissance de Louis François Gaston Marie Auguste Roquemaurel], vue 243.

⁷² Jean-Philippe Zanco, « L'héritage oublié de Dumont d'Urville et des explorateurs du Pacifique : les voyages de Gaston de Rocquemaurel, 1837-1854 », art.cit., p.1.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ Raymond de Toulouse-Lautrec, « Éloge de M. de Rocquemaurel prononcé en séance publique le 2 mars 1879 », dans *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux : 1879-1880*, Toulouse, éd. Douladoure, 1880, BnF, seconde partie, p.3.

⁷⁵ AM de Toulouse, 1 E 477 : 1878 – ÉTAT CIVIL : Décès 1878, vol.1. Jusqu'au 23 juillet 1878, [acte de décès de Louis François Gaston Marie Auguste Rocquemaurel], vue 134.

⁷⁶ Raymond de Toulouse-Lautrec, « Éloge de M. de Rocquemaurel [...] », *op.cit.*, p.3.

⁷⁷ *Bulletin de la Société de Géographie de Toulouse*, Toulouse, E. Privat Libraire-éditeur, 1907, Archives régionales de Midi-Pyrénées, p.4.

⁷⁸ AD de Haute-Garonne 2 E IM 270 : Registre de l'État civil de la commune de Merville.

⁷⁹ AM de Toulouse, 1 E 229 : 1803-1804 - ÉTAT CIVIL : Naissances. 3 vendémiaire an XII – 5^e jour complémentaire an XII, [acte de naissance de Louis François Gaston Marie Auguste Roquemaurel], vue 243.

Dans son allocution, le président de la Société de Géographie de Toulouse, O. Constantin, capitaine de vaisseau à la retraite, souligne un autre point qui peut être source de confusion ou d'erreur : l'orthographe du nom Rocquemaurel⁸⁰. Figure, en effet, sur l'acte de naissance de Gaston Rocquemaurel, ainsi que dans le dossier personnel des archives de la Marine⁸¹, l'orthographe « Roquemaurel », tandis que sur son acte de décès il est écrit « Rocquemaurel ». Tous les recueils de l'Académie des Jeux floraux⁸², y compris l'éloge précédemment cité, indiquent le nom « de Rocquemaurel ». Quant au muséum de Toulouse, il utilise aujourd'hui l'orthographe « de Roquemaurel »⁸³. Les différentes formes se retrouvent ainsi dans les diverses archives et publications actuelles.

Nous avons fait le choix, dans ce mémoire, d'utiliser la forme « Rocquemaurel », sans la particule et avec le -c car c'est celle qu'utilisait l'intéressé. En mars 1848, il demanda au tribunal civil de Toulouse la rectification de son acte de naissance pour que son nom soit bien écrit « Rocquemaurel »⁸⁴. Il justifie cette demande par l'usage, indiquant que dans sa famille son nom fut toujours écrit de cette façon et qu'il s'agit donc d'une erreur dans l'acte de naissance. Le tribunal lui donna raison le 21 mars 1848 et la mention de rectification figure bien en marge de l'acte de naissance dans le registre de l'état civil, tel qu'ordonné par le tribunal. Le président de la Société de Géographie de Toulouse ajoute que c'est également sous le nom de « Rocquemaurel » que Gaston Rocquemaurel signa jusqu'à la fin de sa vie, y compris dans son testament⁸⁵. Nous avons retrouvé un rapport signé de sa main en 1854 qui le confirme⁸⁶.

Il est intéressant de constater que, d'après les registres de l'École polytechnique, si Gaston Rocquemaurel n'utilisait pas de particule à son nom, ce n'est pas le cas de ses cousins. Son petit cousin, François Denis Joseph Melchior, dit Melchior, est inscrit à l'École sous le nom de « de Rocquemaurel » une dizaine d'années après lui⁸⁷. Et si le -c figure bien pour ce petit cousin, soixante ans plus tard, un autre descendant de la famille de Rocquemaurel entre à l'École polytechnique sous le nom de « de Roquemaurel »⁸⁸. La perte effective du -c semble ainsi

⁸⁰ *Bulletin de la Société de Géographie de Toulouse, op.cit.*, p.4.

⁸¹ Archives nationales MV CC7 2172 : Dossiers individuels de Robion à Rose. Dossier individuel personnel de ROCQUEMAUREL Louis François Gaston Marie Auguste.

⁸² Les recueils allant de 1868 à 1879, soit la période pendant laquelle Gaston Rocquemaurel fut mainteneur de l'Académie.

⁸³ Sylviane Bonvin Pochstein, Magali Dufau et Lành Granier, « Repenser les collections océaniques du muséum de Toulouse : entre histoire et nouvelle éthique », art.cit.

⁸⁴ AD de Haute-Garonne 224 U 148 : Jugements civils 1 semestre 1848, [Jugement du tribunal de Toulouse portant rectification du nom Rocquemaurel].

⁸⁵ *Bulletin de la Société de Géographie de Toulouse, op.cit.*, p.4.

⁸⁶ Centre de Ressources Historiques de l'École polytechnique, VI 2a2 : [Observations du délégué de la Marine sur les examens de Chimie, 15 septembre 1854].

⁸⁷ Centre de Ressources Historiques de l'École polytechnique, catalogue de la famille polytechnicienne.

⁸⁸ *Ibid.*

remonter à la fin du XIX^{ème} siècle car, aujourd'hui, les héritiers de cette famille l'orthographient « de Roquemaurel »⁸⁹. C'est pourquoi nous avons fait le choix de garder la graphie « de Roquemaurel » pour les héritiers de la famille. En revanche, nous avons choisi de maintenir l'orthographe « de Rocquemaurel » pour les parents proches de Gaston Rocquemaurel, afin de respecter ce qui figure sur l'état civil⁹⁰ et l'écriture en vigueur à l'époque.

En matière de parenté, le père de Gaston Rocquemaurel est Jean Jacques François Rocquemaurel, propriétaire⁹¹, officier de cavalerie au service de l'Espagne⁹². Au moment de la naissance de Gaston, son père n'a plus qu'un demi-frère en vie : Jean Denis Hector Aimé de Rocquemaurel, dit Hector, l'oncle de Gaston Rocquemaurel. C'est cet oncle qui a plusieurs enfants, cousins de Gaston Rocquemaurel, notamment Jourdain Jean Jacques Théodore, dit Théodore, avec qui l'officier de marine correspond souvent. Théodore de Rocquemaurel a douze ans de plus que Gaston et les aînés de ses propres enfants n'ont qu'une dizaine d'années de différence avec lui. Cette proximité d'âge a probablement favorisé les rapprochements entre Gaston Rocquemaurel et ses petits cousins, Melchior, Gaston et Ernest, qui apparaissent aussi régulièrement dans sa correspondance, Gaston étant, de plus, son filleul. La famille de Rocquemaurel appartient à l'aristocratie provinciale française⁹³, avec une tradition militaire, et est implantée de longue date dans le Sud-Ouest⁹⁴.

La mère de Gaston Rocquemaurel est Marie Marguerite Victoire de Bonne. Si la maison de Bonne-Lesdiguières, dont elle descend, est une famille réputée avec, dans ses ancêtres un connétable de France, François de Bonne duc de Lesdiguières, Marie Marguerite Victoire ne bénéficie pas de grandes richesses⁹⁵. Elle compte cependant un noble dans sa famille proche, sa sœur Marie-Antoinette ayant épousé Jean-Pierre Casimir de Marcassus, baron de Puymaurin. Gaston Rocquemaurel, par cette ascendance appartient à la petite aristocratie toulousaine,

⁸⁹ Information recueillie auprès de Jacques de Roquemaurel, descendant de la famille mais aussi auprès du propriétaire de la « maison Roquemaurel », artisan torréfacteur à Toulouse, apparenté à Théodore de Rocquemaurel.

⁹⁰ En guise d'exemple, la déclaration de décès de Théodore de Rocquemaurel le 4 avril 1858 utilise bien la particule et le -c. AM de Toulouse, 1 E 396 : 1858 - ÉTAT CIVIL : Décès 1858, [acte de décès de Jourdain Jean Jacques Théodore de Rocquemaurel], vue 114.

⁹¹ AM de Toulouse, 1 E 229 : 1803-1804 - ÉTAT CIVIL : Naissances. 3 vendémiaire an XII – 5^e jour complémentaire an XII, [acte de naissance de Louis François Gaston Marie Auguste Rocquemaurel], vue 243.

⁹² Centre de Ressources Historiques de l'École polytechnique, catalogue de la famille polytechnicienne, fiche matricule de Rocquemaurel, Louis François Gaston Marie Auguste (X 1823 ; 1804-1878).

⁹³ Raymond de Toulouse-Lautrec, « Éloge de M. de Rocquemaurel [...] », *op.cit.*, p.5.

⁹⁴ Jacques de Roquemaurel situe le fief de la maison de Roquemaurel, dont elle tire son nom, dans la vicomté de Carlat dans le sud de l'Auvergne. D'après ses recherches le nom de Roquemaurel est également associé au Couserans, au Comminges et au Quercy.

⁹⁵ Raymond de Toulouse-Lautrec « Éloge de M. de Rocquemaurel [...] », *op.cit.*, p.6.

propriétaire sans être fortunée. Pour reprendre l'éloge du comte de Toulouse-Lautrec : « M. et M^{me} de Rocquemaurel avaient lié ensemble les rameaux de beaux arbres généalogiques et mis en commun de nobles traditions, mais peu de richesses⁹⁶ ».

La cellule familiale dans laquelle grandit Gaston Rocquemaurel est plus que réduite. Il est l'aîné de trois garçons. Ses deux frères sont des jumeaux, nés le 22 septembre 1808⁹⁷, Laurans et Paul⁹⁸, tous deux décédés très jeunes, le premier le 10 décembre 1810, le second le 30 novembre 1811⁹⁹. Leur père, Jean Jacques François est lui-même décédé le 10 octobre 1810¹⁰⁰, alors que Gaston Rocquemaurel a tout juste six ans. Mère et fils s'installent à Grenade-sur-Garonne, où ils se retrouvent éloignés du reste de leurs familles, tant de Rocquemaurel que de Bonne, qui résident alors à Toulouse ou dans le Gers. Cet éloignement est peut-être la cause de la mauvaise gestion financière de la mère de Gaston Rocquemaurel, qui contracte alors de nombreuses dettes¹⁰¹. Le futur officier de marine passa ainsi son enfance dans une situation assez précaire : sans père, sans éducation scolaire¹⁰² et dans un certain dénuement lié aux dettes que contractait sa mère.

Il est intéressant de noter qu'à une période où de très nombreux marins le sont par tradition familiale, comme Hyacinthe de Bougainville, fils de Louis-Antoine de Bougainville, ou encore Abel Dupetit-Thouars qui a commencé sous les ordres de son oncle et dont le neveu servit sous ceux de Gaston Rocquemaurel, ce dernier ne compte aucun marin dans sa généalogie¹⁰³. Stéphanie Leclerc-Caffarel et Jean-Philippe Zanco émettent l'hypothèse que le choix de la Marine comme carrière ait été influencé par la région géographique dans laquelle a grandi Gaston Rocquemaurel. Il a passé son enfance dans le Languedoc, dont est originaire Jean-François de La Pérouse et de nombreux navigateurs. Il a également passé du temps en Gascogne, où la tradition aristocratique, motivée par des raisons financières, était d'envoyer les fils gagner leur vie par l'épée, ce qui se rapproche de la carrière du père de Gaston Rocquemaurel, qui était officier de cavalerie au service de l'Espagne. La Marine et ses

⁹⁶ Raymond de Toulouse-Lautrec « Éloge de M. de Rocquemaurel [...] », *op.cit.*, p.6.

⁹⁷ AD de Haute-Garonne 2 E IM 270 : Registre de l'État civil de la commune de Merville.

⁹⁸ Prénommé Paul sur l'acte de naissance, il est désigné sous le nom d'« Hypolite » sur l'acte de décès.

⁹⁹ AD de Haute-Garonne 2 E IM 270 : Registre de l'État civil de la commune de Merville.

¹⁰⁰ AD de Haute-Garonne 224 U 148 : Jugements civils 1 semestre 1848, [Jugement du tribunal de Toulouse portant rectification du nom Rocquemaurel].

¹⁰¹ Lettres de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel du 15 août, 16 octobre, et 9 novembre 1825.

¹⁰² Raymond de Toulouse-Lautrec, « Éloge de M. de Rocquemaurel [...] », *op.cit.*

¹⁰³ Camille Lavoillotte, *Gaston Rocquemaurel, un officier de marine au service de la science et de la France, 1804-1878*, Mémoire de première année de master, Université de Toulouse Jean-Jaurès, 2023.

perspectives de grandes explorations aventureuses auraient ainsi pu être une association de ces deux traditions régionales¹⁰⁴.

Toutefois, les débuts de Gaston Rocquemaurel sont loin de présager de sa carrière dans la Marine et de son intérêt pour les sciences et les lettres, malgré son appartenance à l'aristocratie provinciale. C'est sa prise en charge par son oncle, le baron de Puymaurin, qui améliore considérablement sa situation.

B. Une vie en mer, entre missions militaires et circumnavigation

Vers l'âge de douze ans, quatorze d'après Jean-Philippe Zanco¹⁰⁵, l'oncle de Gaston Rocquemaurel, le baron de Puymaurin¹⁰⁶, prend en charge son éducation¹⁰⁷. Il l'envoie au collège d'Auch¹⁰⁸ puis lui obtient une place gratuite au collège royal de Toulouse en 1821¹⁰⁹. Pendant ses études, Gaston Rocquemaurel est logé chez sa famille du côté paternel (ann. 5), au moins en dehors des jours d'enseignement. Il vit donc avec sa tante, Françoise de Rocquemaurel, née Saint-Jean, veuve de son oncle Hector de Rocquemaurel, décédé le 22 juillet 1817¹¹⁰. Les cousines encore célibataires de Gaston y vivent aussi et Théodore de Rocquemaurel, son épouse et ses enfants y viennent régulièrement lorsqu'ils ne sont pas au château du Haget¹¹¹, où ils sont établis. Cela crée une réelle proximité entre Gaston Rocquemaurel et sa famille paternelle. Il souligne à quel point le secours de celle-ci a été salutaire pour son éducation et sa carrière¹¹². Il a parfaitement conscience qu'il doit sa place à l'intervention de son oncle, le baron de Puymaurin, et au soutien au moins matériel si ce n'est

¹⁰⁴ Stéphanie Leclerc-Caffarel et Jean-Philippe Zanco, « *A disillusioned explorer: Gaston de Rocquemaurel or the culture of French naval scholars during the first part of the 19th century* », art.cit.

¹⁰⁵ Jean-Philippe Zanco, « L'héritage oublié de Dumont d'Urville et des explorateurs du Pacifique : les voyages de Gaston de Rocquemaurel, 1837-1854 », art.cit., p.1.

¹⁰⁶ Celui-ci était député de la Haute-Garonne de l'an XIII à 1830, directeur de la Monnaie de Paris de 1816 à 1830 et membre de l'académie de Toulouse. C'est un monarchiste convaincu, proche de la famille royale. Au-delà d'être un homme politique, le baron est surtout réputé pour être un éminent chimiste, ayant découvert l'art de graver sur le verre au moyen de l'acide fluorique. C'est d'ailleurs cela qui lui vaut sa place à la direction de la Monnaie de Paris. Sa proximité avec la famille royale lui permet également d'obtenir, en 1824, le titre de commandeur de la Légion d'Honneur, distinction d'autant plus importante qu'elle était, en général, réservée aux militaires.

¹⁰⁷ Raymond de Toulouse-Lautrec, « Éloge de M. de Rocquemaurel [...] », *op.cit.*, p.7.

¹⁰⁸ *Ibid*

¹⁰⁹ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel du 8 janvier 1821.

¹¹⁰ AM de Toulouse, 1 E 273 : 1817 - ÉTAT CIVIL : Décès 1817, [acte de décès de Denis Hector Aimé de Rocquemaurel], vue 123.

¹¹¹ Situé près de Montesquiou dans le Gers.

¹¹² Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel du 31 mars 1829.

financier de la famille de Rocquemaurel. Le fait qu'il passe du temps à Toulouse l'attache aussi à cette ville, où il est certes né mais où il n'avait encore jamais vraiment vécu¹¹³.

Gaston Rocquemaurel est admis à l'École polytechnique le 6 novembre 1823 et bénéficie, dès son arrivée et pour les deux années de son instruction, d'une bourse du ministère de la Guerre¹¹⁴. Bien qu'il valorise particulièrement l'étude et l'excellence de cette école, les deux ans qu'il y passe se révèlent éprouvants. Il se plaint à plusieurs reprises du rythme de travail, de ses « études très pénibles¹¹⁵ » et de l'épuisement que cela lui cause. La discipline qui lui est imposée, régulièrement citée dans ses lettres, est peut-être l'un des seuls éléments dont il ne se plaint pas. Il est possible que cette rigueur particulière ait séduit le jeune homme en recherche d'un cadre strict mais juste¹¹⁶. Cette discipline, Gaston Rocquemaurel l'appliqua ensuite à lui-même et aux autres, tout au long de sa vie¹¹⁷.

C'est au bout de sa première année d'études que Gaston Rocquemaurel annonce pour la première fois à Théodore de Rocquemaurel son souhait d'entrer dans la Marine¹¹⁸. Dès lors, il s'accroche à cet objectif et obtient en novembre 1825, après sa réussite aux examens finals de l'École polytechnique, sa première affectation comme élève officier, sur la corvette l'*Égérie*, stationnée au port de Toulon¹¹⁹. Cette affectation dans la Marine, après un cursus à l'École polytechnique, est rendue possible grâce à une ordonnance du roi Charles X du 19 avril 1822, ouvrant six places par promotion comme élèves officiers dans la Marine pour des élèves validant les examens finals. L'ordonnance de 1822 est supprimée en 1833, mais elle a suffi à créer un noyau de polytechniciens navigateurs¹²⁰.

Cette entrée dans la Marine pour Gaston Rocquemaurel correspond à la guerre d'indépendance grecque (1821-1830)¹²¹, c'est donc au Levant et dans la mer Égée qu'il passe la première décennie de sa carrière. Pendant douze ans, il enchaîne ainsi les missions militaires dans la Méditerranée, principalement en Algérie, en Égypte et en Grèce, malgré une forte

¹¹³ Camille Lavoillotte, *Gaston Rocquemaurel, un officier de marine au service de la science et de la France, 1804-1878*, *op.cit.*

¹¹⁴ Centre de Ressources Historiques de l'École polytechnique, catalogue de la famille polytechnicienne, fiche matricule de Rocquemaurel, Louis François Gaston Marie Auguste (X 1823 ; 1804-1878).

¹¹⁵ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel du 8 novembre 1824.

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ Félix Dupont, *Le vice-amiral Bergasse du Petit-Thouars*, *op.cit.*

¹¹⁸ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel du 16 avril 1824.

¹¹⁹ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel non datée, [fin novembre 1825].

¹²⁰ Stéphanie Leclerc-Caffarel et Jean-Philippe Zanco, « *A disillusioned explorer: Gaston de Rocquemaurel or the culture of French naval scholars during the first part of the 19th century* », *art.cit.*

¹²¹ Emmanuel Zakhos-Papazakharion, « Grecque guerre de l'indépendance (1821-1830) », sur *Encyclopaedia Universalis* [en ligne], disponible à l'adresse : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/guerre-de-l-independance-grecque/>, [consulté le 03/05/23].

volonté de dépasser les limites de la *mare nostrum*¹²². Il est tout à fait possible que ce sentiment ait été exacerbé au fil de ses missions en Méditerranée où l'enlèvement politique du conflit entre les Grecs et les Turcs ne fait que le dégoûter¹²³. Il nous paraît important de souligner ici qu'avant sa première circumnavigation, Gaston Rocquemaurel n'a rencontré que des sociétés occidentales ou en contact fréquent avec l'Occident. S'il s'émerveille des richesses de la Grèce et de l'Égypte antique, c'est aussi parce que ce sont des civilisations valorisées par les Lumières et les travaux scientifiques de son temps. Il n'a jamais été préparé, autrement que par la littérature, à la rencontre avec d'autres peuples.

C'est peut-être grâce aux relations qu'il a nouées pendant ces douze premières années qu'il parvient enfin à embarquer pour son premier tour du monde. En effet, selon Martial de Pradel de Lamase, c'est grâce à l'intervention du commandant Charles-Hector Jacquinot que Gaston Rocquemaurel se trouve embauché sur l'*Astrolabe* comme second¹²⁴. Le navire est alors en pleine préparation d'une circumnavigation sous le commandement de Jules Dumont d'Urville, expédition devant aller jusqu'au pôle Sud afin de parfaire les cartes et les connaissances géographiques¹²⁵. Jean-Philippe Zanco précise que Charles Hector Jacquinot et Gaston Rocquemaurel se connaissaient pour avoir fait ensemble l'expédition d'Alger en 1830 et qu'ils s'appréciaient. Charles-Hector Jacquinot aurait proposé à Gaston Rocquemaurel le poste de second de l'*Astrolabe* alors que lui-même devait assurer le commandement de la *Zélée*, le second navire de l'expédition. Jules Dumont d'Urville n'aurait eu qu'à approuver le choix de Charles-Hector Jacquinot en qui il avait pleinement confiance pour avoir souvent navigué avec lui¹²⁶. Les lettres de Gaston Rocquemaurel restent muettes au sujet de l'intercession de Charles-Hector Jacquinot. Il n'y est même pas mentionné le nom du commandant de la *Zélée* ni même celui de la seconde corvette avant le départ¹²⁷. En revanche il est tout à fait envisageable qu'ils se connaissent, ayant bien participé tous deux à l'expédition d'Alger, Charles-Hector Jacquinot à bord du *Dordogne*¹²⁸ et Gaston Rocquemaurel sur le *Ducouëdic*

¹²² Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel du 19 octobre 1826.

¹²³ Camille Lavoillotte, *Gaston Rocquemaurel, un officier de marine au service de la science et de la France, 1804-1878*, op.cit.

¹²⁴ Martial de Pradel de Lamase, « Un compagnon de Dumont-d'Urville. Le commandant de Roquemaurel », dans *Bulletin de la section de géographie*, tome XXXVIII, Paris, p.78, 1923, BnF.

¹²⁵ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel du 2 mai 1837.

¹²⁶ Jean-Philippe Zanco, « L'héritage oublié de Dumont d'Urville et des explorateurs du Pacifique : les voyages de Gaston de Rocquemaurel, 1837-1854 », art.cit., p.2.

¹²⁷ « Nous aurons une autre corvette pour nous accompagner dans les parages les plus dangereux, et qui rentrera dans 18 mois ou 2 ans, avec les premiers matériaux de nos recherches. ». Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel du 2 mai 1837.

¹²⁸ Edmond Pâris, *C.-H. Jacquinot, vice-amiral (1796-1879)*, [s.l.], [sans éditeur], 1880, p.3.

puis le *Grenadier*¹²⁹. Hélène Blais suggère, pour sa part, que le réseau, notamment scolaire, était un facteur très important dans le recrutement de l'état-major de l'*Astrolabe* et de la *Zélée*, Charles-Hector Jacquinot étant lui-même un ami de promotion de Jules Dumont d'Urville¹³⁰. Il est donc très probable que quelqu'un ait interféré en la faveur de Gaston Rocquemaurel pour que celui-ci intègre l'état-major de l'*Astrolabe* car, contrairement au commandement, le choix des officiers n'était pas imposé par le gouvernement¹³¹. Quant à savoir qui, si Charles-Hector Jacquinot était cet intercesseur est une possibilité, les lettres de Gaston Rocquemaurel ne le désignent pas plus spécifiquement qu'un autre et c'est réduire l'importance du réseau de l'École Polytechnique. Il y avait tout de même quatre polytechniciens dans l'état-major de l'*Astrolabe*¹³², outre Gaston Rocquemaurel, toutes susceptibles de le recommander.

L'expédition de l'*Astrolabe* comble tous les vœux de Gaston Rocquemaurel. Il s'agit, avant tout d'une mission d'exploration, afin de remplir les lacunes des cartes. C'est un travail scientifique, loin des enlisements politiques et, surtout, c'est en dehors de la Méditerranée. L'*Astrolabe* et la *Zélée* quittent Toulon le 7 septembre 1837¹³³ avec pour mission de gagner le pôle austral ou de s'en approcher au plus près possible, puis de traverser le Pacifique sud pour en compléter les connaissances géographiques avant de regagner la France en passant par le cap de Bonne Espérance¹³⁴. L'objectif est très clairement de gagner le pôle Sud dont les Américains et les Anglais se rapprochent également. Des primes sont même prévues pour les équipages s'ils parviennent à dépasser la limite atteinte par James Weddell : le 75° degré de latitude¹³⁵. Le voyage des deux corvettes dure trois ans et deux mois¹³⁶, les navires regagnant Toulon dans la nuit du 5 au 6 novembre 1840.

Gaston Rocquemaurel élabore dès son retour le projet de repartir dans une grande expédition, mais il se voit réaffecté en mai 1841 comme second sur des navires de guerre de la Méditerranée, le *Ville de Marseille* puis le *Souverain*. Il n'abandonne pas ses ambitions d'océan et soumet un projet de voyage hydrographique en Océanie au ministre de la Marine en mars

¹²⁹ Centre de Ressources Historiques de l'École polytechnique, catalogue de la famille polytechnicienne, fiche matricule de Rocquemaurel, Louis François Gaston Marie Auguste (X 1823 ; 1804-1878).

¹³⁰ Hélène Blais, *Voyages au Grand Océan*, op.cit.

¹³¹ *Ibid.*

¹³² *Ibid.*

¹³³ Adolphe Joanne, *Voyage illustré dans les cinq parties du Monde en 1846, 1847, 1848, 1849*, Chapitre L, Paris, Typographie Plon Frère, 1850, p.380.

¹³⁴ *Ibid.*

¹³⁵ Bertrand Imbert, *Le Grand défi des pôles*, Paris, Gallimard, coll. Découvertes Gallimard aventures, 1987.

¹³⁶ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel du 6 novembre 1840.

1843¹³⁷. Profitant d'un passage à Paris pendant un congé, Gaston Rocquemaurel se rend directement au ministère afin d'obtenir une réponse à sa demande, mais son projet reste sans suite¹³⁸. Il est tout de même dédommagé de ce refus en se voyant confié son premier commandement, sur le *Cassard*, un brick alors stationné à Malaga¹³⁹. Après son départ pour Malaga, et six mois passés en Andalousie, Gaston Rocquemaurel est envoyé participer à la guerre franco-marocaine et fait partie de l'escadre qui bombarde Tanger et Mogador¹⁴⁰.

Alors que sa carrière reprenait une voie militaire et se cantonnait de nouveau à la Méditerranée, le projet hydrographique de Gaston Rocquemaurel est finalement exhumé en 1850. Il est alors nommé commandant de la corvette la *Capricieuse* avec la mission de gagner les mers de Chine tout en effectuant une circumnavigation. Les objectifs sont néanmoins bien différents de ceux qu'il avait énoncés dans son projet hydrographique. En effet, Gaston Rocquemaurel envisageait, en 1843, trois axes scientifiques : hydrographique et géographique, ethnographique et naturaliste, et astronomique, ce qui faisait de ce projet une mission purement scientifique. Mais l'environnement politique a changé depuis 1843 et si le ministre, l'amiral Joseph-Romain Desfossés, reprend bel et bien l'axe astronomique visant à déterminer un méridien, le but premier de la mission de la *Capricieuse* est d'occuper la station navale des mers de Chine, non plus d'effectuer des recherches scientifiques¹⁴¹. Gaston Rocquemaurel doit cette nomination à plusieurs facteurs, notamment politiques¹⁴², mais aussi à son expérience précédente à bord de l'*Astrolabe*. À l'image de Charles de Freycinet ou de Jules Dumont d'Urville, le fait d'avoir déjà participé à une circumnavigation augmente les chances d'être nommé capitaine de sa propre expédition. Avoir rédigé un projet de circumnavigation, même si c'était plusieurs années auparavant, a aussi eu une incidence : il a montré qu'il connaissait bien le terrain. Ces deux critères semblent avoir primé, bien plus que les diplômes ou le parcours, dans le choix des commandants d'expédition dans le Pacifique au XIX^{ème} siècle¹⁴³.

Gaston Rocquemaurel obtient de passer par le cap Horn, ce qui lui permet ensuite de traverser pour la seconde fois l'océan Pacifique, de visiter les îles Gambier puis celles de la Société et des Marquises avant d'arriver en Chine. Pour rentrer en France, la corvette doit passer

¹³⁷ Jean-Philippe Zanco, « L'héritage oublié de Dumont d'Urville et des explorateurs du Pacifique : les voyages de Gaston de Rocquemaurel, 1837-1854 », art.cit.

¹³⁸ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel du 30 septembre 1843.

¹³⁹ *Ibid.*

¹⁴⁰ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel du 1^{er} février 1845.

¹⁴¹ Jean-Philippe Zanco, « L'héritage oublié de Dumont d'Urville et des explorateurs du Pacifique : les voyages de Gaston de Rocquemaurel, 1837-1854 », art.cit.

¹⁴² Voir Deuxième partie, II/C. Dix mois passés au ministère : une brève « campagne politico-administrative »

¹⁴³ Hélène Blais, *Voyages au Grand Océan*, op.cit.

par le cap de Bonne Espérance, réalisant ainsi une circumnavigation¹⁴⁴. La *Capricieuse* quitte Toulon le 28 mai 1850 et, malgré un passage du cap Horn compliqué par l'apparition du scorbut, elle atteint la Chine le 5 mars 1851 en suivant le plan de route initial¹⁴⁵. La mission dure presque quatre ans avant que l'ordre ne soit donné à Gaston Rocquemaurel de rentrer. Abel Bergasse du Petit-Thouars, alors élève officier à bord, décrit ces quatre années ainsi : « Cette campagne fut rude : nouvelles du pays rares et parfois inquiétantes, ravitaillements difficiles, épidémies graves et répétées, parages dangereux et inexplorés, tout se réunit pour alourdir la tâche du commandant¹⁴⁶ ». En plus de ces difficultés matérielles, Gaston Rocquemaurel se trouve confronté à une situation diplomatique délicate. La population chinoise est aux prises avec les Anglais et menace de se révolter. Les Anglais, quant à eux, tentent tantôt de saper l'autorité française, tantôt de les associer, à leur côté, aux conflits¹⁴⁷. Gaston Rocquemaurel doit ainsi composer avec de nombreux partis étrangers afin de maintenir la station française en place et de préserver les intérêts de l'Empire, le tout en ne recevant que peu d'ordres et de nouvelles de la France.

Alors qu'il attend à Canton le *Constantine* qui doit venir le relever, Gaston Rocquemaurel dresse de son côté le bilan de cette expédition qui s'élève à dix-sept morts, soit presque autant que pour l'*Astrolabe* et la *Zélée* réunies¹⁴⁸, et une soixantaine de malades ou souffrant de séquelles de maladie¹⁴⁹. La traversée du retour est tout aussi épuisante que le reste de la mission : arrivé à Gibraltar, l'équipage de la *Capricieuse* compte une soixantaine de malades du scorbut, dont près de vingt sont mourants. À cause des courants violents et des vents, il faut plusieurs jours au navire pour atteindre le port de Toulon¹⁵⁰. Le retour, le 15 mars 1854, se fait alors dans l'indifférence comme le souligne Abel Bergasse du Petit-Thouars dans son éloge à Gaston Rocquemaurel : « Quand il revient à Toulon avec un équipage plus que décimé, l'escadre de l'amiral Bruat s'y trouvait, partant pour la Crimée : tous ses vaisseaux étaient à

¹⁴⁴ Jean-Philippe Zanco, « L'héritage oublié de Dumont d'Urville et des explorateurs du Pacifique : les voyages de Gaston de Rocquemaurel, 1837-1854 », art.cit.

¹⁴⁵ *Ibid.*

¹⁴⁶ Félix Dupont, *Le vice-amiral Bergasse du Petit-Thouars*, op.cit., p.96-97.

¹⁴⁷ La couronne britannique qui a obtenu l'ouverture du commerce avec la Chine après la première guerre de l'Opium (1840-1842), cherche à obtenir plus d'avantages commerciaux mais se heurte à la réticence des autorités chinoises qui ne font pas confiance aux nations étrangères. Les tensions sont vives entre les deux pays, autour de questions économiques et commerciales. Les autres puissances européennes occidentales, dont la France, ont pu bénéficier du traité de Nankin, mettant fin à la première guerre de l'Opium, et installer leurs propres comptoirs commerciaux. L'Angleterre, souhaitant à nouveau imposer par la force ses closes marchandes, cherche, dans les années 1850, le moindre prétexte pour déclencher les hostilités et tente coup sur coup de rallier la France à sa cause ou d'en faire une victime collatérale. Ali Laïdi, *Histoire mondiale de la guerre économique*, Paris, Perrin, 2016, chapitre « Les guerres de l'Opium ».

¹⁴⁸ Vingt-deux morts à elles deux.

¹⁴⁹ Émile Ganneron, *L'amiral Courbet : d'après les papiers de la marine et de la famille*, op.cit.

¹⁵⁰ Félix Dupont, *Le vice-amiral Bergasse du Petit-Thouars*, op.cit.

vapeur ; les machines se substituant partout à la force de l'homme, ouvraient une ère nouvelle... l'avenir était là ! La *Capricieuse* ne représentait plus, dès lors, que le passé !¹⁵¹ ».

Une mission aussi complexe que celle de la *Capricieuse* ne lui aurait sans doute pas été confiée s'il n'avait pas montré les aptitudes diplomatiques et la poigne nécessaire. Si cela fait des années que sa réputation de rigueur est établie, ce n'est vraisemblablement pas en mer qu'il a acquis ses aptitudes diplomatiques, mais c'est bien sur terre, dans les bureaux du ministère de la Marine.

C. Dix mois passés au ministère : une brève « campagne politico-administrative¹⁵² »

De ses trente-sept ans de services, ce sont bien souvent ses deux grandes campagnes, l'*Astrolabe* et la *Capricieuse*, qui retiennent l'attention. Pourtant, sa vie à terre fut également animée et eut une incidence directe sur la poursuite de sa carrière. En 1847, alors que Gaston Rocquemaurel est en congé après une mission sur le *Cassard*, brick dont il a le commandement, il décide de se consacrer à un rapport sur l'état de la Marine. Ne trouvant pas les informations nécessaires à Toulouse, il s'installe quelques temps à Paris. Son « travail sur la Marine¹⁵³ » a pour objectif de montrer que des dépenses sont faites en pure perte : « il s'agissait d'une quinzaine de millions indignement gaspillés, sans aucun profit pour la Marine¹⁵⁴ ». Gaston Rocquemaurel cherche non pas à critiquer l'institution mais à trouver une meilleure façon de fonctionner, il souhaite rendre plus efficace l'administration de la Marine qu'il juge « plongée dans le plus affreux chaos¹⁵⁵ ». Toutefois, ses mises en évidence d'une mauvaise gestion dérangeant et si quelques députés l'écoutent, ses travaux manquent rapidement d'être mis de côté. Il prend alors la décision de présenter directement ses conclusions au ministre, Napoléon Auguste Lannes, duc de Montebello. S'il est pris au sérieux cette fois-ci, la révolution de 1848 met un terme aux discussions¹⁵⁶. Pourtant, alors qu'il s'apprête à repartir pour Toulon, Gaston Rocquemaurel est appelé au bureau du nouveau ministre pour y prendre un poste.

Ce nouveau ministre est François Arago, physicien et astronome, directeur de l'Observatoire de Paris de 1813 à 1846, ancien élève de l'École polytechnique dont il est devenu

¹⁵¹ Félix Dupont, *Le vice-amiral Bergasse du Petit-Thouars*, op.cit., p.97.

¹⁵² Lettre de Gaston Rocquemaurel à Gaston de Rocquemaurel du 1^{er} mars 1849.

¹⁵³ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel du 23 avril 1848.

¹⁵⁴ *Ibid.*

¹⁵⁵ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel du 23 avril 1848.

¹⁵⁶ *Ibid.*

professeur de géométrie de 1809 à 1830¹⁵⁷. Au cours de ses années d'enseignement, l'un de ses élèves n'était autre que Gaston Rocquemaurel¹⁵⁸. C'est vraisemblablement la présentation de son rapport sur l'état de la Marine qui vaut à l'officier toulousain d'être repéré par François Arago au moment où celui-ci doit composer son ministère. Il le nomme directeur du bureau des mouvements et de la correspondance générale, c'est-à-dire directeur du cabinet du ministre¹⁵⁹. Il s'agit d'un poste nouveau, car le cabinet du ministre de la Marine est une création de la République de Février, pérennisée par la Seconde République¹⁶⁰. À cette fonction, Gaston Rocquemaurel participe à l'abolition, le 12 mars 1848, des peines corporelles dans la Marine et dans les Colonies. Ces châtimens corporels étaient déjà interdits depuis 1832 pour les condamnations de droit commun¹⁶¹.

Le 11 mai 1848, un nouveau gouvernement est composé après l'élection de l'Assemblée constituante et la désignation de la commission exécutive. C'est le vice-amiral Joseph Grégoire Casy qui récupère le ministère de la Marine et des Colonies mais, à la suite de nombreux remaniements ministériels, c'est finalement le capitaine de vaisseau Raymond Verninac de Saint-Maur qui devient ministre de la Marine le 17 juillet 1848¹⁶². Il est vraisemblable que pendant le temps de ces changements Gaston Rocquemaurel n'ait pas quitté son poste de directeur du bureau des mouvements et de la correspondance générale afin de garantir une certaine stabilité à l'administration, puisque dans ses lettres il ne signale pas d'arrêt dans sa carrière ministérielle¹⁶³. En tout état de cause, le 22 juillet, Raymond Verninac alors nouvellement ministre, le nomme directeur du personnel. À propos de cette nomination, Abel Bergasse du Petit-Thouars écrit, des années plus tard, que Gaston Rocquemaurel a été « appelé par la confiance des amiraux, en 1848, à la Direction du Personnel, quoique simple capitaine de frégate¹⁶⁴ ». En effet, ce poste est en général attribué à un capitaine de vaisseau¹⁶⁵, un grade que n'a pas encore Gaston Rocquemaurel. Cette nomination peut s'expliquer par une certaine affinité entre les deux hommes. Ils se connaissent probablement déjà pour avoir travaillé

¹⁵⁷ Georges Kayas, « Arago François », sur *Encyclopædia Universalis* [en ligne], disponible à l'adresse : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/francois-arago/>, [consulté le 04/06/23].

¹⁵⁸ Jean-Philippe Zanco, « L'héritage oublié de Dumont d'Urville et des explorateurs du Pacifique : les voyages de Gaston de Rocquemaurel, 1837-1854 », art.cit.

¹⁵⁹ *Ibid.*

¹⁶⁰ Jean-Philippe Zanco, « Les bureaux du ministère de la Marine sous le Second Empire : une vie quotidienne de l'employé dans les années 1850-1860 », *La Revue administrative*, PuF, p.187-196, n°356, mars 2007.

¹⁶¹ Francis Choisel, *La Deuxième République et le Second Empire au jour le jour. Chronologie*. Paris, CNRS Éditions, coll. Biblis, 2015.

¹⁶² *Ibid.*

¹⁶³ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel du 25 décembre 1848.

¹⁶⁴ Félix Dupont, *Le vice-amiral Bergasse du Petit-Thouars*, op.cit., p.96.

¹⁶⁵ Jean-Philippe Zanco, « Les bureaux du ministère de la Marine sous le Second Empire : une vie quotidienne de l'employé dans les années 1850-1860 », art.cit.

ensemble, Raymond Verninac étant secrétaire d'état à la Marine et aux Colonies depuis le 6 juin 1848¹⁶⁶. Ils ont également de nombreux points communs, le nouveau ministre étant issu de l'aristocratie occitane, passionné par l'Égypte que Gaston Rocquemaurel connaît bien, et il avait rédigé un projet de circumnavigation dans les années 1840¹⁶⁷. Enfin, Gaston Rocquemaurel s'est taillé une réputation d'homme intègre depuis son arrivée au ministère, ce qui a tout à fait pu plaire à Raymond Verninac¹⁶⁸. Le ministre comble d'ailleurs rapidement le défaut de grade de son nouveau directeur du personnel. Il promeut Gaston Rocquemaurel au rang de capitaine de vaisseau le jour même de son arrivée au ministère, le 22 juillet 1848¹⁶⁹.

Gaston Rocquemaurel n'a pas spécialement cherché à obtenir une place au ministère mais il considère que cela fait partie de son devoir de marin de répondre à l'appel qu'il reçoit de François Arago¹⁷⁰. Il y voit également le moyen d'œuvrer à l'amélioration de l'administration maritime, ce qu'il espère depuis longtemps¹⁷¹. Il travaille au ministère comme sur un navire, avec discipline et rigueur. Il considère son poste au ministère comme une mission maritime, un devoir qu'il doit à la patrie et dont il ne partira que lorsqu'il en recevra l'ordre ou qu'il pensera ne plus pouvoir accomplir sa tâche¹⁷².

Il est difficile de savoir, dès lors, si c'est par conviction politique ou parce qu'il pense réellement ne plus pouvoir accomplir sa mission que Gaston Rocquemaurel pose sa démission au lendemain de l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte. Vraisemblablement pense-t-il ne plus pouvoir accomplir sa mission dans cet environnement politique : « Je persiste plus que jamais à quitter une position fort honorable sans doute, mais à laquelle je cesse de tenir dès qu'il ne m'est plus possible de réaliser quelque bien¹⁷³ ». Peut-être redoute-il, comme d'autres membres du gouvernement¹⁷⁴, les ambitions de Louis-Napoléon Bonaparte nouvellement élu¹⁷⁵. En tout état de cause, entre le 20 décembre 1848 et la mi-janvier 1849, Gaston Rocquemaurel doit présenter sa démission à cinq reprises avant qu'elle ne soit acceptée¹⁷⁶ le 12 janvier 1849¹⁷⁷.

¹⁶⁶ Francis Choisel, *La Deuxième République et le Second Empire au jour le jour*, *op.cit.*

¹⁶⁷ Jean-Philippe Zanco, « L'héritage oublié de Dumont d'Urville et des explorateurs du Pacifique : les voyages de Gaston de Rocquemaurel, 1837-1854 », art.cit.

¹⁶⁸ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel du 25 décembre 1848.

¹⁶⁹ Raymond de Toulouse-Lautrec, « Éloge de M. de Rocquemaurel [...] », *op.cit.*

¹⁷⁰ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Gaston de Rocquemaurel du 1^{er} mars 1849.

¹⁷¹ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel du 23 avril 1848.

¹⁷² *Ibid.*

¹⁷³ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel du 25 décembre 1848.

¹⁷⁴ Philippe Vigier, *La Seconde République*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Que sais-je ?, 1967.

¹⁷⁵ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel du 23 avril 1848.

¹⁷⁶ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Gaston de Rocquemaurel du 1^{er} mars 1849.

¹⁷⁷ *Le Courrier français*, mardi 16 janvier 1849, n°16, Paris, BnF, Cote JOD-166 : « Par un arrêté du président de la République, daté du 12 janvier 1849, la démission donnée par M. le capitaine de vaisseau Rocquemaurel de ses fonctions de directeur du personnel militaire et des mouvements de la flotte a été acceptée ».

Quant à la question de savoir s'il estime avoir accompli sa mission au moment où il présente sa démission, la réponse se trouve dans les pages du *Journal de Toulouse*, dans un article du 1^{er} mai 1849¹⁷⁸. Gaston Rocquemaurel adresse une lettre à ses concitoyens, à quelques jours du nouveau vote des députés de l'Assemblée nationale législative. Dans cette lettre, il invite les futurs électeurs à bien penser leur choix de représentant. Évoquant la présence de son nom sur les listes électorales de 1848, il indique ne pas avoir à présenter de remerciements car dans le même temps il était occupé à « une réduction de 22 millions¹⁷⁹ » sur le budget de la Marine, que le public a « dû agréer comme petit cadeau du nouvel an¹⁸⁰ ». Ainsi se considère-t-il comme quitte avec les électeurs. Ces vingt-deux millions de francs d'économie correspondent vraisemblablement aux dépenses qu'il avait identifiées comme superflues dans son travail sur l'état de la Marine française. Peut-être souhaitait-il faire mieux, mais au moins a-t-il obtenu ce qu'il était initialement allé chercher à Paris : une nouvelle répartition du budget de la Marine afin d'éviter les dépenses inutiles.

Dans une lettre à son filleul, Gaston Rocquemaurel se dit soulagé de quitter les « greniers à papier¹⁸¹ » du ministère et son discours semble indiquer qu'il n'a pas l'intention d'y retourner : « Tu parais croire que j'ai dit adieu à la mer et à ses vaisseaux pour me lancer à corps perdu dans la politique. Il n'en est rien, cependant, et le peu de politique que je puis faire n'est qu'une légère diversion à mes exercices [et] excursions maritimes¹⁸² ». Jean-Philippe Zanco affirme de la même manière que sa démission du poste de directeur du personnel marque la fin de cette carrière au sein du ministère¹⁸³. Un détail a pourtant attiré notre attention : les observations du délégué de la Marine sur les examens de chimie, conservées aux archives de l'École polytechnique¹⁸⁴, portent la signature de Gaston Rocquemaurel et sont datées du 15 septembre 1854. À son retour après la campagne de la *Capricieuse*, Gaston Rocquemaurel a ainsi possiblement repris du service pour le ministère de la Marine. Un autre détail nous amène à penser que sa carrière politico-administrative s'est poursuivie après son retour de Chine. Sur sa fiche matricule de l'École polytechnique figure la mention « quitte le service en 1862 et

¹⁷⁸ *Journal de Toulouse : politique et littéraire*, Toulouse, [sans éditeur], 1^{er} mai 1849, Bibliothèque municipale de Toulouse, Cote P 018.

¹⁷⁹ Gaston Rocquemaurel, « A l'électeur du département de la Haute-Garonne. », dans *Journal de Toulouse : politique et littéraire*, Toulouse, [sans éditeur], 1^{er} mai 1849, Bibliothèque municipale de Toulouse, Cote P 018.

¹⁸⁰ *Ibid.*

¹⁸¹ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Gaston de Rocquemaurel du 1^{er} mars 1849.

¹⁸² *Ibid.*

¹⁸³ Jean-Philippe Zanco, « L'héritage oublié de Dumont d'Urville et des explorateurs du Pacifique : les voyages de Gaston de Rocquemaurel, 1837-1854 », art.cit.

¹⁸⁴ Centre de Ressources Historiques de l'École polytechnique, VI 2a2 : [Observations du délégué de la Marine sur les examens de Chimie, 15 septembre 1854].

devient député de la Haute-Garonne ». Les archives ne corroborent pas cette information, mais Gaston Rocquemaurel est bien apparu sur les listes électorales de Haute-Garonne en 1848 et 1849. Il est envisageable qu'il ait repris une activité politique ou diplomatique, avant ou après la fin de son service, ce qui aurait entraîné une confusion au sein des archives de l'École polytechnique. Par ailleurs, il existe bien un député nommé de Rocquemaurel, à peu près à cette période, mais il était élu de l'Ariège¹⁸⁵ et n'est pas un parent proche.

La période de la Deuxième république¹⁸⁶ marque l'apogée de la carrière de Gaston Rocquemaurel avec l'enchaînement rapide de ses fonctions au sein du ministère et la longue campagne de la *Capricieuse*, sans qu'il en retire d'honneur particulier. S'éloignant de la scène politique pendant plusieurs années avec sa seconde circumnavigation, de 1850 à 1854, et rentrant au milieu d'un conflit important, la guerre de Crimée, Gaston Rocquemaurel est oublié de ses contemporains. C'est seulement après avoir pris sa retraite qu'il obtient de nouveau un peu de reconnaissance, au moins dans la région toulousaine, par le biais de ses dons et de son appartenance à l'Académie des Jeux Floraux.

III/ Gaston Rocquemaurel, un collectionneur ou un collecteur ? Intentions, processus, typologie

La recherche de provenance dans les musées, qu'elle se porte sur une œuvre singulière ou sur une collection, ne se limite pas à déterminer l'origine de son sujet d'étude. Il s'agit aussi de s'interroger sur la collecte, sa méthode et ses intentions. Si nous avons autant détaillé la figure de Gaston Rocquemaurel, c'est dans l'objectif de mieux comprendre ses intentions lorsqu'il fait l'acquisition de ce qui est devenu le fonds ethnologique Roquemaurel du Muséum d'histoire naturelle. Il nous appartient à présent de présenter les motivations qui l'ont amené à la collecte mais aussi les critères et les éléments qui ont eu une influence sur le choix des objets.

¹⁸⁵ *Journal de Villefranche, feuille commerciale, industrielle, littéraire, agricole et d'annonces judiciaires*, Villefranche-sur-Saône, 20 mars 1875, BnF.

¹⁸⁶ Période à prendre au sens large, en y englobant la République de 1848.

A. Le rôle du marin-savant

Lorsqu'il embarque à bord de *l'Astrolabe*, en 1837, Gaston Rocquemaurel écrit dans l'une de ses lettres : « notre personnel scientifique se compose, en outre des officiers¹⁸⁷ ». Cette précision indique clairement le rôle scientifique qu'ont pris les officiers de marine lors des expéditions au début du XIX^{ème} siècle. Il était commun, au XVIII^{ème} siècle, d'embarquer des scientifiques dans les explorations autour du monde. Exception faite de l'expédition de Louis-Antoine de Bougainville, le nombre de savants à bord se situe entre 5 et 10% du personnel embarqué, un pourcentage important compte-tenu de la place que cela représente¹⁸⁸. En effet, du personnel civil est inopérant sur les manœuvres mais prend de la place, surtout en y ajoutant du matériel scientifique et une bibliothèque, et consomme également des vivres. Par ailleurs, les tensions sont nombreuses entre les civils scientifiques et les militaires. Le manque de place était l'un des principaux facteurs de conflit mais l'absence de respect de la discipline militaire et de la hiérarchie dont font preuve les civils, est tout autant la cause de la mésentente entre les deux parties¹⁸⁹.

C'est ce constat qui amène à la formation scientifique des officiers de marine, afin qu'ils soient capables de remplacer les scientifiques à bord, ce qui permet une optimisation des ressources et de l'espace¹⁹⁰. Jules Dumont d'Urville est lui-même un bon exemple du rôle du marin-savant ayant été affecté comme aspirant en 1819 sur la *Chevrette* avec la charge des relevés d'histoire naturelle et d'archéologie, travaux qui fondent sa notoriété à son retour¹⁹¹. Cette pratique du marin-savant s'est largement répandue dans les expéditions françaises de la première moitié du XIX^{ème} siècle, à la différence, par exemple, des expéditions anglaises qui maintiennent à bord un personnel scientifique¹⁹². Cette différence s'explique par les choix politiques des deux pays mais aussi par les financeurs des expéditions. En effet, toutes les expéditions françaises sont organisées, et donc financées, par le gouvernement par l'intermédiaire du ministère de la Marine¹⁹³. La priorité de celui-ci étant la découverte de

¹⁸⁷ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel du 7 juin 1837.

¹⁸⁸ Ambre Genke Lhommeau, *La botanique dans le Pacifique Sud (1766-1804)*, op.cit.

¹⁸⁹ Alain Morgat, « Mésententes cordiales. Les relations entre les officiers de marine et les savants dans les voyages de découvertes français du XVIII^e siècle », acte du colloque *Lapérouse et les explorateurs français du Pacifique, espaces de découvertes et savoirs scientifiques (1760-1840)*, Paris, Musée de la Marine, 17 et 18 octobre 2008.

¹⁹⁰ Ambre Genke Lhommeau, *La botanique dans le Pacifique Sud (1766-1804)*, op.cit.

¹⁹¹ François Bellec, « Jules Dumont d'Urville en Océanie », dans Hélène Blais et Olivier Loiseaux (dir.), *Visages de l'exploration au XIX^e siècle*, op.cit.

¹⁹² Hélène Blais, *Voyages au Grand Océan*, op.cit.

¹⁹³ Hélène Blais, « Du croquis à la carte : les îles des voyageurs dans le Pacifique au XIX^e siècle et le blanc des mers du sud », dans Isabelle Laboulais-Lesage (dir.), *Comblant les blancs de la carte*, op.cit.

ressources exploitables, il est logique que le personnel de bord soit des militaires capables de prendre possession d'une terre, d'une ressource, mais qu'ils soient aussi disciplinés, soumis au gouvernement. À l'inverse, nombre d'expéditions britanniques sont financées par des sociétés savantes, comme la *Royal Society* de Londres, et par des institutions culturelles. L'important pour ces sociétés est le développement des connaissances, et cela passe par l'envoi de scientifiques civils dans les expéditions¹⁹⁴.

L'absence de financement par les sociétés savantes en France ne signifie pas l'absence de sociétés savantes françaises. La Société de géographie, fondée à Paris, est d'ailleurs la première société savante portant sur la géographie, bientôt suivie par celle de Londres et d'autres en Europe. Elle est créée en 1821 par deux cent dix-sept membres fondateurs, eux-mêmes voyageurs et scientifiques¹⁹⁵. Elle regroupe aussi bien des savants de cabinet que des marins et des explorateurs. Plusieurs de ses présidents, titre honorifique décerné chaque année, sont des officiers de marine. Certains étaient même ministre de la Marine et des Colonies en exercice au moment de leur nomination. Si la Société de géographie ne finance pas directement les explorations, le ministère de la Marine gardant la mainmise sur ce point, elle remet des prix associés à des thématiques de recherches précises et valorise les travaux géographiques qu'elle juge intéressants. Jules Dumont d'Urville se voit ainsi récompensé en 1841 pour avoir retrouvé les traces de Lapérouse¹⁹⁶. La Société de géographie crée et anime surtout un vaste réseau d'échanges et de communications entre scientifiques, qu'ils soient civils ou militaires, qui se retrouvent ensuite dans de nombreuses autres institutions¹⁹⁷. Parmi celles-ci, citons l'Observatoire astronomique et le Bureau des longitudes, le Dépôt des cartes et plans, mais surtout l'Académie des sciences qui est consultée avant chaque expédition pour définir le parcours de celle-ci et ses objectifs scientifiques ainsi que pour donner ses instructions de voyage¹⁹⁸. Si le ministère de la Marine et des Colonies finance, c'est l'Académie des sciences qui a, en réalité, le plus d'influence sur le volet scientifique, en rédigeant les instructions de voyage lors de la préparation des expéditions. Par extension, c'est elle qui influe sur la collecte, la réception et la diffusion des savoirs.

¹⁹⁴ Hélène Blais, *Voyages au Grand Océan*, op.cit.

¹⁹⁵ Bruno Lecoquierre, *Parcourir la Terre. Le voyage, de l'exploration au tourisme*, op.cit.

¹⁹⁶ François Bellec, « Jules Dumont d'Urville en Océanie », dans Hélène Blais et Olivier Loiseaux (dir.), *Visages de l'exploration au XIX^e siècle*, op.cit.

¹⁹⁷ Isabelle Surun, « Le blanc de la carte, matrice de nouvelles représentations des espaces africains », dans Isabelle Laboulais-Lesage (dir.), *Comblant les blancs de la carte*, op.cit.

¹⁹⁸ Hélène Blais, *Voyages au Grand Océan*, op.cit.

De ce point de vue, l'expédition de Jules Dumont d'Urville avec l'*Astrolabe* et la *Zélée*, dotée d'un personnel scientifique composé d'un ingénieur hydrographe, d'un médecin phrénologiste, d'un dessinateur et d'un jardinier¹⁹⁹, fait figure d'exception parmi les expéditions de son temps. Elle est aussi la dernière expédition scientifique française du XIX^{ème} siècle²⁰⁰. À titre de comparaison, l'expédition de la *Capricieuse* en 1850 ne comporte aucun scientifique civil, et même pour ce qui est des marins-savants, l'effectif se limite à Gaston Rocquemaurel lui-même et à Ernest Mouchez²⁰¹. L'officier toulousain ne prend pas ombrage d'un tel dispositif sur l'*Astrolabe* ; au contraire, il apprécie les moyens mis à leur disposition : « Le gouvernement n'épargne rien pour assurer le succès de notre entreprise. On met à notre disposition tout ce dont nous pouvons avoir besoin²⁰². ». Toutefois, il se considère comme faisant pleinement partie du personnel scientifique en tant qu'officier, ce que confirme tant sa formation que son goût personnel pour la connaissance et les sciences.

Gaston Rocquemaurel est un très bon exemple de ces marins-savants du XIX^{ème} siècle, au point parfois d'être considéré comme le dernier d'entre eux²⁰³. Ces hommes, formés dans les meilleures écoles, notamment l'École polytechnique et l'École navale²⁰⁴, cherchent avant tout à faire progresser les connaissances, géographiques surtout mais aussi botaniques, ethnologiques, minéralogiques, etc. L'accroissement des connaissances est un moteur pour Gaston Rocquemaurel, qui s'est intéressé à de nombreux domaines scientifiques, aussi bien lorsqu'il était en mer que pendant ses permissions sur terre.

En effet, depuis que son oncle, le baron de Puymaurin, a pris en charge son éducation, Gaston Rocquemaurel se montre particulièrement curieux et avide de savoir. Aussitôt rentré au collège royal, il apparaît comme un élève appliqué et se soumet à divers travaux de physique, notamment de météorologie, sur son temps de loisir²⁰⁵. Cet intérêt pour les sciences, et plus généralement pour l'apprentissage, qu'il développe au cours de ses études au collège royal, probablement même avant au côté de son oncle, ne faiblit pas par la suite, que ce soit à l'École polytechnique ou tout au long de sa carrière. Il considère l'éducation comme le meilleur moyen

¹⁹⁹ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel du 2 mai 1837.

²⁰⁰ Hélène Blais, *Voyages au Grand Océan*, op.cit.

²⁰¹ Camille Lavoillotte, *Gaston Rocquemaurel, un officier de marine au service de la science et de la France, 1804-1878*, op.cit.

²⁰² Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel du 2 mai 1837.

²⁰³ Stéphanie Leclerc-Caffarel et Jean-Philippe Zanco, « *A disillusioned explorer: Gaston de Rocquemaurel or the culture of French naval scholars during the first part of the 19th century* », art.cit.

²⁰⁴ *Ibid.*

²⁰⁵ Jean-Philippe Zanco, « L'héritage oublié de Dumont d'Urville et des explorateurs du Pacifique : les voyages de Gaston de Rocquemaurel, 1837-1854 », art.cit., p.1.

pour s'élever au-dessus de la masse, que c'est cela qui élève l'Homme²⁰⁶. Il évoque ainsi « ce feu sacré du travail qui semble s'être réveillé chez [lui]²⁰⁷ » et que son métier de marin ne freine nullement. Le fait que Gaston Rocquemaurel souligne lui-même son intérêt pour les sciences et la connaissance dans sa correspondance peut tout à fait être perçu comme une relecture personnelle de son parcours. Nous pouvons aussi y voir une façon de remercier sa famille des soins qu'elle lui a prodigués pendant sa scolarité, lui permettant de s'extraire des difficultés qu'il connaissait lorsqu'il était avec sa mère. Toutefois, son intérêt pour les sciences est corroboré par ses actes et par plusieurs témoignages de ses contemporains. Ainsi, s'il enjolive peut-être les faits dans ses lettres, il ne s'écarte pas pour autant de la réalité.

Outre la physique et la chimie, il se passionne pour l'artillerie qui devient l'un de ses sujets de prédilections, peut-être du fait des nombreuses usines d'armement, présentes à Toulouse au début du XIX^{ème} siècle²⁰⁸. Il œuvre à la conception d'un affût marin en 1834, adopté par une commission de Rochefort²⁰⁹, puis à la rédaction d'un mémoire sur l'artillerie quelques mois avant d'embarquer sur l'*Astrolabe*²¹⁰.

En mer, il dispose de sa propre bibliothèque, constituée d'ouvrages marins, scientifiques et géographiques²¹¹ mais aussi parfois de textes plus littéraires²¹². C'est d'ailleurs un point repris par le comte de Toulouse-Lautrec dans son éloge à Gaston Rocquemaurel, tant le goût pour l'étude semble être un élément constitutif de la personnalité de l'officier de marine : « Pendant ces années relativement calmes, le quart et les travaux de bord ne lui suffisaient pas. Sa cabine était encombrée de livres, d'instruments, de boîtes de mathématiques. [...] il a touché à bien des sujets, et il n'en a pas abordé un seul sans aller jusqu'au fond²¹³. »

Gaston Rocquemaurel valorise aussi le travail personnel de son équipage, comme il le fit avec Abel Bergasse du Petit-Thouars lors de l'expédition de la *Capricieuse*. Il récompensa largement le jeune homme de son sérieux en le plaçant comme son officier d'ordonnance, ce qui faisait de lui, entre autres, son secrétaire particulier. Cette nomination surprend à bord, du

²⁰⁶ Cet avis est exprimé dans la plupart des lettres où il est question du travail et de l'éducation de ses petits cousins, comme dans celle du 25 février 1831 : « je l'exhorterais à étudier de bon cœur, de peur de rester bien en arrière de cette foule immense qui cherche à se faire jour. » ; ou encore dans celle du 16 décembre 1831 : « Peut-être parviendrai-je à inspirer à mon filleul l'amour de l'étude, sans lequel il ne saurait réussir dans quelque partie que ce soit. ».

²⁰⁷ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel du 16 décembre 1831.

²⁰⁸ Michel Taillefer (dir.), *Nouvelle histoire de Toulouse*, Toulouse, Éditions Privat, 2002.

²⁰⁹ Raymond de Toulouse-Lautrec, « Éloge de M. de Rocquemaurel [...] », *op.cit.*

²¹⁰ A.-F. Perrinon, *Aperçu sur l'artillerie de la marine*, Rouen, imprimé par D. Brière, 1838.

²¹¹ Félix Dupont, *Le vice-amiral Bergasse du Petit-Thouars*, *op.cit.*

²¹² Gaston Rocquemaurel, « Remerciements de M. de Rocquemaurel, prononcé en séance publique le 22 janvier 1865 », dans *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux : 1865-1866*, Toulouse, éd. Douladoure, 1870, BnF.

²¹³ Raymond de Toulouse-Lautrec, « Éloge de M. de Rocquemaurel [...] », *op.cit.*, p.46.

fait de la jeunesse de l'élève-officier. Cependant, elle démontre la préférence de Gaston Rocquemaurel pour ceux qui étudient et travaillent avec sérieux. Il nomme au mérite plutôt qu'à l'ancienneté ou au grade²¹⁴. Gaston Rocquemaurel forme ainsi les jeunes officiers, tel que lui-même a été formé, valorisant la recherche scientifique avant toute chose.

Pourtant, Gaston Rocquemaurel a parfaitement conscience, alors qu'il rédige son projet hydrographique en 1843, que l'époque n'est plus aux grandes explorations scientifiques et que ce qu'il a connu à bord de l'*Astrolabe* est révolu. Par ailleurs, déjà dans les instructions reçues par Jules Dumont d'Urville pour cette campagne, les intérêts scientifiques étaient associés à des préoccupations plus larges concernant le commerce et la diplomatie²¹⁵, ce qui démontre bien le tournant qui est en train de s'opérer. Ainsi, Gaston Rocquemaurel écrit : « Jusqu'ici la science avait servi de guide à la navigation, mais aujourd'hui, il faut en convenir, les baleiniers et les pêcheurs de perles, conduits par un esprit aventureux qui leur fait mépriser tous les dangers, devancent déjà les circumnavigateurs²¹⁶. ». L'avenir de la Marine apparaît en effet dans le commerce ou dans les expéditions militaires et non plus dans l'exploration alors que les grands mythes géographiques ont dans leur grande majorité été invalidés²¹⁷. La campagne de la *Capricieuse*, en rentrant en 1854 alors que la flotte a été largement modernisée par l'adjonction de bâtiments à vapeur, est d'ailleurs la dernière circumnavigation de la Marine à voile française. Mais ce n'est pas pour autant que Gaston Rocquemaurel ne profite pas de l'occasion pour compléter ses connaissances et plus largement celles de son temps, alors que cela ne fait pas partie de ses missions. Il profite de son stationnement en mer de Chine pour réaliser des relevés hydrographiques, comme celui du cap Clonard dans le détroit de Corée, et surtout ceux en mer du Japon alors encore très peu connue²¹⁸. Ces études scientifiques ne viennent pas se substituer à ses missions officielles mais celles-ci étant peu nombreuses, en raison des difficultés de communication avec la France²¹⁹, le capitaine met à profit le temps ainsi dégagé. Il transforme ce faisant cette campagne militaire et diplomatique en un voyage d'exploration scientifique,

²¹⁴ Félix Dupont, *Le vice-amiral Bergasse du Petit-Thouars*, op.cit., p.33-34.

²¹⁵ Hélène Blais, *Voyages au Grand Océan*, op.cit.

²¹⁶ Citation de Gaston Rocquemaurel dans son « projet de voyage hydrographique en Océanie », reprise dans Jean-Philippe Zanco, « L'héritage oublié de Dumont d'Urville et des explorateurs du Pacifique : les voyages de Gaston de Rocquemaurel, 1837-1854 », art.cit., p.3.

²¹⁷ Stéphanie Leclerc-Caffarel et Jean-Philippe Zanco, « *A disillusioned explorer: Gaston de Rocquemaurel or the culture of French naval scholars during the first part of the 19th century* », art.cit. ; Voir Première partie, III/ La Polynésie à l'arrivée de Gaston Rocquemaurel.

²¹⁸ Jean-Philippe Zanco, « L'héritage oublié de Dumont d'Urville et des explorateurs du Pacifique : les voyages de Gaston de Rocquemaurel, 1837-1854 », art.cit. ; et Félix Dupont, *Le vice-amiral Bergasse du Petit-Thouars*, op.cit.

²¹⁹ Félix Dupont, *Le vice-amiral Bergasse du Petit-Thouars*, op.cit.

dans la continuité de celui de l'*Astrolabe*, lui valant le commentaire d'O. Constantin, dans son allocution à la Société de géographie de Toulouse : « Il a été le dernier navigateur explorateur de la France²²⁰ ».

C'est également parce qu'il n'a jamais abandonné son rôle de marin-savant, alors même que l'époque ne s'y prêtait plus, que Gaston Rocquemaurel envisage, dès avant son départ à bord de l'*Astrolabe*, et avant celui avec la *Capricieuse*, de faire du troc avec les populations rencontrées pendant ses voyages afin d'en rapporter des objets pouvant servir à accroître les connaissances françaises dans de nombreux domaines scientifiques.

B. « Mon petit musée²²¹ » : les intentions de collecte formulées par Gaston Rocquemaurel

Dans une lettre à son cousin Théodore, écrite alors qu'il prépare son départ à bord de l'*Astrolabe*, Gaston Rocquemaurel indique qu'il « travaille à [se] composer un petit assortiment de verroteries, de couteaux... pour obtenir par voie d'échange quelques raretés des pays qu'il va] parcourir.²²² ». Il a ainsi, dès avant le départ, l'intention de se constituer une collection d'objets au cours de son voyage. Il n'évoque pourtant plus jamais ce projet au fil de ses lettres. Gaston Rocquemaurel reste muet au sujet de ses collectes, que ce soit auprès de son cousin, de son oncle le baron de Puymaurin ou de l'Académie des Jeux Floraux lorsqu'il narre ses voyages. Il ne parle d'ailleurs de ses collections qu'à deux occasions, dans ses lettres à son cousin, une fois revenue à terre. Une première fois, il évoque son intention de céder ses objets à la ville :

« J'ai été trop occupé ces jours derniers pour pouvoir vous écrire. J'ai eu à faire une petite course à quelques lieues de Toulouse, j'ai eu ensuite à déballer et mettre en ordre quelques armes ou ustensiles des sauvages, coquilles, ... et autres curiosités recueillies dans mon voyage, et que je compte offrir à la ville aujourd'hui. Ma besogne est à peu près terminée : ma chambre est encombrée de casse-tête, de nattes... dont l'exposition va m'attirer quelques visites. Je regrette que vous ne puissiez donner un coup d'œil à mon petit musée qui n'est pas encore grand chose, mais qui pourrait acquérir quelque importance par la suite, si Dieu me prête vie et si les autorités municipales de Toulouse

²²⁰ *Bulletin de la Société de Géographie de Toulouse, op.cit.*, p.9.

²²¹ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel, datée du 12 janvier 1841.

²²² Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel, datée du 7 juin 1837.

prennent les choses à cœur, et veulent bien accueillir mes dons avec autant d'empressement que je mettrai de zèle à les récolter²²³. »

Puis une seconde fois, lorsqu'il indique l'avenir de sa collection :

« J'ai donné à la ville ma collection de sauvageries et autres curiosités dont on a été enchanté. Le maire et le conseil municipal m'ont comblé de politesses, mais ce qui me touche plus que toutes ces démonstrations, c'est que plusieurs amateurs de la ville veulent aussi se mettre en frais de faire des largesses qui contribueront à la richesse du musée. Mon cabinet est exposé au Capitole où il attire déjà les curieux²²⁴. »

Avec ce peu d'éléments, nous ne pouvons faire que des suppositions quant aux intentions réelles et aux motivations de Gaston Rocquemaurel en tant que collecteur. Il y a toutefois plusieurs points intéressants à souligner.

Premièrement, Gaston Rocquemaurel précise qu'il se compose un assortiment d'objets qu'il a l'intention de troquer²²⁵. Cela démontre d'une part que sa collecte n'a pas été totalement l'œuvre du hasard et des circonstances mais qu'il avait bien une intention initiale et pour laquelle il s'est préparé. D'autre part, le choix des objets en particulier n'est pas anodin : il précise que ce sont des couteaux et de la verroterie qu'il dédie à ce troc. Gaston Rocquemaurel sait que les lames en fer occidentales et la verroterie, notamment les perles, sont des biens très prisés par les insulaires et qu'ils garantissent le succès des échanges. Les différents voyageurs qui sont allés en Polynésie avant lui en témoignent tous, qu'il s'agisse de Louis-Antoine de Bougainville ou d'Antoine Bruny d'Entrecasteaux pour les Français ou de James Cook et Samuel Wallis pour les Anglais²²⁶. Les différents récits de voyageurs rapportent tous que les Polynésiens sont friands de fer et de verre car ce sont des industries qu'ils n'ont pas développées. Le fait que Gaston Rocquemaurel sache parfaitement quels objets emporter prouve qu'il s'est documenté et a lu les récits de ses prédécesseurs.

Deuxièmement, l'officier toulousain ne semble pas avoir une idée très arrêtée de ce qu'il va rapporter. Il emploie le terme de « raretés », sans plus de précision. Pourtant, s'il s'est documenté sur les marchandises qu'il peut emporter pour le troc, il devrait avoir une vague idée des types d'objets qu'il pourrait recueillir. Rien que le récit du précédent voyage de Jules

²²³ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel, datée du 12 janvier 1841.

²²⁴ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel, datée du 6 mars 1841.

²²⁵ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel, datée du 7 juin 1837.

²²⁶ Jean-Jo Scemla, *Le Voyage en Polynésie, anthropologie des voyageurs occidentaux de Cook à Segalen*, op.cit.

Dumont d'Urville, à bord de l'*Astrolabe* entre 1826 et 1829, a été richement illustré avec les objets rapportés par l'expédition²²⁷. Gaston Rocquemaurel pourrait ainsi déduire des voyages précédents un type d'objets qui l'intéresse particulièrement. Or, il semble ne se fermer à aucune possibilité, privilégiant le caractère subjectif de la rareté. Est-ce que par le terme de raretés il entend des objets rares aux yeux des Polynésiens ou bien plutôt aux yeux des Français ? C'est vraisemblablement un peu des deux, au regard de la collection Roquemaurel, plusieurs des biens rapportés ayant une forte valeur symbolique pour les sociétés polynésiennes et d'autres étant des objets parfois un peu délaissés par les occidentaux, tels que les outils. Cela expliquerait aussi pourquoi Gaston Rocquemaurel n'a pas rapporté beaucoup d'armes et qu'il a globalement délaissé les productions de Nouvelle-Zélande²²⁸, il considérerait peut-être que c'étaient des biens déjà connus en France. La notion de rareté peut aussi avoir joué dans le choix des matériaux qui composent les objets sélectionnés. Stéphanie Leclerc-Caffarel, qui a étudié le fonds Roquemaurel, souligne que plusieurs des biens de la collection sont fabriqués dans des matériaux prisés en Europe²²⁹, comme l'ivoire, la nacre et les bois exotiques, ce qui leur donne, aux yeux des Européens, une certaine rareté. Par ailleurs, Ernest Roschach, conservateur en 1858 et auteur supposé²³⁰ de la *Notice des objets dont se compose la galerie ethnographique*²³¹, détermine dans celle-ci trois critères de sélection par Gaston Rocquemaurel. Ces critères sont : l'authenticité ; la destination particulière qui donne un rôle à ces objets dans la vie privée ; et l'ingéniosité et les savoir-faire qu'ils démontrent. Ces trois critères réunis pourraient donner une définition de la rareté selon Gaston Rocquemaurel. En effet, l'officier de marine constate, comme d'autres de ses contemporains²³², que la présence des Occidentaux, notamment les marchands et les baleiniers, entraîne un déclin des civilisations polynésiennes²³³. Les objets authentiques, ceux qui ne sont pas corrompus par la présence européenne, deviennent donc rares, à l'image, peut-être, du *kākau* qui n'était presque plus utilisé par les maoris de Nouvelle-Zélande au moment du passage de l'*Astrolabe*²³⁴. Dans le même ordre d'idée, les objets qui servent toujours aux populations locales, notamment dans la vie privée, non plus seulement

²²⁷ Jules Dumont d'Urville, *Voyage de la corvette l'Astrolabe, exécuté pendant les années 1826 – 1827 – 1828 – 1829 sous le commandement de M. Jules Dumont d'Urville Capitaine de Vaisseau, Atlas*, Paris, publié par J. Tatu éditeur, 1833.

²²⁸ Seul le *kākau* est d'origine néo-zélandaise dans le fonds Roquemaurel, alors qu'en comparaison Pierre-Adolphe Lesson a rapporté beaucoup d'objets de Nouvelle-Zélande quelques années plus tôt.

²²⁹ Stéphanie Leclerc-Caffarel, « *The Oceanic Collections of Gaston de Rocquemaurel* », art.cit.

²³⁰ *Ibid.*

²³¹ [Ernest Roschach], « Préface », *Musée de Toulouse. Notice des objets dont se compose la galerie ethnographique*, op.cit.

²³² Edmond de Bovis, *État de la société tahitienne à l'arrivée des Européens*, op.cit.

²³³ Gaston Rocquemaurel, « Souvenirs de voyage – Nouvelle-Zélande », op.cit.

²³⁴ *Ibid.*

pour faire plaisir aux Européens, ont pu devenir plutôt rares dans leur obtention, justement parce qu'ils sont toujours employés, tels que les plats à *kava*. Enfin, l'ingéniosité ou les savoir-faire singuliers n'étant pas monnaie courante, un travail particulièrement méticuleux devait, lui aussi, relever d'une certaine rareté aux yeux de Gaston Rocquemaurel. Le *kākahu* que l'officier toulousain a rapporté de Nouvelle-Zélande est un très bon exemple de ces trois critères. Il s'agit d'un manteau exclusivement utilisé par les maoris néo-zélandais. Ce type de vêtement est d'ailleurs visible sur de nombreuses illustrations de voyageurs occidentaux de passage en Nouvelle-Zélande²³⁵. Bien que les couvertures de laine fassent leur apparition dans le quotidien des maoris, des suites du troc avec les Occidentaux²³⁶, les *kākahu* étaient encore employés au quotidien lors du passage de l'*Astrolabe* en 1840²³⁷ et se transmettaient parfois de génération en génération²³⁸. Ces manteaux témoignaient d'un savoir-faire très particulier, le tissage à la main, que Gaston Rocquemaurel lui-même reconnaissait comme ayant de l'intérêt²³⁹. C'était d'ailleurs bien la seule industrie, avec l'ornementation des éléments d'architecture, qu'il voulait bien reconnaître aux maoris comme ayant de la valeur²⁴⁰.

Le troisième point qui peut être déduit de ce que dit Gaston Rocquemaurel à propos de sa collection, concerne la démarche d'en faire don à la ville. La lettre dans laquelle il indique à son cousin qu'il va faire une donation de ses objets à la municipalité toulousaine est datée du 12 janvier 1841²⁴¹. Cela fait alors tout juste deux mois que l'*Astrolabe* a regagné la France²⁴², à peine un mois que Gaston Rocquemaurel est en congé de la Marine à la suite de cette longue expédition²⁴³, et moins d'une quinzaine de jours qu'il est à Toulouse²⁴⁴. Les actes suivent bien vite sa déclaration : à la séance du 18 janvier 1841, le conseil municipal évoque pour la première fois ce don :

« M. Rocquemaurel, capitaine de corvette, écrit à M. le Maire pour faire hommage à la ville de Toulouse, sa ville natale, d'une collection d'armes, ustensiles, et autres menus objets d'industrie des peuples sauvages d'Océanie, ainsi que de quelques échantillons

²³⁵ Visible par exemple dans les différentes planches représentant des maoris de Nouvelle-Zélande dans Jules Dumont d'Urville *Voyage de la corvette l'Astrolabe*, *op.cit.*

²³⁶ Gaston Rocquemaurel, « Souvenirs de voyage – Nouvelle-Zélande », *op.cit.*

²³⁷ *Ibid.*

²³⁸ Lisa Renard, « Deux manteaux maori à bordures géométriques (*kākahu*) de Nouvelle-Zélande Aotearoa du XIX^e siècle au musée du Quai Branly – Jacques Chirac », *art.cit.*

²³⁹ *Ibid.*

²⁴⁰ *Ibid.*

²⁴¹ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel, datée du 12 janvier 1841.

²⁴² Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel, datée du 6 novembre 1840.

²⁴³ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel, datée du 15 décembre 1840.

²⁴⁴ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel, datée du 28 décembre 1840.

de rocher et de coquilles des contrées qu'il a parcourues. Le conseil accepte avec reconnaissance et vote de remerciements à M. de Rocquemaurel dont l'hommage sera mentionné honorablement au procès-verbal²⁴⁵ ».

Au premier mars de la même année, soit un mois et demi plus tard, le maire de Toulouse fait savoir à son conseil municipal qu'il a bien reçu le don de Gaston Rocquemaurel. Il apparaît dès lors que le capitaine de vaisseau n'a jamais gardé pour lui sa collection. Il n'avait pas l'intention de se constituer un cabinet de curiosités personnel ou des souvenirs de voyages qu'il céderait à sa mort. Il s'arrange même pour que son don soit fait avant la fin de son congé²⁴⁶, voulant probablement éviter que les choses ne s'enlisent si ce n'était pas réglé avant son départ pour Toulon. Si cette volonté de faire un don à la ville n'apparaît pas dans ses lettres avant le voyage de l'*Astrolabe*, elle est présente dès son retour. C'est donc qu'il a élaboré ce projet soit avant le départ, lorsqu'il envisage de faire du troc mais sans l'évoquer, peut-être ne sachant pas dans quelle mesure il parviendra à ses fins, soit à bord au cours de l'expédition. Dans le premier cas, cela signifie qu'il a choisi les objets sur place en ayant en tête leur exposition aux yeux du public toulousain. Cela expliquerait le choix du critère authentique ainsi que la sélection outils et la diversité du fonds : il souhaitait montrer la réalité matérielle des sociétés océaniques. Dans le second cas, le critère authentique découlerait alors d'une forme de curiosité naturelle pour les peuples rencontrés et pour leurs mœurs.

Un dernier point nous semble important. Lorsque Gaston Rocquemaurel écrit : « [...] mon petit musée qui n'est pas encore grand chose, mais qui pourrait acquérir quelque importance par la suite, si Dieu me prête vie et si les autorités municipales de Toulouse prennent les choses à cœur, et veulent bien accueillir mes dons avec autant d'empressement que je mettrai de zèle à les récolter²⁴⁷ », il indique clairement ses ambitions futures. Peut-être n'a-t-il pas embarqué sur l'*Astrolabe* avec l'intention formelle de collecter des objets pour le musée de la ville de Toulouse, mais il est certain qu'il en a eu l'intention dans ses voyages suivants, notamment celui de la *Capricieuse*. Gaston Rocquemaurel imagine déjà, au moment où il écrit ces lignes, repartir pour une expédition au long court²⁴⁸. Il espère ainsi avoir l'occasion de compléter la collection qu'il a cédée à la ville, à la condition que la municipalité y montre de l'intérêt. Il ne semble pas demander des hommages particuliers pour cette collection ; sa

²⁴⁵ AM de Toulouse, 1 D 46 : 1840–1842 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances. Séance du 18 janvier 1841.

²⁴⁶ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel, datée du 6 mars 1841.

²⁴⁷ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel, datée du 12 janvier 1841.

²⁴⁸ Jean-Philippe Zanco, « L'héritage oublié de Dumont d'Urville et des explorateurs du Pacifique : les voyages de Gaston de Rocquemaurel, 1837-1854 », art.cit.

condition n'est pas d'être honoré par la ville pour son rôle de donateur. Il espère simplement que ces objets seront bien accueillis et exposés. Cette condition est encore plus forte lorsqu'il procède à son deuxième don, en avril 1854, comme le révèle le procès-verbal du conseil municipal :

« M^r. de Rocquemaurel annonce en même temps qu'il écrira plus tard à M^r. le Maire au sujet d'une riche collection d'objets d'art, d'industrie ou d'histoire naturelle laborieusement recueillis dans toutes les parties du globe et dont il aurait l'intention de faire don à la ville, mais il désire savoir si en acceptant ce don, l'administration serait disposée à assigner un local convenable, pour l'exposition permanente et publique des objets composant cette collection²⁴⁹ ».

L'empressement que le conseil municipal a mis à accepter les deux dons et à le remercier a visiblement convaincu Gaston Rocquemaurel, comme il en témoigne dans sa lettre du 6 mars 1841²⁵⁰. Si cela n'avait pas été le cas, il y a lieu de penser qu'il aurait retiré sa proposition et cédé sa collection à une autre municipalité, peut-être celle d'Auch à qui il envisage aussi de donner quelques « curiosités²⁵¹ » et qui dispose également d'un musée. Enfin, Gaston Rocquemaurel se félicite et s'émeut de l'émulation provoquée par son premier don. Il est ravi de constater que d'autres particuliers, après lui, envisagent de céder leurs collections personnelles²⁵². Il faut probablement y voir là la motivation principale de son don : l'accroissement des connaissances et des savoirs accessibles à Toulouse. Nous retrouvons ici son rôle de marin-savant et sa valorisation de l'étude. Il est enchanté de constater que sous son impulsion, la population toulousaine aura accès à plus de connaissances sur les sociétés extra-européennes.

Cette volonté de faire connaître les peuples du Pacifique sud à travers leurs objets du quotidien nous amène à définir Gaston Rocquemaurel comme un collecteur, non comme un collectionneur. Il n'a jamais eu l'intention de se constituer un cabinet de curiosité personnel, dont l'exposition aurait été réservée à quelques amis proches, mais son intérêt était bien de collecter des témoins de sociétés très éloignées afin de les faire découvrir au public. Toutefois, les objets qu'il a obtenus ont aussi été conditionnés par des éléments extérieurs et ne sont pas uniquement le fait d'une sélection scientifique personnelle.

²⁴⁹ AM de Toulouse, 1 D 56 : 1853–1854 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances. Séance du 5 avril 1854.

²⁵⁰ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel, datée du 6 mars 1841.

²⁵¹ *Ibid.*

²⁵² *Ibid.*

C. Une collecte sous l'influence de circonstances et de préjugés

Gaston Rocquemaurel n'a pas publié de récit de voyage, et plusieurs hypothèses existent quant à en connaître la raison²⁵³. Il a en revanche raconté dans ses lettres à son cousin Théodore et à son oncle le baron de Puymaurin, en quelques lignes, les impressions que lui faisaient les peuples d'Océanie. Il a également donné deux discours à l'Académie des Jeux Floraux, l'un portant sur la Nouvelle-Zélande et l'autre sur l'archipel des Gambier. Ces différents documents nous permettent aujourd'hui de nous faire une idée sur les sentiments et les préjugés de Gaston Rocquemaurel vis-à-vis des Polynésiens, mais aussi de tirer des hypothèses quant à la manière dont ils ont conditionné sa collecte.

Plusieurs facteurs apparaissent ainsi comme ayant influencé le processus de sélection des objets de Gaston Rocquemaurel. Le tout premier est celui de son statut. C'est Stéphanie Leclerc-Caffarel qui a relevé cet élément après l'analyse de la collection²⁵⁴. Lors de son premier passage en Polynésie, Gaston Rocquemaurel est second à bord de l'*Astrolabe*. D'une certaine manière, pour les insulaires, il apparaît comme un officier parmi d'autres, d'autant plus que ceux-ci sont nombreux au sein de l'expédition de Jules Dumont d'Urville²⁵⁵. Tandis que lors de son second passage, c'est lui le capitaine de l'expédition. Plusieurs des îles de Polynésie, notamment les îles Marquises étant, depuis, passées sous protectorat français, Gaston Rocquemaurel fait alors figure, pour ces populations, d'un représentant diplomatique de l'État français. Les rapports de force entre les insulaires et Gaston Rocquemaurel ne sont dès lors plus les mêmes. Cela est assez visible dans la typologie des objets collectés. Le premier don, d'après le registre d'inventaire du musée des Augustins, est très fourni en objets du quotidien. Il s'y trouve des outils, des armes, un oreiller en bambou, des poteries, des pagnes, des chasse-mouches, des hameçons²⁵⁶... Le second don est, au contraire, beaucoup moins important car il ne comporte que huit objets polynésiens, provenant tous des îles Marquises, à l'exception d'une écaille de tortue des îles Gambier. Il est également composé de biens précieux et symboliques pour les

²⁵³ Camille Lavoillotte, *Gaston Rocquemaurel, un officier de marine au service de la science et de la France, 1804-1878*, op.cit.

²⁵⁴ Stéphanie Leclerc-Caffarel, « *The Oceanic Collections of Gaston de Rocquemaurel* », art.cit.

²⁵⁵ Il n'y a pas moins de dix-huit cotes d'archives correspondant aux journaux des officiers de bord de l'*Astrolabe* aux Archives nationales (MAR/5JJ/127/A à S).

²⁵⁶ La liste du registre du musée des Augustins est bien plus riche que la collection actuelle qui a été décrite précédemment. Nous reviendrons sur la raison de cette différence. Voir Troisième partie, II/Problème de stockage. L'évolution des musées toulousains.

insulaire. C'est dans le second don que se trouve la corde à nœuds, mais aussi la parure en plume de coq qui s'accompagne de la mention « donné par le roi Temoana²⁵⁷ », l'herminette en basalte et un éventail tressé, lui aussi cadeau royal²⁵⁸. Le fait même que ces cadeaux proviennent de Temoana, de sa troisième épouse Vaekehu, et de sa famille démontre leur importance diplomatique. Depuis 1842, Temoana s'est associé aux Français pour asseoir son pouvoir sur l'île de Nuku Hiva et sur les autres chefs locaux²⁵⁹. Offrir ces cadeaux à un représentant de l'État français, un chef militaire de surcroît, est une démonstration renouvelée de l'amitié et de l'alliance entre lui et la France. Cette pratique entre les capitaines français et ceux qu'ils considèrent comme la famille royale n'est d'ailleurs pas nouvelle. Déjà en 1843, le capitaine Collet qui résidait à Nuku Hiva, reçut de Teheiaoko, la deuxième épouse²⁶⁰ de Temoana, une flûte à nez et un bâton de chef²⁶¹. Il y a lieu de penser que les autres capitaines français furent honorés de la même manière, par des présents de valeur, à partir de l'annexion française des îles Marquises. Nous pouvons en déduire que lors de sa seconde circumnavigation, Gaston Rocquemaurel a eu moins de temps et d'occasion pour effectuer du troc, sa mission n'étant pas d'exploration, bien qu'il ait eu l'intention de continuer ses collectes avant le départ. Il est vraisemblable que tous les objets qu'il a pu rapporter de Polynésie en 1854 sont des cadeaux que lui faisaient les insulaires du fait de son statut.

Peut-être pouvons-nous aussi imaginer que, puisqu'il avait déjà fait un don important d'objets d'Océanie en 1841, Gaston Rocquemaurel n'a pas privilégié ces populations-là pour sa collecte de 1850 à 1854. En effet, en matière de volume, le don de 1854 est bien plus important que celui de 1841²⁶², mais il se compose principalement de biens chinois, philippins et indonésiens.

Par ailleurs, Gaston Rocquemaurel semblant chercher des objets authentiques, représentatifs d'une société, il n'a vraisemblablement pas trouvé ce qu'il voulait lors de son

²⁵⁷ Registre d'inventaire du musée des Augustins, 1831, p.48.

²⁵⁸ *Ibid.*

²⁵⁹ Voir Première partie, III/C. Le désenchantement du Pacifique.

²⁶⁰ Il semble que Temoana ait eu trois épouses. La première est Apekua, à laquelle il a été marié à douze ans et qu'il répudia vers 1839 ou 1840. La deuxième est Teheiaoko (ou Tahiaoko) ; ils étaient mariés en 1842, lors de l'annexion française mais de nombreux témoignages relatent leur mésentente. La troisième et dernière est Vaekehuupokotitipu, dite Vaekehu, qui lui a survécu. Temonana ne fait pas encore l'objet de recherches par des océanistes, les informations que nous avons trouvées sur lui proviennent des recherches d'un amateur passionné par les traditions, l'histoire et la langue des îles Marquises : Jacques Iakopo Pelleau, « Temoana : ses épouses et sa descendance... », sur *Te ʻeo* [en ligne], disponible à l'adresse : <http://www.te-eo.com/index.php/francais-menu/publications-perso/item/146-temoana-ses-epouses-et-sa-descendance>, [consulté le 06/05/24].

²⁶¹ Anne Lavondès et Sylviane Jacquemin, « Des premiers écrits aux collections d'objets », dans Michel Panoff (dir.), *Trésors des îles Marquises*, *op.cit.*

²⁶² Il se compose de près de deux cents objets, dont seulement huit de Polynésie. Même en incluant les éléments des îles Carolines, cela représente moins de vingt objets.

passage en 1851. En effet, déjà en 1838, lors de son passage en Polynésie à bord de l'*Astrolabe*, l'officier toulousain fait part d'une certaine désillusion à son cousin :

« Nous [...] mouillons à l'île de Tahiti qui n'est plus cette reine de l'Océanie embellie par les récits de Bougainville et de Cook. Sa population est considérablement réduite et catéchisée par les missionnaires anglicans. Elle a perdu la naïveté première pour devenir fourbe, mercantile, mendiante, crapuleuse²⁶³. »

Gaston Rocquemaurel ne doute pas que Tahiti ait pu être une île paradisiaque, bien qu'il reconnaisse que les voyageurs occidentaux se soient arrangés avec la réalité, mais elle n'a déjà plus cet attrait pour lui. Alors, lorsqu'il revient dans les années 1850, après la mise en place des divers protectorats et annexions par les Européens, il doit trouver que la situation s'est encore dégradée du fait de la proximité avec des Occidentaux peu recommandables. C'était d'ailleurs l'une de ses craintes, exprimée dans une lettre en 1839, vis-à-vis de l'archipel des Gambier : « [...] mais la base d'innocence de ce peuple enfant ne tardera pas à être souillée par le contact impur des aventuriers de toutes les nations, que la pêche du cachalot, de la nacre et des perles, attire dans ces parages²⁶⁴ ».

La question de l'authenticité peut d'ailleurs être intervenue justement aux îles Gambier au printemps 1838. Gaston Rocquemaurel a collecté des objets dans tous les archipels polynésiens où il est passé : Tonga, Samoa, Fidji, îles Marquises, îles de la Société, Nouvelle-Zélande. La seule exception est l'archipel des Gambier, dont il ne rapporte rien²⁶⁵, alors que leur escale à Mangareva, l'île principale, a duré plusieurs jours. Il s'agit par ailleurs de la seule escale où Gaston Rocquemaurel ne se montre pas trop critique envers les insulaires, car s'il leur reconnaît un passé de cannibales, il valorise leur conversion au catholicisme et l'évolution de leur société vers la civilisation. « Nous avons passé 12 jours aux îles Gambier, dont les naturels, de féroces cannibales qu'ils étaient, sont devenus, sous la baguette de 3 missionnaires français, bons, hospitaliers, et catholiques [...] »²⁶⁶. Cela nous amène à penser que Gaston Rocquemaurel n'y trouvait plus le caractère authentique qu'il souhaitait pour sa collecte, car les insulaires des îles Gambier étaient en voie de civilisation et qui plus est par des Français. Dès lors, les îles de Polynésie étant pour la plupart sous protectorat, voire annexées, en 1851, lorsqu'il repasse avec

²⁶³ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel, datée du 24 septembre 1839.

²⁶⁴ *Ibid.*

²⁶⁵ Registre d'inventaire du musée des Augustins, 1831.

²⁶⁶ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel, datée du 24 septembre 1839.

la *Capricieuse*, Gaston Rocquemaurel n'aurait plus vu de raison de collecter des objets sur place, car ils n'auraient plus été des témoins des sociétés insulaires.

Lorsque Gaston Rocquemaurel arrive pour la première fois en Polynésie, il a en tête les clichés de son époque sur les Polynésiens. Il a lu les récits de voyages de ses prédécesseurs, puisqu'il sait quoi troquer et qu'il s'est documenté avant son départ²⁶⁷. Puisqu'il embarque sous les ordres de Jules Dumont d'Urville, il y a tout lieu de penser qu'il a lu le récit de la précédente expédition de l'*Astrolabe*²⁶⁸ et qu'il connaît les opinions de son capitaine vis-à-vis des « races »²⁶⁹ de l'Océanie. Il s'attend probablement à trouver des îles paradisiaques, propices au repos, peuplées de nobles sauvages naïfs et de femmes à la grande hospitalité sexuelle. Il n'ignore pas non plus que ces peuples sont qualifiés de cannibales et les nombreuses pertes des expéditions précédentes l'ont mis en garde quant au caractère guerrier et farouche des peuples du Pacifique. Toutefois, les récits de Gaston Rocquemaurel tempèrent ces clichés. Pour ce qui est du mythe de la *vahine*, il attribue aux femmes une grande lubricité mais ne valorise nullement ce comportement. Il critique d'ailleurs particulièrement la prostitution qui s'est installée à Tahiti et le comportement des Européens vis-à-vis de celle-ci : « C'est le même libertinage qu'à Noukahiva [Nuku Hiva], avec l'hypocrisie de plus. Les femmes sont pourtant soumises à une amende chaque fois qu'on les surprend en commerce illégitime, mais le produit de ces amendes fait le revenu des missionnaires²⁷⁰. ». Il est un peu moins critique envers les femmes des îles Marquises, évoquant « l'amabilité des femmes de Noukahiva²⁷¹ [Nuku Hiva] », mais il associe ce comportement à des instincts sauvages, primitifs. Cela apparaît comme une preuve de plus du caractère non-civilisé des sociétés polynésiennes.

Pour ce qui est du cannibalisme, Gaston Rocquemaurel ne fait aucune distinction entre les peuples. Pour lui, tous les peuples du Pacifique sud sont anthropophages, peu importe qu'ils soient mélanésiens, micronésiens ou polynésiens. Il qualifie d'ailleurs clairement les Marquisiens comme anthropophages alors que les travaux de l'anthropologue Nicholas Thomas tendent à démontrer le contraire²⁷². Gaston Rocquemaurel ne tient d'ailleurs pas compte de ce découpage géographique, ni dans ces lettres alors qu'il côtoie Jules Dumont d'Urville, ni plus

²⁶⁷ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel, datée du 2 mai 1837.

²⁶⁸ Jules Dumont d'Urville, *Voyage de la corvette l'Astrolabe*, *op.cit.*

²⁶⁹ Voir Première partie, III/A. L'intérêt européen pour le Pacifique sud, la première moitié du XIX^{ème} siècle : un débat scientifique.

²⁷⁰ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel, datée du 24 septembre 1839.

²⁷¹ *Ibid.*

²⁷² Nicholas Thomas, *Marquesan Societies. Inequality and Political Transformation in Eastern Polynesia*, Oxford, Clarendon Press, 1986, cité dans Bruno Saura, *Histoire et mémoire des temps coloniaux en Polynésie française*, *op.cit.*

tard dans ses discours à l'Académie des Jeux floraux. Nous ne retrouvons pas chez Gaston Rocquemaurel la dualité habituelle des auteurs et scientifiques de son temps entre la Polynésie et la Mélanésie. Il ne fait pas non plus de distinction de race, car s'il décrit physiquement les peuples rencontrés, y compris leur couleur de peau, il ne les classe nullement selon ce critère. De ce fait, il n'attribue pas de degré de civilisation en fonction de cet élément. L'officier toulousain regrette d'ailleurs l'emploi de l'image du « bon sauvage », naturellement meilleur que l'homme occidental, donnée par certains de ces contemporains : « Il faut, n'en déplaise aux philanthropes larmoyants, montrer à ces gens là [de Samoa] la bouche des canons, si l'on veut leur en imposer²⁷³ ». Finalement, le seul classement qui transparaît dans les textes de Gaston Rocquemaurel est le degré de christianisation. Les habitants des Gambier, devenus catholiques et partisans de la France, sont supérieurs à ceux de Tahiti qui ont certes été catéchisés mais par des missionnaires anglicans. Ceux-ci en ont fait une population « fourbe, mercantile, mendicante, crapuleuse²⁷⁴ », mais qui reste tout de même plus civilisée que les « sauvages²⁷⁵ » des autres archipels. Malgré cet *a priori* sur le cannibalisme des peuples du Pacifique sud, Gaston Rocquemaurel n'a pas spécifiquement cherché à rapporter d'objets de cannibale : sa collection ne comporte aucun objet en os humain, ni aucun ossement, ni même de fourchette de cannibale, pourtant présentes dans d'autres collections muséales²⁷⁶. Le seul objet pourvu d'éléments humains est le trophée des Fidji garnis de dents humaines, et il n'est jamais présenté comme un trophée cannibale²⁷⁷.

De manière générale, l'officier de marine semble très favorable à la colonisation, non seulement du territoire mais aussi de la population. Cela se retrouve à la fois dans ses lettres, où il valorise les missionnaires français aux îles Gambier qui transforment des sauvages sanguinaires en bons chrétiens²⁷⁸ et encense les colonies hollandaises des Philippines et d'Indonésie²⁷⁹. Cette opinion a aussi des échos dans ses discours à l'Académie des Jeux Floraux, lorsqu'il regrette que le gouvernement français n'ait pas fondé des colonies lorsque

²⁷³ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel, datée du 24 septembre 1839.

²⁷⁴ *Ibid.*

²⁷⁵ *Ibid.*

²⁷⁶ Roger Boulay (dir.), *Kannibals et Vahinés : imageries des mers du sud*, *op.cit.*

²⁷⁷ Registre d'inventaire du musée des Augustins, 1831 et [Ernest Roschach], *Musée de Toulouse. Notice des objets dont se compose la galerie ethnographique*, *op.cit.*

²⁷⁸ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel, datée du 24 septembre 1839.

²⁷⁹ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel, datée du 24 septembre 1839 : « Nous avons passé les 8 premiers mois de cette année dans ces parages soumis à la domination hollandaise. Cette nation, quoique très faible en Europe, occupe ici de magnifiques colonies, produisant les épices, girofle, poivre, muscade, ainsi que le sucre, café, coton, riz, or, diamants... Tout cela est le résultat d'une sage administration et d'une persévérance qui contraste singulièrement avec notre légèreté française ».

c'était possible²⁸⁰. À la différence d'Edmond de Bovis, par exemple, qui recueille les mythes et traditions de Tahiti parce qu'il les voit disparaître et craint cette perte²⁸¹, Gaston Rocquemaurel ne considère pas que la disparition des traditions et des peuples insulaires soit dommageable. Il l'énonce même très clairement : « Ce peuple [les maoris de Nouvelle-Zélande] n'a donc emprunté à la civilisation que des principes de mort. Il décline de jour en jour. Et dans moins d'un siècle, il n'existera peut-être plus. La disparition de quelques tribus anthropophages ne saurait être très regrettable pour l'humanité²⁸² ». Il prône au contraire une européanisation des peuples du Pacifique. Il n'y a donc pas pour lui l'idée de sauvegarder une culture par la collecte, puisqu'il ne juge pas cette sauvegarde comme nécessaire. L'officier de marine devait également adhérer aux idées de son temps concernant les différents stades de la civilisation. Les objets présentés lui permettaient ainsi d'exposer ces théories de la civilisation au grand public, selon lesquels les sociétés du Pacifique étaient à des stades de civilisation plus primitifs que celles d'Europe, comme une forme de préhistoire océanienne. Cela expliquerait alors qu'il n'ait rien rapporté des îles Gambier car elles étaient en voie de civilisation, à la différence, pour lui, de tous les autres archipels.

Stéphanie Leclerc-Caffarel identifie un dernier élément qui a pu influencer la collecte de Gaston Rocquemaurel et qui vient concorder avec cette idée d'une collection permettant de montrer l'évolution de la civilisation à travers le monde au grand public. Pour les scientifiques occidentaux du XIX^{ème} siècle, dont se revendique Gaston Rocquemaurel, l'Antiquité gréco-romaine sert de base de comparaison et de référence absolue, y compris en histoire de l'art, discipline qui commence à émerger au XIX^{ème} siècle. En s'intéressant à l'origine de l'art, les Européens s'intéressent à l'origine de l'humanité, par l'étude d'objets d'art, d'artisanat, de matériaux, le tout comparé à ce qui se faisait dans l'Antiquité grecque. Il s'agit en cela de comprendre le développement et l'évolution des sociétés. Les décorations sur les objets sont vues comme des indicateurs de civilisation, la délimitation entre une production sauvage et l'artisanat²⁸³. La collection Rocquemaurel traduit bien cette perception de l'histoire de l'art. Les objets qu'il rapporte sont certes ornés, mais de motifs souvent géométriques, dépourvus de représentations figuratives, à quelques exceptions près. Cela donne le sentiment que Gaston Rocquemaurel reconnaît un premier stade de civilisation aux peuples du Pacifique, puisqu'ils pratiquent l'artisanat, mais que, pour lui, ils sont encore loin de l'Antiquité grecque.

²⁸⁰ Gaston Rocquemaurel, « Souvenirs de voyage – Nouvelle-Zélande », *op.cit.*

²⁸¹ Edmond de Bovis, *État de la société tahitienne à l'arrivée des Européens*, *op.cit.*

²⁸² Gaston Rocquemaurel, « Souvenirs de voyage – Nouvelle-Zélande », *op.cit.*, p.392.

²⁸³ Stéphanie Leclerc-Caffarel, « *The Oceanic Collections of Gaston de Rocquemaurel* », *art.cit.*

Au regard de son parcours et de ses motivations, il apparaît clairement que Gaston Rocquemaurel était dans une démarche de collecte scientifique bien plus que de collectionneur individuel. Sa formation et son caractère faisaient de lui un marin-savant et il prenait son rôle à cœur, choisissant ses objets selon des critères spécifiques, bien qu'il ait connu des influences extérieures presque inconscientes et pour beaucoup liées à son époque. Malgré cela, il a tâché de ne pas se laisser influencer par ses opinions personnelles : il avait beau tout juste accorder le statut de civilisation aux Fidjiens anthropophages, il admirait leurs poteries et en a rapporté plusieurs exemplaires. Il n'a pas cherché à fabriquer des preuves pour conforter ses opinions : il aurait pu se contenter de rapporter de Fidji le trophée de guerre en dents humaines pour corroborer le fait que c'était un peuple de sauvages dépourvu de civilisation. Gaston Rocquemaurel n'a pas non plus collecté dans l'intention première de se glorifier, il aurait, sinon, tout à fait pu exiger des honneurs plus grands que les politesses de remerciements du conseil municipal, quoiqu'il les ait agréées avec plaisir. Son objectif premier était l'augmentation des connaissances du public. En cela, il s'accorde bien avec la conception moderne des musées.

TROISIÈME PARTIE :

LA POLYNÉSIE EN RÉGION TOULOUSAINE,

DÉCOUVERTE, OUBLI ET RECHERCHES

Dès qu'il fait don à la ville de sa collection d'objets, en 1841, Gaston Rocquemaurel espère que celle-ci sera exposée et traitée convenablement par la municipalité¹. Il réitère ce souhait dans sa lettre au maire en avril 1854². Son objectif est clair : que le grand public ait accès à des connaissances nouvelles. Il se félicite d'ailleurs que son initiative soit suivie par d'autres particuliers³, ce qui permettra d'accroître encore les savoirs à Toulouse.

Gaston Rocquemaurel est, en effet, à l'initiative des dons d'ethnologie à la ville. Il est le premier à doter la municipalité d'une collection extra-européenne, bien qu'à l'échelle nationale la pratique commence déjà à se répandre. Les marins, suivis rapidement par les soldats de terre, et plus particulièrement les officiers de ces deux armées, sont parmi les principaux donateurs des musées français au XIX^{ème} siècle et ils participent activement à la diversification des fonds muséaux. Les institutions nationales ont d'ailleurs conscience très tôt du phénomène et tentent, si non de l'encadrer, au moins d'avoir une incidence sur les collectes et les typologies d'objets.

Toutefois, à l'échelle locale, les musées sont confrontés à de nombreuses difficultés de gestion. En effet, les structures muséales sont dépourvues de législation homogène, les laissant au bon vouloir des autorités locales et de leur organe dirigeant. En matière d'exposition des biens l'accumulation de fonds privés sans cohérence pose plusieurs interrogations quant à la façon de présenter les objets et de les inventorier. La conservation de ces œuvres n'est pas non plus clairement définie et la méconnaissance des objets entraîne des pertes irrémédiables. La ville de Toulouse et ses musées ne font pas exception. Ils connaissent de nombreux changements et déménagements au fil du temps, événements qui ont favorisé » l'un des agents de dégradation des collections : la dissociation.

Le cas du Muséum d'histoire naturelle est un cas classique dans l'histoire des musées français. Aujourd'hui, l'identification des collections polynésiennes est entamée mais loin d'être terminée. Au niveau national, y compris en Polynésie, les professionnels des musées et

¹ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel, datée du 12 janvier 1841.

² AM de Toulouse, 1 D 56 : 1853-1854 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances. Séance du 5 avril 1854.

³ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel, datée du 6 mars 1841.

les chercheurs s'associent de plus en plus afin de recenser les collections polynésiennes et d'en établir l'origine, pas toujours connue. Il s'agit là d'un travail de longue haleine, qui prendra probablement plusieurs dizaines d'années, mais dont les premiers résultats, depuis les années 2010, permettent d'être optimiste.

I/ Naissance et premières années du musée de Toulouse

La ville de Toulouse est l'une des premières de France à se doter d'un musée. Bien qu'installé dès ses débuts dans l'ancien couvent des Augustins, emplacement que le musée des Beaux-Arts de Toulouse occupe toujours, ce premier musée est loin de ressembler à ce qu'il est aujourd'hui. Le musée de Toulouse, car il n'y en a encore qu'un seul, de l'époque de Gaston Rocquemaurel est une institution nouvelle, balbutiante, à l'image des autres musées français de l'époque, et dont les collections croissantes sont aussi hétéroclites que leur provenance. Cependant, c'est bien dans les premières années de ces musées que se décide le traitement réservé aux collections ethnologiques polynésiennes à travers le temps.

A. La naissance d'une institution révolutionnaire : le musée

Les musées, tels que nous les connaissons et les concevons aujourd'hui, c'est-à-dire comme des lieux de savoirs et d'exposition de biens nationaux, sont des créations modernes issues de la Révolution française. Avant la Révolution, les œuvres d'art étaient conservées dans les palais et les résidences des nobles ou des aristocrates, ainsi que dans les églises et bâtiments religieux. L'art était accessible seulement à ceux qui avaient les moyens de se composer une collection personnelle et non à tous. Pendant la Révolution, les œuvres d'art sont saisies dans les résidences nobles mais également dans les bâtiments religieux, comme les églises et les palais épiscopaux. À partir de 1792 s'ajoutent les biens des émigrés qui ont fui le territoire français, puis les biens de la Couronne. L'objectif de ces saisies est d'éponger la dette publique et les frais liés aux guerres par la vente des œuvres, entreposées en attendant dans divers lieux publics. Or, rapidement, plusieurs voix s'élèvent pour mettre en garde contre les dégradations dont les œuvres risquent d'être victimes en restant dans de tels entrepôts. C'est François-Marie Puthod de Maison-Rouge qui emploie le premier, devant l'Assemblée, l'expression de

patrimoine national, en opposition au patrimoine privé ou religieux, et qui émet l'hypothèse de faire des muséums dans les anciennes églises ou monastères. En 1790 est créée une Commission des monuments afin de dresser l'inventaire des bâtiments et des biens entrés dans le domaine public. C'est une première en Europe. Toutefois, l'effet n'est pas immédiat, l'opinion étant très contrastée entre une volonté de détruire tout ce qui est religieux ou royal, afin d'établir un nouvel ordre républicain, et l'émergence d'une idée nouvelle : le patrimoine national servant à l'éducation de tous. Un projet de Louis XVI devait transformer le Louvre en une galerie des Beaux-Arts, ouverte au public. Si la Révolution y avait mis un terme, l'Assemblée nationale reprend l'idée en 1792 et y fait déplacer, à partir du mois de septembre, les tables et objets des Beaux-Arts, encore conservés dans les monuments nationaux et les anciens palais royaux. Le Louvre devient le Muséum français, puis le Muséum national (1794-1796) et enfin le Muséum central des Arts en 1797. C'est le premier musée français, dédié à l'étude de l'art pour les artistes, la semaine, et ouvert au public le samedi et le dimanche⁴.

Outre le Louvre, la Convention fonde à Paris, entre 1793 et 1794, trois institutions muséales, toutes associées à une établissement d'enseignement : le Muséum national d'histoire naturelle, le Conservatoire national des arts et métiers et le Cabinet d'anatomie. L'objectif de ces institutions est clair : il s'agit de mettre en relation le discours théorique et les objets pratiques, les savoirs avec les savoir-faire⁵. Par la suite ces institutions évoluent, en fonction des besoins mais aussi des changements de gouvernance et d'opinion. Au début du XIX^{ème} siècle, le nombre de musées parisiens a doublé et la répartition des collections se fait, en théorie, sur une division stricte entre nature et culture. D'un côté se trouve donc la nature, avec le Muséum national d'histoire naturelle (1793) et le Cabinet de l'Agence des Mines (1794). De l'autre côté, la culture est divisée en trois : l'Antiquité, avec le Musée des Monuments français (1795) et le Cabinet des Antiques (1795) ; la Technique représentée par le Conservatoire des arts et métiers (1794) ; et l'Art, avec le Muséum central des Arts (1794), le Cabinet des estampes (1795) et le Musée spécial de l'École française (1797). Une place est ainsi attribuée, à l'avance, pour chaque objet au sein de l'une des collections nationales, en fonction de sa nature⁶.

Ce mouvement muséal n'est pas seulement limité à la capitale. Le premier musée de Toulouse ouvre en août 1795⁷. Il s'agit alors d'un dépôt, au couvent des Augustins, pour les

⁴ Krzysztof Pomian, *Le musée, une histoire mondiale*, vol. II, « L'ancrage européen, 1789-1850 », *op.cit.*

⁵ *Ibid.*

⁶ Pierre-Yves Lacour, « Coquilles et médailles. *Naturalia* et *artificialia* dans les collections de province autour de la Révolution », *Gradhiva, Revue d'anthropologie et d'histoire des arts*, Musée du Quai Branly Jacques-Chirac, n°23, dossier Collections mixtes, p.50-67, 2016.

⁷ AM de Toulouse, 2 R 20 :1802-1887. Musée, collections ; salle des Antiques ; fouilles ; règlement (An XI-1887).

objets d'art saisis à la Révolution, le couvent étant lui-même devenu bien national en novembre 1789⁸. Le lieu est alors nommé Muséum provisoire du Midi de la République⁹.

Jusqu'à l'important travail de recherches et de compilations de Krzysztof Pomian, édité entre 2020 et 2022¹⁰, l'arrêté du ministre de l'Intérieur, Jean-Antoine Chaptal, publié le 13 fructidor de l'an IX (31 août 1801), était considéré comme l'acte de fondation des musées en région. En effet, cet arrêté instituait quinze musées dans autant de villes françaises, dont Toulouse¹¹. Mais, en réalité, cet acte administratif a plutôt entériné la fondation des musées déjà existants, créés sous l'impulsion des autorités locales dès 1793. L'arrêté, complété par un décret le lendemain, avait d'ailleurs vocation non de créer des musées, puisqu'il n'en fonde que dans six des quinze villes, mais de répartir quinze collections, à partir des objets qui s'amoncellent à Paris, dans des lieux « où les connaissances déjà acquises pourront leur donner de la valeur, et où une population nombreuse et les dispositions naturelles feront présager des succès dans la formation des élèves¹² ». Au début des années 1800, il existe une vingtaine de musées en France, même si l'appellation désigne souvent des collections modestes¹³.

Il n'est pas étonnant que la ville de Toulouse ait été choisie dans l'arrêté du 13 fructidor de l'an IX. Elle possédait déjà un musée, avec un édifice pouvant accueillir les collections, ce qui est la condition du décret du 14 fructidor de l'an IX¹⁴, mais disposait aussi d'une population importante et d'une vie culturelle intense, bien qu'amputée de ses académies littéraires et de ses sociétés savantes en 1793 par un décret de la Convention¹⁵. En 1803, le jeune Muséum provisoire du Midi de la République bénéficie donc de l'envoi d'une collection de vingt-neuf tableaux par le dépôt du Louvre, puis, en 1805, de douze tableaux supplémentaires et en 1812, d'un dernier convoi de trente tableaux. Il est intéressant de noter que les envois d'œuvres correspondent aux campagnes napoléoniennes et aux spoliations d'art qui en découlent¹⁶.

⁸ [s.a.], page « Histoire du lieu », site officiel du musée des Augustins, disponible à l'adresse : <https://www.augustins.org/fr/le-lieu>, [consulté le 20/03/24].

⁹ AM de Toulouse, 2 R 20 :1802-1887. Musée, collections ; salle des Antiques ; fouilles ; règlement (An XI-1887).

¹⁰ Krzysztof Pomian, *Le musée, une histoire mondiale*, vol. I à III, *op.cit.*

¹¹ L'arrêté ne visait initialement que quatre villes : Bordeaux, Bruxelles, Lyon et Toulouse, auxquelles Napoléon fit ajouter les onze autres : Caen, Dijon, Genève, Lille, Marseille, Mayence, Nancy, Nantes, Rennes, Rouen, et Strasbourg.

¹² Extrait du rapport de Jean-Antoine Chaptal, ministre de l'Intérieur, cité dans Krzysztof Pomian, *Le musée, une histoire mondiale*, vol. II, « L'ancrage européen, 1789-1850 », *op.cit.*, p.139.

¹³ Krzysztof Pomian, *Le musée, une histoire mondiale*, vol. II, « L'ancrage européen, 1789-1850 », *op.cit.*

¹⁴ [s.a.], « 31 août 1801. Le décret Chaptal met en place les musées français », *art.cit.*

¹⁵ Michel Taillefer (dir.), *Nouvelle histoire de Toulouse*, *op.cit.*

¹⁶ Léa Saint-Raymond, « Collections d'œuvres d'art privées et publiques (XIXe-XXe siècles) », cours magistral de Licence 3 en Histoire de l'art [en ligne], Université de Paris-Ouest-Nanterre-La Défense, novembre 2020, disponible en ligne à l'adresse : <https://hal.science/hal-02985698>, [consulté le 27/03/24].

À partir de 1802, la ville de Toulouse et le département de la Haute-Garonne complètent les collections par des acquisitions auprès de particuliers et sollicitent le gouvernement pour bénéficier d'envois d'œuvres supplémentaires par les musées parisiens. Les collections toulousaines sont également complétées par des sculptures antiques et médiévales recueillies par l'archéologue Alexandre du Mège, faisant du Muséum provisoire du Midi de la République le plus important musée du Midi. Les sociétés savantes étant réhabilitées, l'Académie des Jeux floraux est restaurée en 1806 et la Société archéologique du Midi est fondée en 1831. Cette dernière se développe plus particulièrement autour de la collection muséale des antiquités¹⁷. La ville de Toulouse est alors en pleine émulation culturelle et les sociétés savantes participent aux enrichissements des collections muséales.

Toutefois, si l'impulsion muséale provient de la capitale, et si les musées parisiens sont bien ordonnancés, chacun ayant sa spécialité, cette distinction n'existe pas dans les provinces postrévolutionnaires. Les musées parisiens, en comparaison des autres musées français sont très spécialisés¹⁸. Cela s'explique par deux facteurs. D'une part les musées parisiens sont nombreux, puisqu'il en existe huit en 1800, alors que les villes de région ne disposent en général que d'une seule institution centralisatrice. D'autre part, l'influence des cabinets de curiosités, composés d'objets hétéroclites, a été plus forte hors de la capitale. Les cabinets de curiosités émergent à partir du XVII^{ème} siècle, chez certains particuliers, nobles ou bourgeois. Ils servent à l'étude de la nature et de l'industrie humaine, mais sont également présentés aux invités lors de réceptions. Les cabinets de curiosités se composent d'objets d'histoire naturelle, comme des minéraux ou des coquilles, appelés *naturalia*, mais aussi d'objets issus de l'industrie humaine, appelés *artificialia*. Parmi ceux-ci, certains sont désignés comme des *exotica*, c'est-à-dire des objets exotiques, souvent créés par l'Homme et originaire du Japon, de Chine, des Amériques ou encore des différents pays d'Afrique. Or, à partir des années 1700, puis sous les auspices des Lumières, ces cabinets mixtes, qui mélangent les disciplines scientifiques, sont critiqués. Les cabinets d'histoire naturelle se substituent de plus en plus aux cabinets de curiosités, la spécialisation scientifique étant plus valorisée que la curiosité intellectuelle¹⁹. La seule catégorie d'objets à échapper à ce phénomène est celle dénommée « sauvageries »²⁰, c'est-à-dire les créations de peuples considérés comme sauvages, cette notion étant très large. Ces « sauvageries » sont progressivement incorporées aux collections d'histoire naturelle alors que

¹⁷ Léa Saint-Raymond, « Collections d'œuvres d'art privées et publiques (XIX^e-XX^e siècles) », *op.cit.*

¹⁸ Pierre-Yves Lacour, « Coquilles et médailles. *Naturalia* et *artificialia* dans les collections de province autour de la Révolution », art.cit.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ *Ibid.*

progresses l'idée que l'Homme fait partie du Vivant et que les productions des peuples « sauvages » sont primitives. Les antiquités sont rapidement distinguées des « sauvageries » et associées aux cabinets de médailles, où elles deviennent une spécialisation scientifique, comme en témoigne le Cabinet des Antiques fondé en 1795. Toutefois ces distinctions et spécialisations s'opèrent principalement dans les institutions, lorsqu'elles en ont la possibilité, moins chez les particuliers. Or, ceux-ci deviennent au cours du XIX^{ème} siècle les principaux pourvoyeurs de collections des musées. Ainsi, lorsqu'ils font don de leur cabinet à des musées de province, et d'autant plus lorsqu'ils sont plusieurs à le faire, les musées ont du mal à séparer les collections et à se spécialiser. Les collections mixtes sont donc bien plus nombreuses en province qu'à Paris, ce qui contribue à une dépréciation, par les élites savantes, des collections provinciales en comparaison des collections parisiennes²¹. Ce phénomène va avoir une incidence directe sur le traitement de la collection de Gaston Rocquemaurel, mais nous y reviendrons.

Les musées, qu'ils soient parisiens ou provinciaux, survécurent au Premier Empire et à la Restauration, ainsi qu'aux divers troubles politiques du XIX^{ème} siècle, à l'exception de celui des Monuments français mais cela sans lien avec la politique. Louis XVIII fut même assez favorable au maintien des institutions muséales, faisant perdurer celui du Louvre par une ordonnance en juillet 1816, en nommant un nouveau directeur des Musées royaux et en permettant que continue l'envoi des collections parisiennes vers les musées provinciaux. Dans la majorité des cas, les biens saisis à la Couronne par les révolutionnaires ne furent pas sortis des collections nationales, malgré les demandes des anciens propriétaires, car la Restauration avait admis l'idée que les musées constituaient une vitrine des accomplissements du pays²². La situation fut quelque peu différente pour les biens issus du clergé, l'Église réclamant ce qui lui avait appartenu pour le remettre dans les églises. Ainsi, le musée des Augustins (il n'était plus question ni de provisoire ni de République dans le nom) dû-t-il restituer, en 1816, des tableaux ayant appartenu à l'église de la Daurade et, en 1823, plusieurs statues religieuses²³.

En France, et notamment à Paris, les musées deviennent des institutions certes soumises à des évolutions mais pérennes dans leurs intérêts. Il s'agit de montrer au peuple et au monde la puissance du pays dans les différents domaines exposés et d'éduquer toute la population. Ils se multiplient et se développent dans tout le territoire. À Toulouse, le musée des Augustins devient trop petit pour tous les objets qui y sont entreposés et nécessite des agrandissements,

²¹ Pierre-Yves Lacour, « Coquilles et médailles. *Naturalia et artificialia* dans les collections de province autour de la Révolution », art.cit.

²² Krzysztof Pomian, *Le musée, une histoire mondiale*, vol. II, « L'ancrage européen, 1789-1850 », *op.cit.*

²³ AM de Toulouse, 2 R 20 : 1802-1887. Musée, collections ; salle des Antiques ; fouilles ; règlement (An XI-1887).

mais sans réflexion quant à l'exposition des biens et leur conservation²⁴. Face à l'accroissement continu de leurs collections, les musées provinciaux spécialisent leurs salles, dédiant l'une à la peinture, l'autre à l'archéologie, etc. Toutefois, un domaine est encore peu présenté, surtout pas en tant que discipline : l'ethnologie²⁵. La reprise des expéditions maritimes et des grandes circumnavigations vient alors bouleverser les musées et leur organisation.

B. La collection particulière : une pratique répandue au service des musées

Lorsque Gaston Rocquemaurel fait don, au début de l'année 1841, des résultats de ses collectes à la ville de Toulouse, la pratique des donateurs particuliers avait déjà commencé à se répandre en France depuis une quinzaine d'années. Le musée de Toulouse lui-même avait déjà pu bénéficier de deux dons privés : celui d'antiquités d'Alexandre du Mège²⁶ et celui de monsieur Bertin²⁷, qui transmet l'intégralité de son cabinet d'histoire naturelle en échange d'un emploi à vie comme conservateur et préparateur de cette collection²⁸. Gaston Rocquemaurel n'est donc pas un précurseur en matière de donation. Il est, en revanche, le premier à offrir une collection ethnologique²⁹ à la ville. Il suit en cela une pratique déjà ancrée dans le milieu des officiers de marine. Ainsi, la collection Bonafous-Murat a été offerte en 1837 à la ville de Cahors pour son musée, la collection Busseuil du muséum d'histoire naturelle de Nantes, donnée en 1826 à la ville, la collection Bérard a été léguée à l'université de Montpellier en 1840 et 1846, tandis que Jules Dumont d'Urville était un grand pourvoyeur d'objets pour la ville de Caen³⁰, pour ne citer que ces quelques exemples de collections offertes par des marins. Il y a toutefois une distinction à faire dans cette pratique. Si Gaston Rocquemaurel, Jules Dumont d'Urville ou Joseph Bonafous-Murat, ont donné leur collection de leur vivant, en n'ayant jamais vraiment eu l'intention d'en faire une collection privée, d'autres officiers de marine se sont d'abord constitué des collections personnelles qu'ils ont léguée à leur mort à un musée. Ce fut,

²⁴ AM de Toulouse, 2 R 20 : 1802-1887. Musée, collections ; salle des Antiques ; fouilles ; règlement (An XI-1887).

²⁵ Krzysztof Pomian, *Le musée, une histoire mondiale*, vol. II, « L'ancrage européen, 1789-1850 », *op.cit.*

²⁶ Michel Taillefer (dir.), *Nouvelle histoire de Toulouse*, *op.cit.*

²⁷ Le prénom n'apparaît pas dans les archives.

²⁸ AM de Toulouse, 1 D 39 : 1824-1827 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances. Séance du 13 janvier 1824 - 23 avril 1827.

²⁹ [Ernest Roschach], *Musée de Toulouse. Notice des objets dont se compose la galerie ethnographique*, *op.cit.*

³⁰ Claire Bosc-Tiessé et Emilie Salaberry-Duhoux (dir.), *Le monde en musée. Cartographie des collections d'objets d'Afrique et d'Océanie en France*, *op.cit.*

par exemple, le cas des frères Lesson au musée Hèbre de Rochefort³¹, ou encore de la collection Jomard au musée de Douai, qui a été cédée par la fille d'Edme François Jomard après la mort de celui-ci à la condition qu'elle intègre le musée³².

Cette habitude de donner ou de léguer des collections à un musée semble être le résultat de plusieurs éléments distincts³³. Il s'agit, d'une part, d'un héritage des cabinets de curiosités, poussant les marins, notamment lorsqu'ils sont issus de l'aristocratie, à se constituer des collections privées de *naturalia* et d'*artificialia* à la fois comme souvenirs de voyage, comme trophées et comme éléments de science, et ce depuis la découverte de l'Amérique³⁴. D'autre part, l'Académie des sciences et le Muséum d'histoire naturelle de Paris incitent les marins, et tout particulièrement les officiers, à la collecte. En effet, le Muséum d'histoire naturelle de Paris a une forte influence sur la vie scientifique du XIX^{ème} siècle. La plupart des membres du Muséum sont également membres de l'Académie des sciences et c'est en tant qu'académiciens qu'ils participent à la rédaction des instructions. Le Muséum, en tant qu'institution, a donc peu de pouvoir sur les instructions de voyage en amont des expéditions. En revanche, il forme des naturalistes, notamment les médecins chirurgiens de bord, qui, à partir de 1817, se voient confié la collecte de données d'histoire naturelle³⁵. Le Muséum de Paris insiste donc pour que les officiers de marine, en première ligne desquels ceux qui se chargent du volet naturaliste de l'expédition, rapportent des spécimens d'histoire naturelle : coquillages, végétaux, graines, minéraux, métaux, etc. Cela doit servir à enrichir les collections du Muséum et par extension les savoirs scientifiques français. En intégrant l'Homme dans le Vivant, celui-ci devient un sujet d'étude de l'histoire naturelle, au même titre que les espèces animales, dès lors, la collecte d'objets ethnographiques et leur transmission au Muséum de Paris est un glissement cohérent.

Les particuliers et les sociétés savantes cédant de plus en plus leurs collections personnelles, cabinets de médailles, collections de *naturalia*, aux différents musées en développement afin d'enrichir les collections muséales locales, il est logique d'assister vers le milieu du XIX^{ème} siècle à la transmission d'*artificialia* et d'objets ethnographiques. Ce système de dons est au bénéfice des deux parties. D'un côté, les particuliers et les sociétés savantes sont valorisés par l'institution à qui ils font un don, cela est donc bon pour leur réputation, pour leur

³¹ Claude Stéfani, « La collection Lesson du musée Hèbre de Rochefort : essai d'une reconstitution historique », art.cit.

³² Marie Hoffmann, « La collection disparue du musée Berthoud de Douai : classification et exposition des artefacts océaniques à la fin du XIX^e siècle », *Journal de la Société des Océanistes*, n°152, p.115-126, 2021.

³³ Nous ne traiterons ici que du cas des collectionneurs d'histoire naturelle et d'ethnologie, non des collectionneurs d'art. Ceux-ci émergent à la même période et participent tout autant au développement des collections muséales mais ils sont rattachés à d'autres facteurs de développement qui nécessiteraient une monographie à part entière.

³⁴ Léa Saint-Raymond, « Collections d'œuvres d'art privées et publiques (XIX^e-XX^e siècles) », *op.cit.*

³⁵ Hélène Blais, *Voyages au Grand Océan*, *op.cit.*

statut et pour une éventuelle carrière. D'un autre côté, les musées s'enrichissent de nouvelles pièces, parfois de grande valeur, sans avoir forcément à y mettre de l'argent. Elise Patole-Edoumba, directrice du muséum de La Rochelle, signale d'ailleurs que, pour ce qui est des collections polynésiennes, les collecteurs lorsqu'ils donnent leur collection personnelle, le font généralement à titre gracieux. Les objets sont alors considérés pour leur seule valeur scientifique. Alors que, lorsque la collection a changé de mains (descendant, légataire, marchand, etc.) avant d'arriver dans un musée, le taux de tractations financières augmente, les objets acquièrent ainsi une valeur marchande³⁶.

Les musées, ou plutôt les villes qui les administrent, ont tout intérêt à valoriser et remercier publiquement les dons des particuliers et des sociétés savantes, afin de maintenir l'habitude du don chez les collecteurs et collectionneurs et donc de s'épargner des achats dans la mesure du possible. Le développement des collections muséales par les dons des particuliers, peu importe le type d'objets concernés par ces dons, est d'autant plus nécessaire pour les musées que l'afflux d'œuvres dont ils bénéficiaient par les spoliations napoléoniennes s'est arrêté en 1815³⁷. Le musée toulousain, installé au couvent des Augustins, a tout autant besoin que les autres musées de ces dons et ne refuse donc nullement les occasions de développement de ses fonds. En 1843, le projet de refaire le catalogue du musée est même présenté au conseil municipal car il nécessite une importante mise à jour du fait des nombreuses acquisitions du musée, nouveautés dues, en grande partie, à des dons³⁸.

Pourtant, seuls les musées parisiens donnent des instructions de collecte spécifiques aux marins, et encore dans une mesure relativement restreinte. Le Muséum d'histoire naturelle de Paris se contente d'indiquer des domaines ou des sujets sur lesquels il souhaiterait voir se développer les savoirs. Quant au musée de Marine du Louvre, ouvert en 1827 et successivement attaché à la Maison du Roi, puis au ministère de la Marine et des Colonies, il a, dès sa création, la mission de récupérer les « produits curieux des contrées nouvellement découvertes³⁹ ». Les commandants des expéditions, sont invités à récupérer toutes les curiosités qu'ils jugeront intéressantes à exposer afin d'enrichir les collections de ce jeune musée. Le fruit des collectes

³⁶ Elise Patole-Edoumba, « Un regard patrimonial sur les collections polynésiennes du muséum d'Histoire naturelle de La Rochelle », *Journal de la Société des Océanistes*, n°152, p.21-34, 2021.

³⁷ Léa Saint-Raymond, « Collections d'œuvres d'art privées et publiques (XIXe-XXe siècles) », *op.cit.*

³⁸ AM de Toulouse, 1 D 46 : 1840-1842 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances. Séance du 18 janvier 1841.

³⁹ [s.a.], « Musée naval », *Annales maritimes et coloniales, partie non officielle*, vol. 1, 1828, p. 198-200, cité dans Barron Géraldine, « Le musée de Marine du Louvre : un musée des techniques ? », *Artefact, Techniques, histoire et sciences humaines*, n°5, p.143-162, 2016.

de Charles de Freycinet, de Louis Isidore Duperrey ou encore de Jules Dumont d'Urville, lorsqu'il ne s'agit pas d'objets d'histoire naturelle au sens strict, est ainsi envoyé directement au Louvre, exposé avec les objets rapportés par Louis-Antoine de Bougainville⁴⁰.

La distinction pour les objets ethnographiques entre histoire naturelle et curiosités est encore souvent floue, l'ethnographie étant une science émergente, peu délimitée⁴¹. Certains objets ont pu être envoyés au Muséum parce que leurs matériaux, entièrement naturels, comme du bois ou des fibres végétales, en faisaient des objets à mi-chemin entre *naturalia* et *artificialia*⁴², ou bien parce que comparés à des outils préhistoriques européens, ils servaient à montrer l'évolution de l'Homme à travers le temps⁴³. Le choix d'envoyer des objets au Muséum d'histoire naturelle de Paris ou au musée de Marine du Louvre était généralement laissé à l'appréciation des explorateurs et des conservateurs.

Si les marins semblent poussés, dans les années 1830, parfois même avec des demandes très spécifiques⁴⁴, à collecter des curiosités pour le musée de Marine du Louvre⁴⁵, dans les faits, seuls les commandants des expéditions y sont autorisés. Les instructions de voyages sont très claires sur ce point : les marins n'ont pas le droit de collecter personnellement des objets pendant les expéditions. Seuls les commandants peuvent le faire, ou en donner l'ordre, et uniquement au nom du développement des savoirs et de sciences, c'est-à-dire pour une institution. Les marins, qu'ils soient officiers, commandant ou simple matelot, ont ainsi interdiction de collecter des objets pour eux-mêmes. Tout ce qu'ils collectent, et seulement sur ordre du commandant, doit donc être transmis à leur retour à l'une ou l'autre des institutions nationales⁴⁶. Jules Dumont d'Urville, lors de sa campagne de 1826 à 1829, souligne très bien ce rôle de collecteur du commandant : « D'après mes ordres, M. Bertrand a acheté une foule d'armes et d'objets divers de l'industrie des sauvages de Tonga-Tabou, pour enrichir le musée. Je m'occupe moi-même du choix de ces objets, afin de répondre aux désirs exprimés par M. de Doudeauville avant mon départ⁴⁷ ». Cette particularité est liée au fait que c'est le ministère de

⁴⁰ Géraldine Barron, « Le musée de Marine du Louvre : un musée des techniques ? », art.cit.

⁴¹ Krzysztof Pomian, *Le musée, une histoire mondiale*, vol. II, « L'ancrage européen, 1789-1850 », *op.cit.*

⁴² Pierre-Yves Lacour, « Coquilles et médailles. *Naturalia* et *artificialia* dans les collections de province autour de la Révolution », art.cit.

⁴³ Krzysztof Pomian, *Le musée, une histoire mondiale*, vol. II, « L'ancrage européen, 1789-1850 », *op.cit.*

⁴⁴ Anne Lavondès et Sylviane Jacquemin, « Des premiers écrits aux collections d'objets », dans Michel Panoff (dir.), *Trésors des îles Marquises*, *op.cit.*

⁴⁵ Géraldine Barron, « Le musée de Marine du Louvre : un musée des techniques ? », art.cit.

⁴⁶ Stéphanie Leclerc-Caffarel, « *The Oceanic Collections of Gaston de Rocquemaurel* », art.cit.

⁴⁷ Citation de Jules Dumont d'Urville, donné dans Claude Stéfani « La collection Lesson du musée Hèbre de Rochefort : essai d'une reconstitution historique », art.cit. M. de Doudeauville est, à cette époque (1824-1827), le ministre de la Maison du Roi dont dépend le musée de Marine du Louvre.

la Marine, donc le gouvernement, qui finance et programme les expéditions. Le gouvernement considère que tout ce qui est collecté a été financé par lui et, doit, par conséquent, lui revenir⁴⁸. La situation n'est pas la même pour la marine marchande, dont les expéditions sont financées par des commerçants ou des armateurs, ou pour les missionnaires, généralement envoyés par leur ordre ou par l'Église.

Toutefois, malgré cette interdiction, la pratique de la collecte personnelle d'objets indigènes est extrêmement répandue parmi les marins, que ce soit pour se constituer un cabinet de curiosités personnel, comme les frères Lesson, ou pour en faire don à une ville, comme Gaston Rocquemaurel. Jules Dumont d'Urville, lui-même, ne déroge pas à cette infraction à la loi : en plus des nombreux objets qu'il cède tant au Louvre⁴⁹ qu'au Muséum d'histoire naturelle⁵⁰, il conserve de nombreux biens comme des souvenirs de voyage, tout en les destinant, après sa mort, au musée de Caen⁵¹. Pierre-Adolphe Lesson rapporte ainsi, dans ses mémoires de la campagne de l'*Astrolabe* (1826-1829), l'encombrement qu'il y avait sur le navire du fait des collections constituées par les marins, des matelots aux officiers⁵². L'interdiction de collecter, énoncée par le gouvernement, a peut-être aussi, dès lors, vocation à éviter un encombrement des navires, où la place est déjà limitée, même si c'est en vain. Le témoignage de Pierre-Adolphe Lesson montre également le peu de cas qui est fait de cette interdiction, car tous les marins collectent pour eux-mêmes, peu importe leur statut à bord.

Les motivations qui poussent les marins à faire fi de l'interdiction de collecter pour eux-mêmes des biens indigènes ne sont pas formellement connues et elles sont probablement aussi nombreuses que les collecteurs. L'absence de sanction réelle, couplée à la renommée à la suite d'un don, qu'il soit immédiat ou plus tardif, a vraisemblablement joué. Les marins ne se cachaient pas lorsqu'ils cédaient une collection, ce qui démontre bien qu'ils ne craignaient nullement un effet négatif. Le fait que tous les marins aient la même pratique créait également un effet de corps. Enfin, les mémoires de Pierre-Adolphe Lesson nous apprennent l'existence d'un véritable trafic de biens. La plupart des objets collectés n'atteignaient pas, en réalité, les ports français : « Coquilles, oiseaux de paradis, armes de sauvages, surtout grosses porcelaines,

⁴⁸ Claude Stéfani « La collection Lesson du musée Hèbre de Rochefort : essai d'une reconstitution historique », art.cit.

⁴⁹ Elise Patole-Edoumba, « Un regard patrimonial sur les collections polynésiennes du muséum d'Histoire naturelle de La Rochelle », art.cit.

⁵⁰ François Bellec, « Jules Dumont d'Urville en Océanie », dans Hélène Blais et Olivier Loiseaux (dir.), *Visage de l'exploration au XIX^e siècle*, op.cit.

⁵¹ Marie-Charlotte Laroche, « Pour un inventaire des collections océaniques en France », *Journal de la Société des Océanistes*, n°1, p.51-57, 1945.

⁵² Claude Stéfani « La collection Lesson du musée Hèbre de Rochefort : essai d'une reconstitution historique », art.cit.

tout était bon et largement payé aussitôt en piastres⁵³ ». Nous pouvons donc envisager que, pour une partie au moins des collections muséales, les dons faits par les marins soient en réalité des reliquats invendus de collectes plus vastes destinées au commerce. Cependant, comme Stéphanie Leclerc-Caffarel⁵⁴, nous pensons que dans le cas de la collection Roquemaurel du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, les motivations de Gaston Roquemaurel étaient avant tout une question de développement des savoirs et de réputation.

Ainsi, en 1841, lorsque Gaston Roquemaurel fit don à la ville de Toulouse de sa collection d'ethnographie, il s'inscrit dans une habitude de collecte et de don ancrée chez les marins français. S'il n'est ni l'instigateur du phénomène à l'échelle nationale, ni le premier donateur du musée de Toulouse, sa collection ethnographique est la première du genre au musée des Augustins.

C. L'apparition progressive de l'ethnologie à Toulouse

Lorsque Gaston Roquemaurel propose sa « collection d'armes, ustensiles, et autres menus objets d'industrie des peuples sauvages d'Océanie⁵⁵ » à la ville de Toulouse, celle-ci s'empresse d'accepter, afin de continuer à enrichir les collections de son musée. Gaston Roquemaurel y adjoint, d'ailleurs, des spécimens de roches et de coquillages pour la section d'histoire naturelle qui existe déjà⁵⁶. Le musée de Toulouse ne dispose pas, en 1841, d'une collection ethnographique, ce qui semble expliquer que la collection soit, dans un premier temps, exposée à l'hôtel de ville⁵⁷, non au musée. La municipalité souhaite ainsi valoriser un don qui lui a été fait, et tenir son engagement envers Gaston Roquemaurel⁵⁸. Cependant, elle ne sait pas encore vraiment comment exposer ces curiosités ethnographiques⁵⁹ et rechigne à les installer au sein d'un musée composé encore en grande partie de tableaux et de sculptures⁶⁰.

⁵³ Pierre-Adolphe Lesson, *Voyage de l'Astrolabe*, chapitre 28 « Séjour à Hobart Town », cité dans Claude Stéfani « La collection Lesson du musée Hèbre de Rochefort : essai d'une reconstitution historique », art.cit.

⁵⁴ Stéphanie Leclerc-Caffarel, « *The Oceanic Collections of Gaston de Roquemaurel* », art.cit.

⁵⁵ AM de Toulouse, 1 D 46 : 1840-1842 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances. Séance du 18 janvier 1841.

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ Lettre de Gaston Roquemaurel à Théodore de Roquemaurel, datée du 6 mars 1841.

⁵⁸ AM de Toulouse, 1 D 46 : 1840-1842 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances. Séance du 18 janvier 1841. Ainsi que : Lettre de Gaston Roquemaurel à Théodore de Roquemaurel, datée du 12 janvier 1841.

⁵⁹ Sylviane Bonvin Pochstein, Magali Dufau et Lành Granier, « Repenser les collections océaniques du muséum de Toulouse : entre histoire et nouvelle éthique », art.cit.

⁶⁰ Registre d'inventaire du musée des Augustins, 1831.

Dans un premier temps, il n'est d'ailleurs pas question d'intégrer la collection de Gaston Rocquemaurel au musée des Augustins, car elle ne figure pas dans les entrées de l'inventaire du musée, inventaire pourtant entamé en 1831 et tenu avec rigueur⁶¹.

Il nous apparaît important de signaler ici que, jusqu'en 1945, en France, il n'existe aucune loi pour encadrer la pratique muséale⁶², en dehors de l'arrêté et du décret Chaptal, qui instituent et confirment des musées bien plus qu'ils ne les encadrent. Les musées se développent donc indépendamment les uns des autres, selon les volontés de l'autorité qui les administrent, le conseil municipal et le maire dans le cas du musée des Augustins⁶³. Aucune législation n'impose alors aux musées de tenir un inventaire, comme c'est le cas aujourd'hui⁶⁴, et cette pratique relève du bon vouloir, ou de l'initiative, de l'administrateur ou du conservateur. En guise d'exemple, le premier registre d'inventaire du musée de Toulouse a été ouvert en 1831, soit un peu plus de trente ans après la création du musée, mais a ensuite été tenu à jour des entrées. À l'opposé, le musée d'Auch, pourtant fondé en 1793, n'a pas d'inventaire avant 1875, et le conservateur de l'époque est alors bien en peine de retracer le parcours de certains objets⁶⁵. L'inventaire du musée des Augustins, parce qu'il existait au moment du premier don de Gaston Rocquemaurel, est donc une source d'autant plus importante que ce n'est pas un élément systématique dans les musées.

Le lieu où a été conservée la collection ethnologique de Gaston Rocquemaurel entre 1841 et le second don n'est pas précisé, ni dans les archives municipales, ni dans les lettres de l'officier. Stéphanie Leclerc-Caffarel indique qu'elle aurait été conservée au musée des Augustins⁶⁶, c'est d'ailleurs aussi l'opinion de Gaston Astre, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse de 1944 à 1962⁶⁷. Mais l'absence d'inscription au registre d'inventaire de ces objets nous amène à penser qu'ils ont pu rester au Capitole où ils ont été exposés en 1841⁶⁸. Dans tous les cas, il est très probable que la collection n'était pas toujours exposée ou accessible au public, ce qui n'a vraisemblablement pas plu à l'officier de marine. Gaston Astre souligne ainsi l'existence de lettres de mécontentement de Gaston Rocquemaurel à la

⁶¹ Registre d'inventaire du musée des Augustins, 1831.

⁶² Krzysztof Pomian, *Le musée, une histoire mondiale*, vol. III, « À la conquête du monde, 1850-2020 », *op.cit.*

⁶³ AM de Toulouse, 2 R 20 : Musée, collections ; salle des Antiques ; fouilles ; règlement (An XI-1887) ; 2 R 24 : Musée des Augustins. - acquisitions des œuvres ; 2 R 25 : Musée des Augustins. - acquisitions des œuvres.

⁶⁴ Nous y reviendrons, voir Troisième partie, III/A. Un problème à grande échelle : l'identification des collections à travers la France.

⁶⁵ AD du Gers, 2 R 8 : Musées. Inventaires, catalogues (l'inventaire de 1875 est précédé d'un historique) (s.d., 1863, 1875, 1951).

⁶⁶ Stéphanie Leclerc-Caffarel, « *The Oceanic Collections of Gaston de Rocquemaurel* », art.cit.

⁶⁷ Gaston Astre, *Le Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse. Son histoire*, *op.cit.*

⁶⁸ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel, datée du 6 mars 1841.

municipalité sur cette période⁶⁹. Cela explique qu'au moment de proposer un second don, l'officier de marine insiste sur la nécessité d'exposer de façon « permanente et publique⁷⁰ » sa collection dans un « local convenable⁷¹ » qui lui serait dédiée⁷². Ce point étant très important dans les motivations de Gaston Rocquemaurel, il est compréhensible qu'il n'ait pas été satisfait du traitement réservé à sa collection.

Il faut dire que la municipalité ne sait que faire de ces objets ethnographiques. De manière générale, en France, au début du XIX^{ème} siècles, les musées ne savent pas trop bien comment exposer et considérer les objets ethnographiques⁷³. Si à Paris, à partir de 1827, ils sont exposés comme des trophées au musée de Marine du Louvre⁷⁴, un tel musée n'existe pas en province. Les musées provinciaux ont alors le choix entre considérer ces objets comme des éléments d'histoire naturelle ou comme des pièces de cabinets de curiosités⁷⁵. Le problème, dans ce second cas, c'est que l'exposition d'un cabinet de curiosités est passée de mode à Paris et est considérée avec un certain dédain par les élites intellectuelles, bien que la pratique existe toujours⁷⁶. Il est donc délicat pour un musée de faire un choix entre exposer ou non une collection ethnographique, et dans quelles conditions. À Toulouse la question a été résolue en ne faisant pas entrer immédiatement la collection Roquemaurel au musée.

La situation est assez différente en 1854, au moment du second don. Tout d'abord, à partir de 1850, les musées connaissent une période de croissance importante en France, avec une moyenne de quatre inaugurations par an, contre une seule annuelle pendant les décennies précédentes. Le Second Empire favorise le développement des musées, notamment ceux d'un nouveau genre : les musées d'industrie⁷⁷. Cela propage l'idée qu'un musée peut ne pas être dédié exclusivement aux Beaux-Arts ou à la Nation, y compris en province. À l'échelle même de l'Europe, la période est propice à l'émergence des musées⁷⁸.

⁶⁹ Sylviane Bonvin Pochstein, Magali Dufau et Lành Granier, « Repenser les collections océaniques du muséum de Toulouse : entre histoire et nouvelle éthique », art.cit.

⁷⁰ AM de Toulouse, 1 D 56 : 1853-1854 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances. Séance du 5 avril 1854.

⁷¹ *Ibid.*

⁷² *Ibid.*

⁷³ Krzysztof Pomian, *Le musée, une histoire mondiale*, vol. II, « L'ancrage européen, 1789-1850 », *op.cit.*

⁷⁴ Géraldine Barron, « Le musée de Marine du Louvre : un musée des techniques ? », art.cit.

⁷⁵ Pierre-Yves Lacour, « Coquilles et médailles. *Naturalia et artificialia* dans les collections de province autour de la Révolution », art.cit.

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ Léa Saint-Raymond, « Collections d'œuvres d'art privées et publiques (XIXe-XXe siècles) », art.cit.

⁷⁸ Krzysztof Pomian, *Le musée, une histoire mondiale*, vol. II et III, *op.cit.*

En province, et donc à Toulouse, les municipalités se doivent d'avoir un musée et de le développer afin de rayonner culturellement⁷⁹. Les maires et les conseils municipaux accordent les crédits, reçoivent les dons, nomment et administrent le personnel des musées : ils jouent un rôle central dans l'essor muséal français. Les musées deviennent un moyen d'imposer une marque dans la ville pour les maires et leurs conseillers, marque d'autant plus prestigieuse que les musées sont reconnus comme des institutions pédagogiques et bienfaitrices⁸⁰. La ville de Toulouse n'a d'autre choix, pour asseoir et maintenir sa réputation culturelle propagée par les sociétés savantes⁸¹, que de valoriser et développer son musée, et cela passe par la mise en valeur et l'exposition de collections plus diversifiées.

L'anthropologie⁸² est également en plein développement dans les années 1850. Les moulages des crânes faits par Pierre Marie Dumoutier ont connu un grand succès lors de leur exposition à Toulon au retour de l'*Astrolabe* en 1840⁸³. Dans la foulée, en 1856, le docteur belge Pierre Spitzner ouvre, à Paris, un « Muséum anatomique et ethnologique », exposant des moulages et des modèles anatomiques⁸⁴. En 1855, une chaire d'anthropologie est créée au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Dans les coulisses du gouvernement, Edme François Jomard bataille depuis une dizaine d'année pour obtenir la création d'un musée d'ethnologie à Paris⁸⁵. S'il n'est pas question pour la ville de Toulouse de créer un nouveau musée d'ethnologie, il ne semble plus aussi incongru, en 1854, d'intégrer la collection ethnologique de Gaston Rocquemaurel au musée des Augustins et de lui dédier une salle d'exposition, comme le réclame le navigateur.

Ainsi, dès la réception de la lettre de l'officier de marine par le conseil municipal, le 5 avril 1854, celui-ci entreprend de débloquer les fonds nécessaires à la création d'une galerie d'ethnographie⁸⁶. Le 15 avril le conseil vote la proposition d'achat de locaux destinés à recevoir la future galerie⁸⁷. Le 5 mai, la décision est prise d'installer la future galerie ethnographique

⁷⁹ Léa Saint-Raymond, « Collections d'œuvres d'art privées et publiques (XIXe-XXe siècles) », *op.cit.*

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ Michel Taillefer (dir.), *Nouvelle histoire de Toulouse*, *op.cit.*

⁸² Au milieu du XIX^{ème} siècle, la distinction n'est pas encore faite entre anthropologie (« étude de l'Homme dans son ensemble » définition du CNRTL) et ethnologie (« étude explicative et comparative de l'ensemble des caractères de groupes humains, particulièrement des populations « primitives », qui tente d'aboutir à la formulation de la structure et de l'évolution des sociétés » définition du CNRTL).

⁸³ Marc Renneville, « Un terrain phrénologique dans le Grand Océan (autour du voyage de Dumoutier sur l'*Astrolabe* en 1837-1840) », dans Claude Blanckaert (dir.), *Le terrain des sciences humaines*, *op.cit.*

⁸⁴ Léa Saint-Raymond, « Collections d'œuvres d'art privées et publiques (XIXe-XXe siècles) », *op.cit.*

⁸⁵ Krzysztof Pomian, *Le musée, une histoire mondiale*, vol. II, « L'ancrage européen, 1789-1850 », *op.cit.*

⁸⁶ AM de Toulouse, 1 D 56 : 1853-1854 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances. Séance du 5 avril 1854.

⁸⁷ AM de Toulouse, 1 D 56 : 1853-1854 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances. Séance du 15 avril 1854.

dans le musée des Augustins, dans le prolongement d'une première galerie qui porte déjà le nom de « galerie Rocquemaurel⁸⁸ », en hommage au premier don de 1841⁸⁹. En attendant que les travaux soient réalisés dans le musée, un local temporaire est acheté par la ville, pour un montant de 600 francs, afin d'exposer, dès réception, le nouveau don. Le montant de 4 000 francs est également voté pour la construction de vitrines adaptées qui devront être installées dans un premier temps dans les locaux provisoires puis dans la nouvelle galerie⁹⁰.

La manière dont sont qualifiés les objets de la collection ethnologique dans ce procès-verbal démontre le changement de mentalité qui se fait en France vis-à-vis de l'anthropologie. Si en 1841 le procès-verbal employait le terme « curiosités⁹¹ », celui du 5 mai 1854 utilise l'expression : « objets d'art, d'histoire naturelle et d'industrie⁹² ». Ce sont non plus seulement les objets d'histoire naturelle qui sont valorisés, mais aussi ceux d'art et d'industrie, aussi différents soient-ils de l'art occidental et son industrie. Les conseillers municipaux se félicitent, d'ailleurs, de pouvoir disposer à Toulouse d'une collection ethnologique. Le second don de Gaston Rocquemaurel apparaît comme l'élément déclencheur, mais attendu, de la constitution d'une vaste collection :

« Considérant que l'exécution de ces travaux présente d'ailleurs un caractère d'opportunité plus manifeste encore lorsqu'on rappelle que notre ville ou [*sic.*] la culture des sciences et des arts est en faveur ; attend et peut légitimement espérer la fondation d'un établissement ou [*sic.*] se trouveraient réunis avec ordre et ensemble, les objets d'art, d'histoire naturelle et d'archéologie actuellement épars en divers édifices communaux, et ceux qui pourraient être acquis successivement à titre gratuit et onéreux. Considérant que la réunion bien coordonnée de ces objets dans les bâtiments du Musée [...] constituerait les premiers éléments et comme la base d'une collection ethnographique [*sic.*] éminemment propre à exciter l'intérêt et le goût de ces utiles et attrayantes études sur les mœurs et la civilisation des contrées lointaines [...]»⁹³.

⁸⁸ L'erreur sur l'écriture du nom Rocquemaurel est déjà présente dans les procès-verbaux des délibérations du conseil municipal. AM de Toulouse, 1 D 56 : 1853-1854 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances. Séance du 5 mai 1854.

⁸⁹ L'hommage est plutôt rendu pour la collection d'histoire naturelle (roches, coquillages et spécimens) que pour la collection ethnographique qui n'est pas exposée.

⁹⁰ AM de Toulouse, 1 D 56 : 1853-1854 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances. Séance du 7 juillet 1854.

⁹¹ AM de Toulouse, 1 D 46 : 1840-1842 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances. Séance du 1^{er} mars 1841.

⁹² AM de Toulouse, 1 D 56 : 1853-1854 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances. Séance du 5 mai 1854.

⁹³ *Ibid.*

Le 7 juillet, à la suite de la réception effective des objets, le conseil décide de nommer la future galerie ethnologique « galerie Roquemaurel ». En août de la même année, 500 francs sont demandés en supplément aux 4 000 francs déjà votés afin de concevoir des vitrines⁹⁴. Ce crédit additionnel n'est accordé que le 7 novembre 1854⁹⁵. Cette succession d'avis et des votes au conseil municipal démontre la lourdeur de l'administration du musée. Comme il dépend entièrement de la municipalité, toutes les décisions relatives aux collections, aux expositions, aux travaux, etc. doivent être soumises au conseil puis votées, parfois avec des délais de plusieurs mois depuis la soumission. Passé le mois de novembre 1854, la galerie Roquemaurel n'est plus évoquée dans les procès-verbaux du conseil municipal, jusqu'à l'année 1856. Le sujet de la galerie Roquemaurel apparaît alors ponctuellement, afin de demander des crédits supplémentaires pour les travaux. Si ces financements sont généralement accordés, il faut, pour cela, attendre un mois en moyenne⁹⁶. Les travaux sont déclarés achevés le 11 juin 1857⁹⁷. Au total ils auront coûté 6 287,16 francs à la municipalité, sur trois ans. La somme peut sembler élevée, mais elle reste modeste lorsqu'elle est mise en perspective des plus de 10 000 francs demandés, et accordés, chaque année par le conservateur du musée pour la restauration des tableaux⁹⁸. Dans le courant de l'année 1858⁹⁹, la galerie Roquemaurel ouvre au public. L'exposition est accompagnée d'un catalogue de présentation, imprimé par la mairie, qui inventorie l'ensemble des pièces exposées¹⁰⁰. Cet inventaire exhaustif est accompagné d'une introduction remerciant Gaston Rocquemaurel pour ses dons et vantant ses mérites. Ce petit texte se conclut par un appel, adressé aux explorateurs, navigateurs ou collectionneurs, pour les inciter à faire des dons afin d'augmenter la collection ethnographique du musée, signe de l'évolution des mentalités vis-à-vis de l'ethnologie, au moins de la part des élites dirigeantes.

En effet, si l'ethnologie commence à être acceptée dans les milieux intellectuels et les musées comme étant une science à part entière méritant attention et études, la réception par la population et le traitement réel dont ont bénéficié les objets polynésiens rapportés par Gaston Rocquemaurel attestent, eux, d'un intérêt beaucoup plus modéré.

⁹⁴ AM de Toulouse, 1 D 57 : 1854-1855 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances. Séance du 21 août 1854.

⁹⁵ AM de Toulouse, 1 D 57 : 1854-1855 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances. Séance du 7 novembre 1854.

⁹⁶ AM de Toulouse, 1 D 58 : 1856-1858 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances.

⁹⁷ AM de Toulouse, 1 D 57 : 1854-1855 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances. Séance du 11 juin 1857.

⁹⁸ AM de Toulouse, 1 D 57 : 1854-1855 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances, et 1 D 58 : 1856-1858 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances.

⁹⁹ Malheureusement les délibérations du conseil municipal n'en font pas mention, empêchant de situer la date plus précisément.

¹⁰⁰ [Ernest Roschach], *Musée de Toulouse. Notice des objets dont se compose la galerie ethnographique*, op.cit.

II/ Problèmes de stockage. L'évolution des musées toulousains

Les objets polynésiens de Gaston Rocquemaurel sont exposés de manière permanente au musée des Augustins à partir de 1858. Du moins était-ce le projet initial. Dans les faits, cette collection se trouve au début d'une suite de déménagements et déplacements qui durent jusqu'en 2008. Ces pérégrinations proviennent certes de l'apparition de nouveaux musées toulousains et de leur spécialisation, nécessitant une réorganisation des collections, mais également de la fluctuation de l'intérêt public pour l'ethnologie et le Pacifique en général.

A. Les mouvements de la collection Roquemaurel

La volonté affichée du conseil municipal entre 1854 et 1858 d'investir dans un local et dans des vitrines permettant l'exposition des collections rapportées par Gaston Rocquemaurel¹⁰¹, ainsi que le catalogue produit en 1858, à l'occasion de l'ouverture de la première galerie Roquemaurel¹⁰², aurait pu constituer une garantie d'exposition permanente des objets au musée des Augustins. Toutefois, les collections d'histoire naturelle et d'ethnologie sont délaissées dans ce musée des Beaux-Arts. Gaston Astre, conservateur du Muséum d'histoire naturelle de 1944 à 1962, qui a écrit une histoire du Muséum en 1948¹⁰³, souligne le peu d'intérêt porté aux objets d'histoire naturelle malgré leur exposition¹⁰⁴. Ces collections sont considérées alors « comme une annexe presque indésirable¹⁰⁵ » par les responsables du musée des Augustins. Dès lors, il n'est pas étonnant que le fonds Roquemaurel soit parmi les tout premiers à rejoindre le Muséum d'histoire naturelle dès la création de celui-ci¹⁰⁶.

Le Muséum d'histoire naturelle est un projet relativement ancien à Toulouse, porté par l'Académie des sciences depuis la fin du XVIII^{ème} siècle. Une première tentative avait vu le

¹⁰¹ AM de Toulouse, 1 D 56 : 1853-1854 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances ; AM de Toulouse, 1 D 57 : 1854-1855 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances ; AM de Toulouse, 1 D 58 : 1856-1858 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances.

¹⁰² [Ernest Roschach], *Musée de Toulouse. Notice des objets dont se compose la galerie ethnographique*, *op.cit.*

¹⁰³ Gaston Astre, *Le Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse. Son histoire*, *op.cit.*

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ *Ibid.*, p.32.

¹⁰⁶ AM de Toulouse, 2 R 43 : Muséum, gestion du personnel, des commissions, organisation du musée : règlements, rapports [dont placard : "Règlement du Musée d'Histoire Naturelle de Toulouse", 22 juin 1876].

jour sous le Premier Empire, dans un ancien couvent, celui des Carmes déchaussés, devenu bien national à la Révolution. Ce premier muséum, alors simple cabinet d'histoire naturelle était principalement composé de la collection personnelle de Philippe Picot de Lapeyrouse, naturaliste toulousain, et administré par celui-ci. À sa mort, le cabinet fut abandonné et sa collection dispersée. Le bâtiment resta inoccupé pendant une vingtaine d'année avant d'accueillir la faculté de médecine dans les années 1820. Dès cet abandon, et jusqu'en 1861, les naturalistes et scientifiques toulousains, avec en figure de proue l'Académie des sciences, réclamèrent un muséum d'histoire naturelle, profitant de la moindre occasion, telle que la vente d'une collection privée toulousaine, ou encore l'ouverture de la galerie ethnologique au musée des Augustins¹⁰⁷. Le conseil municipal n'était pas totalement insensible à ces appels, comme en témoigne le procès-verbal de la séance du 5 mai 1854, où la perspective d'un muséum d'histoire naturelle, distinct du musée des Augustins, est envisagée¹⁰⁸. Deux projets s'opposent alors au conseil municipal : l'agrandissement des annexes du musée actuel pour y ajouter un muséum d'histoire naturelle ou l'agrandissement de la faculté des Sciences, qui dispose de son propre cabinet d'histoire naturelle mais manque de plus en plus de place. C'est finalement une troisième voie qui est prise. En 1861, Édouard Filhol, directeur de l'École de Médecine et de Pharmacie qui occupe l'ancien couvent des Carmes déchaussés, propose l'installation du muséum d'histoire naturelle au premier étage de son établissement. Cette option satisfait bien plus l'Académie des sciences de Toulouse, car elle est plus avantageuse que les concessions que la municipalité voulait bien accorder dans le musée des Augustins et plus vaste dans son application, que la proposition de la faculté de Sciences qui souhaitait principalement l'agrandissement de son laboratoire¹⁰⁹.

Ainsi, le Muséum d'histoire naturelle ouvre ses portes au public le 16 juillet 1865¹¹⁰, au premier étage du couvent des Carmes déchaussés, après quelques travaux d'aménagement¹¹¹. Il se compose alors de deux galeries, l'une consacrée à la zoologie et en mezzanine à la paléontologie et à la minéralogie, et l'autre dédiée à l'archéologie préhistorique et la paléontologie quaternaire¹¹². Les collections de Gaston Rocquemaurel, celle d'histoire naturelle comme celle d'ethnologie, sont immédiatement versées à ce nouveau muséum, qui s'enrichit

¹⁰⁷ Gaston Astre, *Le Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse. Son histoire, op.cit.*

¹⁰⁸ AM de Toulouse, 1 D 56 : 1853-1854 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances. Séance du 5 mai 1854.

¹⁰⁹ Gaston Astre, *Le Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse. Son histoire, op.cit.*

¹¹⁰ AM de Toulouse, 2 R 43 : Muséum, gestion du personnel, des commissions, organisation du musée : règlements, rapports [dont placard : "Règlement du Musée d'Histoire Naturelle de Toulouse", 22 juin 1876].

¹¹¹ Gaston Astre, *Le Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse. Son histoire, op.cit.*

¹¹² *Ibid.*

dès avant son ouverture d'autres dons de particuliers¹¹³. En 1866, la Société d'Histoire naturelle de Toulouse est fondée pour servir d'appui au musée par un réseau de savants et de mécènes. Plusieurs membres deviennent des donateurs du musée, qui enrichissent ses fonds aussi bien par l'achat que par les dons et legs¹¹⁴. La collection ethnologique est complétée dès 1867 par deux dons, celui de M. de Villaret, composé d'objets des Antilles, et celui M. de la Blandinière, comprenant des objets du Gabon¹¹⁵.

Sous la direction de son deuxième directeur, Jean-Baptiste Noulet, nommé en 1872, le Musée d'histoire naturelle grandit considérablement, passant de deux à cinq galeries. L'ethnographie est alors située dans la deuxième galerie, où elle fait le lien entre les reptiles, poissons, coquilles, insectes à l'entrée de la galerie, et la troisième galerie consacrée à la paléontologie quaternaire et l'archéologie préhistorique¹¹⁶. Il y a ici une mise en scène d'un cliché qui a cours dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, lorsque les musées commencent à exposer de l'ethnologie extra-européenne : l'ethnologie permet de comprendre la préhistoire, parce que les peuples extra-européens concernés sont primitifs. Leurs productions sont donc comparables à ce que produisaient les ancêtres préhistoriques européens¹¹⁷. Cette idée est déjà présente dans le catalogue de la galerie ethnographique de 1858¹¹⁸ et elle se retrouve tout au long du XX^{ème} siècle dans les accrochages muséographiques. Encore aujourd'hui, ce cliché a une certaine persistance¹¹⁹. Gaston Astre souligne d'ailleurs que les galeries, dans les années 1870-1880, sous la direction de Jean-Baptiste Noulet, sont « disposées exactement comme de nos jours¹²⁰ ». Bien qu'il soit ici question de la disposition générale des salles dans le bâtiment, la comparaison s'étend aussi à la succession des thématiques des galeries puisqu'en 1950, la galerie de Roquemaurel succède de celle de Lapeyrouse composée de reptiles, batraciens et poissons, et précède celle de Lartet de paléontologie quaternaire et de préhistoire¹²¹.

Après les changements opérés par Jean-Baptiste Noulet dans l'organisation des galeries, la collection Roquemaurel connaît différentes phases d'accrochage et de stockage au fil du temps et des besoins. Entre 1926 et 1932, toute l'ethnologie fut réunie en une seule galerie au premier étage du bâtiment, sans différenciation de provenance¹²². Puis, au sortir de la Seconde

¹¹³ Gaston Astre, *Le Musée d'Histoire Naturelle de Toulouse. Son histoire, op.cit.*

¹¹⁴ *Ibid.*

¹¹⁵ Archives du musée Saint-Raymond de Toulouse, [sans cote] : [Notes manuscrites concernant la constitution de la collection d'ethnologie], [attribuée à Émile Cartailhac], [s.d.].

¹¹⁶ Gaston Astre, *Le Musée d'Histoire Naturelle de Toulouse. Son histoire, op.cit.*

¹¹⁷ Stéphanie Leclerc-Caffarel, « *The Oceanic Collections of Gaston de Roquemaurel* », art.cit.

¹¹⁸ [Ernest Roschach], *Musée de Toulouse. Notice des objets dont se compose la galerie ethnographique, op.cit.*

¹¹⁹ Voir Troisième partie, II/C. Le renouveau du Musée d'histoire naturelle de Toulouse.

¹²⁰ Gaston Astre, *Le Musée d'Histoire Naturelle de Toulouse. Son histoire, op.cit.*, p.58.

¹²¹ Gaston Astre, *Le Musée d'Histoire Naturelle de Toulouse. Ses galeries, op.cit.*

¹²² Gaston Astre, *Le Musée d'Histoire Naturelle de Toulouse. Son histoire, op.cit.*

Guerre mondiale, en 1949, l'ensemble du bâtiment est réagencé. L'ethnologie est séparée selon la provenance : la galerie Gallieni pour l'Afrique, une galerie consacrée à l'Amérique, et la galerie de Roquemaurel pour l'Océanie¹²³.

Il est intéressant de noter que si la part océanienne de la collection Roquemaurel semble avoir trouvé sa place dès 1865 au Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, ce n'est pas le cas de la partie asiatique de cette collection. En effet, au retour de l'expédition de la *Capricieuse*, Gaston Rocquemaurel a cédé une importante collection d'objets asiatiques, principalement chinois, à la municipalité toulousaine¹²⁴. Il faut dire que la mission de Gaston Rocquemaurel comme capitaine de la *Capricieuse* était surtout de tenir la station française en mer de Chine¹²⁵. Seuls huit objets du don de 1854 sont d'origine polynésienne, tandis qu'une centaine proviennent des Philippines, de l'Indonésie et du Sud-Est du continent asiatique¹²⁶. Gaston Rocquemaurel ne crée pas de distinction dans ses collectes lorsqu'il les offre à la ville de Toulouse : il cède le lot entier¹²⁷. L'ensemble est resté groupé lors de l'installation dans la galerie ethnologique du musée des Augustins en 1858, associé aux objets d'Océanie donnés en 1841¹²⁸, puis lors du déplacement en 1863 en prévision de l'ouverture du muséum¹²⁹. Or, en 1892, les objets asiatiques de la collection Roquemaurel sont déplacés au rez-de-chaussée du musée Saint-Raymond, dans un espace nommé « musée exotique » qui vient d'être créé¹³⁰.

Le musée Saint-Raymond a été institué par la ville de Toulouse pour régler le problème d'engorgement du musée des Augustins, largement pourvu en antiquités par Alexandre du Mège, par des achats de la Société Archéologique du Midi de la France et par les fouilles archéologiques locales. La municipalité toulousaine réquisitionna le presbytère de l'église Saint-Sernin et y installa les collections antiques, égyptiennes et médiévales à l'étage, ainsi que les collections modernes, toulousaines et exotiques au rez-de-chaussée¹³¹. L'objectif était de débarrasser le musée des Augustins de tout ce qui n'était pas lié aux Beaux-Arts. Nous retrouvons ici le mouvement de spécialisation des musées, amorcé depuis quelques décennies

¹²³ Gaston Astre, *Le Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse. Ses galeries*, op.cit.

¹²⁴ Registre d'inventaire du musée des Augustins, 1831.

¹²⁵ Voir Deuxième partie, II/B. Une vie en mer, entre missions militaires et circumnavigations.

¹²⁶ Registre d'inventaire du musée des Augustins, 1831.

¹²⁷ AM de Toulouse, 1 D 56 : 1853-1854 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances. Séance du 5 mai 1854.

¹²⁸ [Ernest Roschach], *Musée de Toulouse. Notice des objets dont se compose la galerie ethnographique*, op.cit.

¹²⁹ AM de Toulouse, 2 R 43 : Muséum, gestion du personnel, des commissions, organisation du musée : règlements, rapports [dont placard : "Règlement du Musée d'Histoire Naturelle de Toulouse", 22 juin 1876].

¹³⁰ Claudine Jacquet, « L'histoire du musée Saint-Raymond », *Le Jardin des Antiques, journal de l'Association des Amis du musée Saint-Raymond*, n°60, p.20-30, 2016.

¹³¹ Claudine Jacquet, « L'histoire du musée Saint-Raymond », art.cit.

à Paris¹³². Par souci de cohérence, puisque des curiosités exotiques sont intégrées au musée Saint-Raymond, Ernest Roschach, nommé directeur, réclama les collections ethnologiques du Muséum. Des notes manuscrites, vraisemblablement de la main d'Émile Cartailhac¹³³, conservées par le musée Saint-Raymond témoignent de ce partage et de la décision du conseil :

« Sauvetage de la collection Roquemaurel. Fondation du musée St-Raymond. Administration C[amille] Ournac [le maire de Toulouse] [...] Toute l'ethnographie utile à notre préhistoire museum Blandinière etc. Celui-ci [le muséum] abandonne Gallieni, Brouges, prend Océanie. Toute l'ethnographie métallurgique au m[usée] Saint-Raymond. Asie /Chine Japon/, Afrique, Amérique¹³⁴. »

Ainsi, toute la collection asiatique du fonds Roquemaurel a été versée vers 1890, juste avant l'ouverture du musée Saint-Raymond, à celui-ci. Seule la partie concernant l'Océanie a été conservée au Muséum d'histoire naturelle, sous le motif, affiché, de servir de point de comparaison à la préhistoire. Nous observons bien ici une distinction très nette de traitement des objets océaniques vis-à-vis des autres objets ethnologiques et la persistance du mythe du bon sauvage. Les peuples d'Océanie sont perçus comme primitifs, aux premiers stades de la civilisation, ce qui permet d'établir des points de comparaison avec la préhistoire européenne. Il s'agit là de la justification de la présence de l'ethnologie au sein d'un musée d'histoire naturelle. À l'inverse, les peuples asiatiques, puisqu'ils maîtrisent le fer, « l'ethnographie métallurgique¹³⁵ », sont plus civilisés.

Le déplacement des collections ethnologiques a une deuxième conséquence. Alors que depuis son ouverture, le Muséum d'histoire naturelle acquérait régulièrement des objets océaniques et polynésiens, soit par des dons soit par des achats, à partir de 1900 cette pratique

¹³² Voir Troisième partie, I/C. L'apparition progressive de l'ethnologie à Toulouse.

¹³³ Émile Cartailhac est une figure importante des musées de Toulouse, notamment du Muséum d'histoire naturelle. Il y est entré comme bénévole dans les années 1870, lorsqu'il avait une vingtaine d'année. Particulièrement intéressé par la préhistoire, il est devenu un familier des lieux. Il devient membre du conseil municipal à l'occasion des élections de 1884 et suit, de fait, les procédures de création du musée Saint-Raymond. En 1901 puis en 1907, il est nommé au sein de la Commission technique du Muséum, en tant que correspondant de l'Institut international d'anthropologie, et chargé, à ce titre, de la section de préhistoire et d'ethnographie. Il est également membre de la Société Archéologique du Midi de la France. En janvier 1912, il devient le directeur du musée Saint-Raymond, après avoir participé à sa création et été membre de sa commission depuis 1902. Depuis 2008, la bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle porte son nom.

¹³⁴ Archives du musée Saint-Raymond de Toulouse, [sans cote] : [Notes manuscrites concernant la répartition des collections ethnographiques], [attribuée à Émile Cartailhac], [après 1918]. Cf. Annexe 13 : Note manuscrite relative à la répartition des collections d'ethnologie.

¹³⁵ Archives du musée Saint-Raymond de Toulouse, [sans cote] : [Notes manuscrites concernant la répartition des collections ethnographiques], [attribuée à Émile Cartailhac], [après 1918].

se tarit¹³⁶. Le directeur du Muséum semble avoir considéré qu'il n'était pas nécessaire de développer cette collection qui ne servait que de point de comparaison. Enfin, bien qu'Émile Cartailhac indique que les collections océaniques sont restées au Muséum¹³⁷, certains objets fidjiens gardent encore aujourd'hui des étiquettes avec la mention « musée St Raymond 28 mars 1892 » (ann. 14 et 15), ce qui amène à s'interroger sur le découpage géographique opéré par les conservateurs lors de la distribution des collections entre le Muséum et le musée Saint-Raymond.

La plupart partie des fonds ethnologiques reviennent au Muséum d'histoire naturelle en 1931, ce qui explique le réagencement des galeries à cette époque. Ce mouvement de collection provient d'un réaménagement général des musées de Toulouse, dans la lignée de ce qui se fait partout en France à la même période¹³⁸. Toutefois, la collection asiatique de Gaston Rocquemaurel connaît une nouvelle dislocation puisqu'une partie est envoyée au musée Georges-Labit nouvellement créé¹³⁹. Celui-ci se compose essentiellement d'objets d'art asiatiques. Ainsi, les plus belles pièces de la collection de Gaston Rocquemaurel y ont été envoyées, par souci de cohérence d'accrochage, tandis que les objets considérés comme de l'ethnologie, donc auxquels étaient nié toute qualité artistique, retournaient au Muséum d'histoire naturelle.

Aujourd'hui, quelques objets du don de Gaston Rocquemaurel se trouvent toujours au musée Georges-Labit, alors que le reste, pour ce qui a été identifié, est conservé par le Muséum d'histoire naturelle, soit en réserve soit en salle d'exposition. Ces mouvements démontrent l'intérêt plus ou moins grand porté sur les objets polynésiens, souvent dévalorisés pour n'en faire que des outils de comparaison sur la base de clichés raciaux. Malheureusement, ces déplacements d'un musée à l'autre, puis d'une salle à l'autre, ainsi que ce désintérêt, n'ont pas été sans conséquences sur la compréhension des objets à travers le temps.

¹³⁶ AM de Toulouse, 2 R 42 : Muséum d'Histoire Naturelle, acquisition (dons) ; locaux et mobilier ; acquisition de collections ; éditions (album et cartes postales).

¹³⁷ Archives du musée Saint-Raymond de Toulouse, [sans cote] : [Notes manuscrites concernant la répartition des collections ethnographiques], [attribuée à Émile Cartailhac], [après 1918].

¹³⁸ Claudine Jacquet, « L'histoire du musée Saint-Raymond », art.cit.

¹³⁹ Archives du musée Georges-Labit de Toulouse, [sans cote] : Objets mis en dépôt au musée Georges Labit à Toulouse, [s.d.].

B. Une question de conservation : la dissociation

Nous l'avons évoqué, Gaston Rocquemaurel a documenté ses collectes, que ce soit celle de végétaux pour la Société d'horticulture¹⁴⁰ ou celle d'ethnologie pour la ville de Toulouse¹⁴¹. Sa volonté de documentation rigoureuse est visible particulièrement sur le bambou gravé servant de modèle de tatouage. Au-dessus de certains des motifs se trouvent des annotations manuscrites, comme « jambe », pour indiquer l'emplacement du tatouage sur le corps. Cette documentation est un point très important aujourd'hui dans la recherche de provenance. Cela permet d'identifier les motivations du collecteur mais aussi d'avoir de plus amples informations sur les objets eux-mêmes et leur cadre de collecte¹⁴². Pourtant, et malgré une pratique de la collecte répandue chez les marins¹⁴³, la documentation n'est pas une habitude des collecteurs et collectionneurs du XIX^{ème} siècle. Cela s'explique par la considération portée à ces objets : ils étaient perçus comme des curiosités plus que comme des éléments de science, d'autant plus que l'ethnologie elle-même n'était alors pas considérée comme une science¹⁴⁴. Malheureusement, le soin porté par Gaston Rocquemaurel à ses collectes n'a pas été conservé une fois que celles-ci ont changé de main.

Dès 1858, nous pouvons observer des variations dans les informations données sur les objets, signe d'une perte de donnée ou d'un désintérêt. En effet, le registre d'inventaire du musée des Augustins, complété en 1858 avec les objets de l'officier de marine¹⁴⁵, ne correspond pas au catalogue de la galerie ethnologique rédigé par Ernest Roschach¹⁴⁶. Si certains objets entrés à l'inventaire sont facilement identifiables, tel que les « deux casse-tête à boule sculptée¹⁴⁷ » des îles Fidji du catalogue qui correspondent aux numéros 4 et 5 du registre d'inventaire¹⁴⁸, d'autres sont bien plus difficiles à repérer. Ainsi l'objet désigné comme « petit panier de pêche¹⁴⁹ » de Tahiti pourrait correspondre au numéro 31, désigné comme un « un petit

¹⁴⁰ *Annales de la Société d'horticulture de la Haute-Garonne*, Toulouse, Typographie de Bonnal et Gibrac, 1854 et 1859, BnF.

¹⁴¹ Stéphanie Leclerc-Caffarel, « *The Oceanic Collections of Gaston de Rocquemaurel* », art.cit.

¹⁴² Anne Lavondès et Sylviane Jacquemin, « Des premiers écrits aux collections d'objets », dans Michel Panoff (dir.), *Trésors des îles Marquises*, op.cit.

¹⁴³ Voir Troisième partie, I/B. La collection particulière : une pratique répandue au service des musées.

¹⁴⁴ Anne Lavondès et Sylviane Jacquemin, « Des premiers écrits aux collections d'objets », dans Michel Panoff (dir.), *Trésors des îles Marquises*, op.cit.

¹⁴⁵ Registre d'inventaire du musée des Augustins, 1831.

¹⁴⁶ [Ernest Roschach], *Musée de Toulouse. Notice des objets dont se compose la galerie ethnographique*, op.cit.

¹⁴⁷ *Ibid*, p.56.

¹⁴⁸ Registre d'inventaire du musée des Augustins, 1831.

¹⁴⁹ [Ernest Roschach], *Musée de Toulouse. Notice des objets dont se compose la galerie ethnographique*, op.cit., p.59.

coffin en écorce¹⁵⁰ » de Tahiti dans le registre. Tandis que d'autres objets sont tout simplement absents dans l'un ou l'autre des documents, comme la « rame en bois noir à poignée¹⁵¹ » du catalogue. Enfin, certains objets sont bien présents dans les deux documents mais avec des origines différentes, à l'image de la fronde tressée, signalée comme venant de Samoa dans le catalogue¹⁵² et des îles Carolines dans le registre d'inventaire¹⁵³, ou encore l'oreiller en bambou provenant, d'après le catalogue, de « Tonga, Samoa, Tahiti¹⁵⁴ ». Dans ce dernier exemple l'origine n'est pas tant indiquée pour l'objet lui-même que pour signifier que ce genre de bien est employé dans plusieurs îles. Malgré tout, cela crée une confusion pour l'objet muséal, qui est renseigné dans le registre comme provenant de Samoa¹⁵⁵.

Une autre problématique qui se pose dès 1858 est celle des lots. Certains objets sont renseignés comme allant par lot dans le registre d'inventaire, notamment des arcs et des flèches¹⁵⁶. Il y a donc lieu de penser qu'ils ont été collectés ensemble par Gaston Roquemaurel, ce qui est plutôt cohérent dans son comportement. Or, si nous nous fions à l'installation des vitrines décrite par Ernest Roschach, ces divers lots ont été décomposés pour être exposés¹⁵⁷. Dès lors il peut être difficile de recomposer des lots, surtout lorsque la description se limite au nom de l'objet. Le risque de perdre de l'information sur des objets fonctionnant ensemble est alors augmenté. D'autant plus que, si le musée des Augustins utilise déjà un registre d'inventaire, ils n'emploient pas encore le marquage des objets, qui est aujourd'hui obligatoire dans les musées. Le marquage consiste à indiquer directement sur le bien muséal ou, dans certains cas précis, sur une étiquette rattachée au bien, son numéro d'inventaire. Ce dispositif permet d'éviter toute confusion entre deux objets semblables car le numéro d'inventaire est unique. Dans le cas d'un lot qui aurait été séparé, pour différentes raisons, ce système est une aide précieuse de reconstitution.

Le marquage a toutefois fini par faire son apparition, à partir de la fin du XIX^{ème} siècle, sur les objets de la collection Roquemaurel, par le biais d'étiquettes qui étaient soit accrochées ou associées aux objets, soit directement collées sur ceux-ci. Certains objets présentent aujourd'hui différents systèmes d'étiquetage directement collé sur des parties plus ou moins

¹⁵⁰ Registre d'inventaire du musée des Augustins, 1831.

¹⁵¹ [Ernest Roschach], *Musée de Toulouse. Notice des objets dont se compose la galerie ethnographique*, op.cit., p.57.

¹⁵² *Ibid.*, p.62.

¹⁵³ Registre d'inventaire du musée des Augustins, 1831.

¹⁵⁴ [Ernest Roschach], *Musée de Toulouse. Notice des objets dont se compose la galerie ethnographique*, op.cit., p.63

¹⁵⁵ Registre d'inventaire du musée des Augustins, 1831.

¹⁵⁶ *Ibid.*

¹⁵⁷ [Ernest Roschach], *Musée de Toulouse. Notice des objets dont se compose la galerie ethnographique*, op.cit.

visibles. Les numéros qui y figurent, lorsqu'il y en a, sont différents selon les étiquettes et correspondent à diverses tentatives de classement plus ou moins abouties (ann. 14). Ces étiquettes font maintenant partie de la vie muséale de ces objets, de leur histoire, il n'est donc pas question de les enlever, mais elles peuvent susciter l'étonnement des visiteurs. Sur certaines de ces étiquettes ne figure même pas de numéro d'inventaire, seulement une indication de fonds ou de musée. Ainsi, l'une des poteries fidjiennes comporte une étiquette « Musée St Raymond 28 mars 1892 » (ann. 15) indiquant le déménagement que cet objet a connu.

Concernant les déménagements de la collection, les informations sont parcellaires. Nous n'avons pas trouvé d'archives à propos de celui du musée des Augustins vers le Muséum d'histoire naturelle, ni de celui du Muséum vers le musée Saint-Raymond, à l'exception des notes manuscrites rédigées *a posteriori* par Émile Cartailhac¹⁵⁸, et celles-ci mentionnent simplement l'événement sans établir de liste précise. Pour le déménagement depuis le musée Saint-Raymond vers le Muséum, il existe un document manuscrit, dans les archives du musée Saint-Raymond, dressant la liste des objets transférés d'un établissement à l'autre. Cette liste est visiblement un document informel de travail, où les objets ne sont pas triés, s'y mélangent donc des biens africains, américains et océaniens. Elle est, de plus, assez illisible et les objets sont regroupés par lots lorsque c'est possible, certaines séries atteignant ainsi la dizaine d'objets¹⁵⁹. Aucune autre mention ne figure sur cette liste, ni le donateur, ni un numéro d'inventaire, ni une description et rarement la provenance. Identifier les objets provenant des différents dons, dont celui de Gaston Rocquemaurel, à partir de cette liste serait un travail de longue haleine qui n'a pas encore été entrepris. Enfin, pour ce qui est du déménagement de certains objets asiatiques du musée Saint-Raymond vers le musée Georges-Labit, le problème est le même. Marie-Pierre Chaumet-Sarkissian, responsable des collections, n'a pu identifier qu'un seul document d'archives traitant de ce sujet. Il s'agit d'une brève liste très imprécise, comme pour celle à destination du Muséum, mais qui a le mérite d'être dactylographiée, donc plus lisible¹⁶⁰. Sur ce document, le nom de Gaston Rocquemaurel est orthographié « de Rauquemaurel ». Marie-Pierre Chaumet-Sarkissian souligne également que certains des objets des collections du musée Georges-Labit possèdent des étiquettes mentionnant le don de Gaston Rocquemaurel tandis que des objets, qui ne sont pas identifiés comme tels, correspondent aux biens décrits dans le registre d'inventaire du musée des Augustins en 1858, tout en étant notés

¹⁵⁸ Archives du musée Saint-Raymond de Toulouse, [sans cote] : [Notes manuscrites concernant la répartition des collections ethnographiques], [attribuée à Émile Cartailhac], [après 1918].

¹⁵⁹ Archives du musée Saint-Raymond de Toulouse, [sans cote] : Inventaire des objets cédés par Mr le Directeur du musée St Raymond au musée d'histoire naturelle, le 27 mars 1931.

¹⁶⁰ Archives du musée Georges-Labit, [sans cote] : Objets mis en dépôt au musée Georges Labit à Toulouse, [s.d.].

comme un legs de Georges Labit. Il faut rappeler que le déménagement des pièces asiatiques de Gaston Rocquemaurel ayant eu lieu en même temps que celui de la grande collection Georges Labit¹⁶¹, la confusion sur des objets qui ne sont pas marqués était un risque.

En conservation préventive¹⁶² le phénomène de la perte d'information que nous venons de décrire à travers l'exemple de la collection de Gaston Rocquemaurel, dans différents musées et au fil du temps, est appelé la dissociation. Il s'agit de l'un des facteurs de dégradation d'un bien culturel identifié en conservation préventive. Ce facteur a été défini et ajouté à la liste des agents de dégradation par l'Institut Canadien de Conservation¹⁶³. La dissociation est décrite ainsi :

« un agent de détérioration qui résulte de la tendance naturelle des systèmes ordonnés à se désorganiser au fil du temps. Afin d'empêcher cet [*sic*] désorganisation, il faut adopter des processus d'entretien et mettre en place divers inhibiteurs de changement. La dissociation peut entraîner la perte d'objets ou de données liées aux objets, ou nuire à la récupération et à l'association des objets et des données. Elle peut se manifester sous diverses formes [...] La dissociation a une incidence sur les aspects juridique, intellectuel et culturel d'un objet, contrairement aux neuf autres agents de détérioration, qui touchent surtout l'aspect physique de l'objet. On pourrait le considérer comme un agent de détérioration métaphysique. Ce qui différencie davantage cet agent est que la perte de valeur d'un ou de quelques objets d'une collection peut réduire la valeur de la collection dans son ensemble. Prenons l'exemple de la substitution d'objets. La plupart des grandes collections sont créées à des fins de recherche et pour servir de référence. Si un chercheur, un biologiste ou un historien constate la présence de même un petit nombre d'objets interchangés dans les lots échantillons, toute la collection sera jugée compromise. Ainsi, la valeur d'une collection en tant qu'appui à la recherche et en tant que référence peut diminuer de façon importante à cause d'un petit nombre d'objets déplacés¹⁶⁴. »

¹⁶¹ Archives du musée Saint-Raymond de Toulouse, [sans cote] : [Notes manuscrites concernant la répartition des collections ethnographiques], [attribuée à Émile Cartailhac], [après 1918].

¹⁶² Conservation préventive : « L'ensemble des mesures et actions ayant pour objectif d'éviter et de minimiser les détériorations ou pertes à venir. Elles s'inscrivent dans le contexte ou l'environnement d'un bien culturel, mais plus souvent dans ceux d'un ensemble de biens, quelques soient leur ancienneté et leur état. Ces mesures et actions sont indirectes – elles n'interfèrent pas avec les matériaux et structures des biens. Elles ne modifient pas leur apparence. » Définition proposée par l'ICOM, XV^{ème} conférence triennale de l'ICOM-CC, New Delhi, 2008.

¹⁶³ Claire Bergeaud, « Le prêt des collections au regard de la conservation préventive : prescriptions et suivi. L'exemple des peintures », dans *In Situ, Revue des patrimoines*, Ministère de la Culture, n°19, 2012.

¹⁶⁴ Paisley S. Cato et R. Robert Waller, « Agent de détérioration : Dissociation », site officiel de l'Institut de Conservation [en ligne], disponible à l'adresse : <https://www.canada.ca/fr/institut-conservation/services/agents-deterioration/dissociation.html>, [consulté le 26/05/24].

Les effets de la dissociation sont toujours perceptibles au sein de la collection de Gaston Rocquemaurel, que ce soit au musée Georges-Labit ou au Muséum d'histoire naturelle. Dans les deux institutions, cette collection n'a pas fait l'objet d'un traitement uniforme et n'est pas parfaitement identifiée. Par rapport au registre d'inventaire du musée des Augustins, qui reste le support d'origine de documentation de la collection, plusieurs objets ont été perdus. Pour ce qui concerne simplement la collection polynésienne du Muséum d'histoire naturelle, ce sont vingt-six objets qui ont disparu par rapport à la liste du registre d'inventaire et onze dont l'identification parmi les objets des réserves est plus ou moins hypothétique. Seuls une quinzaine d'objets ont été formellement identifiés et repérés.

Toutefois, les effets de la dissociation, comme ceux des autres agents de dégradation, ne sont pas irrévocables, ou seulement en partie. Un important travail de documentation et de croisement des informations peut être effectué afin d'identifier les pièces manquantes ou confirmer les hypothèses d'identifications déjà formulées. C'est un chantier des collections¹⁶⁵ très dense, car cela nécessite aussi de croiser les informations des autres collections afin d'éliminer des objets ayant une autre provenance. Ce travail devra nécessairement être effectué un jour, tant pour le Muséum d'histoire naturelle que pour le musée Georges-Labit, car il fait partie de leur mission de conservation de la collection ; mais il sera alors facilité par les informations réunies par Gaston Rocquemaurel, dès sa collecte, et par le travail de documentations des différents chercheurs qui ont œuvré sur ce fonds.

C. Le renouveau du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse

Au cours du XX^{ème} siècle, le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse connaît de nombreux travaux d'agrandissement et de réaménagement. Progressivement il occupe totalement l'ancien couvent des Carmes déchaussés, d'abord le second étage puis le rez-de-chaussée. Les espaces anciennement investis par la faculté de médecine sont récupérés au profit

¹⁶⁵ Chantier des collections : « un chantier des collections est une opération exceptionnelle pour une institution permettant de traiter « en masse » un ensemble d'objets dans un objectif défini (transfert de collections, création de nouvelles réserves, rénovation de musée...). Chaque chantier est spécifique et dépend du contexte de l'institution et des besoins des collections. Il nécessite des moyens exceptionnels (humains, financiers et techniques) qu'il faut bien évaluer en amont si on souhaite le mener à bien. » Définition proposée par l'ICOM France et l'INP à l'occasion d'une formation continue de l'INP en septembre 2022.

du musée qui atteint environ 3 000m² de surface d'exposition¹⁶⁶. Des travaux d'entretien et d'assainissement sont également entrepris mais, en 1997, une poutre de la charpente s'affaisse, révélant les faiblesses de la structure¹⁶⁷. La fermeture au public et les nécessaires travaux de réhabilitation sont l'occasion de repenser totalement le musée, sa configuration, ses espaces de travail et d'exposition, mais aussi la scénographie¹⁶⁸. La conjoncture nationale s'y prête bien. Le projet du Muséum s'inscrit en effet dans une période de grands chantiers muséaux à travers la France : le musée des Confluences à Lyon¹⁶⁹, le musée du Quai Branly Jacques-Chirac à Paris¹⁷⁰, le Mucem à Marseille¹⁷¹, mais aussi, à l'échelle territoriale, avec le musée Champollion – Les Écritures du Monde à Figeac¹⁷². Le projet du nouveau Muséum est confié à Jean-Paul Viguier, architecte originaire de Haute-Garonne, très attaché à Toulouse. Il prévoit de restaurer les 3 700m² existant en y ajoutant une extension de 5 800 m². La nouvelle configuration permet de réserver l'extension aux espaces d'expositions temporaires et permanentes et de laisser l'ancien couvent pour l'administration et la bibliothèque. Les travaux ont été achevés en 2007 et le Muséum d'histoire naturelle a pu rouvrir au public un an plus tard, après dix ans de fermeture¹⁷³. L'aspect actuel, tant architectural que muséographique, du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, est le même qu'à sa réouverture en 2008, à quelques différences d'accrochages près.

Cet important chantier a été l'occasion pour les équipes du musée de redécouvrir leurs collections, certaines n'ayant plus été exposées depuis des décennies, conséquence d'un fonds qui comporte près de deux millions d'objets¹⁷⁴. Toute la muséographie du Muséum est révisée à l'occasion de ces travaux. Les anciennes vitrines de classifications des espèces sont abandonnées, au profit d'une mise en scène plus claire et plus lisible. Les spécimens naturalisés

¹⁶⁶ [s.a.], page « L'architecture du Muséum, une quête d'espace », site officiel du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse [en ligne], disponible à l'adresse : <https://museum.toulouse-metropole.fr/larchitecture-du-museum-une-quete-despace/>, [consulté le 15/05/24].

¹⁶⁷ A.R., « Le Muséum expose l'histoire de ses dix années de travaux », dans *20 Minutes*, Paris, 3 février 2009.

¹⁶⁸ L.P., « Dix ans après sa fermeture, le musée de Toulouse renaît », dans *Batiactu* [en ligne], disponible à l'adresse : <https://www.batiactu.com/edito/dix-ans-apres-sa-fermeture-museum-toulouse-renait-diaporama-8104.php>, [consulté le 15/05/24].

¹⁶⁹ Ce vaste projet a été initié en 1991, lorsque le département du Rhône devient gestionnaire du musée Guimet d'histoire naturelle. Le musée des Confluences ouvre le 20 décembre 2014.

¹⁷⁰ Projet lancé par le président de la République Jacques Chirac en 1998, inauguré le 20 juin 2006.

¹⁷¹ Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, dont les collections sont issues de l'ancien musée de l'Homme et de l'ancien Musée national des Arts et Traditions populaires (MNATP). Il est le fruit d'une longue réflexion commencée dans les années 1990 sur l'avenir du MNATP, finalement fermé en 2005. Le Mucem a été ouvert au public en juin 2013.

¹⁷² Plus récent que les précédents, ce musée a été créé en 1986, mais a fait l'objet d'une grande rénovation et d'un agrandissement en 2007.

¹⁷³ L.P., « Dix ans après sa fermeture, le musée de Toulouse renaît », art.cit.

¹⁷⁴ [s.a.], page « L'histoire détaillée du Muséum au XIX^e siècle », site officiel du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse [en ligne], disponible à l'adresse : <https://museum.toulouse-metropole.fr/collections/lhistoire-detaillee-du-museum-au-xixe-siecle/>, [consulté le 15/05/24].

sont sélectionnés pour ne garder que certains exemples plutôt que de créer une accumulation. Quant aux squelettes, soixante-quinze d'entre eux sont réunis sur le mur vitré donnant sur le jardin botanique et intégralement remontés en position dynamique afin de créer des saynètes¹⁷⁵. La position dynamique de ces pièces est un hommage à Philippe Lacomme, ancien taxidermiste du Muséum, qui a inventé cette technique. Les salles sont plongées dans la pénombre et seules les vitrines sont éclairées. Ce dispositif moderne d'éclairage, qui a le mérite de protéger les œuvres, a, par la suite, été repris au musée des Confluences de Lyon, ce qui démontre l'aspect novateur de la scénographie.

Le parcours d'exposition permanent est divisé en cinq séquences : la naissance et la formation de la Terre ; la biodiversité ; le continuum et les ruptures dans le Vivant ; les cinq grandes fonctions du Vivant ; et la protection de l'environnement¹⁷⁶. Les deux premières séquences occupent le rez-de-chaussée, tandis que les trois autres se partagent l'espace à l'étage. C'est dans la quatrième séquence, celle sur les fonctions du Vivant, qu'ont été regroupées les collections ethnologiques du Muséum, y compris le fonds Roquemaurel. Ces fonctions sont : se déplacer, communiquer, se reproduire, se nourrir et se protéger. L'avantage de réunir l'ethnologie dans cette séquence est que cela permet de l'intégrer à un parcours d'histoire naturelle, puisque ces fonctions sont partagées par l'ensemble des êtres vivants, que ce soit l'Homme ou le règne animal présenté à l'étage du dessous. L'autre point positif pour la muséologie, c'est que toutes les collections d'ethnologie, peu importe leur provenance ou leur époque de création, peuvent être unifiées dans cette séquence.

Cette idée de réunir plusieurs collections ethnologiques sous des thématiques transversales se retrouve aussi au musée des Confluences. C'est une solution palliative et parfois un peu artificielle pour les muséums d'histoire naturelle permettant d'unifier des collections hétéroclites, résultat d'acquisitions pas toujours ni volontaires ni réfléchies, notamment au XIX^{ème} siècle, et sans réel fil rouge ou spécialisation jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle. Ce sentiment d'unification artificielle est renforcé de nos jours par une différenciation nette des disciplines de l'ethnologie et de l'histoire naturelle, y compris au sein des milieux muséaux, comme le démontre la création du musée du Quai Branly Jacques-Chirac à partir des collections ethnologiques du musée de l'Homme et du Muséum d'histoire naturelle de Paris. Malgré tout, cette solution conserve une certaine cohérence et permet d'exposer des œuvres qui devraient, sinon, probablement rester en réserve. Et finalement, cette solution relativement moderne et innovante en 2008, lors de la réouverture du Muséum, est devenue une norme pour

¹⁷⁵ Laurent Marcaillou, « Deuxième vie pour le Muséum de Toulouse », dans *Les Échos*, Paris, 13 août 2009.

¹⁷⁶ *Ibid.*

nombre de muséums. Il sera intéressant de voir, dans quelques années, les partis pris du Muséum d'histoire naturelle de Lille, qui a fermé cette année pour travaux et qui conserve, comme à Toulouse, un ensemble de fonds ethnologiques, dont des biens océaniens, conjointement à des objets d'histoire naturelle. Peut-être que la muséographie conçue à Lille proposera une nouvelle manière d'associer ces collections si difficiles à réunir.

Bien qu'il ait des avantages, cet accrochage interroge quand même. Juste avant d'entrer dans la salle de l'ethnologie, le visiteur passe par une salle où sont exposés des fossiles préhistoriques et des squelettes d'espèces éteintes depuis des milliers d'années. Il n'y a pas de grand titre à l'entrée de la salle indiquant « Les grandes fonctions du Vivant » qui pourrait signifier une rupture dans le discours. Ou si ce panneau existe, il n'ait pas suffisamment visible pour que nous l'ayons remarqué lors de notre visite. Certes, l'ethnologie ne sert plus aujourd'hui de point de comparaison avec la préhistoire, comme ce fut longtemps le cas dans les accrochages des muséums d'histoire naturelle jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, y compris à Toulouse¹⁷⁷. Cependant, cette idée est encore sous-jacente avec l'enchaînement des salles mais aussi avec un accrochage exclusivement extra-européen, composés d'objets datant majoritairement de la période entre la guerre de Sept ans et la Première Guerre mondiale, c'est-à-dire une période très marquée par le colonialisme. Peut-être aurait-il été intéressant ou serait-il intéressant à l'avenir d'y associer des objets occidentaux ou européens, comme c'est le cas au musée des Confluences, afin de marquer une rupture moins nette entre le visiteur, occidental, et les sociétés et objets exposés, extra-européens.

Au cours des travaux de rénovation du Muséum, alors que le bâtiment se transformait, les équipes du musée ont eu à mener un autre genre de chantier. Un lourd travail d'inventaire a dû être réalisé pour identifier, classer et documenter les quelques deux millions de pièces. Malheureusement, ce travail a été initié quelques années seulement avant la loi relative aux musées de France de 2002, imposant un numéro d'inventaire normé à l'ensemble des musées¹⁷⁸. Les numéros d'inventaire n'étaient pas obligatoires avant 2002 mais, par rigueur, beaucoup de musées disposaient déjà de leur propre système de numérotation. La loi relative aux musées de France a permis l'uniformisation en imposant un système unique à l'ensemble des musées du territoire national. Ce système national fonctionne comme suit : année d'acquisition / numéro du don cette année-là / numéro de l'objet dans le don. Cela donnerait, par exemple, pour le

¹⁷⁷ Lành Granier, *Regards sur les collections océaniques du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse*, op.cit.

¹⁷⁸ Code du Patrimoine, art. D451-16 à D451-18.

manteau maori rapporté par Gaston Rocquemaurel : 1841.1.38¹⁷⁹. Toutefois, cette uniformisation n'est pas rétroactive : les musées n'ont pas d'obligation de modifier leurs anciens numéros d'inventaire pour correspondre au nouveau système. Les objets de la collection Roquemaurel n'ont ainsi pas bénéficié de cette nouvelle numérotation.

Pourtant, la mise aux normes des numéros d'inventaire de la collection ethnologique Roquemaurel pourrait être très bénéfique à la compréhension et à l'exposition de la collection. En effet, modifier les numéros d'inventaire aurait deux effets directs, l'un en conservation, l'autre sur l'exposition. Pour la conservation, cette modification entraînerait nécessairement des recherches d'archives et dans les réserves pour établir des correspondances d'objets et de sources. Car si le registre d'inventaire des Augustins compile l'ensemble des objets entrés dans les collections en 1858 (c'est-à-dire l'ensemble des deux dons de Gaston Rocquemaurel), tous ces objets ne sont pas forcément identifiés aujourd'hui dans les réserves. C'est le cas, par exemple, d'un peigne pour femme de Tahiti, présent dans l'inventaire mais disparu aujourd'hui. À l'inverse, certains objets présentés comme des dons de Gaston Rocquemaurel n'en sont peut-être pas, comme l'une des coiffes des îles Marquises en plume de coq : une seule est enregistrée dans le registre d'inventaire en 1858, mais deux sont renseignées dans les réserves comme provenant de l'officier toulousain. C'est le cas également d'un bâton de chef des îles Marquises, exposé dans le parcours permanent du Muséum, portant la mention « don de Roquemaurel » mais qui ne figure ni en 1858, ni dans l'inventaire actuel, dans les dons de Gaston Rocquemaurel. Enfin, en matière de connaissance des objets, et donc de conservation, certains numéros d'inventaire actuels sont erronés. Il se trouve que le système de numérotation du Muséum indique la provenance des objets. Or, sur certains d'entre eux, la provenance du numéro d'inventaire n'est pas la même que ce qui est consigné dans les inventaires, soit parce que les recherches récentes ont démontré une provenance différente, soit parce qu'il y a eu une erreur au moment de l'attribution du numéro. Modifier les numéros permettrait de corriger cela. Et ce d'autant plus que toute modification de numéro d'inventaire nécessite une saisie d'information dans la base de données où sont compilées toutes les informations relatives à un objet.

Du côté de l'exposition, la modification des numéros d'inventaire implique forcément un travail de réécriture des cartels¹⁸⁰ puisque les numéros d'inventaire y figurent. Même si cela

¹⁷⁹ 1841 : année du don / 1 : premier don de cette année / 38 : numéro auquel l'objet a été renseigné dans le registre d'inventaire du musée des Augustins.

¹⁸⁰ Les cartels, dans un musée ou une exposition, sont les petites étiquettes informatives à proximité d'une œuvre. En général, les cartels indiquent au minimum, et lorsque les informations sont connues, le titre ou le nom de l'objet, l'auteur, la provenance ou l'origine, la datation. Parfois les cartels comportent plus d'information,

implique une lourde charge de travail, cette mission de rédaction permettrait de mettre à jour les informations présentées aux visiteurs, en plus des numéros d'inventaire. En effet, les cartels ont été rédigés pour la réouverture en 2008. Depuis lors, ils n'ont plus été révisés alors que, dans certains cas, des études récentes sur les objets sont venues compléter, affiner ou infirmer les informations. Ainsi, l'intégralité des objets de la collection Roquemaurel sont signalés sur les cartels comme étant des dons de 1841, alors que certains d'entre eux datent de 1854. Ce serait l'occasion aussi, éventuellement, de reprendre la bonne orthographe du nom « Rocquemaurel », en utilisant celle voulue par le donateur du Muséum¹⁸¹. Enfin, le regard que nous portons aujourd'hui sur ces objets n'est plus le même qu'en 2008. Les textes de ces cartels expliquent succinctement aux visiteurs ce que sont ces objets et à quoi ils servaient, le tout en lien avec la fonction du Vivant qu'ils représentent. Rien n'est dit sur leur environnement de collecte, sur leur ancien propriétaire¹⁸², de la relation de celui-ci avec les Européens. Les cartels sont les seuls contenus disponibles sur un objet précis pour les visiteurs qui explorent le musée en autonomie¹⁸³, il est donc fondamental de les tenir à jour et de réfléchir aux messages et perceptions qu'ils véhiculent. Le travail de modification des numéros d'inventaire est fastidieux et long, c'est une réalité dans les métiers de la muséologie, surtout avec les missions supplémentaires de développement de la base de données et de réécriture des textes de salle. Or, la collection Roquemaurel se prête plutôt bien à un tel exercice, car elle est largement documentée et étudiée.

En définitive, le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse a connu une importante transformation au début du XXI^{ème} siècle qui lui a permis de moderniser son discours et son accrochage, proposant même des scénographies innovantes. Toutefois, inchangées depuis lors, les informations disponibles, mais aussi les messages qu'elles transmettent, commencent à dater et ne reflètent plus ni les connaissances actuelles sur ces objets, ni le regard que notre société pose sur eux. Les nombreuses études réalisées sur les collections océaniques, dont le fonds polynésien Roquemaurel, sont, à présent, à considérer comme un nouveau point de départ.

comme une description, une mise en perspective de l'objet, la méthode d'acquisition, et, assez généralement, le numéro d'inventaire.

¹⁸¹ AD de Haute-Garonne 224 U 148 : Jugements civils 1 semestre 1848, [Jugement du tribunal de Toulouse portant rectification du nom Rocquemaurel].

¹⁸² Nous pensons notamment ici à Temoana, le chef de Nuku Hiva, dont nous savons qu'il a offert plusieurs cadeaux diplomatiques à Gaston Roquemaurel.

¹⁸³ C'est-à-dire sans guide ni livret de visite.

III/ Ce qui est fait et ce qu'il reste à faire

Maintenant que nous avons établi le parcours et le traitement de la collection polynésienne de Gaston Rocquemaurel au Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, depuis son arrivée en France jusqu'à nos jours, il reste à comparer cette situation avec les autres collections polynésiennes dans les musées français. Le cas du Muséum toulousain n'est en effet pas une exception dans le paysage muséal et rejoint une situation nationale déjà bien identifiée. La collection de Gaston Rocquemaurel est même dans de meilleures conditions qu'ailleurs, car relativement bien documentée et identifiée, au regard de certaines collections. Enfin, une dernière interrogation subsiste, déjà soulevée par les professionnels de musées : quel avenir pour cette collection¹⁸⁴ ?

A. Un problème à grande échelle : l'identification des collections à travers la France

Si la question de la provenance des pièces est un sujet récent, une autre problématique se pose depuis de très nombreuses années en France dans les collections ethnologiques : l'identification des pièces océaniques. Cette problématique est même l'un des fondements de la création de la Société des Océanistes et de son *Journal*, en 1945, avec, parmi ces premiers articles, celui de Marie-Charlotte Laroche¹⁸⁵ « Pour un inventaire des collections océaniques en France¹⁸⁶ ». Le pays sortait alors de plusieurs années de guerre et, déjà, le regard des chercheurs se posait sur les collections. Sans parler de la dissociation, le terme étant plus récent que l'article, il en était déjà question dans le fond : identifier et connaître pour mieux conserver et préserver.

« Si les trois dernières décades ont marqué un bel essor [*sic*] de l'ethnographie française, si le Musée de l'Homme, grâce au zèle constructif du professeur Rivet, n'a plus rien à envier aux musées étrangers les mieux organisés, les conclusions de M. Mauss [établies en 1913 et présentées un peu plus tôt] gardent toute leur attristante actualité quant à la situation de nos musées de province. Ceux-ci n'ont pas vu leur sort

¹⁸⁴ Sylviane Bonvin Pochstein, Magali Dufau, et Lành Granier, « Repenser les collections océaniques du muséum de Toulouse : entre histoire et nouvelle éthique », art.cit.

¹⁸⁵ Elle est l'une des fondatrices de la Société des Océanistes et en 1945 elle était attachée au département Océanie du musée de l'Homme.

¹⁸⁶ Marie-Charlotte Laroche, « Pour un inventaire des collections océaniques en France », art.cit.

s'améliorer. La guerre y a accumulé des ravages dont nous ne mesurons pas encore toute l'étendue. Trois au moins de nos collections de province, Brest, Caen¹⁸⁷ et Douai, ont cessé d'exister. Celles qui auront été préservées ne nous seront que plus précieuses ; et si leur réorganisation matérielle est l'affaire des pouvoirs publics, il nous appartient, à nous océanistes, de les faire connaître, de contribuer à leur mise en valeur, de réaliser enfin cet inventaire général des collections océaniques de France que l'on a si souvent souhaité. [...] Cet inventaire, dont nous connaissons l'urgence, comment le réaliser ? Le premier soin doit être bien, entendu, le dépistage des collections, leur localisation précise. La chose n'est guère facile. Depuis la fin du XVIII^e siècle tous les membres des expéditions scientifiques, tous les voyageurs isolés ont rapporté en France des pièces océaniques. Dispersés au hasard de donations, de ventes, d'héritages successifs, ces objets ont échoué, au bout d'une migration souvent inattendue, dans des musées publics ou dans des collections privées où leur accès n'est pas toujours aisé¹⁸⁸. »

À cette époque, Marie-Charlotte Laroche liste alors dix-sept musées de province dotés d'une collection océanique, dont le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse. Pour celui-ci, elle indique simplement l'existence du fonds Roquemaurel¹⁸⁹, méconnaissant peut-être les noms de donateurs successifs, comme celui du commandant Gallieni¹⁹⁰, la faute probablement à un manque d'accès à la documentation. Dans les dix-sept musées identifiés, figurent également les trois collections disparues sous les bombardements : Brest, Caen et Douai. Aujourd'hui, ce sont cent trente-cinq musées qui sont référencés en France comme ayant une collection océanique¹⁹¹. Parmi tous ces musées, un est indiqué comme disparu : le musée des Arts d'Afrique et d'Océanie, ses collections ayant été versées dans d'autres musées, et cent dix-sept sont ouverts au public¹⁹². C'est dire à quel point les collections océaniques étaient méconnues au milieu du XX^{ème} siècle et quel travail a été accompli depuis lors. Cela souligne également le côté singulier de la collection Roquemaurel : c'était l'une des rares formellement identifiées en 1945, preuve que, malgré ses lacunes, elle était bien mieux documentée que d'autres.

¹⁸⁷ Où se trouvait un important fonds légué par la famille de Jules Dumont d'Urville.

¹⁸⁸ Marie-Charlotte Laroche, « Pour un inventaire des collections océaniques en France », art.cit, p.52-53.

¹⁸⁹ *Ibid.*

¹⁹⁰ AM de Toulouse, 2 R 42 : Muséum d'Histoire Naturelle, acquisition (dons) ; locaux et mobilier ; acquisition de collections ; éditions (album et cartes postales).

¹⁹¹ Douze à Paris et cent vingt-trois en province.

¹⁹² Claire Bosc-Tiessé et Emilie Salaberry-Duhoux (dir.), *Le monde en musée. Cartographie des collections d'objets d'Afrique et d'Océanie en France*, op.cit.

Quarante ans plus tard, en 1995, l'identification progressive des collections permettait de mettre en évidence le peu de documentation. Anne Lavondès et Sylviane Jacquemin, toutes deux océanistes reconnues pour leur travail d'inventaire dans les musées¹⁹³, soulignaient ainsi le cas des collections marquisiennes. Elles dénonçaient les inventaires succincts du Louvre et l'idée, alors dominante, que les collections extra-européennes étaient trop encombrantes. Il leur était apparu que plusieurs collections parisiennes, à commencer par celles du Louvre, avaient été dispersées en province¹⁹⁴. Ce constat est confirmé par l'étude de la collection polynésienne du Muséum d'histoire naturelle de La Rochelle, l'ancien conservateur ayant profité de la liquidation du musée Marine du Louvre pour obtenir des dépôts polynésiens dans son propre musée¹⁹⁵. De même, la collection Collet, du musée Marine du Louvre, est divisée entre le musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye et le musée d'Ethnographie du Trocadéro au début des années 1900, pour servir principalement d'élément de comparaison. Lors de ces déplacements de musées en musées, la documentation s'est perdue. Certains objets marquisiens se sont vu affublés d'une provenance tahitienne, car c'est là que se trouvait alors l'administration des Établissements d'Océanie¹⁹⁶, comme si l'origine de ces objets n'avaient pas la moindre importance, une île en valant bien une autre. Outre une mauvaise documentation, plusieurs collections souffraient encore d'un grand manque d'intérêt dans les années 1990. La mise en place d'inventaires a souligné des problèmes de conservation, rendant ces inventaires encore plus nécessaires¹⁹⁷. Ils ont aussi révélé le manque de spécialistes. En dehors de Marie-Charlotte Laroche, Anne Lavondès, Sylviane Jacquemin et Roger Boulay, personne ne semblait en mesure de prendre la relève de l'identification et de la conservation de ces collections.

« Une des difficultés du travail résidait dans la rareté des compétences. Un effort de formation significatif a été engagé depuis par l'École du Louvre qui abandonna le regroupement de tous les arts extra-européens sous l'unique enseigne des Arts primitifs et proposa un enseignement partagé entre Arts d'Océanie et Arts d'Afrique. [...] Une nouvelle génération de conservateurs spécialisés apparaissait ainsi et rendait possible l'exploitation muséologique des inventaires¹⁹⁸. »

¹⁹³ Magali Mélandri et Hélène Guiot, « Introduction. Pour un inventaire des collections océaniques en France : regard rétrospectif en 2021 », art.cit.

¹⁹⁴ Anne Lavondès et Sylviane Jacquemin, « Des premiers écrits aux collections d'objets », dans Michel Panoff (dir.), *Trésors des îles Marquises*, op.cit.

¹⁹⁵ Elise Patole-Edoumba, « Un regard patrimonial sur les collections polynésiennes du muséum d'Histoire naturelle de La Rochelle », art.cit.

¹⁹⁶ Anne Lavondès et Sylviane Jacquemin, « Des premiers écrits aux collections d'objets », dans Michel Panoff (dir.), *Trésors des îles Marquises*, op.cit.

¹⁹⁷ Roger Boulay, « Les collections extra-européennes : 25 ans après », art.cit.

¹⁹⁸ *Ibid.*

La prise de conscience de la mauvaise conservation de ces collections dans les années 1990 semble avoir amorcé un tournant. En 1997, les musées du Nord-Pas-de-Calais inaugurent l'exposition « Océanie. La découverte du paradis. Curieux, navigateurs et savants », par la suite d'un travail d'inventaire exhaustif des collections océaniques de ces musées, mené principalement par Roger Boulay et Sylviane Jacquemin. L'année suivante, l'exposition « Aquitaine-Océanie, Terres d'échanges », présentée par l'Association des conservateurs des collections publiques de la région Aquitaine, compilait les collections océaniques des musées de Bordeaux, Dax, Libourne et Périgueux.

Toutefois, c'est la mise en place du numérique au sein des musées, qui donne un véritable élan à la mise en commun de la documentation et des inventaires¹⁹⁹. Nous pouvons ainsi évoquer le site Internet de l'association MuséoArtPremier, créé entre 2005 et 2006, la base Joconde aujourd'hui intégrée à la POP - Plateforme ouverte du Patrimoine, le projet *Le monde en musée. Cartographie des collections d'objets d'Afrique et d'Océanie en France* toujours en cours, etc. Enfin, les nombreux chantiers des collections à l'occasion, par exemple, des travaux dans les musées, ont permis une meilleure connaissance des fonds et une identification des pièces dans de nombreux musées, comme au Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, avant sa réouverture en 2008²⁰⁰.

Si l'impulsion provient d'abord des professionnels, chercheurs et muséographes, de métropole, depuis la fin du XX^{ème} siècle, cette volonté d'inventaire et de recensement se fait aussi sentir dans les territoires concernés. En 2015, l'inventaire du patrimoine kanak dispersé (IPKD) a été confié à Emmanuel Kasarhérou²⁰¹ par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie²⁰². L'objectif était de dresser la liste des objets kanaks présents dans les musées français et européens, permettant la découverte de nouveau fonds, et la mise en ligne de ses données pour qu'elles soient accessibles à tous. Dans la foulée, et face au succès de l'IPKD, le gouvernement de Polynésie française a mis en place, en 2016, son propre projet d'inventaire

¹⁹⁹ Magali Mélandri et Hélène Guiot, « Introduction. Pour un inventaire des collections océaniques en France : regard rétrospectif en 2021 », art.cit.

²⁰⁰ Voir Troisième partie, II/C. Le renouveau du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse.

²⁰¹ Originaire de Nouméa, Emmanuel Kasarhérou est nommé directeur du musée de Nouvelle-Calédonie en 1985, il a conçu l'exposition « De jade et de nacre, Patrimoine culturel kanak », en 1990, avec Roger Boulay suite à une première démarche d'inventaire. En 2013 il est commissaire, de nouveau avec Roger Boulay, de l'exposition « Kanak, l'art est une parole » au musée du Quai Branly Jacques-Chirac, dont le catalogue d'exposition fait figure de référence en matière de patrimoine kanak. Trois ans plus tard, alors qu'il supervise l'IDKP, il est élu président de la Société des Océanistes. Depuis 2020, il est directeur du musée du Quai Branly Jacques-Chirac.

²⁰² Magali Mélandri et Hélène Guiot, « Introduction. Pour un inventaire des collections océaniques en France : regard rétrospectif en 2021 », art.cit.

patrimonial²⁰³. Mais celui-ci a été mis en suspens depuis les dernières élections polynésiennes. Plus récemment, et toujours sur le modèle de l'IPKD, le gouvernement de Wallis-et-Futuna a missionné Hélène Guiot pour dresser le patrimoine wallisien dans les musées français²⁰⁴.

Aujourd'hui les collections sont globalement identifiées, même si certains musées révèlent encore quelques surprises²⁰⁵. Il s'agit à présent de documenter sur les collections elles-mêmes, sur les objets qui les composent, sur leur ancien usage et sur leur origine. Cela s'inscrit dans la démarche de conservation des collections à laquelle sont tenus les musées de France²⁰⁶. Il subsiste de nombreuses incertitudes sur les objets, leur emploi, et sur des techniques. De nombreux savoir-faire se sont perdus, à l'image des éventails tressés des îles Marquises²⁰⁷, tandis que d'autres ont été préservés et connaissent aujourd'hui un regain d'intérêt, permettant d'éclairer les chercheurs sur des objets, comme avec les travaux de recherche de Lisa Renard sur les manteaux maoris de Nouvelle-Zélande²⁰⁸. La compréhension des pièces se fait souvent au cas par cas ou par groupes d'objets, par comparaison et croisement de données. Certaines situations sont plus ardues que d'autres : l'inventaire du patrimoine wallisien est ainsi un travail minutieux et fastidieux, car ces objets n'ont pas forcément de motifs ou de techniques identifiables au premier coup d'œil. Bien souvent, seules les sources d'archives permettent d'attribuer des objets au patrimoine de Wallis-et-Futuna²⁰⁹.

Le discours d'Ouagadougou par le président de la République, Emmanuel Macron, a créé une nouvelle impulsion pour les professionnels de musées et les Océanistes. Ce discours a entraîné la mise en place d'un cadre légal à la recherche de provenance et à la restitution d'œuvres. Plus généralement, il a mis en lumière la question de la provenance des collections muséales en France et dans le monde. Outre la compréhension des pièces muséales polynésiennes et océaniques, il y a maintenant nécessité de s'interroger sur leur origine, leur cadre de collecte et, par association, la légitimité des musées à les conserver.

Ainsi, le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse ne fait pas exception dans la difficulté d'identifier les pièces ou de les sourcer alors que les informations ont fait défaut à un moment ou à un autre de leur histoire. À cet égard, il a été entrepris, depuis une quinzaine d'années un

²⁰³ Magali Mélandri et Hélène Guiot, « Introduction. Pour un inventaire des collections océaniques en France : regard rétrospectif en 2021 », art.cit.

²⁰⁴ Informations recueillies lors d'un entretien avec Hélène Guiot, le jeudi 11 avril 2024.

²⁰⁵ Voir Troisième partie, III/B. Le don fantôme de Gaston Rocquemaurel à Auch, l'exemple d'une recherche inversée.

²⁰⁶ Code du patrimoine art. L410-1 pour l'aspect légal français. Voir également la définition des musées d'après l'ICOM pour l'aspect de déontologie professionnelle.

²⁰⁷ Michel Panoff, *Trésors des îles Marquises*, op.cit.

²⁰⁸ Lisa Renard, « Deux manteaux maori à bordures géométriques (*kākau*) de Nouvelle-Zélande Aotearoa du XIX^e siècle au musée du Quai Branly – Jacques Chirac », art.cit.

²⁰⁹ Informations recueillies lors d'un entretien avec Hélène Guiot, le jeudi 11 avril 2024.

vaste chantier de recherches. La collection polynésienne de Gaston Rocquemaurel à Toulouse, au regard d'autres collections françaises, apparaît comme un exemple de bonne documentation passée et présente. Ce n'est pas le cas d'un possible fonds Rocquemaurel au musée des Amériques d'Auch.

B. Le don fantôme de Gaston Rocquemaurel à Auch, l'exemple d'une recherche inversée

Le musée des Amériques d'Auch, dans le Gers, présente deux particularités qui ont justifié que nous nous intéressions à ses collections et que nous rapportions ici les recherches que nous y avons effectuées. D'une part, Gaston Rocquemaurel mentionne la volonté d'y réaliser un don, en mars 1841 et, d'autre part, le musée conserve une collection océanienne dépourvue de provenance, ce qui en fait un exemple à l'exact opposé de la collection Roquemaurel du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse.

Le musée d'Auch est fondé le 16 décembre 1793 par un arrêté du directoire du département du Gers²¹⁰. Il est ainsi l'un des premiers musées révolutionnaires de France. Comme les institutions muséales fondées à cette période²¹¹, les premières collections du musée d'Auch se composent des saisies révolutionnaires, principalement des peintures et des sculptures, entreposées dans la préfecture et dans la bibliothèque de l'école de dessin, puis réunies dans une salle de l'hôtel de ville. Dans le même temps, l'école de dessin se dote progressivement d'un musée des antiquités et des médailles²¹². Plusieurs projets émergent au XIX^{ème} siècle afin de regrouper l'ensemble des collections en un même lieu²¹³. Après plusieurs études, c'est finalement dans l'ancien séminaire qu'est installé le musée d'Auch, vers 1905, regroupant l'ensemble des collections de la ville, à l'exception de l'ethnologie gasconne qui demeure liée aux archives municipales²¹⁴. Ce n'est que dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle

²¹⁰ Notice « Musée des Amériques – Auch », sur POP : la Plateforme ouverte du patrimoine, ministère de la Culture, disponible à l'adresse : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/museo/M0569>, [consulté le 15/04/24].

²¹¹ Voir Troisième partie, I/A. La naissance d'une institution révolutionnaire : le musée.

²¹² AD du Gers, 4 M 14 : Musée ; projet d'installer le musée dans une aile du collège, devis, plans (1834) ; travaux aux salles du musée situées dans l'hôtel de ville (1853), projet d'installer le musée communal dans la tour d'Armagnac, correspondance (1902-1907), installation de la salle Antonin Carlès, correspondance (1921-1922), autres travaux (1925-1926).

²¹³ *Ibid.* ; et AD du Gers, 4 M 13 : Bibliothèque située dans l'ancienne église des Carmélites (comprenant également le musée et l'école de dessin) ; acquisition, devis de travaux, entretien, plans, correspondance.) 1841-1937.

²¹⁴ AD du Gers, 2 R 8 : Musées. Inventaires, catalogues (l'inventaire de 1875 est précédé d'un historique) (s.d., 1863, 1875, 1951).

que le musée est déplacé dans le bâtiment qu'il occupe encore aujourd'hui, l'ancien couvent des Jacobins²¹⁵, et que l'ethnologie gasconne y est versée.

Au début du XX^{ème} siècle, Guillaume Pujos, originaire d'Auch, devient conservateur de ce musée, alors encore dans l'ancien séminaire, et en profite pour exposer sa collection personnelle d'objets d'Amérique latine, où il a vécu plusieurs années. À sa mort, il lègue toute sa collection au musée, ce qui devient un élément déclencheur pour l'institution. À partir des années 1950, le conservateur Henri Polge favorisa l'apport d'objets précolombiens dans les collections du musée d'Auch, notamment par le dépôt d'autres fonds muséaux. Ce mouvement est poursuivi par le don, en 2006, d'une vaste collection privée, celle des époux Lions, se composant de plus de six mille pièces précolombiennes²¹⁶. En 2019, la direction actuelle du musée affiche clairement les orientations d'acquisitions et d'expositions du musée : après un an de fermeture pour travaux, le musée des Jacobins change de nom et devient le musée des Amériques²¹⁷. Aujourd'hui ce musée conserve la deuxième plus grande collection d'objets précolombiens de France, après le musée du Quai Branly – Jacques Chirac, une collection unique d'art sacré latino-américain, ainsi que des collections d'antiquités, de Beaux-Arts et de patrimoine gascon²¹⁸. La diversité de ces collections tient à l'histoire du musée, qui n'a pas été dès le départ un musée des Amériques et qui, comme beaucoup de musées au XIX^{ème} siècle, a constitué ses fonds à partir des dépôts de l'État et des dons de particuliers²¹⁹.

Officiellement, et peu importe la source²²⁰, aucune mention n'est faite d'un quelconque fonds océanien. Dès lors, ce qui nous a amené à nous intéresser au musée d'Auch est une brève remarque dans l'une des lettres de Gaston Rocquemaurel : « J'ai fait un petit lot de mes objets de curiosité ou d'histoire naturelle, pour le cabinet d'Auch. Je prierai Ernest [petit-cousin de Gaston et fils de Théodore²²¹] de se charger de l'envoyer à M. Dupuy²²² ». Au moment où il écrit ce mot, Gaston Rocquemaurel a déjà fait savoir au conseil municipal de Toulouse qu'il souhaitait leur donner un ensemble de curiosités et d'objets d'histoire naturelle, issus de la

²¹⁵ Notice « Musée des Amériques – Auch », sur POP - la Plateforme ouverte du patrimoine.

²¹⁶ Fabien Ferrer-Joly, « Le musée des Jacobins d'Auch. Vers la création d'un Pôle national de référence », *Les Nouvelles de l'archéologie*, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, n°147, p.45-49, mars 2017.

²¹⁷ Notice « Musée des Amériques – Auch », sur le site internet de l'association Musées Occitanie, association des conservateurs et professionnels des musées d'Occitanie, disponible à l'adresse : <https://musees-occitanie.fr/musee/musee-des-ameriques-auch/>, [consulté le 15/04/24].

²¹⁸ Notice « Musée des Amériques – Auch », sur POP : la Plateforme ouverte du patrimoine.

²¹⁹ Fabien Ferrer-Joly, « Le musée des Jacobins d'Auch. Vers la création d'un Pôle national de référence », art.cit.

²²⁰ Nous parlons ici des sources contemporaines d'informations sur le musée, c'est-à-dire les notices de l'association Musées Occitanie, de la Plateforme ouverte du Patrimoine, et de la communication officielle du musée des Amériques.

²²¹ Cf. Annexe 5 : Arbre généalogique de la famille de Gaston Rocquemaurel.

²²² Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel, datée du 23 février 1841.

campagne de l'*Astrolabe*. Il indique, quelques jours plus tard, avoir procédé au don toulousain²²³. Très attaché à la ville d'Auch, il n'est pas surprenant que Gaston Rocquemaurel envisage d'y faire également un don²²⁴ et qu'il prenne des mesures en ce sens²²⁵.

Nous pensons par ailleurs que si le « petit lot » a été constitué, il n'est pas resté en possession de l'officier. En effet, il ne semble pas avoir conservé de souvenirs de voyage pour son plaisir personnel. Il n'aurait donc pas gardé de côté des objets si ce n'était dans l'intention de les donner. Il reste l'hypothèse que, dans la situation où il n'aurait eu l'occasion de donner ses objets au cabinet d'Auch, le « petit lot de [ses] objets de curiosité ou d'histoire naturelle²²⁶ » qu'il a composé ait finalement rejoint les collections du musée de Toulouse. Toutefois, il n'est jamais fait mention d'un don de Gaston Rocquemaurel entre 1841 et 1854, et le second don (de 1854) est suffisamment homogène et documenté pour savoir qu'il a été intégralement collecté pendant la campagne de la *Capricieuse*, non pendant celle de l'*Astrolabe*.

Le terme « cabinet », employé par Gaston Rocquemaurel, laisse quelques interrogations. La situation la plus probable est qu'il désigne alors le cabinet des antiquités d'Auch. En 1841, les deux musées, celui des Antiques et celui des Beaux-Arts, n'ont pas encore été regroupés en un lieu unique²²⁷, et il est commun que les collections d'antiquités soient appelées « cabinet », car elles sont associées à des médailles²²⁸. C'est également dans ces cabinets d'antiquités que se retrouvent parfois les premiers objets de curiosités extra-européens, lorsqu'ils ne rejoignent pas les muséums d'histoire naturelle²²⁹. Dans tous les cas, et faute de l'existence d'un autre musée, même privé, à Auch, il a lieu de penser que les objets ont été versés, à un moment ou à un autre, au musée des Amériques.

Nous avons donc pris contact avec le musée des Amériques d'Auch afin de savoir s'il possédait, dans ses réserves, une collection d'objets océaniens²³⁰. Le directeur, Fabien Ferrer-Joly, ainsi que la responsable de la documentation des collections, Laëtitia Leininger, ont rapidement répondu à notre sollicitation avec intérêt. Le musée d'Auch conserve en effet deux collections qui ne sont ni exposées ni documentées, l'une en provenance d'Afrique du Nord,

²²³ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel, datée du 6 mars 1841.

²²⁴ Lettres de Gaston Rocquemaurel à sa famille, du 8 janvier 1821 au 1^{er} mars 1849.

²²⁵ Lettre de Gaston Rocquemaurel à Théodore de Rocquemaurel, datée du 23 février 1841.

²²⁶ *Ibid.*

²²⁷ AD du Gers 4 M 13 : Bibliothèque située dans l'ancienne église des Carmélites (comprenant également le musée et l'école de dessin) ; acquisition, devis de travaux, entretien, plans, correspondance.) 1841-1937 ; AD du Gers 4 M 14 : Musée ; projet d'installer le musée dans une aile du collège, devis, plans (1834) ; travaux aux salles du musée situées dans l'hôtel de ville (1853).

²²⁸ Léa Saint-Raymond, « Collections d'œuvres d'art privées et publiques (XIXe-XXe siècles) », *op.cit.*

²²⁹ *Ibid.*

²³⁰ Gaston Rocquemaurel ne précise pas dans sa lettre la provenance des objets qu'il destine à Auch, il est donc impossible de savoir si ce sont des biens polynésiens ou autres.

l'autre d'Océanie. Il est remarquable que jusqu'à présent le fonds océanien du musée d'Auch soit passé totalement inaperçu auprès des spécialistes du sujet. Il n'est en effet référencé nulle part. Cela est en grande partie dû à la méconnaissance de ces objets : ils sont dépourvus de date et de source. Leur provenance est totalement inconnue. De plus, ces quelques objets épars ne s'intègrent pas dans le parcours de référence du musée, ni dans ses projets d'expositions temporaires, qui s'articulent majoritairement autour des Amériques²³¹.

En 2018, Jean-Philippe Zanco avait déjà initié la même démarche de contact, probablement alerté par la même phrase de Gaston Rocquemaurel, mais le musée était alors en plein chantier et le projet de recherches sur ce fonds océanien avait été abandonné. La situation étant différente aujourd'hui, nous avons tenté d'analyser ce fonds auscitain et de dépouiller les archives du Gers pour confirmer ou infirmer le lien avec Gaston Rocquemaurel. Il s'agit là d'une démarche inverse de ce que doit faire le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse vis-à-vis de ses collections. Puisque celles-ci sont parfaitement identifiées et sourcées, il lui faut retrouver l'ensemble des objets donnés par Gaston Rocquemaurel qui ont pu se perdre. Les équipes du Muséum partent donc d'un collecteur pour identifier des pièces. À Auch, il faut partir d'une collection pour identifier un collecteur, objectif particulièrement difficile sans un indice quant à la provenance.

La collection océanienne d'Auch se compose de vingt-six objets : quatre massues dont les formes sont caractéristiques de Nouvelle-Calédonie ; un casse-tête doté d'une pointe en fer ; deux noix de coco sculptées ; un hameçon en nacre ; une canne sculptée ; une pagaie *hoe* des îles Australes ; quatre spatules sculptées de Papouasie Nouvelle-Guinée ; deux boucliers tressés des îles Salomon ; une statuette présentant deux *tiki* l'un sur l'autre ; huit troncs de fougère arboricole ornés ; et un rostre de poisson-scie adulte.

Nous avons procédé en deux temps. Tout d'abord, nous avons pris connaissance du fonds à partir de l'extraction de la base de données du musée, en attendant de pouvoir nous rendre sur place pour étudier les objets. Dès lors, nous avons exclu plusieurs objets d'un hypothétique don de Gaston Rocquemaurel. L'une des deux noix de coco sculptées est ornée de motifs plutôt indonésiens, il ne s'agirait donc pas d'un objet océanien, et Gaston Rocquemaurel n'a rien rapporté d'Indonésie après la campagne de l'*Astrolabe*. La seconde noix de coco ressemble à certains spécimens de Papouasie-Nouvelle-Guinée, réalisés à la fin du XIX^{ème} siècle et au cours du XX^{ème} siècle. De plus, cette dernière est pourvue d'éléments en fer, tout comme le casse-

²³¹ Fabien Ferrer-Joly, « Le musée des Jacobins d'Auch. Vers la création d'un Pôle national de référence », art.cit.

tête. L'introduction du fer dans les objets du quotidien dans le Pacifique sud est plus tardive que 1840. Cela ne peut donc correspondre à un don de 1841. Et si nous reprenons les critères de sélection de Gaston Rocquemaurel : un objet pourvu de fer n'est pas authentique, donc n'aurait pas été sélectionné. Les massues de Nouvelle-Calédonie sont elles aussi à exclure car l'*Astrolabe* n'est pas passé par cette île, Gaston Rocquemaurel n'a donc pas pu y collecter d'objets. Un dernier objet nous a immédiatement posé question : l'hameçon. Car s'il est bien en nacre, il est doté d'une corde qui a tout l'air d'une facture européenne. Cela n'est pas un cas exceptionnel, d'autres exemples muséaux d'hameçons océaniques se composent d'une corde européenne. C'est un exemple des échanges entre les Européens et les Polynésiens²³². Quant à sa facture, elle est assez grossière, en comparaison des autres hameçons rapportés par l'officier toulousain. Ainsi il est peu probable que cet hameçon ait fait partie des objets qu'il a sélectionnés.

Il nous est rapidement apparu que le fonds océanique se composait d'au moins deux versements distincts à la fois en matière d'homogénéité et de chronologie. Certains objets paraissent plus modernes que d'autres et si quelques éléments ont des origines très diverses, le corpus de Nouvelle-Guinée se démarque par sa proportion²³³ et sa cohérence²³⁴.

Dans un deuxième temps, nous nous sommes rendu aux archives départementales du Gers, où ont été versées les sources d'archives du musée. Rapidement, le constat a été clair : aucun don de Gaston Rocquemaurel, en personne ou par l'intermédiaire d'Ernest ou d'un monsieur Dupuy ne figure dans les sources. L'inventaire, dressé en 1875, n'indique par ailleurs strictement aucun objet océanique²³⁵. Ce n'est pas faute de faire apparaître une catégorie « curiosité » ou « histoire naturelle ». La première est vide, la seconde ne mentionne qu'un seul don, postérieur à 1841, et sans lien avec l'officier de marine toulousain. Une bourse turque et un costume chinois sont renseignés dans la catégorie antiquité, le conservateur qui a dressé l'inventaire n'a donc pas fait l'impasse sur les objets extra-européens. Il faut attendre une inspection des musées nationaux en 1953 pour que soient répertoriés, pour la première fois, quelques-uns des objets de fonds actuel du musée d'Auch : « Océanie, Nouvelle-Calédonie, quatre massues ; massue à large tête plate des îles Salomon. Îles Marquises, une statue en bois, une canne sculptée. Une lance barbelée en bois. Un hameçon en nacre de Polynésie²³⁶ ». La

²³² Hélène Guiot, *La collection d'hameçons océaniques du Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse*, op.cit.

²³³ Douze objets sur vingt-six.

²³⁴ Plusieurs exemplaires de spatules, de massues et de troncs de fougères sculptés.

²³⁵ AD du Gers, 2 R 8 : Musées. Inventaires, catalogues (l'inventaire de 1875 est précédé d'un historique) (s.d., 1863, 1875, 1951).

²³⁶ AD du Gers, 2 R 8 : Musées. Inventaires, catalogues (l'inventaire de 1875 est précédé d'un historique) (s.d., 1863, 1875, 1951). Rapport d'inspection des musées nationaux, 1953.

lance barbelée et la massue plate des îles Salomon ne sont plus présentes aujourd'hui à l'inventaire. En revanche, les quatre massues de Nouvelle-Calédonie, la statue en bois (le *tiki*), la canne et l'hameçon sont toujours là. Ce rapport d'inspection confirme la théorie d'au moins deux versements différents, car il a été dressé en 1953 et tous les objets ne sont pas encore présents.

La question qui se pose maintenant est de savoir ce qui est arrivé au lot de curiosités et d'objets d'histoire naturelle préparé par Gaston Rocquemaurel pour le cabinet d'Auch, car tout laisse à penser qu'il n'est jamais arrivé jusqu'au musée gersois. Plusieurs hypothèses peuvent être émises. La première hypothèse est que Gaston Rocquemaurel n'ait tout simplement pas constitué de lot, contrairement à ce qu'il indique dans sa lettre. Cela est possible mais peu probable au vu de ce que nous savons du personnage. La deuxième hypothèse est qu'Ernest, le petit-cousin de Gaston Rocquemaurel, chargé de transmettre les objets, ne s'est tout simplement pas acquitté de sa tâche. Ernest de Rocquemaurel est décédé en 1894²³⁷, soit bien après son grand-cousin. À la mort de celui-ci, en 1878, peut-être s'est-il rappelé ce don qu'il devait faire et n'avait jamais réalisé. Il s'en serait alors occupé, quelques années après que le premier inventaire du musée a été dressé. Le don de Gaston Rocquemaurel serait donc les quelques objets océaniens présents dans le rapport de 1953. Nous n'avons pas concentré nos recherches sur des dossiers de dons postérieurs à 1850, l'information aurait pu nous échapper. Toutefois, cette hypothèse est peu probable : l'inventaire étant tenu à partir de 1875, la mention d'un don Rocquemaurel figurerait dans les archives, même à une date plus tardive que 1841, ce qui n'est pas le cas. De plus, nous l'avons souligné plus haut, les massues de Nouvelle-Calédonie ne peuvent avoir été collectées par Gaston Rocquemaurel puisqu'il n'est pas passé par la Nouvelle-Calédonie. Ernest de Rocquemaurel peut très bien avoir gardé pour lui les objets de son oncle, mais il est dans ce cas étonnant que cela n'apparaisse pas dans les lettres de Gaston Rocquemaurel, qui se poursuivent plusieurs années après 1841. Troisième hypothèse, monsieur Dupuy, l'intermédiaire, n'aurait pas joué son rôle. Sans plus d'information sur cette personne, il est impossible de se faire une idée précise de ses motivations et de son parcours. Il est envisageable qu'il ait oublié de transmettre les objets, les ait gardés pour lui ou encore qu'il les ait revendus. Au milieu du XIX^{ème} siècle, les objets extra-européens commencent à prendre de la valeur sur le marché²³⁸, il n'est donc pas exclu que l'homme y ait vu l'occasion de faire du

²³⁷ Généalogie établie par Jacques de Roquemaurel, cf. Annexe 5 : Arbre généalogique de la famille de Gaston Rocquemaurel.

²³⁸ Léa Saint-Raymond, « Collections d'œuvres d'art privées et publiques (XIXe-XXe siècles) », *op.cit.*

profit. Dernière hypothèse, les objets ont été perdus lors de leur transport entre Toulouse, où Gaston Rocquemaurel les avait laissés, et Auch. Aucune de ces hypothèses ne pourra être vérifiée, faute de source existante. La découverte d'une nouvelle source pourrait, un jour, permettre des avancées, tandis que la collection océanienne d'Auch devra connaître de nouvelles recherches afin de déterminer sa provenance. Malgré tout, la collection fantôme de Gaston Rocquemaurel à Auch est un exemple du parcours des collections océaniques et polynésiennes en France, à partir du XIX^{ème} siècle et de l'errance de ces objets à travers le pays. Les collections sans provenance restent encore nombreuses, tandis que les objets arrivés en Europe et disparus depuis sont légion.

C. Quel avenir pour la collection ?

Au-delà des questions d'identification et de provenance, se posent aussi des questions d'avenir pour les collections polynésiennes et océaniques dans les musées français métropolitains. Cette notion d'avenir des collections extra-européennes est au cœur des débats muséaux depuis plusieurs années en Europe, concrètement depuis le discours d'Ouagadougou en 2017 et la proposition, en 2019, d'une nouvelle définition des musées par l'ICOM qui avait, dans un premier temps, retiré l'idée de collection²³⁹. La réponse à cette question, loin d'être évidente, dépend souvent de la collection concernée et oppose bien souvent la conservation à la restitution. Alors qu'en est-il de l'avenir possible de la collection polynésienne de Gaston Rocquemaurel ?

Commençons par l'hypothèse d'une restitution. Depuis le discours d'Ouagadougou, nous associons l'idée de la recherche de provenance à celle de restitution, car, dans le cas des œuvres concernées par ce discours, il y a effectivement eu restitution. En France, la restitution d'un bien patrimonial ne va pas de soi car les objets inscrits dans les inventaires des musées sont des biens nationaux, imprescriptibles et, surtout, inaliénables²⁴⁰. La procédure mise en place depuis le discours d'Ouagadougou, qui a créé une sorte de jurisprudence sur le sujet, nécessite deux conditions à une restitution d'œuvre par la France : d'une part qu'un pays étranger fasse une demande de restitution pour lui-même ou au nom d'un groupe constitué de son territoire et d'autre part que les objets concernés par cette demande aient été obtenus illégalement

²³⁹ Voir Introduction.

²⁴⁰ Code du patrimoine Livre IV : Musées.

(spoliation, pillage, vol, etc.)²⁴¹. Il est ainsi très difficile d'envisager, en l'état, une restitution des objets océaniens et polynésiens. Dans le cas de la collection ethnologique de Gaston Roquemaurel au Muséum d'histoire naturelle, par exemple, les sources indiquent plutôt que l'officier de marine a obtenu ses objets par le troc ou par des cadeaux diplomatiques. Dès lors cette collection ne remplit pas les conditions, du côté français, pour une restitution. L'autre point d'incompatibilité avec une possible restitution de la collection Roquemaurel, est la nécessité qu'un pays étranger en fasse la demande. En effet, une part du fonds provient d'îles appartenant aujourd'hui à la Polynésie française, notamment Nuku Hiva (îles Marquises). Or, la Polynésie française est un territoire français. Aux yeux de la loi, ce n'est pas un pays étranger. Nous arrivons là une forme de paradoxe : l'État français ne peut pas se restituer à lui-même des objets qui sont déjà des biens nationaux. En l'état actuel du droit français, seules les objets samoans, fidjiens et néo-zélandais de la collection polynésienne Roquemaurel pourraient faire l'objet d'une restitution à proprement parler. Les objets marquisiens et tahitiens ne pourraient, eux, qu'être prêtés (pour un temps court) ou mis en dépôt (pour un temps long) au musée de Tahiti et des îles *Te Fare Iamanaha* s'il y avait une volonté qu'ils retournent en Polynésie. Dès lors, nous pouvons nous demander s'il est cohérent de restituer une part seulement de la collection et de la disperser, alors qu'elle constitue un ensemble homogène conservé en un seul lieu.

La loi pourrait éventuellement être amené à évoluer, ainsi que les critères de restitution. Concernant la Polynésie (entendu ici comme la zone homogène culturelle), il y a déjà eu un précédent de restitution ne remplissant pas les critères évoqués plus haut : le cas des *mokomokai* rendues à la Nouvelle-Zélande. En 2001, le musée *Te Papa Tongarewa* de Nouvelle-Zélande lançait un programme officiel pour obtenir la restitution des *mokomokai*, des têtes humaines maories momifiées, afin qu'elles soient inhumées selon les rites maoris, soit dans leur communauté d'origine lorsque l'identification de celle-ci était possible, soit dans un espace dédié proche du musée *Te Papa Tongarewa*. En 2007, le muséum d'histoire naturelle de Rouen rouvre après dix ans de fermeture. Il possédait dans ses réserves un *mokomokai* donné à la ville par un collectionneur privé en 1875 et qui n'était plus exposé depuis 1996. Afin de marquer la réouverture d'un geste fort, le conseil municipal de Rouen décide de restituer le *mokomokai* à la Nouvelle-Zélande, décision annulée par le Tribunal administratif deux mois plus tard. Le problème mis en exergue par le tribunal, et motivant l'annulation, était non la volonté de restitution elle-même que la décision prise par le conseil municipal qui outre-passait la loi. Le conseil municipal de Rouen ne respectait pas le principe d'inaliénabilité des collections

²⁴¹ Juliette Raoul-Duval (dir.), *Le sens de l'objet*, Cycle soirée-débat déontologie, Paris, ICOM France et l'INP, Paris, 29 janvier 2020.

muséales. L'affaire a fait grand bruit et a donné lieu à l'adoption par le parlement de la loi n°2010-501 qui dispose que les têtes maories conservées par les musées de France cessent de faire partie de leurs collections pour être restituées à la Nouvelle-Zélande. Le parlement a ainsi permis que les dix-neuf têtes conservées par les musées français puissent être restituées, non pas uniquement celle de Rouen²⁴². Ainsi, même si cette affaire est antérieure au discours d'Ouagadougou, elle constitue un précédent à la restitution des biens muséaux envers les peuples de Polynésie. Certes, elle est circonscrite à des restes humains conservés dans les musées, mais elle pourrait constituer une première amorce vers une évolution de la loi et ce pour deux raisons. D'une part, le gouvernement et le parlement français envisagent d'alléger la procédure de restitution²⁴³. Dans le cas de Rouen il avait tout de même fallu cinq ans entre l'annulation par le Tribunal administratif de la décision du conseil municipal et la restitution effective du *mokomokai*²⁴⁴. D'autre part, la présidence actuelle de Polynésie française souhaite œuvrer au retour, dans les communautés concernées, des restes humains conservés en France²⁴⁵, et sur un temps beaucoup plus long à des restitutions d'œuvres²⁴⁶.

Si tant est que la loi évolue, la question qui se pose également est de savoir si la population polynésienne désire ces restitutions. Du côté du gouvernement de la Polynésie française, la réponse est plutôt positive. À l'occasion d'une visite de la vice-présidente de Polynésie française, Éliane Tevahitua, en métropole, le souhait de voir un jour restitués les biens culturels polynésiens aux différentes communautés polynésiennes a été évoqué mais dans un projet à long terme. Pour le moment, la vice-présidente propose plutôt le maintien de prêts à long terme entre les institutions, notamment du musée du Quai Branly Jacques-Chirac vers le musée de Tahiti et des îles *Te Fare Iamanaha*²⁴⁷. En revanche, il est plus difficile de connaître les

²⁴² [s.a.], « La France restitue 20 têtes maories à la Nouvelle-Zélande », article du Ministère de la Culture, Paris, 23 janvier 2012 ; Anne Laure Bandle, Raphael Contel et Marc-André Renold, « Affaire Tête Maorie de Rouen – France et Nouvelle-Zélande », sur la plateforme *ArThemis* [en ligne], Centre du Droit de l'Art, Université de Genève, mars 2012, disponible à l'adresse : <https://plone.unige.ch/art-adr/cases-affaires/tete-maorie-de-rouen-2013-france-et-nouvelle-zelande/fiche-2013-tete-maorie-de-rouen>, [consulté le 30/05/24] ; Soizic le Cornec, « L'affaire des têtes māori – Restes humains et restitutions des musées en France », sur *Casoar, Arts et anthropologie d'Océanie* [en ligne], disponible à l'adresse : <https://casoar.org/2020/11/18/laffaire-des-tetes-maori-restes-humains-et-restitutions-dans-les-musees-en-france/>, [consulté le 30/05/24] ; Michel Guerrin, « Une proposition de loi visant à restituer des têtes maori inquiète les musées ».

²⁴³ Max Brisson et Pierre Ouzoulis, *Rapport d'information fait au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication par la mission d'information sur les restitutions des biens culturels appartenant aux collections publiques*, déposé au Sénat le 16 décembre 2020.

²⁴⁴ Soizic le Cornec, « L'affaire des têtes māori – Restes humains et restitutions des musées en France », art.cit.

²⁴⁵ [s.a.], « Entretien avec Rachida Dati, ministre de la Culture nationale », sur *La Présidence de la Polynésie française* [en ligne], 5 mars 2024, disponible à l'adresse : <https://www.presidence.pf/entretien-avec-rachida-dati-ministre-de-la-culture-nationale/>, [consulté le 30/05/24].

²⁴⁶ [s.a.], « Entretien avec Emmanuel Kasarhérou, président du musée du Quai Branly », sur *La Présidence de la Polynésie française* [en ligne], 8 mars 2024, disponible à l'adresse : <https://www.presidence.pf/entretien-avec-emmanuel-kasarherou-president-du-musee-du-quai-branly-jacques-chirac/>, [consulté le 30/05/24].

²⁴⁷ [s.a.], « Entretien avec Emmanuel Kasarhérou, président du musée du Quai Branly », art.cit.

intentions de la population. Si la volonté annoncée du musée de Tahiti et des îles *Te Fare Iamanaha* à l'occasion de sa réouverture, était de faire un musée par des Polynésiens pour des Polynésiens et d'y investir les communautés²⁴⁸, le recul manque encore pour savoir si cet objectif a été atteint. En revanche, les expériences de ces dernières années laissent à penser que le concept de musée reste un point de clivage pour les populations océaniques. Plusieurs tentatives de création de musées ont ainsi échoué depuis les années 1980²⁴⁹ et aujourd'hui le musée de Tahiti et des îles *Te Fare Iamanaha* est le seul musée des territoires français en Polynésie²⁵⁰. C'est aussi le constat dressé lors du colloque international « Favoriser la visibilité et l'attractivité des patrimoines insulaires » qui s'est tenu en Nouvelle-Calédonie en octobre 2023 et qui était organisé par l'Association des Musées et Établissements Patrimoniaux de Nouvelle-Calédonie, le comité de l'ICOM pour la muséologie et l'Université de la Nouvelle-Calédonie. Il est ressorti des échanges que la forme actuelle des musées est un concept trop occidental et trop ancré dans des mentalités occidentales pour être pleinement investie par les populations océaniques²⁵¹.

Ainsi, une restitution d'objets muséaux est-elle parfaitement pertinente à l'heure actuelle ou dans les années à venir ? Ne faut-il pas envisager, dans ce cas, une restitution d'objets qui perdraient alors leur statut de biens muséaux, mais au risque que cela se frotte aux réticences des professionnels des musées en métropole ?

Pour en revenir à l'avenir de la collection polynésienne de Gaston Rocquemaurel, et comme il ne semble pas nécessaire de réfléchir à une restitution potentielle dans un avenir proche, la voie qui apparaît comme devant être suivie est celle de la conservation. Nous entendons ici la conservation comme le fait de prendre soin des œuvres et comme le fait de les garder. Il est nécessaire de poursuivre le travail entamé de croisement de sources et de documentation afin de mieux comprendre et donc de préserver les objets. La poursuite des recherches pourrait permettre aussi d'identifier des pièces des réserves comme appartenant au fonds Rocquemaurel ou, à l'inverse, repérer des objets estampillés « de Rocquemaurel » qui n'en

²⁴⁸ Miriama Bono et Stéphanie Leclerc-Caffarel, « Entretien avec Miriama Bono. Le musée de Tahiti et des îles – *Te Fare Manaha* », *Gradhiva, Revue d'anthropologie et d'histoire des arts*, Musée du Quai Branly Jacques-Chirac, n°34, dossier Tous les musées du monde, p.147-161, 2022.

²⁴⁹ Bruno Sand, « Des musées archéologiques en Océanie ? », *Les Nouvelles de l'archéologie*, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, n°147, p.8-13, mars 2017.

²⁵⁰ Miriama Bono et Stéphanie Leclerc-Caffarel, « Entretien avec Miriama Bono. Le musée de Tahiti et des îles – *Te Fare Manaha* ».

²⁵¹ Sébastien Magro, « J'étais au premier colloque de muséologie en Nouvelle-Calédonie », sur *La botte de Champollion* [en ligne], n°21, 22 décembre 2023, disponible à l'adresse : <https://bottedechampollion.substack.com/p/21-jetais-au-premier-colloque-de>, [consulté le 30/05/24].

sont pas. Nous pensons, par exemple, aux deux *peue kavi'i*, référencés comme des dons de Gaston Rocquemaurel alors que, d'après les premiers inventaires²⁵², il n'en a rapporté qu'un seul exemplaire. Dans le cadre de nos recherches, nous avons pu consulter le journal de bord de l'*Astrolabe* tenu par Gaston Rocquemaurel, mais pas de manière détaillée, par manque de temps. Ce document mériterait d'être étudié dans le détail, car il pourrait fournir des informations précieuses sur les peuples avec lesquels l'officier toulousain a échangé, une fois le recul pris vis-à-vis des stéréotypes de son époque. Malheureusement, ce journal, qui a fait l'objet d'une reproduction sur microfilm, est particulièrement illisible sur ce support (ann. 16) ; il faudra donc obtenir une dérogation pour consulter l'original, ce qui explique aussi la difficulté d'accès à l'information.

Nous l'avons évoqué précédemment, mais un travail sur les numéros d'inventaires pourrait être mené ainsi que, de façon générale, une réécriture des informations dispensées aux visiteurs. Aujourd'hui les textes du parcours permanent sont très éloignés de leur sujet. Ils sont purement descriptifs des objets et se raccrochent à la fonction de ceux-ci, ce qui est expliqué par la thématique de la salle : les grandes fonctions du Vivant. Nous pouvons regretter cette approche qui fait toujours de ces objets des points de comparaison ou de ressemblance entre les sociétés, mais qui dénature les sociétés dont ils sont issus et qui fait perdre une part de leur substance. Enfin, nulle trace dans les textes des conditions de collecte de ces objets. Il n'est pas tant question de se blâmer toujours plus de la colonisation que d'admettre ce fait et l'effet que ce cadre pose à la collecte, y compris lorsque la colonisation n'était pas encore effective mais que le contact avec les Occidentaux avait de réelles conséquences. À l'inverse, souligner les cas de cadeaux diplomatiques ou tout simplement de troc met aussi en exergue le rôle actif des populations dont les biens sont présentés.

Pour terminer, une troisième voie se dessine entre la conservation et la restitution : celle d'un patrimoine partagé. Après tout, ces objets témoignent d'un moment de l'histoire tant des Polynésiens que des Français, voire des Toulousains. Ils sont le symbole de la rencontre de deux mondes. Il n'est ainsi pas spécialement justifié que l'un de ces deux mondes y ait accès et pas l'autre, peu importe lequel des deux. À l'image des initiatives d'inventaires et de libre accès des données des collections, rendues de plus en plus concrètes par l'arrivée du numérique et d'Internet au sein des musées, un patrimoine partagé, accessible à tous est une option devenue tout à fait réaliste. En 2019, le musée Saint-Raymond mettait en libre accès sur Internet *Les sculptures de la villa romaine de Chiragan*, un catalogue entièrement numérique, en français et

²⁵² [Ernest Roschach], *Musée de Toulouse. Notice des objets dont se compose la galerie ethnographique*, op.cit. ; Registre d'inventaire du musée des Augustins, 1831.

en anglais, doté de toutes les informations connues sur l'ensemble des sculptures extraites du site archéologique de la *villa* Chiragan²⁵³. Travail de grande ampleur et de longue haleine, il a été salué tant par les professionnels des musées que par les chercheurs et archéologues. Un tel dispositif aurait tout à fait sa place aujourd'hui pour les collections polynésiennes et océaniennes, permettant l'échange d'informations et l'accès de celles-ci à tous les chercheurs, partout dans le monde.

Cette idée est aussi partagée par Hélène Guiot et Magali Mélandri : « L'idée d'un patrimoine partagé fait son chemin, compris en tant qu'un don des musées appelant un contre-don en matière de savoirs autochtones²⁵⁴ ». Nous retrouvons là, d'une certaine façon, le système du *taio* qui a tant participé à l'enrichissement des collections européennes et qui pourrait à présent participer à la redécouverte et à la réappropriation des cultures polynésiennes.

²⁵³ Pascal Capus, *Les sculptures de la villa romaine de Chiragan*, Toulouse, Musée Saint-Raymond, 2019, disponible à l'adresse : <https://villachiragan.saintraymond.toulouse.fr/>, [consulté le 30/05/24].

²⁵⁴ Magali Mélandri et Hélène Guiot, « Introduction. Pour un inventaire des collections océaniennes en France : regard rétrospectif en 2021 », art.cit.

CONCLUSION

La recherche de provenance et, plus généralement, le travail de recherche sur les collections muséales, est un enjeu des années à venir, tant pour les professionnels des musées que pour les chercheurs. L'actualité, les événements et les différents débats professionnels de ces dernières années, à commencer par la nouvelle définition de l'ICOM, démontrent que les musées sont en quête de leur place dans le monde et dans les sociétés d'aujourd'hui. Parmi les questionnements soulevés par cette quête de sens se trouvent les interrogations liées à l'origine des collections et à la légitimité des musées, principalement occidentaux, à les conserver et /ou à les exposer.

Avec l'exemple de la collection polynésienne de Gaston Rocquemaurel, nous avons souhaité souligner l'importance de ce nouveau champ d'étude et la nécessité, pour les musées et les chercheurs, de travailler conjointement. Ces deux secteurs, qui commencent progressivement à nouer des liens, ont beaucoup à s'apporter l'un l'autre. L'archéologie nous montre depuis de nombreuses années que les objets sont autant des sources que les archives. Les biens muséaux pourraient eux-aussi le devenir. Ils représentent bien plus que ce qu'un simple cartel, au milieu d'une exposition, dit d'eux. Les chercheurs peuvent fournir leurs savoirs, leur expertise aux musées, tandis que ceux-ci ont à offrir leurs collections, leur documentation et leur propre expérience.

La recherche de provenance permet également de retracer l'histoire des institutions muséales et leurs évolutions, ce qui peut apporter des éléments de réponse à la quête de sens et mener à des recompositions des parcours d'exposition, voire des réorientations des musées. Cela s'est déjà vu par le passé, avec, par exemple, la disparition du musée de l'Homme à Paris à la suite d'une évolution du discours et du regard porté sur ses collections. Au sein des institutions muséales, les muséums d'histoire naturelle, encore peu remis en question, auront probablement matière à réfléchir sur leurs évolutions à cause de la persistance des clichés du XIX^{ème} siècle dans leurs accrochages. Cette transformation a déjà commencé à s'opérer avec le musée Confluences de Lyon ou même avec le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, qui a déjà révisé ses dispositifs d'exposition. Cependant, se défaire totalement des clichés et des idées du XIX^{ème} siècle, quand ils sont en plus à l'origine même de certains musées, prendra du temps. Il sera intéressant, dans cette optique, de suivre le projet de modernisation et d'agrandissement du Muséum d'histoire naturelle de Lille.

Le cas de la collection polynésienne de Gaston Rocquemaurel est également un exemple de tout ce qu'il y a à apprendre à partir d'un petit corpus d'objets. En effet, ils sont les derniers éléments matériels que nous ayons aujourd'hui sur des sociétés disparues. Les sociétés traditionnelles polynésiennes se sont effondrées, ont été bouleversées et malmenées par les Contacts avec les Européens à la fin du XVIII^{ème} siècle et au XIX^{ème} siècle. Des savoirs, particulièrement des savoir-faire se sont perdus avec la dépopulation du Pacifique et l'interdiction ou la disparition de certaines pratiques. De plus, même si l'archéologie est bien développée dans les archipels polynésiens, elle ne peut exhumer d'objets significatifs, comme des statues, des monuments ou des objets du quotidiens, en dehors de quelques exceptions, du fait de leur destructions volontaires ou du désagrègement des matériaux utilisés. Les collections polynésiennes des musées occidentaux sont souvent les derniers vestiges de ces sociétés disparues et sont, aujourd'hui, les seuls éléments dont disposent les communautés dans leur démarche de réappropriation de leur histoire et de leur culture. Le critère de l'authenticité voulu par Gaston Rocquemaurel répond particulièrement à ce besoin, car les objets qu'il a rapportés sont dépourvus de l'influence occidentale, ce qui n'est pas le cas de toutes les collections muséales. Ce point précis rappelle la nécessité, déjà évoquée, de rendre accessibles les collections, surtout avec les outils multimédias et numériques qui se démocratisent aujourd'hui. Le succès rencontré par l'IPKD, l'inventaire du patrimoine kanak dispersé, et la multiplication des initiatives similaires tendent à démontrer l'intérêt des populations, ou du moins des dirigeants, des îles du Pacifique dans un cadre de renouveau culturel.

Le critère de l'authenticité qui semble avoir été retenu par Gaston Rocquemaurel permet aussi de contredire l'idée selon laquelle les Européens n'avaient pas conscience de l'effondrement des sociétés traditionnelles polynésiennes. Le débat qui semble avoir toujours cours quant à la densité de population des terres du Pacifique exprime encore une forme de déni ou de minimisation du phénomène de chute démographique. Or si ce critère de l'authenticité a été retenu, c'est bien qu'il était possible de faire une sélection à partir de ce critère précis et donc que Gaston Rocquemaurel avait connaissance des bouleversements profonds qui secouaient les sociétés traditionnelles. Ses écrits, par ailleurs, vont eux aussi en ce sens.

Ces objets sont également les témoins d'une rencontre. D'une part, celle de Gaston Rocquemaurel avec les insulaires et, d'autre part, celle de deux civilisations, la polynésienne et l'européenne. Malgré les heurs et les conséquences désastreuses qu'ont pu avoir les Contacts, nous préférons parler d'une rencontre plutôt que d'un affrontement. S'il y avait eu affrontement,

les seuls objets rapportés auraient été des trophées, la preuve d'une victoire d'un peuple sur un autre, et un personnage comme Gaston Rocquemaurel, qui se décrit lui-même comme « pacifiste », n'aurait peut-être pas collecté autant d'objets, ou du moins, pas autant d'objets quotidiens dénués de valeurs guerrières. La typologie de la collection Rocquemaurel démontre plutôt une entente suffisamment cordiale pour permettre le troc et pour laisser le temps à l'officier de se documenter sur ce qu'il rapportait. Dans certains cas, les objets témoignent même des relations diplomatiques que le Toulousain entretenait avec des chefs locaux, infirmant la croyance, qui avait cours jusqu'aux années 1990, que les Polynésiens étaient restés passifs face à la présence occidentale.

Au fil de nos recherches, Gaston Rocquemaurel est apparu comme un homme plus attaché à l'avenir du pays qu'au sien et qui, jusqu'au bout de sa vie, est resté fidèle tant à ses valeurs qu'à ceux qui les lui ont inculquées. Il fut tout à la fois un explorateur, un diplomate, un administrateur, un donateur, un scientifique. Il ne désira pas tous ces rôles aussi ardemment que celui de marin-explorateur mais les accepta tous avec un sentiment du devoir reconnu par ses pairs. Élève appliqué sans être brillant à l'École polytechnique, puis officier capable et apprécié ne cherchant pas les honneurs, il fit sa vie et sa carrière à l'ombre des autres. Il est ainsi rarement cité sans être accompagné de la mention « second de Jules Dumont d'Urville ». Même au sein de l'Académie des Jeux floraux, il se mit en retrait, préférant écouter les participations des uns et des autres que discourir lui-même. Sévère avec lui-même sur ses compétences et ses connaissances, il refusa les honneurs qu'il jugeait immérités, ce qui participa à son oubli mais répondait à ses vœux. Réservé et austère, ses lettres et ses écrits révèlent tout de même une certaine sensibilité, de l'humour et surtout une grande curiosité. Travailleur infatigable, Gaston Rocquemaurel s'intéressa à de nombreux domaines scientifiques, ne relevant pourtant pas tous de la Marine : astronomie, climatologie, artillerie, géographie, chimie, horticulture, ethnologie, belles-lettres, histoire, etc. Le travail et les sciences étaient ses motivations principales et tout ce qu'il fit, il le fit dans l'objectif de faire progresser les connaissances de son temps. Il se disait pacifiste et n'avait choisi la Marine que pour les possibilités de découvertes qu'elle lui offrait ; Mais militaire tout autant qu'explorateur, il participa à plusieurs conflits avec résignation, considérant que la guerre est inévitable en politique. Ses écrits révèlent qu'il était un fervent partisan de la colonisation comme outil de civilisation. En collectant ses objets, il ne cherchait pas à préserver des sociétés sur le déclin mais à garder une trace, pour l'étude, de sociétés qu'il espérait voir évoluer. Lui qui n'était pas un catholique pratiquant, ni même un grand soutien de l'Église, rejoignait sur ce point les partisans des missions de christianisation et saluait le travail

des missionnaires qui transformaient ces sauvages barbares et cannibales, en de candides chrétiens pacifistes. Dès lors ses collectes ethnologiques apparaissent sous le même angle que ses collectes naturaliste : un inventaire du monde et de ses différences, y compris des éléments en voie de disparition, dans l'intérêt de l'étude et de la connaissance.

Enfin, la collection Roquemaurel révèle beaucoup de choses sur notre propre société et sur son rapport au monde. Constituée dans la première moitié du XIX^{ème} siècle, elle est symptomatique du développement des musées et des pratiques de collecte. Elle met en exergue les théories scientifiques mais aussi les clichés de son temps : l'Homme comme maillon du Vivant, l'humanité comme étant composé de races distinctes, les sociétés océaniques comme étant à un stade de civilisation préhistorique, etc. Son exposition est également marquée par les divers événements sociétaux. En 1841, elle est exposée au Capitole pour valoriser culturellement la ville de Toulouse et montrer les accomplissements de certains Toulousains émérites. Son stockage, peu documenté, avant 1858, est à l'inverse le symbole d'un désintérêt et d'un embarras vis-à-vis de ces objets d'ethnologie. La scission entre les objets asiatiques et les objets océaniques est, elle, le marqueur d'une gradation dans la reconnaissance de ce qui est artistique, esthétique ou seulement utilitaire et permettant la comparaison. Aujourd'hui encore, les musées ne se sont pas totalement départis de ces différents courants muséographiques.

Nous espérons qu'à l'avenir la collection polynésienne de Gaston Roquemaurel continue à faire l'objet de recherches. Il reste encore à faire sur ce fonds : identifier les objets manquants dans les réserves, comprendre ce qui est arrivé à ceux qui ont disparu, mettre à jour les informations et la documentation, éliminer de la liste du don les objets qui n'en font en réalité que partie. De manière plus générale, sur l'ensemble de la collection Roquemaurel, et notamment au musée Georges-Labit, il reste encore un important travail de croisement de sources à effectuer. Inévitablement, en retirant l'attribution à Gaston Roquemaurel à certains biens, le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse aura aussi à étudier d'autres fonds, d'autres collectes et d'autres collectionneurs. La recherche de provenance n'en est qu'à ses débuts et chaque institution est concernée, ce qui laisse imaginer un développement croissant des travaux de recherche dans les années à venir tant pour les collections extra-européennes en général que pour les collections océaniques en particulier.

SOURCES D'ARCHIVES

Les voyages de l'*Astrolabe* et de la *Capricieuse*

Archives nationales

- *Série Marine JJ : Service hydrographique*

MAR/3JJ/395 à 396 : (1839-1850) Voyage de Dumont d'Urville.

MAR/5JJ/127 : (1837-1840) Journaux des officiers de l'« *Astrolabe* ».

MAR/5JJ/144 : (1837-1840) Journal historique de la campagne, par Roquemaurel, commandant en second de l'« *Astrolabe* ».

MAR/5JJ/365 : (1817-1871) Campagnes et travaux divers.

État-civils et documents administratifs personnels

Archives nationales

- *Série LH : Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur*

LH//1724/56 : Dossier du légionnaire MARCASSUS DE PUYMAURIN Jean Pierre Casimir

Archives du Service historique de la Défense

- *Série MV CC : Personnel*

MV CC7 2172 : Dossiers individuels de Robion à Rose. Dossier individuel personnel de ROCQUEMAUREL Louis François Gaston Marie Auguste.

- *Série MV GG : Documents entrés par voie extraordinaire*

MV GG2 13 : Capitaine de vaisseau Louis François Gaston Marie Auguste Roquemaurel.

Archives départementales de Haute-Garonne

- *Série 2 E : État-civil des communes de M à O*

2 E IM 270 – Merville : 1 E 11 registre d'état civil : naissances, mariages, décès (collection communale) - (an XI-1812).

- *Série U : Tribunal d'appel de Toulouse (1800-1804), cour d'appel*

224 U 148 : Jugements civils 1^{er} semestre 1848

Archives municipales de Toulouse

- *Sous-série 1 D : Registres d'état civil – 1792-1922*

1 E 229 : 1803-1804 - ÉTAT CIVIL : Naissances. 3 vendémiaire an XII – 5^e jour complémentaire an XII.

1 E 273 : 1817 - ÉTAT CIVIL : Décès 1817.

1 E 390 : 1856 - ÉTAT CIVIL : Décès 1856.

1 E 396 : 1858 - ÉTAT CIVIL : Décès 1858.

1 E 477 : 1878 – ÉTAT CIVIL : Décès 1878, vol.1. Jusqu'au 23 juillet 1878.

2 E 18 : 1853 – 1862 - État civil – Tables décennales 1853-1862. Décès. Volume 1 (lettres A à I).

Centre de Ressources Historiques de l'École polytechnique

VI 2 a 2 : [Observation du délégué de la Marine sur les examens de Chimie, 15 septembre 1854].

Histoire du Muséum de Toulouse et de ses collections

Archives municipales de Toulouse

- *Sous-série 1 D : Administration générale de la commune - Conseil Municipal - 1776-1923*

- 1 D 39 : 1824-1827 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances. 13 janvier 1824 - 23 avril 1827.
- 1 D 46 : 1840-1842 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances. 16 mars 1840 - 14 février 1842.
- 1 D 48 : 1843-1844 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances. 1er août 1843 - 16 décembre 1844.
- 1 D 50 : 1846-1848 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances. 1er octobre 1846 - 7 février 1848.
- 1 D 56 : 1853-1854 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances. 12 avril 1853 – 18 juillet 1854.
- 1 D 57 : 1854-1855 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances. 7 août 1854 – 24 décembre 1855.
- 1 D 58 : 1856-1858 - Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances. 4 janvier 1856 – 30 décembre 1858.
- 1 D 66 : Délibérations du conseil municipal : procès-verbaux des séances. 3 novembre 1869 – 6 juin 1870.

- *Sous-série 3 D : Administration générale de la commune*

- 3 D 103 : Archives, inventaire des archives : fiches concernant : le procès-verbal Ladevèze, prêtre déporté ; les brochures ; les renseignements particuliers ; le recensement de la population (1790-1846) ; la voirie ; la population et statistiques (1793-1860) ; la correspondance Musée ; l'inventaire des archives et Beaux-Arts ; les contributions (1789-1842) ; la Révolution ; les finances : comptabilité et octroi municipal ; les pétitions de détenus ; les commerces ; la permanence (1793-1839) ; la police : rapport de polices (1792-1860) et ordonnances police urbaine ; fiches de classement thématiques concernant

les alignements (liasse 316, 317, 318), les acquisitions, aliénations et échanges (liasse 319, 320), les chemins (liasse 321), les travaux, voiries (liasse 322) ; fiches de classement alphabétiques ; fiches de classement série moderne pour le Grand Livre des Archives.

3 D 132 : Édifices à usage d'établissement d'enseignement, de sciences et d'art.- Faculté de médecine, de lettres et institut électrotechnique, établissement, acquisition de terrains, constructions : états, extrait du journal « L'avenir », traité, convention, extraits de la « Gazette médico-chirurgicale de Toulouse » (1892), liste d'étudiants, correspondance, plans. [photocopies et documents d'époque]. 1886-1911.

- *Sous-série 2 R : Instruction publique, Sciences, Lettres et Arts*

2 R 20 : Musée, collections ; salle des Antiques ; fouilles ; règlement (An XI-1887).

2 R 24 : Musée des Augustins. - acquisitions des œuvres.

2 R 25 : Musée des Augustins. - acquisitions des œuvres.

2 R 42 : Muséum d'Histoire Naturelle, acquisition (dons) ; locaux et mobilier ; acquisition de collections ; éditions (album et cartes postales).

2 R 43 : Muséum, gestion du personnel, des commissions, organisation du musée : règlements, rapports [dont placard : "Règlement du Musée d'Histoire Naturelle de Toulouse", 22 juin 1876].

2 R 44 : Jardin Zoologique, organisation, acquisitions et gestion du personnel [règlement (1925), historique (1931), personnel (1890-1927), fournitures (1909-1925), dons, achats, échanges (1881-1925)].

2 R 245 : Muséum, gestion : correspondance et prospectus (avril 1872-février 1873).

2 R 246 : Muséum, gestion des collections et du budget : correspondance, catalogue.

2 R 247 : Muséum, gestion des collections et du budget : correspondance.

2 R 248 : Muséum, dossier du taxidermiste Bonhenry : brouillons de mandats d'avances, annonce correspondance, brouillons, cartels, factures, descriptions de collections, croquis, cahier de mandats de Monsieur Bonhenry.

2 R 249 : Muséum, gestion des collections et du budget : correspondance.

2 R 250 : Muséum, gestion des collections et du budget : correspondance.

2 R 251 : Muséum, gestion des collections et du budget : correspondance et liste de dépenses.

2 R 252 : Muséum et Jardin zoologique, gestion des collections et du budget : correspondance et liste récapitulative (juin 1890-décembre 1890).

2 R 253 : Muséum et Jardin zoologique, gestion des collections et du budget : correspondance et liste récapitulative.

2 R 254 : Muséum, enregistrement des activités en particulier relatives aux collections : registres petit format (1890, 1891, 1893, 1894, 1895, 1896, 1897, 1898, 1900, 1901, 1902, 1903, 1904, 1905, 1906, 1907, 1910).

Archives du musée des Augustins

R1831 : Registre d'inventaire du musée de Toulouse. Ouvert en 1831. Journal.

Archives du musée Saint-Raymond

Ensemble de notes manuscrites sans date ni auteur. Non référencées, elles n'ont pas de cote. Elles semblent être de la main d'une seule et même personne mais, peut-être, à des années différentes. Nous les avons attribuées, après réflexion, à Émile Cartailhac.

Archives du musée Georges-Labit

[sans cote] : Objets mis en dépôt au musée Georges-Labit à Toulouse, [s.d.].

Histoire du musée d'Auch et de son fonds océanien

Archives départementales du Gers

- *Série I E-Dépôt, Sous-série D : Administration générale de la commune*

1 D 2 12* : Registre des délibérations. 1839-1842.

2 D 1 2* : Registres des arrêtés du maire. 1832-1843.

3 D 4 : Correspondance relative aux Archives Communales (s.d. et 1858-1891) ; œuvre d'art déposée et cédée à la mairie, correspondance (1858-1905).

- *Série 1 E-Dépôt, Sous-série M : Édifices communaux, monuments et établissements publics*

4 M 13 : Bibliothèque située dans l'ancienne église des Carmélites (comprenant également le musée et l'école de dessin) ; acquisition, devis de travaux, entretien, plans, correspondance.) 1841-1937.

4 M 14 : Musée ; projet d'installer le musée dans une aile du collège, devis, plans (1834) ; travaux aux salles du musée situé dans l'hôtel de ville (1853), projet d'installer le musée communal dans la tour d'Armagnac, correspondance (1902-1907), installation de la salle Antonin Carlès, correspondance (1921-1922), autres travaux (1925-1926).

- *Série 1 E-Dépôt, Sous-série R : Instruction publique, sciences, arts et lettres*

2 R 5 : Archives, inventaires (an7), de l'ancien collège (vers 1870), rapports, nominations, correspondance. An 7 – 1936.

2 R 8 : Musées. Inventaires, catalogues (l'inventaire de 1875 est précédé d'un historique) (s.d., 1863, 1875, 1951). Rapport d'inspection (1895). Rapport sur les musées (1951 (plan), 1953). Règlement (1949). Plan d'exposition des collections (1951). Personnel ; gardien, nomination (1961). Legs ; Pujos (1921-1923) ; Larroux (1925-1926) ; Sancet (1926).

Correspondance de Gaston Rocquemaurel

Corpus regroupant des lettres de Gaston Rocquemaurel à son cousin germain Théodore de Rocquemaurel (1792-1858) ; quelques lettres à sa tante Françoise de Saint-Jean de Sérac et à Melchior, Gaston et Ernest de Rocquemaurel ; et une lettre à son cousin germain Aimé de Puymaurin. Ce fonds est la propriété de Jacques de Roquemaurel, qui l'a retranscrit au format numérique en 2006 et nous l'a transmis en mars 2023.

SOURCES ÉDITÉES

Biographies

De PRADEL de LAMASE Martial, « Un compagnon de Dumont-d'Urville. Le commandant de Roquemaurel », dans *Bulletin de la section de géographie*, tome XXXVIII, Paris, 1923, Bibliothèque nationale de France.

DUPONT Félix, *Le vice-amiral Bergasse du Petit-Thouars, d'après ses notes et sa correspondance, 1832-1890*, Paris, Perrin et Cie libraires-éditeurs, 1906, Bibliothèque nationale de France.

DUMONT D'URVILLE Jules, *Voyage de la corvette l'Astrolabe, exécuté pendant les années 1826 – 1827 – 1828 – 1829 sous le commandement de M. Jules Dumont d'Urville Capitaine de Vaisseau, Atlas*, Paris, publié par J. Tatu éditeur, 1833.

GANNERON Émile, *L'amiral Courbet : d'après les papiers de la marine et de la famille*, Paris, Librairie Léopold Cerf, troisième édition, 1886, Bibliothèque nationale de France.

LEDIEU Alcuis, *L'Amiral Courbet*, Lille, Librairie de J. Lefort imprimeur éditeur, 1886, Bibliothèque nationale de France.

MERCIER Victor, *Marin et jésuite : vie et voyages de François de Plas, ancien capitaine de vaisseau, prêtre de la Compagnie de Jésus*, Paris, Retraux-Bray Libraire-éditeur, 1890, Bibliothèque nationale de France.

PÂRIS Edmond, *C.-H. Jacquinet, vice-amiral (1796-1879)*, [sans lieu], [sans éditeur], 1880, Bibliothèque nationale de France.

Monographies

COURTE Louis Henri, *La Nouvelle-Zélande*, Paris, Hachette, 1904.

De BOVIS Edmond, *État de la société tahitienne à l'arrivée des Européens*, Papeete, réédition de la Société des études océaniques, n°4, 1978, première édition 1855, Musée de Cahors Henri-Martin.

Galerie Ethnographique, Paris, Musée d'Artillerie, 1877, Archives municipales de Toulouse, Cote B188.

HENRY Teuira, *Tahiti aux temps anciens*, Paris, Société des Océanistes, 2004, première édition 1915.

JACOBSON H. C., *Tales of Banks Peninsula*, Akaroa, Akaroa Mail Office, 1914.

JOANNE Adolphe, *Voyage illustré dans les cinq parties du Monde en 1846, 1847, 1848, 1849*, Paris, Typographie Plon Frère, 1850.

LAPLACE Cyrille Pierre Théodore, *Campagne de circumnavigation de la frégate l'Artémise pendant les années 1837, 1838, 1839 et 1840*, Paris, Arthus Bertrand éditeur, 1854, Bibliothèque nationale de France.

[ROSCHACH Ernest], *Musée de Toulouse. Notice des objets dont se compose la galerie ethnographique*, Toulouse, Typographie Veuve Dieulafoy et Cie, 1858, Archives municipales de Toulouse, Cote 2224.

PERRINON A.-F., *Aperçu sur l'artillerie de la marine*, Rouen, imprimé par D. Brière, 1838, Bibliothèque nationale de France.

Annales, bulletins et recueils des sociétés savantes

Annales de la Société d'horticulture de la Haute-Garonne, Toulouse, Typographie de Bonnal et Gibrac, 1854, Bibliothèque nationale de France.

Annales de la Société d'horticulture de la Haute-Garonne, Toulouse, Typographie de Bonnal et Gibrac, 1859, Bibliothèque nationale de France.

Bulletin de la Société de Géographie de Toulouse, Toulouse, E.Privat Libraire-éditeur, 1907, Archives régionales de Midi-Pyrénées.

Recueil de l'Académie des Jeux Floraux : 1865-1866, Toulouse, éditions Douladoure, 1866, Bibliothèque nationale de France.

Recueil de l'Académie des Jeux Floraux : 1868-1869, Toulouse, éditions Douladoure, 1869, Bibliothèque nationale de France.

Recueil de l'Académie des Jeux Floraux : 1871-1872, Toulouse, éditions Douladoure, 1872, Bibliothèque nationale de France.

Recueil de l'Académie des Jeux Floraux : 1879-1880, Toulouse, éditions Douladoure, 1880, Bibliothèque nationale de France.

Journaux et presse écrite

De PRADEL de LAMASE Martial, « La terre Adélie », *La Croix*, Paris, Bayard, 26 février 1947, Bibliothèque nationale de France.

Gazette du Languedoc (Mémorial de Toulouse), *Journal des intérêts provinciaux*, Toulouse, [sans éditeur], 9 février 1840, n°1585, Retronews.

Journal de Toulouse : politique et littéraire, Toulouse, [sans éditeur], 21 mars 1848, Bibliothèque municipale de Toulouse, Cote P 018.

Journal de Toulouse : politique et littéraire, Toulouse, [sans éditeur], 1^{er} mai 1849, Bibliothèque municipale de Toulouse, Cote P 018.

Journal de Toulouse : politique et littéraire, Toulouse, [sans éditeur], 3 avril 1878, Bibliothèque municipale de Toulouse, Cote P 018.

Journal de Toulouse : politique et littéraire, Toulouse, [sans éditeur], 4 mars 1879, Bibliothèque municipale de Toulouse, Cote P 018.

Journal de Villefranche, feuille commerciale, industrielle, littéraire, agricole et d'annonces judiciaires, Villefranche-sur-Saône, [sans éditeur], 20 mars 1875, Bibliothèque nationale de France.

La Gazette de Toulouse : revue locale politique, humoristique [sic], illustrée, Toulouse, [sans éditeur], 4 juin 1932, Bibliothèque nationale de France, Cote JO-14983.

Le Courrier français, Paris, n°16, mardi 16 janvier 1849, Bibliothèque nationale de France, Cote JOD-166.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et articles généraux

Historiographie générale

CRIVELLO Maryline, GARCIA Patrick & OFFENSTADT Nicolas (dir.), *Concurrence des passés : Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2006.

DE CERTEAU Michel, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 2002.

KOUAMÉ Nathalie, MEYER Éric P. & VIGUIER Anne (dir.), *Encyclopédie des historiographies : Afriques, Amériques, Asies*, volume I, « Sources et genres historiques », Paris, Presses de l'Inalco, 2020.

PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, 1996, réédition 2010.

Articles et ouvrages thématiques

BOISSIÈRE Jean, *et al.*, « Australie », sur *Encyclopædia Universalis* [en ligne], disponible à l'adresse : <https://www.universalis.fr/encyclopedia/australie/>, [consulté le 22/11/2023].

LAÏDI Ali, *Histoire mondiale de la guerre économique*, Paris, Perrin, 2016.

MOLLAT DU JOURDAIN Michel, « Navigation maritime », sur *Encyclopædia Universalis* [en ligne], disponible à l'adresse : <https://www.universalis.fr/encyclopedia/navigation-maritime/>, [consulté le 24/10/2023].

TAILLEFER Michel (dir.), *Nouvelle histoire de Toulouse*, Toulouse, Privat, 2002.

Ouvrages et articles spécialisés

Histoire et cultures du Pacifique sud

- *Archéologie*

CONTE Éric, *L'archéologie en Polynésie française. Esquisse d'un bilan critique*, Papeete, Au vent des îles, 2000.

CONTE Éric, *Sur le chemin des étoiles. Navigation traditionnelle et peuplement des îles du Pacifique*, Papeete, Au vent des îles, 2023.

DI PIAZZA Anne, « Compte-rendu, Éric Conte, *L'archéologie ne Polynésie française. Esquisse d'un bilan critique* », *Journal de la Société des Océaniste*, n°116, p.107-108, 2003.

GALIPAUD Jean-Christophe & NOURY Arnaud, *Les Lapita, nomades du Pacifique*, Marseille, IRD Éditions, collection Focus, 2011.

HERMANN Aymeric, « Dynamique de peuplement et évolution des réseaux d'échange à longue distance en Océanie », communication dans le cadre des XXXV^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, Antibes, Éditions APDCA, 2015.

HERMANN Aymeric, « Production des lames d'herminette dans l'île de Tupua'i (Archipel des Australes, Polynésie française) : Spécialisation artisanale et évolution des chefferies en Polynésie centrale », *Journal of Lithic Studies*, vol.4, n°2, p.351-385, septembre 2017.

SAND Christophe, *Hécatombe océanienne. Histoire de la dépopulation du Pacifique et ses conséquences (XVI^e-XX^e siècle)*, Papeete, Au vent des îles, 2023.

- **Histoire**

BLANQUER-MAUMONT Anne, PIERRE Aurélien & RAMIO Céline (dir.), *L'île de Pâques*, [catalogue des expositions], Arles-Figeac, Actes Sud & Musée Champollion-Les écritures du monde, 2018.

BLAIS Hélène, *Voyages au Grand Océan, géographies du Pacifique et colonisation 1815-1845*, Paris, CTHS, collection Géographie, 2005.

CONTE Éric (dir.), *Une histoire de Tahiti. Des origines à nos jours*, Papeete, Au vent des îles, 2019.

HUETZ DE LEMPS Christian, « Pacifique Histoire de l'Océan », sur *Encyclopædia Universalis* [en ligne], disponible à l'adresse : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/histoire-de-l-ocean-pacifique/>, [consulté le 05/12/2023].

KOHLER Jean-Marie, « Identité canaque et intégration coloniale », *Journal de la Société des Océanistes*, n°92-93, p.47-51, 1991

LAUX Claire, *Les théocraties missionnaires en Polynésie au XIXème siècle*, Paris, L'Harmattan, 2000.

LAUX Claire, *Les Français et les Anglais dans le Pacifique de 1763 à 1914*, Paris, Éditions Karthala, 2011.

LAUX Claire, « Les missionnaires et les autres : les acteurs de la première évangélisation de l'Océanie face aux autres Occidentaux », *Histoire et missions chrétiennes*, éditions Karthala, n°20, p.25-41, 2011.

LILTI Antoine, « Un monde nouveau : Tahiti et l'Europe des Lumières », cours du Collège de France, janvier-juin 2023.

McLINTOCK A. H. (dir.), *An encyclopaedia of New Zealand*, Wellington, R. E. Owen Government Printer, 1966.

SALMOND Anne, *Two Worlds. First Meetings Between Maori and Europeans (1642-1772)*, London, Penguin, 1990

SALMOND Anne, *Between Worlds. Early Exchanges Between Maori and Europeans, 1773-1815*, Auckland, Viking/Penguin, 1997.

SAMPSON Cedric A., « Tahiti, George Pritchard et le « mythe » du « royaume missionnaire » », traduction de Colette de Buyer, *Journal de la Société des Océanistes*, Paris, n°38, p.57-68, 1973.

SAURA Bruno, *Histoire et mémoire des temps coloniaux en Polynésie française*, Papeete, Au vent des îles, 2015.

RODD Adrien, « Le désengagement britannique dans le Pacifique : aspects et conséquences », *Cahiers Charles V*, n°49, p.161-189, 2010.

- ***Cultures du Pacifique***

BABADZAN Alain, *Les dépouilles des dieux. Essai sur la religion tahitienne à l'époque de la découverte*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1993.

CHAVE-DARTOEN Sophie, *Royauté, chefferie et monde socio-cosmique à Wallis ('Uvea)*, Marseille, Pacific-CREDO publications, collection Monographies, 2017.

Collectif, *Atoga No Mangareva, histoire mangaréviennne. Regards croisés sur le Rongo de Cahors*, Laval, Université Toulouse-Le Mirail, musée de Cahors Henri-Martin, 2009.

GUIOT Hélène, « Céramique Lapita », sur *Encyclopaedia Universalis* [en ligne], disponible à l'adresse : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/ceramique-lapita/>, [consulté le 22/02/2024].

LANGEVIN-DUVAL Christine, « Condition et statut des femmes dans l'ancienne société maohi (îles de la Société) », *Journal de la Société des Océanistes*, n°64, p.185-194, 1979.

LEBOT Vincent, « L'histoire du kava commence par sa découverte », *Journal de la Société des Océanistes*, n°88-89, p.89-114, 1989.

POZDNIAKOV Konstantin, « Les bases du déchiffrement de l'écriture de l'île de Pâques », *Journal de la Société des Océanistes*, n°103, p.289-303, 1996.

SAURA Bruno, « Langue, représentation du temps – mua/muri – et vision du monde à Tahiti », *Bulletin de la Société des études océaniques*, n°269-270, p.18-49, mars-juin 1996.

- ***Perceptions et regards sur le Pacifique du XIX^{ème} siècle à nos jours***

BACHIMON Philippe, « Le continentalisme et l'exploration du Pacifique Sud », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 76, n°284-285, p.13-44, 1989.

BACHIMON Philippe, *Tahiti entre mythes et réalités. Essai d'histoire géographique*, Paris, CTHS, 1990.

BOULAY Roger (dir.), *Kannibals et Vahinés : imageries des mers du sud*, [catalogue d'exposition], Paris, Éditions de la Réunion des musées nationaux, 2001.

GRANDIN Éliane, *Le voyage dans le Pacifique de Bougainville à Giraudoux*, Paris, L'Harmattan, 1998.

LAUX Claire, « Acculturation et syncrétisme : la rencontre des approches ethnologique et historique dans le cas océanien », *Histoire et missions chrétiennes*, Éditions Karthala, n°5, p.105-120, 2008.

MELTZ Renaud & TCHERKÉZOFF Serge (dir.), « Pasifika : des îles dans la mondialisation », séminaire organisé par la Maison des sciences de l'Homme du Pacifique (MSHP), le CNRS, l'université de Polynésie française et le CREDO, janvier-juin 2024.

QUESNOT Teriitutea, « Cultures océaniques et approche critique de la cartographie conventionnelle », séminaire du CREDO, Université d'Aix-Marseille, vendredi 29 septembre 2023.

TCHERKÉZOFF Serge, « La Polynésie des vahinés et la nature des femmes : une utopie occidentale masculine », *Clio Femmes, Genre, Histoire*, n°22, dossier Utopies sexuelles, p.63-82, 2005.

TCHERKÉZOFF Serge, *L'invention française des « races » et des régions de l'Océanie*, Papeete, Au vent des îles, 2008.

TCHERKÉZOFF Serge, *Tahiti 1768. Jeunes filles en pleurs : La face cachée des premiers contacts et la naissance du mythe occidental*, Papeete, Au vent des îles, 2008.

L'exploration du Pacifique sud

- ***Les explorateurs européens***

GENKE LHOMMEAU Ambre, *La botanique dans le Pacifique Sud (1766-1804). De la collecte de la nature à la diffusion du savoir en Europe*, Mémoire de master d'Histoire, Université de Grenoble, 2021.

GUIGUENO Vincent, « Nous ne sommes pas des nouveaux venus dans ces mers », acte du colloque *Lapérouse et les explorateurs français du Pacifique, espaces de découvertes et savoirs scientifiques (1760-1840)*, Paris, Musée de la Marine, 17 et 18 octobre 2008.

LECLERC-CAFFAREL Stéphanie & ZANCO Jean-Philippe, « *A disillusioned explorer: Gaston de Rocquemaurel or the culture of French naval scholars during the first part of the 19th century* », *Terrae Incognitae*, volume 45, n°2, p.113-127, octobre 2013.

MORGAT Alain, « Mécontentes cordiales. Les relations entre les officiers de marine et les savants dans les voyages de découvertes français du XVIII^e siècle », acte du colloque *Lapérouse*

et les explorateurs français du Pacifique, espaces de découvertes et savoirs scientifiques (1760-1840), Paris, Musée de la Marine, 17 et 18 octobre 2008.

RENNEVILLE Marc, « Un terrain phrénologique dans le Grand Océan (autour du voyage de Dumoutier sur l'*Astrolabe* en 1837-1840) », dans BLANCKAERT Claude (dir.), *Le terrain des sciences humaines (Instructions et enquêtes. XVIIe-XXe siècles)*, Paris, L'Harmattan, 1996.

ROBINEAU Claude, « Bounty, mutinerie de la », sur *Encyclopædia Universalis* [en ligne], disponible à l'adresse : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/mutinerie-de-la-bounty/>, [consulté le 13/05/2024].

ROCHETTE Marc, « Pierre Marie Dumoutier, un phrénologue dans les mers du Sud », article du *Blog Gallica* [en ligne], disponible à l'adresse : [Pierre Marie Dumoutier, un phrénologue dans les mers du Sud | Le blog de Gallica \(bnf.fr\)](#), [consulté le 29/01/2024].

SAVOIE Hervé, « Du labour à la haute mer. Le capitaine de vaisseau Joseph Bonafous-Murat (1788-1864) », *La Baille, revue de l'AEN et des Associations d'officiers de la Marine*, Paris, n°362, p.32-36, janvier 2024.

SCEMLA Jean-Jo, *Le Voyage en Polynésie, anthropologie des voyageurs occidentaux de Cook à Segalen*, Paris, Robert Laffont, 1994.

STEFANI Claude, « Pierre-Adolphe Lesson un acteur et témoin méconnu de l'exploration du Pacifique dans la première moitié du XIX^e siècle », acte du colloque *Lapérouse et les explorateurs français du Pacifique, espaces de découvertes et savoirs scientifiques (1760-1840)*, Paris, Musée de la Marine, 17 et 18 octobre 2008.

WILLIAMS Glyndwr, « Cook, James », sur *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne], volume 4, disponible à l'adresse : http://www.biographi.ca/fr/bio/cook_james_4F.html, [consulté le 27/11/2023].

ZANCO Jean-Philippe, « L'héritage oublié de Dumont d'Urville et des explorateurs du Pacifique : les voyages de Gaston de Rocquemaurel, 1837-1854 », acte du colloque *Lapérouse*

et les explorateurs français du Pacifique, espaces de découvertes et savoirs scientifiques (1760-1840), Paris, Musée de la Marine, 17 et 18 octobre 2008.

- ***Les explorateurs extra-européens***

DEL BUSTO José Antonio, *Túpac Yupanqui, descubridor de Oceanía. Nuku Hiva, Mangareva, Rapa Nui*, Lima, Fondo Editorial del Congreso del Perú, 2006.

DORBE-LARCADE Véronique, *Ahutoru ou l'envers du voyage de Bougainville à Tahiti*, Papeete, Au vents des îles, 2023.

ESCUDIER Denis, « Aotourou, le « Tahitien des Lumières », compagnon de voyage de Bougainville », dans *Mémoires de l'Académie d'Orléans, Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts*, Orléans, VI^e série, tome 20, 2011.

FERRAND Didier, « Un Tahitien à la cour de Louis XV », *La Revue des deux mondes*, [sans numéro], avril 1964.

LILTI Antoine, « Pacifique. Des Tahitiens en Europe », *L'Histoire*, n°514, p.32-41, décembre 2023.

MARTIN Rossella, « Tupac Yupanqui ou le modèle du prince parfait. Étude de l'autre protagoniste d'Ollantay », *Bulletin de l'Institut français d'études andines*, n°40, p.123-146, 2011.

PAJARES CRUZADO Gonzalo, « Entrevista a José Antonio del Busto: Los incas fueron quienes descubrieron Oceanía », dans *Libros peruanos* [en ligne], 2 mai 2006, disponible à l'adresse :<https://web.archive.org/web/20070321013731/http://www.librosperuanos.com/autor/es/del-busto2.html>, [consulté le : 13/06/24].

L'exploration du monde aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles

- ***Ouvrages généraux***

BLAIS Hélène & LOISEAUX Olivier (dir.), *Visages de l'exploration au XIX^e siècle. Du mythe à l'histoire*, [catalogue d'exposition], Paris, Bibliothèque nationale de France, 2022.

BERTRAND Romain (dir.), *L'Exploration du monde. Une autre histoire des Grandes Découvertes*, Paris, Le Seuil, 2019.

BROC Numa, « Les explorateurs français du XIX^e siècle reconsidérés », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Société française d'histoire des Outre-mer, n°256, p. 237-273, 1982.

GALLEGOS GABILONDO Simón, *Les Mondes du voyageur*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2018.

IMBERT Bertrand, *Le Grand défi des pôles*, Paris, Gallimard, collection Découvertes Gallimard aventures, 1987.

MOLLAT Michel, *Les Explorateurs du XIII^e au XVI^e siècle. Premiers regards sur les mondes nouveaux*, Paris, CTHS, 2005, première édition 1984.

RONDOT Vincent, *Champollion, La voie des hiéroglyphes*, [catalogue d'exposition], Paris, Éditions El Viso, 2022.

- ***Géographie historique, géographie coloniale***

LABOULAIS-LESAGE Isabelle (dir.), *Comblent les blancs de la carte : mobilités et enjeux de la construction des savoirs géographiques, XVI^e-XX^e siècle*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2004.

LECOQUIERRE Bruno, *Parcourir la Terre. Le voyage, de l'exploration au tourisme*, Paris, L'Harmattan, collection Là-Bas, 2008.

SINGARAVÉLOU Pierre (dir.), *L'Empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Belin, 2008.

Politique, diplomatie et administration au XIX^{ème} siècle

- ***Ouvrages généraux***

CHOISEL Francis, *La Deuxième République et le Second Empire au jour le jour. Chronologie*. Paris, CNRS Éditions, collection Biblis, 2015.

HAYAT Samuel, *1848, Quand la République était révolutionnaire. Citoyenneté et représentation*, Paris, Le Seuil, 2014.

SINGARAVÉLOU Pierre & VENAYRE Sylvain (dir.), *Histoire du monde au XIX^e siècle*, Paris, Éditions Pluriel, 2019.

VIGIER Philippe, *La Seconde République*, Paris, Presses universitaires de France, collection Que sais-je ?, 1967.

- ***Ouvrages et articles spécialisés***

DZIEMBOWSKI Edmond, *La guerre de Sept Ans, 1756-1763*, Paris, Perrin, collection Pour l'Histoire, 2015.

KAYAS Georges, « Arago François », sur *Encyclopædia Universalis* [en ligne], disponible à l'adresse : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedia/francois-arago/>, [consulté le 04/06/2023].

ROGER Jacques, « Buffon Georges Louis Leclerc comte de (1707-1788) », sur *Encyclopædia Universalis* [en ligne], disponible à l'adresse: <https://www.universalis.fr/encyclopedia/georges-louis-buffon/>, [consulté le 25/01/2024].

VIAL Charles-Eloi, « Campagne d'Égypte », sur *Héritage BnF* [en ligne], disponible à l'adresse : [Campagne d'Égypte | Patrimoines Partagés - Bibliothèques d'Orient \(bnf.fr\)](#) [consulté le 15/11/2023].

ZAKHOS-PAPAZAKHARIOU Emmanuel, « Grecque guerre de l'indépendance (1821-1830) », sur *Encyclopaedia Universalis* [en ligne], disponible à l'adresse : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/guerre-de-l-independance-grecque/> [consulté le 03/05/2023].

ZANCO Jean-Philippe, *Le ministère de la Marine sous le Second Empire*, Vincennes, Service historique de la Marine, 2003.

ZANCO Jean-Philippe, « Les bureaux du ministère de la Marine sous le Second Empire : une vie quotidienne de l'employé dans les années 1850-1860 », *La Revue administrative*, Presses universitaires de France, n°356, p.187-196, mars 2007.

Les musées et des collections muséales

- ***L'Histoire des musées***

DELPUECH André, « « Il est des situations acquises dont il faut s'accommoder ». À propos de frontières dans les musées français », *Les Nouvelles de l'archéologie*, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, n°147, p.61-72, mars 2017.

GILES Sue & GRAVES Lisa, « *Amateur Passions/Professional Practice : Ethnography Collectors and Collections – An introduction* », *Journal of Museum Ethnography*, n°23, p.3-6, 2009.

LACOUR Pierre-Yves, « Coquilles et médailles. *Naturalia* et *artificialia* dans les collections de province autour de la Révolution », *Gradhiva, Revue d'anthropologie et d'histoire des arts*, Musée du Quai Branly Jacques-Chirac, n°23, dossier Collections mixtes, p.50-67, 2016.

POMIAN Krzysztof, *Le musée, une histoire mondiale*, volume I, « Du trésor au musée », Paris, Gallimard, 2020.

POMIAN Krzysztof, *Le musée, une histoire mondiale*, volume II, « L'ancrage européen, 1789-1850 », Paris, Gallimard, 2021.

POMIAN Krzysztof, *Le musée, une histoire mondiale*, volume III, « À la conquête du monde, 1850-2020 », Paris, Gallimard, 2022.

SAINT-RAYMOND Léa, « Collections d'œuvres d'art privées et publiques (XIXe-XXe siècles) », cours magistral de Licence 3 en Histoire de l'art [en ligne], université de Paris Ouest Nanterre La Défense, novembre 2020, disponible à l'adresse : <https://hal.science/hal-02985698>, [consulté le 27/03/2024].

- ***Monographies***

BARRON Géraldine, « Le musée de Marine du Louvre : un musée des techniques ? », *Artefact, Techniques, histoire et sciences humaines*, n°5, p.143-162, 2016.

CAPUS Pascal, *Les sculptures de la villa romaine de Chiragan*, Toulouse, Musée Saint-Raymond, 2019, disponible à l'adresse : <https://villachiragan.saintraymond.toulouse.fr/>, [consulté le 30/05/2024].

FERRER-JOLY Fabien, « Le musée des Jacobins d'Auch. Vers la création d'un Pôle national de référence », *Les Nouvelles de l'archéologie*, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, n°147, p.45-49, mars 2017.

JACQUET Claudine, « L'histoire du musée Saint-Raymond », *Le Jardin des Antiques, journal de l'Association des Amis du musée Saint-Raymond*, n°60, p.20-30, 2016.

- ***Le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse et ses collections***

ASTRE Gaston, *Le Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse. Son histoire*, Toulouse, éditions Douladoure, collection Les Livres du Muséum, 1949.

ASTRE Gaston, *Le Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse. Ses galeries*, Toulouse, éditions Douladoure, collection Les Livres du Muséum, 1950.

AUGEYROLLE Jean-Philippe, « Les roches Gaston de Roquemaurel », sur *L'Écho des réserves* [en ligne], Toulouse, webzine du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, 24 février 2021, disponible à l'adresse : [Les roches Gaston de Roquemaurel - L'Écho des réserves, Muséum de Toulouse \(museumtoulouse-collections.fr\)](https://museumtoulouse-collections.fr/), [consulté le 21/09/2022].

DELLA VIA Chloé, *Gaston Roquemaurel (1804-1878) : un navigateur au service de sa ville*, Mémoire de master d'Histoire, Université de Toulouse – Le Mirail, 2010.

- ***Documentation professionnelle***

BÉATRIX Anne-Laure, *Dictionnaire amoureux des musées*, Paris, Plon, 2022.

GIRARD Émilie (dir.), *À qui appartiennent les collections ? Journées professionnelles 2022.*, Paris, ICOM France et le musée du Quai Branly – Jacques-Chirac, Décembre 2022.

RAOUL-DUVAL Juliette (dir.), *De quoi musée est-il le nom ?*, Cycle soirée-débat déontologie, Paris, ICOM France et l'INP, novembre 2020.

RAOUL-DUVAL Juliette (dir.), *Le sens de l'objet*, Cycle soirée-débat déontologie, Paris, ICOM France et l'INP, Paris, 29 janvier 2020.

RAOUL-DUVAL Juliette, « Vif débat sur la « définition des musées » à l'Icom ? », *La Lettre de l'OCIM*, Université de Bourgogne, n°189, p.12-14, 2019.

Les collections océaniques

- ***État des lieux des fonds océaniques***

BOSC-TIESSÉ Claire & SALABERRY-DUHOUX Émilie (dir.), *Le monde en musée. Cartographie des collections d'objets d'Afrique et d'Océanie en France* [en ligne], Paris, INHA, mise en ligne le 28 septembre 2021, disponible à l'adresse : <https://monde-en-musee.inha.fr/>, [consulté le 15/02/2024].

BOULAY Roger, « Les collections extra-européennes : 25 ans après », *La Lettre de l'OCIM*, Université de Bourgogne, n°158, p.31-34, 2015.

BOUNOURE Gilles, « Quelques vues sur les *faux* dans les arts anciens d'Océanie », *Raison présente*, n°208, p.59-70, 2018.

BOUNOURS Gilles, « Trois expositions d'art polynésien et une « question d'éthique muséale » », *Journal de la Société des Océanistes*, n°128, p. 147-152, 2009.

BRISSON Max & OUZOULIAS Pierre, *Rapport d'information fait au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication par la mission d'information sur les restitutions des biens culturels appartenant aux collections publiques*, déposé au Sénat le 16 décembre 2020.

LAROCHE Marie-Charlotte, « Pour un inventaire des collections océaniques en France », *Journal de la Société des Océanistes*, n°1, p.51-57, 1945.

LECLERC-CAFFAREL Stéphanie, *Les collections fidjiennes françaises : l'exemple des collectes Dumont d'Urville*, Mémoire de master d'Histoire de l'Art, École du Louvre, Paris, 2008.

MÉLANDRI Magali & GUIOT Hélène, « Introduction. Pour un inventaire des collections océaniques en France : regard rétrospectif en 2021 », *Journal de la Société des Océanistes*, n°152, p.5-20, 2021.

NOTTER Annick (dir.), *La découverte du paradis Océanie. Curieux, navigateurs et savants*, [catalogue d'exposition], Paris, Somogy, 1997.

PANOFF Michel (dir.), *Trésor des îles Marquises*, [catalogue d'exposition], Paris, Réunion des Musées nationaux, 1995.

- ***Les collections dans le détail***

BUNDLE Anne Laure, CONTEL Raphael & RENOLD Marc-André, « Affaire Tête Maorie de Rouen – France et Nouvelle-Zélande », sur la plateforme *ArThemis* [en ligne], Centre du Droit de l'Art, Université de Genève, mars 2012, disponible à l'adresse : <https://plone.unige.ch/art-adr/cases-affaires/tete-maorie-de-rouen-2013-france-et-nouvelle-zelande/fiche-2013-tete-maorie-de-rouen>, [consulté le 30/05/2024].

HOFFMANN Marie, « La collection disparue du musée Berthoud de Douai : classification et exposition des artéfacts océaniens à la fin du XIX^e siècle », *Journal de la Société des Océanistes*, n°152, p.115-126, 2021.

JONES Sarah, SENEZ Philomène & LE JALU Hugo, « Double rouleau en plumes rouges, *tevau* », dans *Paléomonnaies d'Afrique et d'Océanie* [en ligne], publication du département de biologie de l'ENS de Lyon, 2017, disponible à l'adresse : <https://biologie.ens-lyon.fr/ressources/ue-museologie/paleomonnaies-dafricque-et-doceanie/essaye-pas-de-me-plumer/double-rouleau-en-plumes-rouges-tevau>, [consulté le 03/01/2024].

LE CORNEC Soizic, « L'affaire des têtes māori – Restes humains et restitutions des musées en France », sur *Casoar: Arts et anthropologie d'Océanie* [en ligne], disponible à l'adresse : <https://casoar.org/2020/11/18/laffaire-des-tetes-maori-restes-humains-et-restitutions-dans-les-musees-en-france/>, [consulté le 30/05/2024].

PATOLE-EDOUMBA Elise, « Un regard patrimonial sur les collections polynésiennes du muséum d'Histoire naturelle de La Rochelle », *Journal de la Société des Océanistes*, n°152, p.21-34, 2021.

RENARD Lisa, « Deux manteaux maori à bordures géométriques (*kākahu*) de Nouvelle-Zélande Aotearoa du XIX^e siècle au musée du Quai Branly – Jacques Chirac », *Journal de la Société des Océanistes*, n°152, p.137-154, 2021.

STÉFANI Claude, « La collection Lesson du musée Hèbre de Rochefort : essai d'une reconstitution historique », *Journal de la Société des Océanistes*, n°152, p.61-76, 2021.

- ***Collection(s) océanienne(s) du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse***

BONVIN POCHSTEIN Sylviane, DUFAU Magali & GRANIER Lành, « Repenser les collections océaniques du muséum de Toulouse : entre histoire et nouvelle éthique », dans *Journal de la Société des Océanistes*, n°152, p.49-60, 2021.

GRANIER Lành, *Regards sur les collections océaniques du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse*, Mémoire de master d'Histoire de l'art, Université de Toulouse II Jean-Jaurès, 2017.

GUIOT Hélène, « Histoires, matérialités et muséographies des collections océaniques. Étude de cas », *Journal de la Société des Océaniste*, n°155, p.255-256, 2022.

GUIOT Hélène, « Miniatures et histoire d'Océanie, une recherche à redéployer. Premices : les pirogues du muséum d'Histoire naturelle de Toulouse », *Journal de la Société des Océaniste*, n°156, p.301-310, 2022.

LECLERC-CAFFAREL Stéphanie, « *The Oceanic Collections of Gaston de Rocquemaurel* », *Journal of Museum Ethnography*, n°26, p.120-137, 2013.

- ***La question des musées en Océanie***

BONO Miriama & LECLERC-CAFFAREL Stéphanie, « Entretien avec Miriama Bono. Le musée de Tahiti et des îles – Te Fare Manaha », *Gradhiva, Revue d'anthropologie et d'histoire des arts*, Musée du Quai Branly Jacques-Chirac, n°34, dossier Tous les musées du monde, p.147-161, 2022.

COIFFIER Christian, « « Promesse tenue ». José Garanger et le retour au Vanuatu des objets de la sépulture de Roy Mata », *Journal de la Société des Océanistes*, n°128, p.15-24, 2009.

SAND Bruno, « Des musées archéologiques en Océanie ? », *Les Nouvelles de l'archéologie*, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, n°147, p.8-13, mars 2017.

Articles de presse

- ***Musées***

GUERRIN Michel, « Une proposition de loi visant à restituer des têtes maori inquiète les musées », *Le Monde*, Paris, 01 juillet 2009.

MAGRO Sébastien, « J'étais au premier colloque de muséologie en Nouvelle-Calédonie », sur *La botte de Champollion* [en ligne], n°21, 22 décembre 2023, disponible à l'adresse : <https://bottedechampollion.substack.com/p/21-jetais-au-premier-colloque-de>, [consulté le 30/05/2024].

[sans auteur], « 31 août 1801, Le décret Chaptal met en place les musées français », sur le webzine *herodote.net* [en ligne], [sans date], disponible à l'adresse : <https://www.herodote.net/almanach-ID-3164.php>, [consulté le 11/05/2023].

- ***Expositions***

BAQUEY Cécile, « Tupaia : les dessins du navigateur polynésien qui s'est embarqué avec Cook exposés à Londres », sur *Le portail des Outre-Mer* [en ligne], 24 juillet 2018 et mis à jour le 30 septembre 2019, disponible à l'adresse : <https://la1ere.francetvinfo.fr/tupaia-dessins-du-navigateur-polynesien-qui-s-est-embarque-cook-exposes-londres-611025.html>, [consulté le 22/04/2024].

BLAIS Hélène & WEBER Serge, « Montrer les invisibles de l'histoire de l'exploration. Recherche académique et muséographie », *EchoGéo*, n°62, Paris, 2022.

FAURE Sonya & SARDIER Thibaut, « L’histoire dont vous n’êtes plus vraiment le héros [entretien avec Hélène Blais et Romain Bertrand] », *Libération*, Paris, 26 novembre 2019.

MAGRO Sébastien, « Visages de l’exploration au XIXe siècle, du mythe à l’histoire, à la BnF (Paris) », [entretien avec Hélène Blais], sur *La botte de Champollion* [en ligne], n°2, 29 septembre 2022, disponible en ligne : <https://bottedechampollion.substack.com/p/2-des-visages-photographies-une-expo>, [consulté le 29/09/2022].

- ***L’affaire du Portrait d’Omaï***

DUMONT Étienne, « Londres ne fête pas les 300 ans de Joshua Reynolds », *Bilan*, Genève, 29 août 2023.

PILLAUDIN Jade, « Omaï, trésor national britannique en sursis ? », *Le Quotidien de l’art*, Paris, n°2563, 8 mars 2023.

RYKNER Didier, « Omaï sera-t-il partagé entre Londres et Los Angeles ? », *La Tribune de l’Art* [en ligne], 4 avril 2023, disponible en ligne à l’adresse <https://www.latribunedelart.com/omai-sera-t-il-partage-entre-londres-et-los-angeles>, [consulté le 23/04/2024]

[sans auteur], « Le « Portrait d’Omaï » du peintre Reynolds, qui représente un Polynésien, rachetée par la National Portrait Gallery », sur *Le portail des Outre-Mer* [en ligne], en partenariat avec l’AFP, 25 avril 2023, disponible à l’adresse : <https://la1ere.francetvinfo.fr/le-portrait-d-omai-du-peintre-reynolds-qui-represente-un-polynesien-rachetee-par-la-national-portrait-gallery-1389034.html>, [consulté le 22/04/2024].

- ***Les perspectives de restitution***

[sans auteur], « Entretien avec Rachida Dati, ministre de la Culture nationale », sur *La Présidence de la Polynésie française* [en ligne], 5 mars 2024, disponible à l’adresse : <https://www.presidence.pf/entretien-avec-rachida-dati-ministre-de-la-culture-nationale/>, [consulté le 30/05/2024].

[sans auteur], « Entretien avec Emmanuel Kasarhérou, président du musée du Quai Branly », sur *La Présidence de la Polynésie française* [en ligne], 8 mars 2024, disponible à l'adresse : <https://www.presidence.pf/entretien-avec-emmanuel-kasarherou-president-du-musee-du-quai-branly-jacques-chirac/>, [consulté le 30/05/2024].

ANNEXES

Annexe 1 : Carte du peuplement et des grandes divisions chrono-culturelles de l'Océanie

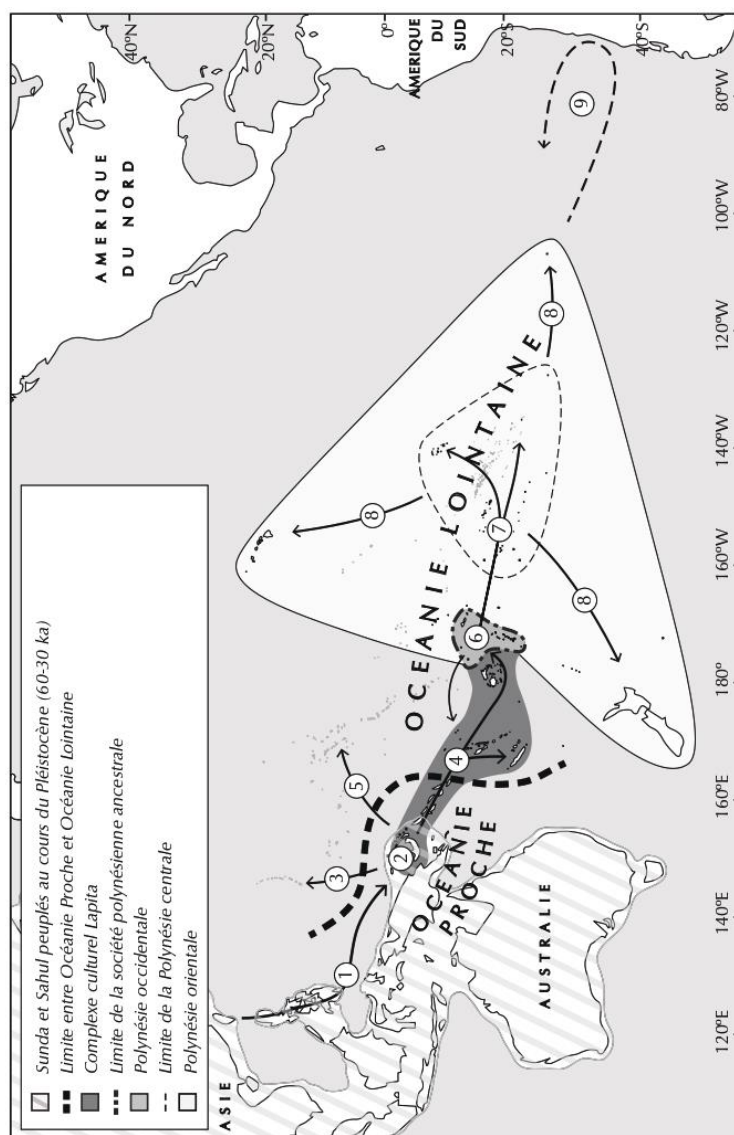


Fig 1. Carte du peuplement et des grandes divisions chrono-culturelles de l'Océanie.

1. Peuplement austronésien de l'Océanie proche (1 500-1 400 BCE); 2. Fondation du complexe culturel Lapita dans l'archipel des Bismarck (1 500-1 200 BCE); 3. Peuplement de la Micronésie occidentale (1 300-1 000 BCE); 4. Expansion du complexe culturel Lapita en Océanie lointaine (1 200-900 BCE); 5. Peuplement de la Micronésie centrale et méridionale (0-1 000 CE); 6. Formation de la culture polynésienne ancestrale en Polynésie occidentale (500 BCE-500 CE); 7. Peuplement de la Polynésie centrale (1 000-1 200 CE); 8. Diaspora polynésienne en Polynésie orientale (1 000-1 300 CE); 9. Probables voyages polynésiens jusqu'aux côtes américaines au cours du II^e millénaire CE.

Source : Hermann Aymeric, « Dynamique de peuplement et évolution des réseaux d'échange à longue distance en Océanie », communication dans le cadre des XXXV^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, Antibes, éditions APDCA, 2015.

Annexe 2 : *Tevau* ou monnaie-plume



Description : Îles Santa Cruz, Nendo, XIX^{ème} siècle. Plumes, écorce, fibres végétales, verre, coquillages. Achat auprès de l'Oceanic Arts Australia.

Source : Musée des Confluences, Lyon, n° d'inventaire 2002.2.1, photographie personnelle.

[illegible]

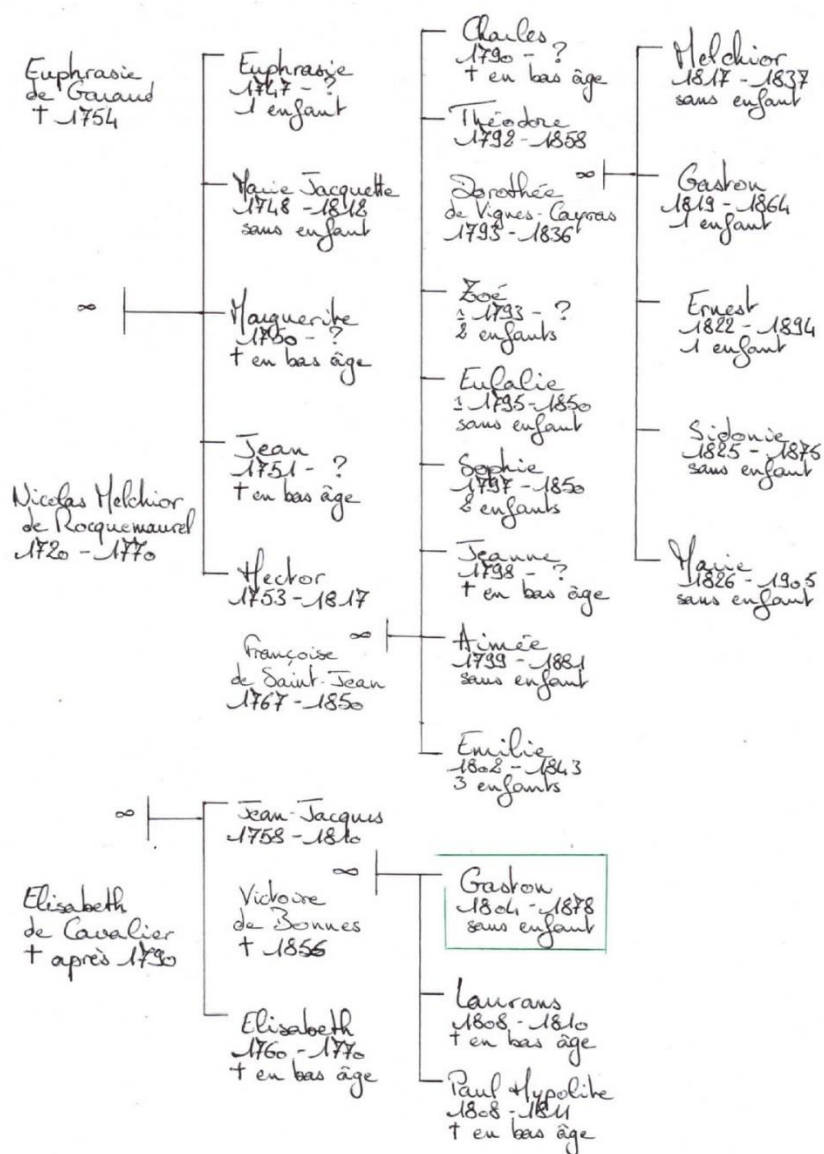
240

Annexe 4 : Portrait de Gaston de Roquemaurel par Jules de Lacger, 1883



Source : Service bibliothèque et documentation du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse.

Annexe 5 : Arbre généalogique de la famille de Gaston Rocquemaurel



Source : Camille Lavoillotte, *Gaston Rocquemaurel, un officier de marine au service de la science et de la France, 1804-1878*.

Annexe 6 : *Parahua* ou massue-pagaie des îles Marquises



Source : Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, n° d'inventaire ETH.AC.14, photographie personnelle.

Annexe 7 : Manteau maori, *kākahu*



Source : Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, n° d'inventaire ETH.AC.NZ.6, photographie de Daniel Martin.

Annexe 7bis : Manteau maori, *kākahu*, détail de la bordure



Source : Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, n° d'inventaire ETH.AC.NZ.6, photographie personnelle.

Annexe 8 : *Kākahu* du musée du Quai Branly – Jacques Chirac, exposé en 1984 au musée de l'Homme.



Source : Renard Lisa, « Deux manteaux maori à bordures géométriques (*kākahu*) de Nouvelle-Zélande Aotearoa du XIX^e siècle au musée du Quai Branly – Jacques Chirac », *Journal de la Société des Océanistes*, n°152, p.137-154, 2021. Photographie du musée du Quai Branly – Jacques Chirac.

Annexe 9 : *Peue kavi'i*, ornement de tête des îles Marquises



Source : Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, n° d'inventaire ETH.AC.MA.16, photographie de Daniel Martin.

Annexe 10 : Corde à nœuds des îles Marquises



Source : Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, n° d'inventaire ETH.AC.MA.13, photographie de Frédéric Ripoll.

Annexe 11 : Bambou gravé, modèle de tatouage



Source : Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, n° d'inventaire ETH.AC.MA.7, photographie de Frédéric Ripoll.

Annexe 12 : *Tatu*, support à tatouage



Source : Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, n° d'inventaire ETH.AC.MA.22, photographie de Frédérique Vincent.

Annexe 13 : Note manuscrite relative à la répartition des collections d'ethnologie.

Jullien Madagascar.
 mon entrée au Conseil municipal 1884-8.
 saupérage de la collection Roquemaurel.
 fondation du Musée Roquemaurel. —
 Administration C. Ournac
 Deloume Jullien, Kelorme Romeston
 de Labat, Cartailhac,
 Durbach, Gaillard, Hue, de Vibras, Rachen =
 Malpel, Lefèvre = Rieu = — — — — —
 Toute l'ethnographie utile à notre préhistoire Muséum
 celui-ci abandonne Gallien, Brong, joud océanie =
 Toute l'ethnographie métallurgique au M. S. Raymond.
 Asie, Afrique, Amérique. | Musée Roquemaurel -
 Chine Japon
 Envois du Procadero J. Kamy =
 Achats pour l'un et l'autre musée = Australie =
 Sous divers, ma personne disparaît. —
 Hier Gennevaur
 Legs Labat, 1^{re} phase, 2^e phase ??
 Question des locaux : A. S. Raymond menace ruine
 Salle Muséum bloqué par abondance préhistorique =
 = Lape = Juillet 1914 octroi de la N^{le} Galerie =
 La Guerre = —
 L'idéal eût été de profiter de la guerre pour installer la Galerie
 mon budget a été supprimé d'un trait de plume. —
 Sera-t-il rétabli ? env. 3000 fr. + Catalogue 1200 =
 plus d'espace au préhistorique, Catalogue 1200 fr.
 mon deus sans importance
 Quel intérêt offre cette collection ? pas d'unique
 etalage, vivante

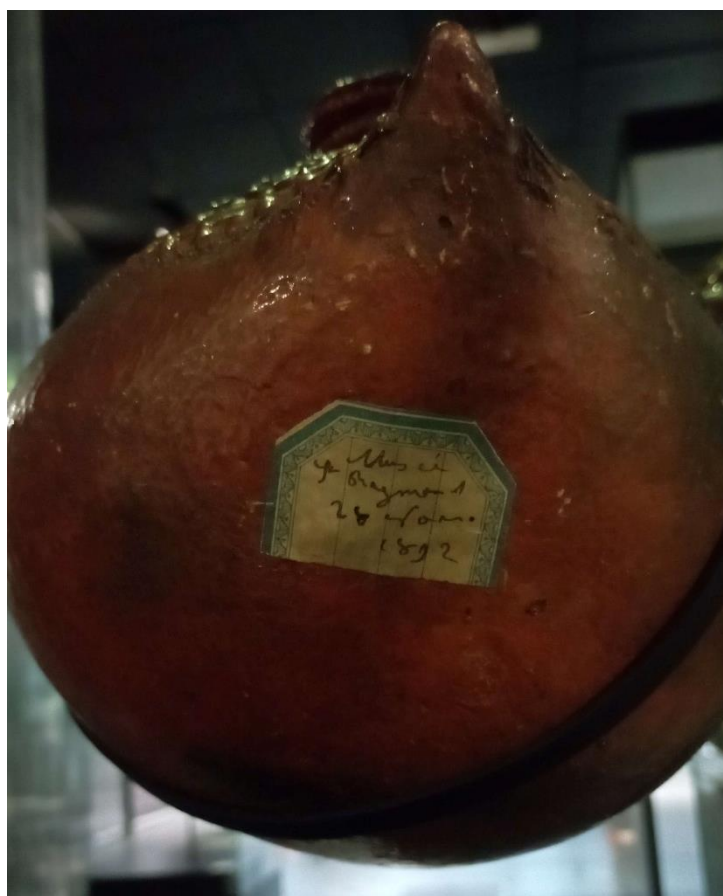
Source : Archives du musée Saint-Raymond de Toulouse, [sans côte] : [Notes manuscrites concernant la répartition des collections ethnographiques], [attribuée à Émile Cartailhac], [après 1918].

Annexe 14 : Dos d'un plat à kava comportant plusieurs étiquettes et numéro d'inventaire.



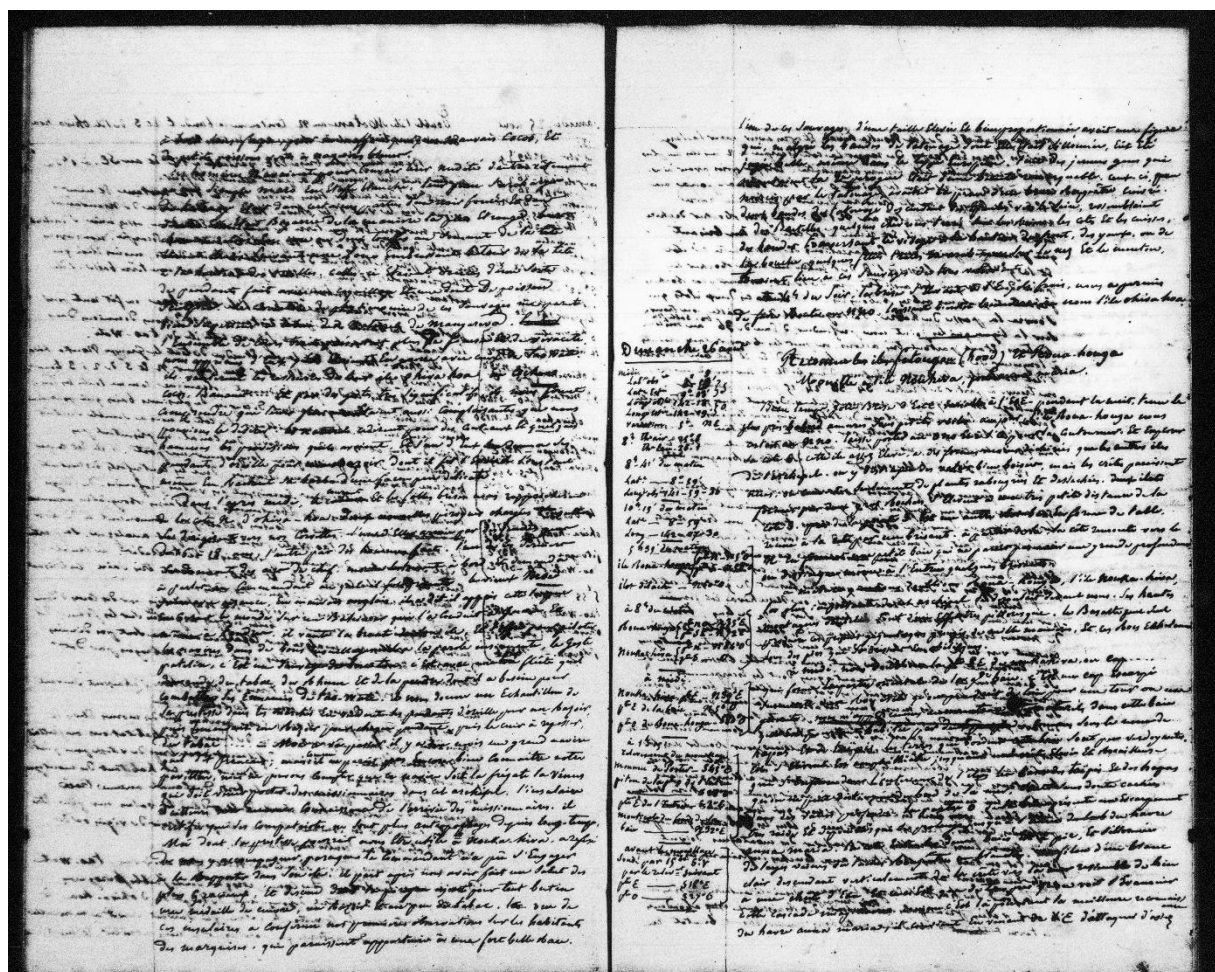
Source : Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, n° d'inventaire ETH.AC.FI.109, photographie personnelle.

Annexe 15 : Poterie fidjienne avec mention du musée Saint-Raymond.



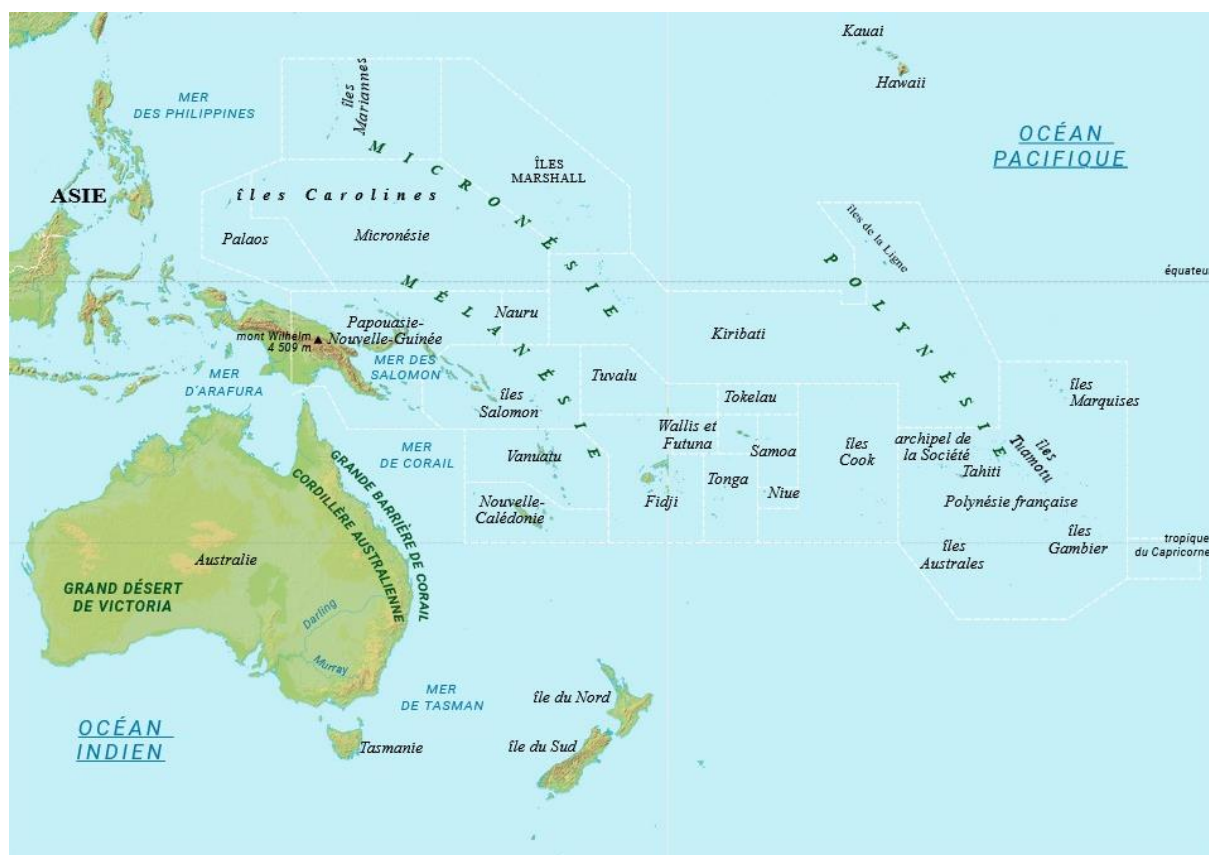
Source : Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, n° d'inventaire ETH.AC.FI.91, photographie personnelle.

Annexe 16 : Extrait du journal de bord de l'*Astrolabe*, rédigé par Gaston Rocquemaurel.



Source : Archives nationale MAR/5JJ/144/A : (1837-1840) Journal historique de la campagne, par Rocquemaurel, commandant en second de l'« Astrolabe », page du samedi 25 et du dimanche 26 août 1838 dans les parages de Nuku Hiva, reproduction du microfilm.

Annexe 17 : Carte géographique du Pacifique sud.



Source : *Encyclopædia Universalis* [en ligne], disponible à l'adresse : <https://www.universalis.fr/atlas/oceanie/>, [consulté le 05/06/24].

Précision : L'île de Rapa Nui n'apparaît pas sur cette carte.